LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

la météo: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 25. Aperçu pour jeudi: peu de changement.

Vol. LXXI — No 114 | Montréal, mercredi 21 mai 1980 | 25 CENTS

C'est NON à 58,2%

Une majorité claire dans presque toutes les régions

La «majorité francophone» échappe aux tenants du OUI

par Lise Bissonnette

NON, le gouvernement du Québec n'a pas obtenu le mandat de négocier la souveraineté-association avec le reste du Canada. 58.2% de ceux qui ont répondu à sa question le lui ont refusé en ce 20 mai 1980. Claire et constante, cette majorité s'est vérifiée dans la quasi totalité des régions du Québec, et dans la quasi totalité des circonscriptions électorales, les péquistes comme les autres. Même la «majorité francophone», objectif de repli que s'était fixé le camp du OUI, lui a échappé.

Par l'une des plus belles journées de ce printemps hésitant, les Québécois se sont massivement présentés aux urnes. Au dernier relevé, quelque 84% des électeurs inscrits l'avaient fait, soit 1% de moins qu'aux élections prévinciales de 1976. 56 minutes après la fermeture des bureaux de scrutin, Radio-Canada prédisait avec forte certitude la victoire du NON qui devait se confirmer décisivement peu après. En fin de soirée, après compilation des données de 97.6% des bureaux, le OUI avait reçu 1,619,666 adhésions contre 2,258,002 au NON.

Selon les analystes spécialisés, il aurait fallu, pour le OUI, atteindre entre 41.5% et 43.5% des suffrages exprimés pour pouvoir prétendre avoir convaincu au moins la moitié des francophones que M. René Lévesque, chef des forces souverainistes, avait tant appelé à la solidarité, particulièrement aux derniers jours de la campagne.

A cette division moitié-moitié des voix francophones a correspondu une victoire généralisée du NON dans la quasi totalité des comtés à majorité francophone du Québec où la thèse du fédéralisme a rallié une moyenne de 57% des suffrages.

Dans les comtés à majorité anglophone, le NON faisait un plein allant parfois jusqu'à plus de 80% des voix. Ce fut le cas notamment dans la région ouest de Montréal où le OUI a été littéralement écrasé.

La plupart des ministres du gouvernement actuel, de même que ses vedettes, n'ont pu convaincre leurs électeurs d'adopter leurs convictions souverainistes. On ne trouve que de rares survivants, dont le premier ministre lui-même dans son comté de Taillon, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau dans l'Assomption, et le ministre des Affaires intergouvernementales, au surplus «père du référendum», M. Claude Morin, dans Louis-Hébert à Québec.

L'image est donc la même pour les grandes régions. Seul le Saguenay-Lac-St-Jean a résisté aux forces fédéralistes et a maintenu, avec la Côte-Nord, sa réputation de château fort péquiste.

M. René Lévesque a été le premier leader politique à se manifester, hier soir, quand il a rejoint à 21 h 30 ses partisans massés au centre Paul-Sauvé. Annoncée très tôt et prévisible dès les premières bribes de résultats, la victoire du NON avait jeté la consternation dans cette

Voir page 14: NON

■ **Autres informations — pages 2, 3, 4 et 5**

Le Québec a choisi le renouveau (Ryan)

par Marie Laurier

M. Claude Ryan a remporté hier soir une victoire sans équivoque qu'il attribue en tout premier lieu à chacun des citoyens qui a compris la valeur du fédéralisme renouvelé en optant fort majoritairement en faveur de ce régime.

«Je tiens à signaler le caractère universel de la réponse que vient de donner le peuple québécois à la question référendaire, a-t-il dit devant 3,000 partisans réunis à l'aréna de Verdun. Et cette réponse nous vient de tous les secteurs de la société et pratiquement de toutes les régions du Québec».

Le chef du Comité des Québécois pour le NON confirmait ainsi officiellement ses prévisions qu'il tenait jalousement secrètes, affirmant ces derniers jours que son triomphe se manifesterait partout, sans distinction de race, de langue ou d'ethnie.

M. Claude Ryan a fait son entrée dans l'aréna de Verdun quelques minutes avant 22 heures et il a reçu une ovation enthousiaste de la part de ses partisans qui s'étaient lentement assemblés dans les gradins et sur le parterre de la patinoire. Il avait tenu à se présenter à cet endroit seulement après que M. René Lévesque lui eut concédé la victoire et se fut adressé à la population au Centre Paul-Sauvé.

Pour le gagnant de la campagne référendaire qui a duré 35 jours, ce triomphe est avant tout celui de chacun des citoyens qui ont opté pour un refus au changement radical proposé par le Parti québécois. «On avait pensé effacer les racines innombrables que nous possédons, a-t-il dit, mais le peuple québécois a préféré les conserver et faire confiance à ses institutions, maintenir son statut de Québécois et de Canadien. Je tiens à signaler

Voir page 14: Ryan

Le poids du NON

par Michel Roy

Les trois protagonistes de la campagne ont su tirer, hier soir le sens de cette victoire du NON. Le peuple québécois, a dit René Lévesque, vient de donner au camp fédéral une autre chance, à charge pour celui-ci de mettre un contenu dans l'engagement qu'il a pris. Claude Ryan constate ce qui est aujourd'hui une évidence: le peuple québécois entend continuer à rechercher son avenir dans la voie du fédéralisme canadien, mais le chef libéral réitère aussitôt une promesse de son parti et des autres groupes fédéralistes, celle de lutter pour transformer en profondeur le régime canadien. Pierre Trudeau, enfin, dégage du verdict une même volonté de changement dans les deux camps, volonté sur laquelle il faut miser sans tarder pour réaliser la réforme.

À plus de 58% des suffrages, cette victoire est décisive: elle exprime la volonté des Québécois francophones et anglophones; elle se confirme dans presque toutes les régions et dans la plupart des secteurs de la population. On ne pourra pas dire que la minorité a confisqué la victoire de la majorité.

Ce n'est pas simplement au «mandat de négocier» que les électeurs ont dit NON. Ils n'ont pas dit NON à l'égalité des peuples. Ils n'ont pas dit NON à la nouvelle entente. Ils ont dit NON à la souveraineté-association. Ils ont dit NON à toute formule qui les amènerait à bâtir leur avenir hors du Canada. Mais, en même temps, ils ont fait confiance à tous ceux qui annoncent et promettent le changement. C'est pourquoi, comme le soulignait M. Ryan hier soir, l'obligation contractée par le camp du NON est lourde de conséquences pour l'avenir. Il n'est désormais plus possible, ni à Ottawa ni à Québec, de décevoir ces attentes, de trahir la promesse de changement.

Car il faut savoir que les tenants du

Voir page 14: Poids

Le chef du NON, fort de la victoire de son équipe, a souhaité hier soir que le gouvernement tienne des élections dès l'automne. L'avenir, a-t-il poursuivi, ne sera pas facile à bâtir, et le verdict que viennent de poser les Québécois demande action et changement. (Photo Jacques Grenier)

La balle vient d'être renvoyée dans le camp fédéraliste (Lévesque)

par Bernard Descôteaux

«Il est clair, admettons-le, que la balle vient d'être renvoyée dans le camp fédéraliste. Le peuple québécois vient nettement de lui donner une autre chance».

C'est par ces quelques mots que le premier ministre René Lévesque a accepté hier soir la défaite du Regroupement national pour le OUI devant quelque 6,000 partisans, malgré tout enthousiastes, réunis au centre Paul-Sauvé.

Le premier ministre avait tardé à se présenter devant ses partisans et c'est à 21 h 35 qu'il est monté sur la scène pour commenter les résultats qui étaient connus depuis déjà longtemps.

Accueilli par une ovation de dix minutes, il a lancé à ses partisans: «Mes chers amis, si j'ai bien compris vous êtes en train de dire à la prochaine fois...», ce qui souleva à nouveau les applaudissements.

Pour le chef du OUI qui avait mené une dure et épuisante campagne de 35 jours, la défaite était difficile à avaler, même si, le premier, il se devait de donner l'exemple.

«C'est dur, ça fait plus mal, mal plus profondément que n'importe quelle défaite électorale», a-t-il dit, la voix brisée par l'émotion. «Et je sais de quoi je parle», a-t-il ajouté.

Essentiellement, le premier ministre avait deux messages à livrer. Un premier aux fédéralistes qu'il a mis devant leurs responsabilités de la victoire. Un deuxième aux partisans du OUI à qui il a demandé de garder espoir.

Après avoir reconnu la défaite du OUI aux mains du fédéralisme, M. Lévesque a signalé que ceux-ci doivent attraper la balle qui vient d'échoir dans leur camp.

«Il appartiendra aux fédéralistes mais d'abord à M. Trudeau lui-même, dans les semaines et les mois qui viennent, de mettre un contenu dans les promesses qui se sont multipliées depuis 35 jours», a déclaré le premier ministre. Il a rappelé que «tous ont proclamé que si le NON l'emportait le statu que était mort et enterré et que les Québécois n'auraient pas à s'en repentir».

Il a mis en garde les vainqueurs «contre toute tentation de prétendre nous manger la laine sur le dos et de prétendre nous imposer quelque sorte de changement que ce soit qui ne soit pas conforme le plus possible à ce que le Québec revendique depuis 40 ans».

Le premier ministre a promis que son gouvernement, au moins jusqu'aux prochaines élections, va tâcher d'être vigilant comme jamais et «que tout changement ne doit pas prétendre empiéter d'aucune façon sur la marge d'autonomie que le Québec de peine et de misère est venu à s'assurer.»

En attendant de voir ce que feront les fédéralistes, il a demandé à ses partisans d'accepter la défaite, cela même si la victoire du NON est peu reluisante tant au plan du contenu que des méthodes, en particulier cette campagne du gouvernement fédéral par laquelle on a piétiné les règles du jeu que s'étaient donnés les Québécois.

«Acceptons le résultat puisqu'il le faut, mais ne lâchons pas et ne perdons jamais de vue cet objectif aussi légitime, aussi universellement reconnu entre les peuples et les nations que l'égalité politique», a poursuivi M. Lévesque qui a ajou-

Voir page 14: Lévesque

Il faut rebâtir la maison sans plus tarder (Trudeau)

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a convié hier soir les Québécois, ceux du OUI comme les autres, à se joindre à l'ensemble des Canadiens pour «montrer une fois de plus à l'humanité entière que nous ne sommes pas les derniers colonisés de la terre, mais les premiers affranchis du vieux monde des États-nations».

M. Trudeau, cependant, n'avait pas hier soir la victoire très joyeuse, comme il l'a du reste avoué, se souvenant sans doute d'avoir bu lui-même à quelques reprises à la coupe amère de la défaite.

«Je ne peux m'empêcher de penser à tous ces tenants du OUI qui se sont battus avec tant de conviction et qui doivent ce soir remballer leur rêve et se plier au verdict de la majorité. Et cela m'enlève le goût de fêter bruyamment la victoire», a-t-il dit.

Au début du message qu'il a lu fidèlement, en français d'abord, puis en anglais ensuite, M. Trudeau a remercié au nom de tous les Canadiens les fédéralistes qui ont travaillé à cette victoire et il a félicité très particulièrement M. Claude Ryan «d'avoir su mener ses troupes à la victoire».

Puis mentionnant que tous les Québécois sortent un peu perdants de ce référendum à cause «d'amitiés brisées, d'amours écorchées et de fiertés blessées», le premier ministre a proclamé, comme l'y avait invité quelques minutes plus tôt M. René Lévesque, qu'il faut sans tarder s'appliquer à rebâtir la maison pour répondre au nouveau besoin.

«Bien des choses séparaient les tenants du OUI et du NON dans ce référendum, mais tous étaient animés par une même volonté de changement. Et c'est sur cette volonté de changement qu'il faut tabler pour renouveler la fédération canadienne et redonner à tous les Québécois, comme à tous les citoyens de ce pays, le goût d'être et de se proclamer Canadiens. J'espère que M. Lévesque acceptera de collaborer à cette oeuvre de renouveau», a dit le premier ministre du Canada.

M. Trudeau a promis, au cours de cette campagne référendaire, de convoquer une conférence fédérale-provinciale sur la constitution dès juillet si le NON l'emportait.

M. Trudeau n'a pas élaboré sur ce poinr hier soir. Mais il est probable qu'il fera une déclaration plus élaborée aujourd'hui même à la Chambre des communes et qu'il donnera une conférence de presse plus tard cette semaine.

Il a noté, d'autre part, que les premiers ministres de toutes les provinces avaient fait connaître clairement leur désir de changement au cours des dernières semaines.

«Pour éviter que ne soit frustrée cette volonté de changement exprimée au Québec et dans tous les coins du pays, j'en appelle ce soir à la générosité de coeur et d'esprit des Canadiens», a déclaré le premier ministre.

Et il a donné enfin une idée de ce qu'il entend par le vouloir-vivre des Canadiens: «C'est d'abord nous accepter tels

Voir page 14: Trudeau

Comme dans tous les rassemblements du OUI, le fleur-de-lysé était à l'honneur au centre Paul-Sauvé, et les partisans de M. René Lévesque, par leurs acclamations, lui ont presque arraché des larmes. (Photo Réjean Meloche)

ARTISANAT

SYMBOLE DE QUALITÉ

Desmarais & Robitaille

60 ouest, rue Notre-Dame

845-3194

Rôtisserie

Au Poulet Doré

340 est, rue Sainte-Catherine

288-2441

près de Saint-Denis

référendum 80

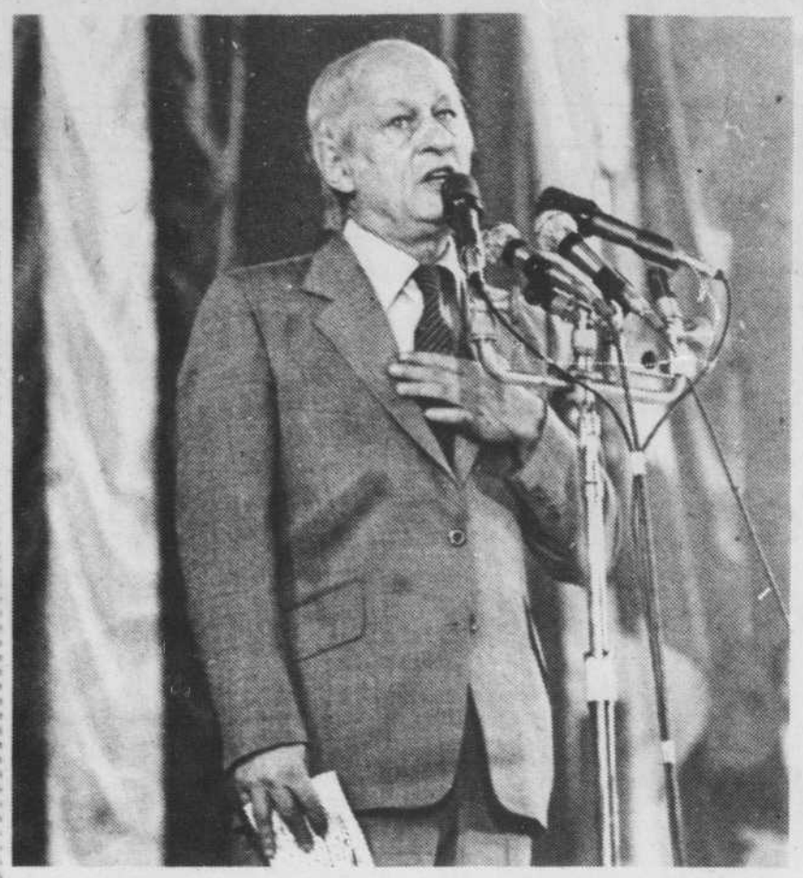

«Si j'ai bien compris, vous êtes en train de me dire à la prochaine fois,» s'est exclamé M. René Lévesque hier au Centre Paul-Sauvé après une longue et chaleureuse ovation. Puis M. Lévesque a signalé aux fédéralistes qu'après la défaite du OUI, la balle était dans leur camp.

(Photo Réjean Meloche)

Sauf la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le NON est majoritaire partout

par Jean-Claude Picard

Toutes les régions du Québec, à l'exception du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, auront donné un appui majoritaire au NON.

Que ce soit en Abitibi, en Mauricie, à Québec même ou en Gaspésie, les forces du NON auront nettement dominé celles du OUI, répondant ainsi au voeu du président de cette option, M. Claude Ryan, qui avait souhaité une victoire dans tous les coins de la province.

Bien sûr, le pourcentage des voix exprimées en faveur du NON varie d'une région à l'autre, et encore davantage d'un comté à l'autre,mais, de façon générale, cette option aura remporté une victoire décisive dans la très grande majorité des circonscriptions situées à l'extérieur de la grande région de Montréal.

La plupart de ces circonscriptions étaient composées presque en totalité d'électeurs francophones si bien qu'il n'est pas exagéré de dire que c'est en province que les tenants du OUI ont subi leur échec le plus cuisant, ne réussisant pas à aller chercher dans ces comtés francophones la majorité nécessaire pour contrer le vote massif en faveur du NON des citoyens non francophones.

En effet, non seulement le OUI n'a-t-il pas réussi à obtenir dans ces comtés la majorité de 60% qu'il s'était fixé comme objectif mais encore les résultats préliminaires disponibles hier soir indiquaient-ils une victoire du NON avec environ 55% des voix.

Dans la région de Québec, où les derniers sondages laissaient pourtant entrevoir une mince avance du OUI, le NON l'aura remporté dans tous les comtés, sauf un, celui de Louis-Hébert, où le OUI a obtenu 52% des voix.

Cette victoire du OUI dans ce comté est une mince consolation pour le représentant de cette circonscription, M. Claude Morin qui, comme on le sait, fut le grand responsable de toute la stratégie référendaire du Parti québécois et du gouvernement.

Dans les 20 autres comtés de la région de la capitale, c'est le NON qui l'aura emportée, et ce, même dans la dizaine de comtés représentés à l'Assemblée nationale par des députés du Parti québécois.

Ironiquement, c'est dans le comté de Lotbinière que la victoire du NON aura été la plus décisive, avec 63% des voix contre 37% pour le OUI. Ce comté est celui de l'ex-chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, qui fut le seul député autre que péquiste à faire campagne pour le OUI. Il faut cependant dire, à la décharge de M. Biron, que ce dernier, n'a pas consacré beaucoup de temps à son comté au cours des 35 derniers jours, étant constamment sollicité à l'extérieur.

Dans les autres comtés de la région de Québec, la victoire du NON a été acquise par des marges allant de 61% dans Bellechasse à 51% dans Lévis. Ce dernier comté est représenté à l'Assemblée nationale par M. Jean Caron, un autre qui a passé le plus clair de la campagne à l'extérieur de sa circonscription.

Dans la ville même de Québec, tous les comtés, sauf Louis-Hébert, auront donné de bonnes majorités au NON et ce, même dans les circonscriptions où le OUI se disait assuré de la victoire telles Chauveau ou Vanier. Cette vague du NON n'a pas épargné le comté du président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, puisque ces électeurs de Montmorency ont majoritairement favorisé l'option fédéraliste.

Cette vague a également frappé la dizaine de comtés de la Mauricie et des Bois-Francs, où le NON l'a emporté partout, même dans le comté de Saint-Maurice où le OUI semblait pourtant jouir d'une bonne avance à quelques jours du scrutin. Il faut dire que cette région de la Mauricie est représentée au fédéral par M. Jean Chrétien, qui fut l'un des principaux tenors du NON tout au long de la campagne.

Dans le comté de Saint-Maurice, le NON a remporté 54% des voix tandis que dans la circonscription voisine de Champlain, l'option fédéraliste recueillait l'appui de 55% des électeurs.

Dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, tous les comtés, à l'exception de celui de Rimouski, auront donné une nette majorité au NON.

Dans cette région, la victoire la plus décisive aura été remportée dans le comté de Bonaventure, où le NON a obtenu 67% des suffrages contre 33% pour le OUI. Ce comté est, depuis 20 ans, le château fort du leader parlementaire des libéraux, M. Gérard-D. Lévesque.

Dans Gaspé, où le chef intérimaire de l'Union nationale M. Michel Le Moignan, faisait campagne pour le NON, cette option aura recueilli 59% des suffrages; il faut signaler que ce comté compte environ 20% d'électeurs de langue anglaise.

Dans Matane et Matapédia, où les ministres Yves Bérubé et Pierre de Bané se sont livrés une lutte de tous les instants au cours des quatre dernières semaines, le NON a obtenu 52% des voix contre 48% pour le OUI. Interrogé hier soir sur les ondes de Radio-Canada, M. Bérubé a expliqué la défaite par la volonté des Québécois de donner une nouvelle chance au fédéralisme tandis que M. de Bané a plutôt lancé un appel au consensus et à la réconciliation en vue des batailles constitutionnellles qui s'annoncent.

En fait, dans toute cette région, seul le comté de Rimouski a donné une victoire au OUI, dans une proportion de 53% contre 47% pour le NON; ce comté est représenté à Québec par M. Alain Marcoux.

En Abitibi, tous les comtés de la région, à l'exception de celui d'Abitibi-Est, ont donné une majorité au NON. En Abitibi-Est, la victoire du OUI, obtenue à 53% des suffrages, s'explique en partie par l'appui massif qu'ont donné les travailleurs de la Baie-James à l'option gouvernementale. Les informations obtenues hier soir indiquaient cependant que beaucoup de ces travailleurs n'ont pu se rendre aux urnes, n'étant pas sur le chantier au moment de la révision des listes électorales.

S'il a perdu un peu partout en province, le OUI a cependant remporté une victoire non équivoque dans deux régions qui étaient déjà décrites comme un château fort de cette option dès le début de la campagne, soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord.

Malheureusement pour les partisans du OUI, ces deux régions ne comptent que sept comtés et ne représentent environ que 6% de l'ensemble de la province.

Ainsi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui compte cinq comtés, le OUI aura obtenu en moyenne environ 56% des voix contre 44% pour le NON. C'est la circonscription de Jonquière qui aura donné le plus fort pourcentage en faveur du OUI, avec 61% des voix. Ce comté est composé majoritairement des travailleurs de l'Alcan dont le président syndical, M. Jean Halley, avait pourtant fait campagne en faveur du NON.

Dans Chicoutimi, comté représenté par M. Marc-André Bédard, le OUI aura remporté 59% des voix contre 41% pour le NON.

La victoire du OUI a été encore un peu plus décisive sur la Côte-Nord, où le comté de Saguenay, représenté depuis dix ans à Québec par M. Lucien Lessard, a donné une majorité de 60% à la thèse gouvernementale.

Pour les partisans du OUI au Centre Paul-Sauvé

Le miracle ne s'est pas produit

par Michel Nadeau

Visiblement déçus, mais sans montrer une grande amertume, quelque 6,000 partisans du OUI, entassés hier au Centre Paul-Sauvé, ont réalisé très tôt en soirée que «le miracle ne s'est pas produit».

Dès l'arrivée des premiers résultats, la déception se lisait sur les visages qui espéraient encore un renforcement favorable. La voix éraillée de mesdames Hélène Loiselle et Andrée Lachapelle ajoutait une certaine tristesse aux chiffres lancés dans les micros.

L'annonce de votes favorables au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans les comtés de Taillon ou Saint-Jacques, déclenchait rapidement des tonnerres d'applaudissement. L'espoir renaissait pour quelques instants.

Le premier ministre, M. René Lévesque, a été ovationné durant plus de six minutes avant de pouvoir prendre la parole. Un peu pour consoler son héros, la foule a entonné: «Mon cher René, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour...»

Ceux qui paraissaient les plus déçus étaient les gens d'un certain âge qui étaient largement minoritaires dans cette foule composée surtout de jeunes de 20 à 35 ans.

Apprenant les résultats, plusieurs repartaient avec la conviction que la grande fête ne serait pas pour ce soir.

À l'intérieur, la foule trépignait en scandant: «Ce n'est qu'un début, continuons le combat...»

Dans les corridors, plusieurs discutaient déjà des motifs de la défaite: «Les Québécois ne sont pas prêts», ou encore «La solidarité n'a pas joué en notre faveur.»

Pour sa part, un ancien président de Tricofil, M. Paul-André Boucher, ne pouvait que répéter: «Je n'en reviens pas. Cela annonce des jours sombres pour les travailleurs. L'élection des libéraux pourrait être la pire chose pour nous.»

À la question, que va-t-il se passer maintenant, tout le monde répond en haussant les épaules. Un homme d'un certain âge ajoute: «Les anglais devront avoir la victoire modeste.»

Un peu morose, un partisan de longue date repart dépité: «Cela a mal été. C'est dur à avaler. Mais ça va me durer trois jours.»

«Ce référendum aura été une expérience merveilleuse, surtout pour les regroupements de toutes sortes de groupes. Cela va rester», enchaine une jeune femme.

Puis, les chants de Fabienne Thibeault et de Pauline Julien ont ravivé durant quelques instants l'enthousiasme chez les jeunes sympathisants de la souveraineté-association.

À l'extérieur, un marchand vendait ses "T-shirts" au prix de $5 au début de la soirée. Mais à mesure que les résultats apparaissaient sur les deux grands tableaux, la demande se faisait moins forte. Le prix tomba alors à $2.50 l'unité. Puis, reconnaissant la défaite, il se mit à distribuer gratuitement les derniers chandails...

À 10 h, tout le monde regagnait son domicile, heureux de la fin de cette campagne référendaire mais préoccupé par les jours qui s'en viennent.

Dans la salle, restaient quelques militants de longue date dont l'un tentait de convaincre une journaliste du *Chicago Tribune* que les Québécois avaient dit NON à la négociation mais qu'un jour prochain, ils diront OUI à l'indépendance pure et simple.

Dans la défaite, les partisans du OUI, dont certains sont bien connus, n'ont perdu ni leur enthousiasme ni leur espoir, mais pour le premier ministre, M. Lévesque, cette défaite d'hier est la plus difficile de sa carrière.

(Photo Réjean Meloche)

De chauds partisans du OUI avaient envahi hier soir le Centre Paul-Sauvé et c'est la gorge serrée qu'ils ont pris connaissance des résultats, ce qui ne les a pas empêché de longuement acclamer le premier ministre, M. Lévesque. (Photo Réjean Meloche).

Dans les rues de Montréal, aucune manifestation de joie ou de déception

par François Barbeau

C'est dans l'apathie et le désintéressement apparent que les Montréalais ont accueilli dans les rues de la ville hier soir les résultats tant attendus de ce référendum.

Nulle part n'ont-ils manifesté leur joie ou leur déception, si ce n'est dans quelques îlots de la rue Saint-Denis ou de la rue Crescent, réactions diamétralement opposées évidemment.

La journée avait pourtant débuté dans la fébrilité, et les bureaux de scrutin avaient été pris d'assaut tôt par des électeurs endimanchés qui donnaient l'impression de s'en aller à la fête.

À la fermeture des bureaux, qui ont été achalandés jusqu'au dernier moment, les rues se sont vidées, et le calme le plus plat régnait dans presque tous les quartiers.

Boulevard Saint-Laurent, seul signe de politisation, une grosse femme dépoitraillée qui déclame d'une voix enrouée par l'alcool le discours du balcon du général de Gaulle, sous le regard impassible de deux policiers moustachus qui en ont vu d'autres.

Rue Sainte-Catherine, dans l'ouest, devant la vitrine d'un marchand de télévision, quelques curieux regardent en passant les premiers résultats, et haussent les épaules en constatant que le NON a l'avance.

Une mère gronde son fiston qui vient de faire pipi dans sa culotte et qui regarde, étonné, la mare qu'il vient de faire. Dans les tavernes, qui ont reçu leurs premiers clients à 19 h, à la fermeture des bureaux, c'est l'ennui le plus total. Dans les restaurants, des clients solitaires soliloquent devant leurs frites, et n'ont pas un regard pour la télévision qui fonctionne à plein tube.

Rue Crescent, la faune habituelle, avec ses plus beaux oripeaux, est attirée comme des papillons par les projecteurs de la CBC, qui a cru bon d'y mettre en poste un de ses reporters pour la couleur locale.

Il tend son micro à deux jeunes hommes masqués, l'un enveloppé dans l'unifolié, l'autre dans le fleur-de-lysé, qui proclament leur grande joie devant cette victoire du fédéralisme. La faune applaudit, mais sans grand enthousiasme, comme si elle était gênée.

Quelques pas plus loin, un jeune étudiant, ses livres sous le bras, proclame d'un ton agressif qu'on parlera dorénavant anglais dans la belle province.

Gare Centrale: le Turbo arrive de Toronto, des hommes d'affaires, des femmes, des enfants en descendent, puis vont qui à leur hôtel, qui à leur foyer, sans mot dire. Dans un coin, le nez collé à ces appareils de télévision qui fonctionnent parfois quand on y dépose une pièce de monnaie, c'est la cacophonie, puisque chacun écoute une station différente. Une seule note commune, la victoire du NON.

Rue Duluth, la fête populaire, qui n'avait rien à voir avec cette journée du référendum, est finie: les banderolles sont déchirées, quelques hommes assis devant leurs portes boivent une dernière bière, les enfants courent dans la rue, heureux du congé qu'ils auront demain.

Par les portes ouvertes en cette première soirée chaude, on voit des parents accoudés à leur table de cuisine, rivés à la télévision.

Place Jacques-Cartier, quelques jeunes gens boivent, fument, les yeux dans le vague, aux accords d'un quelconque grattage de guitare.

C'est finalement la rue Saint-Denis, repaire habituellement bien fréquenté, qui présente le visage le plus animé, quoi que triste.

Près du cinéma Saint-Denis, là où quelques heures auparavant une équipe de Radio-Québec demandait aux passants de livrer quelques commentaires, une trentaine de personnes sont agglutinées devant un écran de télévision, un peu comme devant un feu de camp.

M. Lévesque, les yeux tristes, accepte sa défaite. Au Centre Paul-Sauvé, on l'acclame, rue Saint-Denis aussi, malgré les commentaires farfelus de quelques clochards. Quelques larmes sont furtivement essuyées, puis les gens rentrent chez eux. La gaieté n'est plus de la fête.

Les macarons du OUI sont fanés, les regards glauques. Dans le métro, personne ne dit mot, les OUI trop abasourdis, les quelques NON conscients de l'importance de leur victoire et respectueux de la déception des autres.

Pour les centrales syndicales, la victoire du NON ne fait que ralentir la dynamique irréversible de changement

par Louis-Gilles Francoeur

Pour les trois grandes centrales syndicales québécoises, le résultat négatif du référendum sur la souveraineté-association constitue un moment bien particulier et non la fin d'un processus social jugé irréversible.

«Rien ne prend fin avec ce référendum, a déclaré le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, car le pourcentage recueilli par le OUI est tel qu'il représente l'expression de la volonté de la moitié des Québécois francophones.»

«Nul, a poursuivi M. Gaulin, ne peut ignorer ce fait et toutes les parties devront en tenir compte lors des négociations constitutionnelles. Avec ce résultat, la dynamique de changement ne peut plus être stoppée: elle est seulement ralentie.»

Interrogé par LE DEVOIR avant le discours du premier ministre, M. René Lévesque, qui devait reprendre une idée similaire, M. Gaulin a expliqué que «le fédéral comme le PQ ont fait campagne sur le changement et que les Québécois ont décidé somme toute de voir ce qu'il y avait dans les propositions «patronales» pour voir si elles font leur affaire. C'est une position de négociation qui en vaut une autre, comme celle de formuler des demandes précises».

De son côté, le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a mis en relief le fait que les régions fortement en faveur du OUI étaient des fiefs syndicaux, comme celui des métallos sur la Côte-Nord. «Les travailleurs, a-t-il dit, sont de façon générale plus imperméables aux campagnes de peur.»

M. Daoust a poursuivi en disant que la population du Québec, faiblement organisée au plan du travail, se trouvait ainsi plus démunie: «Il était difficile de passer au travers des forces fédérales conjuguées.»

«La population du Québec, a ajouté le secrétaire général de la FTQ, va peut-être s'habituer à ces peurs-là et les surmonter».

Le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, a élaboré davantage cette idée. «Quand je vois 1.5 million de Québécois voter en faveur de changements aussi substantiels que la souveraineté politique, je demeure convaincu qu'une telle conviction va faire son chemin dans les prochaines années».

«Sur le fond, a dit M. Rodrigue, nous avons toujours dit — et cela bien avant le référendum — que cette consultation constituait un moment de la question nationale. Pour moi, le fait que le projet social de l'option du OUI n'a pas transpiré suffisamment dans la campagne, a joué pour une bonne part dans sa défaite».

A la CSN, a poursuivi M. Rodrigue, «nous allons poursuivre notre réflexion sur la question nationale et nous allons en particulier être très vigilants sur les projets fédéraux et sur le projet Ryan, qui jusqu'ici proposent des reculs importants au peuple québécois».

«Le Québec doit à tout le moins conserver les acquis et, compte tenu de la forte volonté de changement manifestée ce soir, il doit aller chercher bien davantage. Quant aux 1,5 million de personnes qui ont voté pour le OUI, ils doivent convaincre le reste de la population d'avancer et la marge qui sépare d'une majorité n'est plus très grande».

Outre M. Rodrigue, qui a reproché au PQ d'avoir mis en veilleuse le contenu social de son projet collectif, le président de la CEQ n'a pas été tendre pour les stratèges de ce parti.

«Ils n'ont pas lancé d'appels à des mobilisations massives, peu fait appel à la fierté collective des Québécois. On a voulu pacifier le plus possible les esprits et éviter les grandes manifestations pour paraître tranquille. Ça n'a pas donné les résultats prévus», a dit M. Gaulin.

Ce dernier n'en a pas moins lancé un sévère avertissement aux forces fédéralistes: «En votant majoritairement en faveur du NON, les Québécois ont choisi de donner une chance au camp fédéral. Mais il ne faut surtout pas que celui-ci déçoive car ce référendum ressemble étrangement aux élections de 1973 et l'on sait le sort qui a été réservé au gouvernement libéral et à ses 102 députés, trois ans plus tard. À présent, les forces du NON détiennent la balle et le bâton. Si elles déçoivent les Québécois, nous assisterons à un grand bouleversement», a prédit M. Gaulin.

À la télévision anglophone, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a pour sa part reproché au leader actuel du NPD, M. Ed Broadbent, d'avoir pris position contre une négociation avec René Lévesque advenant une victoire du OUI au Québec. Cela constitue, a-t-il dit, un accroc à la tradition social-démocrate dont M. Broadbent devait normalement se faire l'écho.

De son côté, le président de la CSD, M. Paul-Émile Dalpé, a signalé que ce résultat ne signifiait pas grand chose de concret pour les travailleurs. M. Dalpé a dit que, pour sa centrale il demeure toujours important pour le Québec de rapatrier intégralement le champ de compétence dans le domaine de la main-d'oeuvre, qui est censé appartenir aux provinces en dépit des intrusions fédérales répétées.

M. Dalpé a exprimé l'avis que le résultat du référendum laissait entrevoir que les Québécois ont opté pour une négociation et il se dit convaincu «qu'il y a moyen de négocier avec le reste du Canada».

Quelques rares comtés y échappent

Le NON balaie Montréal et la région

par Patricia Poirier, Paule des Rivières et Rodolphe Morissette

Le NON a balayé Montréal, hier, et la région environnante, pour ne laisser que quelques minces victoires du OUI dans les Laurentides, quatre dans l'est de l'île et peut-être dans le comté du chef du OUI, Taillon, sur la Rive-Sud de Montréal.

Au fait, les résultats, serrés, ne seront connus qu'aujourd'hui dans le comté de Taillon (Longueuil).

Dans les 16 comtés de l'est de l'île de Montréal (sur 31), le NON a recueilli, dans l'ensemble, 57% des suffrages et le OUI, 43%.

Encore ici, plus la proportion de francophones est élevée dans un comté, plus le OUI recueille de voix. La moitié est de l'île a trois comtés qui comptent au moins 90% de francophones: Saint-Jacques, Sainte-Marie et Maisonneuve. Or le OUI a eu le dessus dans les trois comtés, quoique par une faible marge: par 2,093 voix dans Saint-Jacques (55%), par 337 voix dans Maisonneuve (51%) et par 313 voix dans Sainte-Marie (51%). Le comté de Saint-Jacques est celui de M. Claude Charron, leader du gouvernement; celui de Sainte-Marie est représenté par M. Guy Bisaillon à l'Assemblée nationale, qui l'a emporté dans une lutte assez personnelle contre le député libéral fédéral de Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, qui avait fait une campagne extrêmement vigoureuse dans ce comté. Enfin, Maisonneuve avait été perdu aux libéraux en novembre dernier, lors de la partielle qui avait élu M. Georges Lalande.

Les comtés de l'est où le NON obtient les résultats les meilleurs sont ceux où les communautés ethniques sont très nombreuses. Dans le comté de Laurier, le NON recueillait 73%; dans Jeanne-Mance (Saint-Léonard), 67%; dans Viau, 64%; dans Bourassa, 64% et dans Dorion, 58%. Dans tous ses comtés le taux de francophones varie de 43% dans Laurier à 69% dans Jeanne-Mance.

Le quatrième et dernier comté de l'île de Montréal où le OUI a gagné est celui de la pointe est de l'île (Pointe-aux-Trembles, représenté par M. Marc Léger, ministre de l'Environnement. Le OUI y trouve 2,750 de majorité (51%).

Enfin, le NON l'emporte de justesse dans Gouin (51%, majorité de 655 voix), le comté du député indépendant, M. Rodrigue Tremblay, qui ne s'y est point montré durant la campagne; dans Bourget (53%, majorité de 2,090 voix) et dans Anjou (54%). Victoire de 55% pour le NON dans Sauvé (Montréal-Nord) et Rosemont, et de 56% dans Crémazie (Ahuntsic).

La grande surprise d'hier dans l'île de Montréal est sans doute le résultat dans le comté de Mercier (Plateau Mont-Royal), représenté par M. Gérald Godin, péquiste, à Québec. Le NON l'y a emporté par 963 voix seulement (51.9%). C'est l'ancien comté de M. Robert Bourassa, ex-premier ministre et une proportion fort importante d'allophones vote ici.

D'une manière générale, la participation au scrutin d'hier est un peu moins élevée dans l'est que dans l'ouest, mais elle reste importante. Les taux les plus faibles se retrouvent dans Saint-Jacques (77%) et dans Bourget (78%), tandis que les plus élevés, dans Maisonneuve (90%), puis dans Crémazie et Bourassa, Anjou, Laurier, Dorion, Rosemont, Sauvé et Bourassa (variant entre 84% et 88%).

La moitié ouest de l'île de Montréal (15 comtés sur les 31 de l'île) ont, c'était à prévoir, voté massivement NON. Les résultats par comtés indiquent que plus la proportion d'anglophones est élevée dans ces circonscriptions, moins le OUI est fort. Autre constante ici: la participation au scrutin dans le West-Island a été absolument massive, pour atteindre des taux qu'on n'y a jamais vus de mémoire d'électeur et de journaliste.

Dans l'ordre décroissant, les victoires les plus éclatantes du NON dans la moitié ouest sont: D'Arcy-McGee (96%), Pointe-Claire (90%), Westmount (87%), Mont-Royal et Notre-Dame-de-Grâce (85%), Robert-Baldwin (81%). Suivent les comtés qui se rapprochent davantage du centre-ouest de l'île, tels Saint-Laurent (78%), Jacques-Cartier (76%), L'Acadie (74%), Marguerite-Bourgeois et Saint-Louis (72%).

Enfin, le OUI a recueilli les taux les plus élevés dans l'ouest dans les comtés de Saint-Henri (38%), Outremont (35%) et Verdun (32%).

Dans l'ensemble des 15 comtés de l'ouest de l'île, le OUI a recueilli 20% des suffrages et le NON, 80%.

Enfin, un seul de ces 15 comtés a participé à moins de 80%, soit le comté de Sainte-Anne (79.6%). Les participations les plus élevées étaient dans Pointe-Claire (93.3%), D'Arcy-McGee et Robert-Baldwin (92%), Marguerite-Bourgeois et L'Acadie (90%).

Sur la Rive-Sud de Montréal, seul le premier ministre René Lévesque pouvait encore espérer hier soir une victoire du OUI dans son comté, celui de Taillon.

Quant aux citoyens des 11 comtés recouvrant la région de l'Estrie, ils ont dit NON à la question avec une majorité moyenne de 61.4%.

Dans les Cantons de l'Est, ce sont les électeurs de Brôme-Missisquoi, où vit une importante minorité anglophone, qui ont donné le plus fort appui au Comité des Québécois pour le NON, avec 74%.

Dans l'ensemble cependant, l'appartenance linguistique ne constitue pas pour ces deux régions du Québec un facteur particulièrement déterminant.

La lutte a été serrée dans plusieurs comtés de ces deux régions comme dans celui du ministre d'État au Développement social, M. Pierre Marois, Laporte, où le NON a remporté par une majorité de 50.6% ou 482 voix.

Dans Chambly, la victoire du NON a été annoncée assez tôt dans la soirée et c'est par une majorité de 53% que les électeurs représentés par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, ont répondu NON hier soir.

Toujours sur la Rive-Sud de la métropole, le gros comté de Laprairie, qui comprend 60,581 électeurs, a accordé son appui au NON avec une majorité de 65%.

Suite à la page 14

«Il faut mieux comprendre les motifs de ceux qui ont appuyé la souveraineté et demander à ces derniers de mieux comprendre les tenants du NON», a déclaré hier soir le chef victorieux du NON. (Photo Jacques Grenier)

Victorieux, le chef des Québécois pour le NON, M. Claude Ryan, a été applaudi à tout rompre par ses partisans, hier soir à l'auditorium de Verdun. (Photo Jacques Grenier)

Pour les partisans du NON réunis à Verdun

Un triomphe tranquille

par Guy Deshaies

Une joie bien compréhensible a animé, hier soir, la foule de quelque 3,000 personnes rassemblées par les tenants du NON à l'Aréna de Verdun. Mais les résultats, quoiqu'éclatants, n'ont pas donné lieu à un enthousiasme délirant de la part de ces partisans qui ont réagi, somme toute, comme s'ils avaient connu depuis longtemps les résultats.

L'arrivée de M. Claude Ryan, président du Comité des Québécois pour le NON, a été l'événement le plus marquant, vers 10 h, alors que la foule, allant et venant, sur le plancher et dans les estrades à moitié vides, avait applaudi auparavant les arrivées de quelques personnalités.

Vers 19 h 30, il y avait autant de journalistes au pied de la tribune que de curieux, d'adolescents et de partisans brandissant des drapeaux du Canada lorsque Mme Michèle Tisseyre est venue annoncer les premiers résultats qu'on affichait sur un grand tableau.

Cette foule, anglophone dans une bonne proportion, a applaudi beaucoup M. George Springate, député libéral de Westmount, lorsqu'il a fait son entrée vers 20 h 30 l'air triomphant et arborant un grand unifolié. Les journalistes de la presse anglophone, contenant difficilement pour certains leur joie, se sont précipités sur M. Springate et aussi sur le colonel Pierre Sévigny, ex-ministre dans le cabinet Diefenbaker, pour se faire expliquer ce qui paraissait être maintenant une victoire décisive du NON.

Une foule bigarrée, colorée, pleine d'Yvette, a alors accueilli Mme Thérèse Casgrain, Mme Huguette Proulx, M. Francis Fox et autres qui s'annonçaient tour à tour. Sur les écrans témoins de télévision, dans la section de la presse, on pouvait voir M. René Lévesque s'adresser à la population et à une foule qui paraissait attristée au Centre Paul-Sauvé lorsque le comédien Émile Genest a fait son entrée sur la scène sous d'énormes chiffres qui annonçaient déjà 60% en faveur du NON. Il a dit: «Mon nom est Émile Genest, je suis Québécois, je suis Canadien et je suis fier de l'être.»

Les deux hôtesses du DC-9 d'Air Canada nolisé par l'organisation de M. Ryan étaient venues saluer cette victoire du NON en robes rouges, comme Mme Tisseyre qui a d'ailleurs, comme M. Ryan, rendu un hommage partioulier aux femmes.

M. Ryan a pris la parole vers 10 h, entouré sur la tribune par Mmes Monique Bégin, ministre fédéral de la Santé et du Bien-être, Solange Chaput-Rolland, député libérale de Prévost à l'Assemblée nationale du Québec, Thérèse Casgrain, Madeleine Ryan et Michèle Tisseyre, et de MM. Emile Genest, Jean Chrétien, André Raynaud, conseiller économique du Parti libéral provincial et député d'Outremont, le Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins.

Dans l'ensemble, les propos ont été sobres, les manifestations de victoire mesurées, les applaudissements courtois, la joie contenue et les mouvements ordonnés dans une ambiance de grande satisfaction, certes, de soulagement aussi peut-être pour plusieurs mais sans débordement, sans excitation délirante et sans euphorie.

Il y a eu un solide O CANADA, mais aussi la chanson thème de la campagne du NON et autres musiques qui résonnaient chaque fois qu'on annonçait de nouveaux résultats toujours plus probants, toujours plus éclatants, toujours plus irréversibles, toujours plus forts en faveur de ces gens qui, à part les enfants et les curieux silencieux, avaient résolument opté pour le NON.

Il n'y a eu ni embouteillages, ni violence, ni manifestation incontrôlée à Verdun hier soir, mais simplement une légitime expression de la victoire.

L'auditorium de Verdun, où s'étaient regroupés les tenants du NON, était bruyant hier soir, mais l'accueil qui a été réservé à M. Ryan a été moins bruyant que celui donné à M. Lévesque à l'autre bout de la ville. (Photo Jacques Grenier)

Le monde des affaires soulagé de voir se dissiper le climat d'incertitude

par Paul Morisset

Maintenant que la souveraineté-association et l'incertitude qu'elle supposait ont été écartées, le temps est venu de retrousser nos manches pour renouveler la constitution canadienne et rebâtir l'économie du Québec. Tel est le message qui a été formulé hier soir par l'ensemble des milieux d'affaires, unanimement satisfaits par le «verdict clair» du référendum.

Les hommes d'affaires et les porte-parole des organisations patronales se félicitent surtout de voir disparaître le climat d'incertitude qui décourageait, disent-ils, les nouveaux investissements dans la province. Mais le référendum d'hier n'a pas tout réglé, soulignent-ils; il permet simplement d'aborder les vrais problèmes dans des conditions plus favorables.

Pour M. Larry Thibault, directeur des services économiques de l'Association des manufacturiers canadiens, la consultation d'hier indique que «les Québécois ont choisi de participer encore une fois au renouvellement du Canada». «Mais ce renouvellement n'est pas encore fait», rappelle-t-il.

M. Thibault estime que la victoire du NON n'entraînera pas de répercussion notable sur le plan économique. A son avis, le dollar canadien demeurera stable et la Bourse ne connaîtra aucune fluctuation significative.

Quant à M. Jean Lachance, porte-parole de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (qui regroupe quelque 55,000 dirigeants de PME), le référendum n'est que le premier volet d'une double consultation. L'autre volet sera la prochaine élection provinciale. Pour ce qui est de l'impact du référendum sur les petites et moyennes entreprises québécoises, M. Lachance estime qu'il sera négligeable, étant donné l'autonomie actuelle des PME québécoises par rapport aux firmes de l'extérieur.

Le Conseil du patronat du Québec accueille pour sa part les résultats du référendum comme «une victoire de la raison sur la passion, l'expression du réalisme des Québécois face à l'aventure qui leur était proposée». Dans un communiqué, MM. Pierre Côté et Ghislain Dufour, respectivement président et vice-président exécutif du Conseil, précisent: «Ce n'est pas la fin de toutes les incertitudes et de toutes les ombres politiques au tableau de la vie économique, mais le résultat est encourageant et favorable aux investissements.»

De son côté, M. Jean-Paul Létourneau, vice-président exécutif de la Chambre de commerce de la province de Québec, se dit «un peu surpris par l'ampleur de la victoire du NON», et se félicite de ce que le résultat va «sûrement rafraîchir le climat économique».

M. Jean-Marie Poitras, président du groupe d'assureurs La Laurentienne, déclare que l'importante décision prise hier par les Québécois constitue «un message positif pour l'avenir». «Six millions, ce n'est pas assez pour se diviser, dit-il. Il faut maintenant s'unir pour bâtir.»

Le président du groupe Imasco, M. Paul Paré, se dit «quelque peu enthousiasmé par les résultats du référendum». Il fallait ce NON sans équivoque, soutient-il, pour assurer la reprise des investissements au Québec.

Pour sa part, M. Guy Desmarais, président de la Chambre de commerce du district de Montréal, se réjouit de la netteté du verdict d'hier et assure que son organisme contribuera à refaire, au sein de la population, l'unité nécessaire à son développement économique.

Le Centre des dirigeants d'entreprises, par la voix de son vice-président exécutif, M. Roger Carbonneau, se dit satisfait de la victoire du NON, tout en formulant une mise en garde assez sévère aux gouvernements: «Toute hésitation ou retard à enclencher le processus de révision constitutionnelle, avertit M. Carbonneau, risque de conduire à brève échéance à l'éclatement du Canada.»

Dans le milieu bancaire, hier soir, on a généralement observé un silence prudent. Une exception, cependant: M. William Mulholland, président et chef de la direction de la Banque de Montréal, a émis un bref communiqué où il souhaite vivement que «cette décision du Québec de rester dans le Canada sera un premier pas vers une fédération renouvelée ainsi que vers un Canada plus fort, plus uni et plus prospère».

Bourgault s'attend à une «nuit des longs couteaux»

par Pierre O'Neill

L'ex-leader du RIN, M. Pierre Bourgault, prévoit une «nuit des longs couteaux» au sein du Parti québécois.

Participant à la soirée du référendum à Radio-Canada, en compagnie d'autres personnalités politiques, M. Bourgault a émis l'opinion que la cinglante défaite du OUI entrainerait des déchirements internes au sein du parti et que des dirigeants péquistes pourraient connaître des difficultés au cours des prochains mois, dont le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, l'auteur de la stratégie étapiste.

Pour sa part, l'ex-premier ministre Robert Bourassa voit dans la victoire du NON la preuve que les Québécois sont satisfaits des pouvoirs dont leur gouvernement provincial jouit à l'intérieur du régime fédéral et il croit que la crédibilité du gouvernement Lévesque se trouvera dès ce moment mise en doute dans ses efforts visant à réaliser la souveraineté-association.

Professeur à l'Université McGill, M. Charles Taylor explique les résultats du référendum par le refus des Québécois de trancher entre Ottawa et Québec. M. Taylor constate par ailleurs que 40% des voteurs au référendum ont indiqué leur préférence pour une autre option que le fédéralisme et cette absence de consensus lui apparaît inquiétante. M. Taylor ne voit pas, non plus, comment le gouvernement Lévesque pourrait renier sa philosophie politique en acceptant de négocier le fédéralisme renouvelé.

Au nombre des panélistes invités au réseau anglophone CTV, le président de l'Iron Ore, M. Brian Mulroney, a exprimé l'avis que ce n'est peut-être pas la stratégie étapiste de M. Claude Morin, qui est responsable de la défaite du OUI, mais sans doute davantage l'ex-ministre Robert Burns, dont la loi 92 sur la consultation populaire a contribué à faire l'unité d'action de plusieurs partis sous le parapluie du NON.

Pour sa part, son collègue conservateur, avocat anglophone de Montréal, Me Peter Blaikie, est convaincu que Mme Lise Payette est la principale responsable de la victoire du NON et il a suggéré que le gouverneur général lui décerne la décoration de l'Ordre du Canada.

Les quatre grands réseaux de télévision n'avaient rien ménagé pour suivre le dévoilement des résultats du référendum mais c'est au réseau français de Radio-Canada que revient le prix de la meilleure couverture, avec des invités de marque, des analystes en profusion, des reportages de partout et une étonnante rapidité dans la transmission des résultats. Au cours de la première moitié de la soirée, la compilation des résultats fluctuait d'un ordinateur à l'autre, celui de TVA étant porté à croire que l'écart était plus serré qu'à CTV ou à Radio-Canada.

Sans ternir l'excellence professionnelle qui caractérise son travail, l'animateur Bernard Derôme a manifesté des signes d'impatience lorsqu'il ne parvenait plus à retenir son micro au revers de son costume. Il s'est même permis d'indiquer que Radio-Canada avait investi tellement d'argent aux communications avec les régions éloignées qu'il n'en restait plus pour acheter un simple petit micro.

Mise-au-point PRINTEMPS-ÉTÉ $29.95 Moteur 4 cyl.

SPÉCIAL D'OUVERTURE Valable durant le mois de mai

$300 en boni sur la R5 1980

2 OFFRES ANTI-INFLATION!

- changement d'huile moteur
- changement d'huile boîte de vitesse
- changement du filtre à l'huile
- vérification des bougies
- vérification des vis platinées (pointes)
- ajustement du carburateur et point d'avance
- contrôle du système électrique

RENAULT

AUTO MONTRÉAL-SUD INC.
2066, Chemin Chambly
Longueuil (Québec) J4J 3Y7
Tél.: 670-8410

AUTO MONTREAL SUD

référendum 80

Jean Chrétien

«On craignait que quelques-uns perdent la tête, à cause de leurs émotions... Mais je dois dire que, sauf quelques éclats, la campagne a été très bien menée des deux côtés... Les gens ont fait preuve de beaucoup de maturité».

Tel est le commentaire du ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, fait hier à l'issue du référendum constitutionnel au Québec et qui a vu la victoire du NON.

Cela montre aussi, d'après le député de Saint-Maurice, que la priorité des francophones au Canada est la préservation de leur langue et de leur culture.

À propos des problèmes constitutionnels, il a dit que «ce traumatisme qui dure depuis 12 ans... ne peut plus durer. La responsabilité est maintenant sur nos épaules (au gouvernement fédéral)» a ajouté M. Chrétien quant à d'éventuels amendements à l'AANB.

Michel Le Moignan

QUÉBEC (PC) — L'Union nationale a grandement contribué à la victoire de la thèse fédéraliste, affirme son chef intérimaire et député de Gaspé, M. Michel Le Moignan.

De passage hier soir au centre municipal des congrès de Québec où quelque 300 tenants du NON s'étaient réunis pour le dévoilement des résultats du référendum, M. Le Moignan a soutenu que l'organisation unioniste «y a été pour quelque chose dans cette victoire» et que les députés avaient été très actifs au cours de la campagne.

Il a déclaré par ailleurs que le premier ministre Lévesque est un homme «intelligent» et qu'il est conscient que la population a rejeté son option à 60 p.c.

Il devra donc, ajoute-t-il, aller négocier à Ottawa et convaincre les radicaux de son parti de s'incliner devant la volonté populaire.

David Lewis

OTTAWA (PC) — L'ex-leader du NPD, M. David Lewis, a dit qu'après le résultat du référendum québécois, il est très important que le gouvernement canadien et ceux des autres provinces soient maintenant «prêts à changer des choses en profondeur». Il croit que le vote des Québécois devrait encourager le premier ministre Pierre Trudeau à commencer à négocier une nouvelle constitution.

M. Lewis a dit qu'il croit sincèrement que le premier ministre Trudeau va procéder aux réformes constitutionnelles. Il note qu'il y a une chose positive dans le référendum québécois, c'est le fait que même si rien n'est véritablement réglé par le résultat, les Anglo-Canadiens ont enfin compris l'importance du fait français au pays.

L'ancien chef néo-démocrate croit que le référendum va changer les relations entre le Québec et le reste du Canada. De plus, il estime que le Québec ne se retrouve plus seul face au gouvernement fédéral. Les autres provinces veulent aussi des changements.

M. Lewis a dit qu'il y a 30 ans il a été un centralisateur mais maintenant il accepte que les régions aient plus de pouvoirs.

Francis Fox

«Plus qu'une victoire, c'est une étape vers le renouvellement du fédéralisme», a déclaré hier soir le ministre canadien des Communications, M. Francis Fox.

Visiblement très heureux, M. Fox a tenu à préciser que la réponse référendaire des Québécois «montre un profond attachement au Canada».

Le ministre Fox estime que la prochaine étape devrait être des élections générales au Québec. Rappelant que l'engagement pris par le premier ministre canadien Pierre Trudeau de renouveler la constitution «est très sérieux», M. Fox dit qu'il s'agit maintenant de voir si le premier ministre québécois René Lévesque «est vraiment prêt à accepter de négocier un meilleur Canada.»

Gilles Lamontagne

QUÉBEC (PC) — «Vive les Québécois, vive les Québécoises et vive les Yvettes», s'est exclamé hier soir le ministre canadien de la Défense et député de Langelier, M. Gilles Lamontagne.

Selon lui, le résultat obtenu dans la région de Québec, francophone à 98 p.c., témoigne bien de la volonté collective des Québécois de rejeter à la fois l'option de la souveraineté-association et le gouvernement du Parti québécois.

M. Lamontagne qui s'est joint hier soir aux tenants du NON réunis au Centre municipal des congrès de Québec espère maintenant que le gouvernement Lévesque demandera dans les plus brefs délais un nouveau mandat à la population, car, dit-il, «il vient de perdre tout mandat ce soir».

Charles Taylor

«Le peuple se refuse à trancher», a déclaré hier soir le politicologue Charles Taylor, professeur à l'université McGill. Il considère que même si les sondages se révèlent erronés, il faut cependant retenir qu'il reste 40 p.c. des Québécois qui ont appuyé une option qui rend difficile pour le gouvernement péquiste de travailler efficacement aux réformes pour un fédéralisme renouvelé.

Pour sa part, Mme Louise Beaudoin, chef de cabinet du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, estime que le résultat du référendum semble devoir offrir une dernière chance pour le renouvellement du fédéralisme. Elle précise cependant ne pas avoir cru le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, quand durant la campagne référendaire il s'est engagé à entreprendre immédiatement la réforme du fédéralisme. «De toute façon, dit-elle, la balle est maintenant dans son camp».

Les Communes ont eu le triomphe modeste

par Michel Vastel

OTTAWA — On insistait pratiquement plus hier soir à Ottawa sur le 41% de OUI que sur le 59% de NON. Par tactique ou spontanément, tous les politiciens fédéraux voulaient avoir le triomphe modeste.

Pour le chef des néo-démocrates, M. Ed Broadbent, «c'est clair qu'on n'a pas voté pour le statu quo au Québec, puisque tous les partis, qu'ils soient du côté du OUI ou du NON, ont indiqué qu'ils voulaient des changements constitutionnels».

Le lieutenant québécois des Conservateurs, M. Roch Lasalle, a pour sa part souligné l'importance du vote en faveur du OUI. «Un tel pourcentage, a déclaré M. Roch LaSalle, cela empêchera les libéraux de faire des gorges chaudes. Si on ajoute aux 41% de OUI, une part importante des NON qui ont pris au sérieux les promesses de M. Trudeau de faire des changements constitutionnels, il faudra que le premier ministre livre la marchandise».

M. Jean-Luc Pépin, que son portefeuille aux Transports avait renvoyé au silence pendant la campagne référendaire, a retrouvé hier soir sa façon coutumière pour souligner qu'un tel partage du vote, «le moins qu'on puisse dire, c'est que ça n'est pas «massif», ni pour un camp ni pour l'autre». En particulier, d'indiquer M. Pépin, 41% de OUI, c'est suffisant pour enlever à M. Lévesque toute victoire, même morale en soustrayant par exemple le vote anglophone du résultat global.

Car l'autre aspect du résultat que tout le monde soulignait hier soir, en particulier parmi les députés d'en dehors du Québec, c'est que le NON avait remporté la victoire, y compris dans le camp des seuls francophones.

Une fois passée la première surprise du résultat, on a surtout parlé de fédéralisme renouvelé et de conférence constitutionnelle hier soir.

Pour sa part, M. Ed Broadbent a souhaité que M. Trudeau réunisse dès juillet ses homologues provinciaux et a indiqué que cette conférence devrait être «multipartite». Il a cité l'exemple des «Pères de la confédération» qui avaient laissé de côté toute partisanerie politique. À Ottawa, MM. Clark et Broadbent devraient ainsi être associés, d'une manière ou d'une autre, à la conférence constitutionnelle de même que, selon le chef néo-démocrate, M. Claude Ryan pourrait faire partie de la délégation québécoise.

M. Broadbent pense que dès juillet, pourrait avoir lieu une première réunion de déblayage et qu'on y déciderait d'un échéancier précis.

M. Jean-Luc Pépin, ancien co-président de la Commission de l'Unité canadienne, avait pour sa part tendance hier soir à prendre le caractère historique de cette journée avec un grain de sel. «Ce qui m'amuse le plus, devait-il déclarer, c'est qu'on a toujours tendance à parler de fédéralisme renouvelé au futur, comme si rien n'avait encore été fait. Il y a déjà eu d'importants progrès», devait-il ajouter. Il cite en exemple l'élection de M. Joe Clark à la tête du parti conservateur. «La plus grande contribution que M. Clark ait faite au renouvellement de la Fédération, devait-il affirmer, c'est qu'il ait été le premier chef conservateur bilingue»!

Faisant écho, par anticipation, à un passage du discours de M. René Lévesque, M. Jean-Luc Pépin devait conclure: «on se pose souvent la question — que veut le Canada anglais? — C'est à eux de répondre maintenant».

M. Pépin, comme son collègue d'Ottawa, M. Jean-Robert Gauthier, semblent maintenant soucieux de s'assurer que le Canada anglais ne retourne pas dormir, «je suis content si le Canada anglais a compris le message», de déclarer le député franco-ontarien, M. Jean-Robert Gauthier.

Même son de cloche chez le leader du gouvernement aux Communes M. Yvon Pinard. «Il faut maintenant battre le fer pendant qu'il est chaud, devait-il déclarer. Ce référendum a déjà fait changer les attitudes du Canada anglais, il faut en profiter pour obtenir maintenant un changement des institutions». M. Pinard a d'ailleurs indiqué que non seulement les provinces, mais également le Parlement, seront associés au processus de renouvellement de la Constitution.

C'est maintenant l'affaire de tous les Canadiens (Joe Clark)

par Michel Vastel

OTTAWA — Maintenant que les Québécois ont décidé entre eux, le renouvellement de la fédération canadienne; c'est dorénavant l'affaire de tous les Canadiens, y compris des 40% qui ont voté OUI.

Tel est l'engagement que le chef du parti conservateur, M. Joe Clark, a pris hier soir à la suite du référendum québécois.

«Il y a urgence, a cependant ajouté M. Clark. Si un autre référendum avait lieu dans deux ans, a-t-il prédit, et qu'il ne se produise entre-temps aucun progrès dans la réforme constitutionnelle, la situation serait sans doute beaucoup plus serrée».

M. Clark a rappelé que son gouvernement avait lui-même pris l'initiative de quelques changements constitutionnels, notamment dans le domaine des ressources minières. «C'est maintenant la responsabilité de M. Trudeau de prendre des initiatives», a affirmé M. Clark qui lui offre par ailleurs sa collaboration.

Un groupe de travail, dirigé par le sénateur Arthur Tremblay, travaille toujours à l'élaboration d'une proposition de réforme constitutionnelle et M. Clark a indiqué que, si le gouvernement le lui permet, son parti pourrait faire des propositions concrètes aux Communes même.

Le chef conservateur a appelé le reste du Canada à prendre au sérieux le vote des Québécois. «On s'est fait servir un avertissement, a-t-il indiqué en anglais au cours de sa conférence de presse.»

«Ce serait une erreur de croire qu'avec ce vote sur le référendum, une page peut être tournée, a poursuivi le chef conservateur. Ce vote marque plutôt le commencement de vrais changements». M. Clark a répété, comme souvent au cours de la campagne référendaire que «les Québécois ne sont plus seuls à vouloir des changements. Le même mouvement existe dans toutes les autres provinces et on peut ensemble réaliser un Canada moderne.

M. Clark avait passé la soirée à regarder la télévision en compagnie de quelques intimes du Québec comme M. Roch LaSalle, le sénateur Arthur Tremblay et M. Claude Dupras.

Dans sa brève déclaration, M. Clark, tout en félicitant M. Ryan, a pris soin d'appeler tous les Québécois à se réconcilier, reconnaissant que des conservateurs comme des libéraux avaient milité pour le OUI, il y voit une marque que «même des fédéralistes de coeur souhaitaient une victoire du OUI et il appartient au reste du Canada à se montrer maintenant assez souple dans ses propositions de réforme pour les ramener dans le camp fédéraliste.»

Si une conférence constitutionnelle doit se tenir en juillet, il est probable que le parti conservateur aux Communes, comme le parti néo-démocrate d'ailleurs, n'auront aucune proposition constitutionnelle prête à être déposée sur la table.

Toutefois, M. Clark rappelle qu'il n'a pas attendu les conférences constitutionnelles pour agir. En fait son gouvernement n'en a tenu aucune. Mais, rappelle M. Clark, nous avons posé des gestes concrets comme la question des loteries, celle des droits miniers, etc. Sur la question des droits linguistiques, M. Clark a rappelé que son parti appuie les propositions du bill C-60 déposé par les libéraux. Sur d'autres questions par exemple, et notamment celle du partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, conservateurs et néo-démocrates risquent de s'opposer au gouvernement de M. Trudeau.

Joie contenue à Queen's Park

par Patricia Dumas

TORONTO — L'Ontario a reçu avec une joie contenue la victoire du NON. «C'est une victoire contre le statu quo», déclaraient les représentants des trois partis à Queen's Park.

M. William Davis, le premier ministre de l'Ontario, a déclaré qu'il enjoignait M. Trudeau d'appeler une conférence constitutionnelle le plus tôt possible et ajoutait que son gouvernement «commencerait immédiatement la préparation détaillée finale de la position de l'Ontario sur les réformes constitutionnelles nécessaires». M. Davis a cependant évité les précisions sur les détails disant qu'il s'agissait plutôt d'établir un agenda détaillé que des propositions comme telles.

M. Davis a réitéré son désir de rapatrier la Constitution, d'enchasser dans la constitution les droits de la personne, les droits à l'enseignement dans la langue minoritaire, et a précisé qu'il fallait déterminer la formule d'amendement. Il a dit par contre qu'il était incertain sur la théorie des deux nations fondatrices et que le problème des partages des pouvoirs n'était pas nécessairement l'aspect principal de la réforme constitutionnelle. Il a par ailleurs rappelé, à plusieurs reprises, qu'en 1971 les provinces en étaient presque arrivé à un accord en ce qui concerne la Charte de Victoria et que c'est le Québec qui a choisi de se désister.

M. Davis a déclaré qu'il n'était pas prêt à endosser le livre beige et qu'il fallait aussi penser aux propositions du rapport Pépin-Robarts. Il semble confiant que M. Lévesque négociera au cours de la prochaine conférence constitutionnelle sans savoir toutefois de quelle façon.

M. Davis croit que les Québécois ont voté pour le Canada à cause de ce que leur ont dit M. Ryan et M. Trudeau et ajoute qu'il faut maintenant démontrer que le reste du Canada est sincère dans son désir de négocier une nouvelle fédération.

Les deux partis de l'Opposition, soit les partis libéral et néo-démocrate, ont réagi un peu dans la même ligne que M. Davis. Ils espèrent que le comité parlementaire sur la constitution qui doit être créé sous peu aide à déterminer ce que l'Ontario veut.

M. Stewart Smith, le leader de l'Opposition libérale, a déclaré que son parti n'a pas son propre livre beige, mais aura des propositions précises. Les néo-démocrates déclarent qu'en rejetant le statu quo, il faut se souvenir de la troisième nation à l'intérieur du Canada qui ne s'est pas encore fait entendre.

Réactions de la Fédération des francophones hors Québec

«La balle est désormais dans le camp des premiers ministres des provinces anglophones et de M. Pierre Trudeau: ce sont eux qui doivent poser le prochain geste».

C'est en ces termes qu'a commenté hier soir, la victoire décisive du NON à la question référendaire du gouvernement Lévesque, le directeur général, de la Fédération des francophones hors Québec, M. Donald Cyr.

Celui-ci a rappelé que les partisans du NON avaient souvent répété, tout au long de la campagne référendaire, que la victoire du NON signifierait un OUI au fédéralisme renouvelé et la fin du statu quo. «Ils devront tenir parole», a averti le porte-parole des francophones hors Québec.

M. Cyr n'a pas caché que la Fédération aurait souhaité la victoire du OUI, qui aurait donné un «choc» bien plus fort aux provinces anglophones. Il n'a pas caché non plus sa propre déception en promettant que la Fédération qui représente près d'un million de francophones qui vivent dans les neuf provinces anglophones, sera encore plus vigilante.

Ainsi la Fédération entend continuer à réclamer la reconnaissance du principe fondamental des deux peuples fondateurs au pays et la reconnaissance des droits linguistiques de la minorité francophones. De plus, M. Cyr a révélé que cette campagne référendaire a donné un nouvel essor aux revendications des francophones qui, dorénavant, multiplieront leurs contacts avec le Québec. «Il faudra être encore plus solidaire», a-t-il conclu.

Par ailleurs, les porte-parole de la Société nationale des Acadiens ont tenu un langage quelque peu différent de celui de la Fédération des francophones bien qu'ils en soient également membres.

«Pour la première fois, la question du renouvellement constitutionnel est entre les mains du public et non plus seulement entre celles des personnages politiques ou des fonctionnaires», a déclaré M. Pierre Poulin, secrétaire général de la Société des Acadiens. Même si l'association acadienne s'était prononcée en faveur du OUI avant le début de la campagne référendaire, M. Poulin s'est dit très heureux que les tenants du NON aient remporté la victoire parce que les promesses des provinces anglophones et du gouvernement fédéral visant à renouveler la fédération canadien l'ont encouragé.

«En tant que francophone hors Québec, je crois qu'il aurait été suicidaire d'appuyer le OUI», a-t-il indiqué en disant craindre pour l'avenir des groupes minoritaires dans une fédération canadienne où le Québec serait absent.

Cependant, M. Poulin tout comme le président de la Société, M. Jean-Claude Leblanc, n'ont pas caché qu'il s'agit là de la dernière chance pour renouveler la constitution et qu'il ne faut pas la laisser filer.

«Si cela se produit, eh bien je suis certain que la prochaine fois les Québécois vont voter OUI», a affirmé M. LeBlanc.

De son côté, le porte-parole du Parti acadien, qui préconise la création d'une province séparée au Nouveau-Brunswick a refusé de commenter les résultats du référendum du Québec.

Claude Morin ébranlé

QUÉBEC (PC) — «Ça ne prendra pas beaucoup de mois pour se rendre compte du vide de ceux qui sont en face de nous», a lancé le ministre des Affaires intergouvernementales Claude Morin hier soir au petit Colisée de Québec.

Arrivé très tard sur les lieux du rassemblement du OUI, le ministre était visiblement ébranlé. Il a cependant dit que l'espoir allait se matérialiser beaucoup plus vite qu'on le croirait pour les partisans de la souveraineté-association, «parce que quand la population du Québec fait confiance à quelqu'un et est déçue par la suite, elle se retourne très vite.»

M. Morin a poursuivi en disant que «ceux qui sont supposés livrer la marchandise», il les connaissait depuis 17 ans et qu'il avait eu tout le loisir de constater que les propositions de fédéralisme renouvelé étaient vides de contenu.

Il a ajouté que le Québec vivait une période d'accélération historique et que les changements qui prenaient jadis des générations à se réaliser ne prennent maintenant que quelques mois.

Selon lui, la campagne référendaire a permis au peuple québécois de développer beaucoup de lucidité.

Faisant allusion à sa démarche étapiste, M. Morin a dit: «La souveraineté c'est comme une fleur, c'est pas parce qu'on tire dessus que ça pousse plus vite.»

Il faut prendre acte, commente Yves Michaud

PARIS (PC) — «Il faut prendre acte, il va falloir que le gouvernement s'ajuste à cette réalité à la suite du référendum», a dit le délégué du Québec à Paris, M. Yves Michaud.

Commentant les résultats de cette consultation, le délégué général a cependant précisé que ses espérances restaient intactes de voir un jour se réaliser la souveraineté du Québec. «Rien n'est acquis, mais tout n'est pas perdu», devait-il ajouter.

Quant à son rôle, M. Michaud estime qu'il n'est pas modifié puisque, souligne-t-il, «j'ai toujours le mandat de représenter tous les Québécois».

Le référendum a suscité beaucoup d'intérêt en France au sein du Parti socialiste. Au cours de la soirée, M. Michaud a reçu une brève visite de M. Michel Rocard, secrétaire de ce parti, et de M. Jean-Pierre Chevènement, un député socialiste.

Du côté du gouvernement français, M. Alain Peyrefitte avait demandé à être tenu au courant des résultats, a indiqué le délégué général du Québec à Paris.

Selon lui, les relations de coopération entre la France et le Québec ne seront en rien changées mais devait-il ajouter, «sur le plan politique c'est autre chose».

Quant à M. Chevènement, il a déclaré que s'il avait été Québécois, il aurait voté OUI au référendum.

«Je respecte toutefois le choix exprimé par la majorité des Québécois. Personnellement je trouve le résultat fort triste et je m'attendais à un score plus équilibré. «Il n'en demeure pas moins qu'un tel résultat pèsera très lourd dans la balance», a-t-il conclu.

Quelque 600 personnes du Québec s'étaient réunis à la délégation du Québec à Paris pour assister à la télédiffusion des résultats.

Soulagement dans les provinces atlantiques

(D'après la PC) — Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Angus MacLean, s'est déclaré «agréablement surpris» du résultat du référendum au Québec. Il croyait que la lutte serait beaucoup plus serrée. Les gens de sa province vont être rassurés en constatant que le peuple du Québec veut rester dans la Confédération.

Pour le chef conservateur, il y avait au Québec des attentes irréalistes. «Chaque province éprouve des problèmes d'une sorte ou d'une autre, a dit M. MacLean. Toutes devraient rechercher un compromis qui soit acceptable à chacune.» Il a ajouté que la plupart des gens de l'Atlantique sentaient qu'au Canada il faut «un gouvernement fédéral qui soit assez fort pour procurer des chances égales d'un océan à l'autre».

Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, a déclaré que par leur vote les Québécois disent qu'ils veulent «un fédéralisme renouvelé». Pour le chef conservateur, la victoire fédéraliste n'est pas une grande surprise. Les résultats du scrutin indiquent que les gens du Québec veulent emprunter les options offertes par les libéraux du premier ministre Trudeau et du chef du parti au Québec, M. Claude Ryan. Ces deux partis se sont engagés à apporter des changements significatifs à la constitution, a-t-il dit.

Pour le premier ministre conservateur du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, la leçon à tirer du référendum québécois, c'est que la voie de «l'indépendance n'est ouverte à personne dans ce pays», ni au Yukon, ni en Colombie-Britannique, ni à Terre-Neuve. Le référendum laisse cependant le Canada face à des choix ardus et face à de difficiles décisions. Le pays devra trouver une façon adulte de régler ses problèmes constitutionnels. «Nous devons agir comme une nation responsable et aller à la table constitutionnelle», a-t-il dit.

«Aucun Canadien ne devrait aller au lit ce soir sans avoir fait une prière pour remercier Dieu de ce résultat,» a déclaré pour sa part l'ancien premier ministre libéral de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood.

L'ancien premier ministre libéral de la Nouvelle-Écosse, M. Ronald Regan, maintenant ministre dans le gouvernement Trudeau, a fait le commentaire suivant: «Ce soir le peuple de la Nouvelle-Écosse tout entier a poussé un soupir de soulagement.»

Pour sa part, le chef de l'opposition libérale au Nouveau-Brunswick, M. Joseph Daigle, s'est déclaré fier du choix fait par le peuple du Québec. «Les Québécois ont répondu au plaidoyer vigoureux que le reste du Canada leur avait adressé et ils ont exprimé leur confiance dans notre nation.»

Pour le chef libéral, les Québécois ont voté en faveur d'un changement constitutionnel, répudiant «jusqu'à un certain point» le séparatisme. «Je crois qu'il est important que nous commencions immédiatement à réviser et à renouveler la confédération, a dit M. Daigle, et le prochain geste appartient au gouvernement d'Ottawa.»

Déception du côté des artistes

Les artistes qui participaient hier soir à l'émission «La réponse» au réseau français de Radio-Canada ont d'abord manifesté leur déception devant les résultats, qui indiquaient une nette victoire du NON chez pratiquement tous les groupes de la population.

C'est l'écrivain Madeleine Ouellette-Michalska, qui a peut-être le mieux résumé le fossé qui semble s'être créé entre le monde artistique et la population en général.

Les écrivains pensent et écrivent des ouvrages de fiction, mais les résultats «nous permettent de croire que la fiction n'est pas où on croit qu'elle s'écrit et se joue».

Pour l'écrivain, la victoire du NON «n'est pas un test du nationalisme, mais l'expression d'un coup de force» qui a mis en présence, d'une part, le Québec et d'autre part, Ottawa et les provinces anglaises.

Les fédéralistes ont pu remporter une victoire sans équivoque en raison du «climat de terreur» qu'ils ont exploité, soutient l'écrivain. Pour Mme Ouellette-Michalska, la campagne référendaire s'est résumée en une lutte entre deux nationalismes: le nationalisme dominateur et le nationalisme de libération.

Pour M. Michel Morin, professeur de philosophie, la victoire du NON met en évidence le «divorce» entre la population en général et les intellectuels et les artistes, qui ont fait montre d'une unanimité «dangereuse».

Selon lui, vu le clivage entre les artistes et le public, il serait «urgent» qu'on produise un autre type de culture qui reflète la diversité d'opinion chez la population.

M. François Ricard, de la revue *Liberté*, a exprimé son «profond désappointement» devant les résultats. «Ca fait mal.» Il faut résister au désappointement «puisque la question va demeurer».

CONFÉRENCES-VOYAGES

Vous qui investissez quelques milles dollars pour vos voyages, n'êtes-vous pas prêt à investir $25 et 6 heures de votre temps pour en faire un succès:

Samedi, 24 mai — **Espagne, Portugal**
Dimanche, 25 mai — **Grèce**
Samedi, 31 mai — **Italie**
Dimanche, 15 juin — **Belgique, Hollande Luxembourg**
Samedi, 7 juin — **France**
Samedi 14 juin — **Art de voyager**
Dimanche, 8 juin — **Suisse, Autriche, Allemagne**
Samedi, 14 juin — **Angleterre**
Lundi et Mer. soir, 2 et 4 juin — **Art de voyager**

DURÉE: 6 heures (9.30 à 17 hres)

Le voyage de vos rêves n'exige-t-il pas une excellente préparation ?

Pour informations:

Gisèle et Normand Fortier **284-1115**

CENTRE DE FORMATION EN TOURISME INC.

Permis du ministère de l'Éducation 749720
Enseignements de culture personnelle

Rivière polluée,
source d'eau potable
en DANGER!

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

HUGO C'EST

du 22 au 31 mai

20%

de rabais sur tous nos

Livres et Disques

en magasin

sauf sur marchandise étiquettée en rouge

Librairie Hugo
Centre commercial Wilderton
2735, Van Horne, Montréal
739-9251 — 739-0512

NOUVEAUTÉS ■ LITTÉRATURE ■ LIVRES DE POCHES ■ COMMANDES SPÉCIALES ■ CASSETTES ■ DISQUES

■ PSYCHOLOGIE ■ PHILOSOPHIE ■ DICTIONNAIRES ■

Les résultats du référendum, comté par comté

Droits réservés
La Presse Canadienne

Voici les résultats du référendum du Québec sur la souveraineté-association, tels que compilés par la Presse Canadienne. Le pourcentage des votes pour le OUI et le NON figure entre parenthèses après chaque total des voix.

L'abréviation entre parenthèses après le nom de chaque circonscription indique le parti qui l'a emporté aux dernières élections générales ou partielles; elle est suivie du chiffre de la majorité de l'élu.

Légende: L — Libéral; PQ — Parti québécois; UN — Union nationale; RC — Ralliement créditiste.

La lettre M précédant le nom de certains comtés indique qu'il s'agit de circonscriptions de l'île de Montréal.

Les résultats sont complets à moins que le nombre de bureaux de scrutin apparaisse comme suit: 68/71.

Abitibi-Est
(PQ — 3,881)
OUI **17,250**
NON 15,395

Abitibi-Ouest **189-193**
(PQ — 1,224)
OUI 11,448
NON **12,945**

M-Anjou **213-214**
(PQ — 8,324)
OUI **16,819**
NON **19,474**

Argenteuil
(L — 9,233)
OUI 9,247
NON **20,830**

Arthabaska
(PQ — 3,474)
OUI 13,884
NON **20,120**

Beauce-Nord
(PQ — 412)
OUI 14,085
NON **17,953**

Beauce-Sud
(L — 4,019)
OUI 14,055
NON **17,953**

Beauharnois
(PQ — 3,936)
OUI 15,184
NON **20,122**

Bellechasse
(UN — 798)
OUI 9,502
NON **14,876**

Berthier **162-172**
(PQ — 402)
OUI 10,603
NON **16,231**

Bonaventure
(L — 3,603)
OUI 7,286
NON **14,666**

M-Bourassa
(PQ — 2,162)
OUI 12,124
NON **21,518**

M-Bourget
(PQ — 7,047)
OUI 14,059
NON **16,149**

Brome-Missisquoi
(UN — 5,930)
OUI 6,980
NON **20,055**

Chambly **283-284**
(PQ — 5,201)
OUI 25,231
NON **28,611**

Champlain
(PQ — 4,428)
OUI 15,377
NON **18,631**

Charlesbourg
(PQ — 4,785)
OUI 23,097
NON **25,397**

Charlevoix
(L — 4,899)
OUI 10,254
NON **13,907**

Châteauguay
(PQ — 5,261)
OUI 17,441
NON **25,970**

Chauveau
(PQ — 5,054)
OUI 25,490
NON **27,898**

Chicoutimi
(PQ — 13,742)
OUI **20,024**
NON 14,132

M-Crémazie
(PQ — 4,612)
OUI 14,166
NON **17,955**

M-D'Arcy-McGee
(L — 21,480)
OUI 1,564
NON **36,376**

Deux-Montagnes
(PQ — 2,466)
OUI 16,223
NON **21,955**

M-Dorion
(PQ — 5,343)
OUI 12,458
NON **16,883**

Drummond
(PQ — 6,394)
OUI 15,315
NON **20,013**

Dubuc
(PQ — 3,661)
OUI **15,266**
NON 13,324

Duplessis
(PQ — 11,324)
OUI **18,268**
NON 16,270

Fabre
(PQ — 9,078)
OUI 22,983
NON **28,971**

Frontenac
(PQ — 1,558)
OUI 14,842
NON **15,556**

Gaspé
(UN — 420)
OUI **16,335**
NON 14,960

Gatineau
(L — 6,148)
OUI 19,063
NON **25,162**

M-Gouin
(PQ — 5,345)
OUI 12,380
NON **13,035**

Hull
(PQ — 2)
OUI 10,206
NON **20,490**

Huntingdon
(UN — 2,728)
OUI 6,578
NON **17,797**

Iberville
(PQ — 1,533)
OUI 13,954
NON **22,061**

Iles-de-la-Madeleine
(PQ — 60)
OUI 3,405
NON **3,979**

M-Jacques-Cartier
(L — 1,255)
OUI 7,074
NON **21,803**

M-Jeanne-Mance **276-296**
(PQ — 4,606)
OUI 17,900
NON **36,288**

Jean-Talon
(L — 5,737)
OUI 11,928
NON **16,753**

Johnson
(UN — 4,805)
OUI 10,612
NON **16,356**

Joliette-Montcalm
(PQ — 5,311)
OUI 17,377
NON **22,780**

Jonquière
(PQ — 9,511)
OUI **22,038**
NON 14,262

Kamouraska-Témiscouata
(PQ — 310)
OUI 10,912
NON **13,919**

M-L'Acadie **206-211**
(L — 4,406)
OUI 9,063
NON **25,626**

Lac-Saint-Jean
(PQ — 6,911)
OUI **17,691**
NON 12,995

M-Lafontaine
(PQ — 12,469)
OUI **14,067**
NON 13,453

Laporte
(PQ — 11,086)
OUI 20,066
NON **20,548**

Laprairie **295-296**
(PQ — 647)
OUI 19,066
NON **35,569**

L'Assomption
(PQ — 14,439)
OUI **30,164**
NON 28,792

Laurentides-Labelle
(PQ — 4,069)
OUI 15,328
NON **15,696**

M-Laurier
(L — 2,275)
OUI 8,547
NON **22,823**

Laval
(L — 2,285)
OUI 16,681
NON **32,758**

Laviolette
(PQ — 2,174)
OUI 12,313
NON **15,899**

Lévis
(PQ — 5,887)
OUI 20,039
NON **20,555**

Limoilou
(PQ — 3,707)
OUI 13,893
NON **16,148**

Louis-Hébert **221-223**
(PQ — 9,543)
OUI **20,788**
NON 18,391

Lotbinière
(UN — 6,713)
OUI 9,207
NON **15,584**

M-Maisonneuve
(L — 3,787)
OUI **11,702**
NON 11,365

M-Marguerite-Bourgeoys
(L — 806)
OUI 13,115
NON **33,494**

Maskinongé
(L — 403)
OUI 10,255
NON **17,741**

Matane
(PQ — 2,684)
OUI 11,452
NON **12,287**

Matapédia
(PQ — 5,458)
OUI 9,512
NON **10,405**

Mégantic-Compton
(UN — 2,502)
OUI 8,097
NON **15,214**

M-Mercier
(PQ — 3,736)
OUI 12,163
NON **13,126**

Mille-Iles
(PQ — 10,070)
OUI 25,559
NON **26,665**

Montmagny-L'Islet
(L — 2,370)
OUI 10,050
NON **16,152**

Montmorency
(PQ — 5,190)
OUI 19,097
NON **19,579**

M-Mont-Royal
(L — 13,295)
OUI 5,016
NON **28,819**

Nicolet-Yamaska
(UN — 750)
OUI 9,827
NON **17,018**

M-Notre-Dame-de-Grâce
(L — 7,814)
OUI 4,594
NON **26,925**

Orford
(L — 636
OUI 9,997
NON **19,723**

M-Outremont
(L — 2,387)
OUI 11,796
NON **20,943**

Papineau **240-265**
(PQ — 67)
OUI 11,250
NON **25,899**

M-Pointe-Claire
(UN — 3,431)
OUI 4,174
NON **36,579**

Pontiac-Témiscamingue
(L — 3,581)
OUI 5,340
NON **16,641**

Portneuf
(L — 2,783)
OUI 11,204
NON **15,633**

Prévost
(L — 11,284)
OUI 20,996
NON **26,214**

Richelieu
(PQ — 4,274)
OUI 15,563
NON **16,467**

Richmond
(UN — 1,907)
OUI 8,254
NON **12,371**

Rimouski **202-204**
(PQ — 5,146)
OUI **16,583**
NON 14,523

Rivière-du-Loup
(PQ — 1,904)
OUI 11,162
NON **14,561**

M-Robert-Baldwin
(L — 3,947)
OUI 9,196
NON **40,134**

Roberval
(L — 932)
OUI **16,140**
NON 15,758

M-Rosemont **181-182**
(PQ — 5,380)
OUI 13,697
NON **16,847**

Rouyn-Noranda
(RC — 1,456)
OUI 11,097
NON **14,016**

Saguenay
(PQ — 11,212)
OUI **14,032**
NON 8,634

M-Sainte-Anne **162-194**
(PQ — 689)
OUI 7,640
NON **17,347**

Saint-François
(PQ — 3,623)
OUI 12,475
NON **17,375**

M-Saint-Henri **168,169**
(PQ — 4,142)
OUI 11,357
NON **18,321**

Saint-Hyacinthe
(UN — 58)
OUI 12,364
NON **18,831**

M-Saint-Jacques
(PQ — 7,180)
OUI **11,398**
NON 9,305

Saint-Jean
(PQ — 3,695)
OUI 13,611
NON **21,372**

M-Saint-Laurent
(L — 6,297)
OUI 7,900
NON **26,468**

M-Saint-Louis **162-192**
(L — 1,776)
OUI 6,670
NON **17,299**

Sainte-Marie
(PQ — 5,043)
OUI **11,838**
NON 11,526

Saint-Maurice **162-182**
(PQ — 4,788)
OUI 12,938
NON **15,548**

M-Sauvé **221-231**
(PQ — 13,372)
OUI **28,972**
NON 22,923

Shefford
(L — 384)
OUI 11,550
NON **21,538**

Sherbrooke
(PQ — 3,895)
OUI 13,008
NON **17,033**

Taillon **332-352**
(PQ — 22,345)
OUI **30,522**
NON 29,232

Taschereau
(PQ — 1,832)
OUI 9,536
NON **10,695**

Terrebonne **279-281**
(PQ — 7,899)
OUI 23,448
NON **26,095**

Trois-Rivières
(PQ — 3,182)
OUI 12,982
NON **18,770**

Vanier
(PQ — 5,063)
OUI 16,668
NON **17,005**

Vaudreuil-Soulanges
(PQ — 534)
OUI 13,441
NON **24,006**

Verchères **218-221**
(PQ — 4,990)
OUI 19,569
NON **20,950**

M-Verdun
(L — 3,261)
OUI 9,734
NON **20,342**

M-Viau
(PQ — 1,932)
OUI 10,840
NON **20,882**

M-Westmount
(L — 8,744)
OUI 4,081
NON **26,995**

EN FORMANT MAINTENANT!

La bonne forme, c'est au moins à tous les deux jours.

PARTICIPACTION®

Le mouvement canadien ...

Des moyens plus efficaces de déceler les abus en matière d'assurance-chômage.

Certaines personnes semblent ignorer qu'elles ne peuvent prendre un emploi et continuer à toucher de l'assurance-chômage sans nous avertir qu'elles travaillent. C'est pourquoi nous avons demandé aux employeurs de nous fournir des Avis d'embauche.

Nous comparons les données figurant sur ces avis (date d'embauche et numéro d'assurance sociale) avec celles de nos listes de prestataires. Cette comparaison nous permet d'identifier les personnes recevant des prestations auxquelles elles n'ont pas droit.

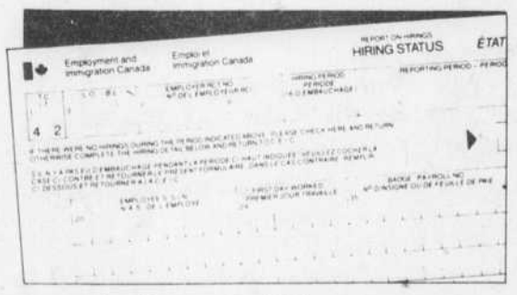

Les numéros d'assurance sociale des personnes occupant un nouvel emploi sont comparés avec ceux figurant sur les listes des prestataires de l'Assurance-chômage. Seuls les cas d'abus possibles font l'objet d'une enquête.

Pourquoi un contrôle plus strict?

L'an dernier, l'Assurance-chômage a versé plus de $4 milliards aux personnes sans emploi, ce qui inclut les sommes considérables indûment perçues par des gens qui continuaient de recevoir les prestations alors qu'ils occupaient un nouvel emploi et avaient omis de nous le signaler.

Ces versements indus doivent être payés, en définitive, par la collectivité.

Ils sont souvent, de la part des prestataires, la conséquence d'oublis, de négligence ou de simple ignorance. Certains prestataires ne se rendent pas compte qu'ils doivent avertir Emploi et Immigration Canada (Assurance-chômage) de leur nouvel emploi et de la totalité de leurs gains. Dans ces cas, après enquête, on exige le remboursement du trop-payé. Mais lorsqu'il y a lieu de penser qu'il y a vraiment mauvaise foi, nos enquêteurs procèdent à une étude minutieuse dans chaque cas. Des amendes peuvent être imposées et même des poursuites intentées.

Si vous touchez des prestations d'assurance-chômage et si vous prenez un nouvel emploi, même à temps partiel, ne manquez pas de le signaler à l'Assurance-chômage.

C'est plus juste pour tout le monde.

Nous devons veiller à ce que l'argent que les employés et les employeurs versent à l'Assurance-chômage soit utilisé aussi équitablement et aussi efficacement que possible. Nous en sommes responsables. Le nouveau programme de l'Avis d'embauche nous permet précisément de mieux remplir ce rôle et de remettre à chacun ce qui lui revient, ni plus, ni moins. C'est plus juste pour tout le monde.

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

Canada

sciences et techniques

Hormones cérébrales et régulation du psychisme

par le Dr Escoffier-Lambiotte

AU début des années 50, plusieurs équipes européennes et américaines montrèrent que les sécrétions hormonales du lobe antérieur de l'hypophyse, que l'on tenait pour régulatrices de la majeure partie des grandes fonctions endocrines, dépendaient en réalité de mystérieux mécanismes localisés dans la partie inférieure du cerveau.

Trente ans après ce constat, ces mécanismes ont été largement élucidés, et l'on sait à présent que le système nerveux central (et non pas seulement les glandes endocrines) sécrète des substances — ou peptides (1) — dont beaucoup ont été identifiées et synthétisées, et qui jouent un rôle majeur non seulement dans la coordination de l'orchestre hormonal (glandes génitales, surrénales, thyroïde, etc.) mais pour la transmission des informations sensorielles au cerveau et pour l'équilibre (l'homéostasie) des diverses fonctions qu'il assume.

Le professeur Roger Guillemin, Français d'origine et qui travaille à l'Institut Salk de San-Diego, aux États-Unis, a reçu en 1978 le prix Nobel de médecine pour le rôle majeur qu'il a joué — et qu'il joue encore — dans ces découvertes, qui constituent l'une des plus importantes percées scientifiques de ce siècle et qui ouvrent la voie à des acquis thérapeutiques majeurs, notamment dans le champ si complexe et si démuni des maladies mentales.

Le colloque, organisé à Montpellier la semaine dernière par le Centre de recherches Clin-Midy sur le thème «Neuropeptides: quo vadis?», avait pour objet de faire le point de ces perspectives et avait réuni à cette fin, sous la présidence unique et continue du professeur Guillemin, nombre des meilleurs spécialistes mondiaux concernés, venus d'Europe, du Japon ou des États-Unis.

Plus de vingt neuropeptides (1), présents dans le système nerveux central qui les sécrète, ont été identifiés à ce jour et font l'objet de recherches passionnées, dans la mesure où ils représentent très vraisemblablement la clé de l'équilibre psychique, par leur rôle majeur dans l'intégration des mécanismes nerveux les plus essentiels et des fonctions vitales.

Si certains de ces peptides dominent toute la fonction de reproduction, de lactation, et la sexualité, d'autres provoquent chez l'animal, lorsqu'ils sont injectés à doses imperceptibles au sein même des cavités cérébrales, de multiples modifications du comportement.

Il en est ainsi des «morphines naturelles», endorphines, ou enképhalines, que sécrètent les cellules nerveuses et qui déclenchent chez l'animal, lorsqu'elles sont administrées au sein du cerveau, un état de rigidité, de catatonie, étrangement semblable à ce que l'on peut constater dans certaines maladies mentales, comme la schizophrénie. Depuis ces observations, faites chez M. Guillemin en 1976 et confirmées partout, de multiples essais thérapeutiques ont été entrepris, les uns chez l'animal, les autres chez de grands malades mentaux incurables et résistants à tous les traitements actuels. Une équipe de l'université d'Utrecht (Pays-Bas), dirigée par M. Van Ree, a montré que diverses endorphines ont un effet marqué sur les comportements d'animaux conditionnés, et que certains de ces effets ressemblent à ceux des neuroleptiques utilisés notamment pour le traitement de la schizophrénie (halopéridol).

Émettant l'hypothèse que l'insuffisance relative d'une de ces endorphines (dite DT gamma-endorphine) pourrait être la cause des symptômes psychotiques, les chercheurs néerlandais ont entrepris de traiter une série de schizophrènes tous hospitalisés depuis plus de dix ans, tous résistants à tous les efforts thérapeutiques. Le résultat «a été impressionnant» chez 40% des malades, qui ont vu leurs symptômes (délire, hallucinations) disparaître momentanément. Mais chez 60% des patients, l'équipe d'Utrecht n'a observé que peu ou pas de changement. Le caractère éphémère de l'amélioration spectaculaire obtenue chez certains malades a incité les Néerlandais à entreprendre un second traitement aux gamma-endorphines (injectées sous la peau): l'étude, encore en cours, montre que les signes pathologiques n'ont pas réapparu après quelques semaines.

Des expériences du même ordre sont menées actuellement dans des hôpitaux psychiatriques universitaires de Lyon, Bordeaux et Montpellier.

M. Le Moal (Bordeaux) a rappelé que, vingt minutes après une injection intraveineuse, toute trace d'endorphine disparaît dans le sang, et qu'aucune trace ne peut en être décelée dans le cerveau animal.

En revanche, l'injection directe, intra-cérébrale, de bêta-endorphine chez l'animal, provoque une activation importante du comportement (surexcitation) qui dure quatre-vingt-dix minutes.

C'est la bêta-endorphine (2) qu'à également utilisée un Japonais, M. Oyama (université de Hirosaki), comme calmant de la douleur, et sa communication, l'une des plus attendues du colloque de Montpellier, ouvre des perspectives radicalement nouvelles sur le plan de l'analgésie.

Chez quarante patients dont vingt-six souffraient de cancer généralisé avec douleurs intolérables, et quatorze femmes étaient en train d'accoucher, l'équipe japonaise a injecté de la bêta-endorphine (3 milligrammes) soit par voie épidurale, soit dans le liquide céphalo-rachidien. Dans tous les cas, sans exception, une cessation complète de toutes douleurs a pu être obtenue en deux minutes, et l'effet a duré plusieurs heures, sans aucun effet secondaire.

La répétition de ces injections a procuré aux cancéreux une sédation complète des douleurs et, phénomène appréciable, aucune accoutumance n'est observée lorsque les bêta-endorphines sont ainsi portées au contact même du système nerveux central, à la différence de ce que l'on constate pour les traitements par voie buccale ou intramusculaire.

Au-delà de ces résultats thérapeutiques remarquables, il semble que les travaux portant sur les neuropeptides doivent apporter des éclaircissements sans doute décisifs sur les mécanismes de ce phénomène si banal et pourtant si mystérieux qu'est la douleur.

S'il est un rêve commun aux chercheurs et aux écoliers, qui s'échinent sur l'apprentissage de leurs cours, c'est bien l'isolement d'un substrat chimique à ce phénomène encore énigmatique qu'est la mémoire.

La découverte des peptides sécrétés par le cerveau a ouvert des perspectives nouvelles et, cette fois, précises à cette quête obstinée d'une «molécule de la mémoire».

Le modèle animal étudié à cette fin est simple en apparence: des rats, ou des souris, sont dressés à parcourir très rapidement un labyrinthe, dont ils mémorisent les méandres, afin de trouver aliments et boissons. L'injection à d'autres animaux non entraînés de broyats de leurs cerveaux permettrait, selon de nombreux observateurs, d'accélérer considérablement le processus d'apprentissage, comme si une substance porteuse de la «mémoire du labyrinthe» avait été ainsi administrée.

Une session spéciale était consacrée à ce thème et des équipes néerlandaises (professeurs Bohus et De Wied, Utretch) et françaises (docteur Chapouthier, Gif-sur-Yvette) ont indiqué que, si la démonstration définitive d'un «code chimique de la mémoire» n'a pu encore être apportée, plusieurs familles de peptides cérébraux (endorphines, vasopressine) facilitent indéniablement l'apprentissage et ont des effets anti-amnésiques.

L'administration en vaporisations nasales de vasopressine, telle qu'elle est pratiquée aux Pays-Bas depuis peu, améliore nettement la situation des patients devenus amnésiques à la suite d'un traumatisme, ou de certains diabètes graves par exemple. Perspective thérapeutique entièrement nouvelle et du plus grand intérêt pour une catégorie de patients devant lesquels la médecine se trouvait jusqu'à présent totalement démunie.

La quête d'un facteur chimique induisant le sommeil (et donc du somnifère idéal) est, paradoxalement, aussi complexe que celle concernant la mémoire, et vraisemblablement, a souligné le Pr. Michel Jouvet (Lyon), pour les mêmes motifs.

L'interférence de multiples éléments d'ordre psychologique qui concourent à la manifestation de tout comportement humain explique, en effet, que les observations animales soient si difficilement transférables à l'homme. Ainsi à Bâle, à Bucarest, à Tokyo ou aux Etats-Unis, des équipes de grand renom ont isolé des substances qui, extraites du système circulatoire d'animaux endormis, plongent dans un sommeil immédiat d'autres animaux auxquels elles sont injectées. L'isolement de ces «peptides du sommeil» doit encore être parachevé, ce qui exigera l'étude de centaines de milliers de cerveaux de lapins ou de chèvres, étant donné leur concentration infinitésimale.

En outre, le passage à l'expérimentation humaine de ces grands régulateurs des fonctions cérébrales, s'il s'avère nécessaire, ne manque pas, a souligné le Pr. Guillemin, de soulever des problèmes éthiques considérables.

C'est tout le mécanisme d'équilibration, de coordination et de régulation des fonctions cérébrales qui se trouve en voie d'être élucidé par l'étude de ces étranges neuromodulateurs, les cybernines, qui viennent s'ajouter aux mécanismes électriques de la transmission nerveuse et font que jamais un cerveau humain ne pourra être comparé à un ordinateur...

L'objectif ultime de ces travaux et l'espoir évident des chercheurs qui les conduisent est la découverte de la nature exacte et du traitement des troubles aboutissant aux pathologies mentales graves, devant lesquelles la médecine ne peut, à l'heure actuelle et dans nombre de cas, qu'offrir des solutions carcérales tragiquement inopérantes.

(Le Monde)

(1) Les peptides sont de petites molécules formées de quelques-unes des unités de base des protéines: les amino-acides.

(2) Une équipe de l'université de Californie de San-Francisco, dirigée par le Pr. Baxter, vient d'annoncer qu'elle a réussi à obtenir, par manipulation génétique, la fabrication de bêta-endorphine par des bactéries dans lesquelles avait été inséré le gene codant cette production chez la souris. Cette nouvelle soulève un intérêt considérable car le coût actuel de la bêta-endorphine est de 500 francs le milligramme, une seule injection anti-douleur chez un cancéreux revenant à 1 500 francs.

Le premier engin inhabité libre pour l'exploration sous-marine

par Yvonne Rebeyrol

L'ENGIN autonome *Epaulard* a fait, le 7 mai, sa quarante-neuvième plongée d'essai. En deux heures et trente-deux minutes, il a parcouru 10 kilomètres sous la Méditerranée à des niveaux variant de 5,50 mètres à 7,20 mètres au-dessus du fond de la mer, à une profondeur d'eau variant de 2,050 à 2,200 mètres et dans une zone située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Toulon. Toutes les cinq secondes, il a enregistré son cap, son altitude, sa profondeur par rapport à la surface, la température de l'eau et l'heure, toutes ces données étant stockées sur bande magnétique.

Toutes les cinq secondes aussi, il a pris une photo du fond, un carré de 5 à 7 mètres de côté (selon son altitude). Toutes les dix secondes, l'*Epaulard* a transmis au «Suroît», son navire de surface, en plus de son niveau et de sa profondeur, sa distance et son azimut par rapport au bateau.

Commandé par ondes acoustiques — les seules à se propager dans l'eau sur les distances excédant quelques centaines de mètres, — l'*Epaulard* est actuellement au monde le seul engin d'exploration sous-marine profonde à être entièrement libre, c'est-à-dire qu'il n'est relié à son navire de surface ni par un câble porteur ni par un câble de transmission électrique. L'énergie lui est fournie par une batterie qui lui assure une autonomie de marche de six heures.

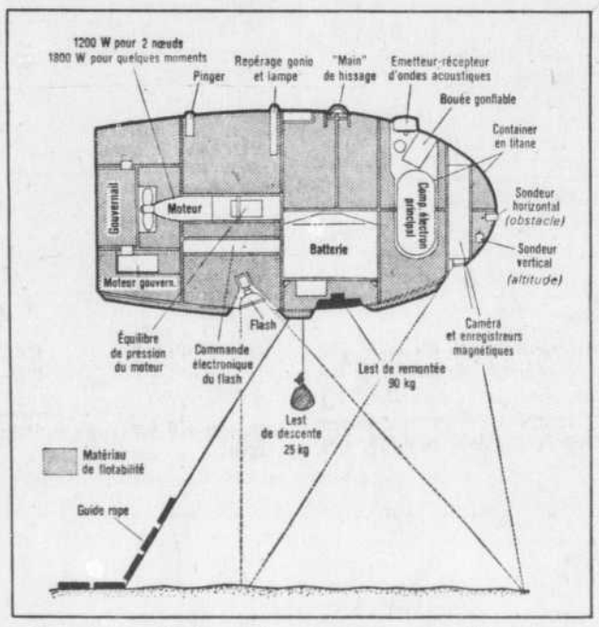

L'Épaulard a été baptisé en hommage au cétacé épaulard, appelé aussi orque ou baleine tueuse («killer whale» en anglais), considéré comme un des mammifères les plus intelligents.

L'*Epaulard*, un très gros poisson rouge-orange, qui repose sur un berceau installé sur la plage arrière du *Suroît*, est soulevé et mis à l'eau par le portique basculant du bateau. Chacun de ses organes est contrôlé depuis le bord selon une check-list rigoureuse. L'ordre de plongée lui est donné à 9 h 41 et l'engin s'enfonce. A 10 h 31, prévenu de l'approche du fonds par son sondeur vertical, il ralentit de lui-même sa descente par largage d'un lest de 25 kilos. Il informe la surface et, à 10 h 31, son guiderope touche le fond à 2,177 mètres de profondeur.

Nouvelle check-list. La position de l'*Epaulard* est repérée par rapport à celle du *Suroît*. Et ordre lui est donné de partir à 2 noeuds (3,704 kilomètres à l'heure), en suivant le cap 010. Huit fois au cours du trajet, son cap sera changé de façon à lui faire parcourir deux boucles audessus d'une bosse repérée sur les cartes marines: la quarante-neuvième plongée a notamment pour but de vérifier si l'*Epaulard* peut monter le long de pentes assez prononcées. Pendant deux heures et trente-deux minutes, l'engin a ainsi parcouru deux boucles en suivant des pentes moyennes de 10%. Ce qui signifie que, par moments, il a pu suivre une route montant sans doute à 20%.

A 14 h 7, l'*Epaulard* largue — sur ordre — un test de 90 kilogrammes, et commence aussitôt à remonter tout en transmettant sa position et sa profondeur. Le *Suroît* se met doucement en route pour se trouver près du point où l'*Epaulard* fera surface, signalé par une grosse bouée rouge. A 14 h 50, la bouée et l'engin apparaissent exactement à l'endroit prévu à 300 mètres devant le navire. Un plongeur va accrocher le câble du portique de levage à la «main» de hissage fixée à cet effet sur le haut de l'*Epaulard*. L'opération est très vite faite, bien que les vagues aient 2 mètres de haut. Et, à 15 h 5, l'engin est reposé sur son berceau. Le conteneur de titane où sont enfermés la caméra photographique et l'enregistreur magnétique en est enlevé et les photos seront développées immédiatement à bord. Une petite douche à l'eau douce; le changement de la batterie, la pose de nouveaux lests, quelques vérifications, et l'*Epaulard* sera prêt à repartir douze heures après le début de la plongée précédente.

C'est en 1976 que le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) a songé à un engin d'exploration sous-marine libre, capable de descendre à 6,000 mètres de profondeur. Il a conçu le système *Epaulard* dont la construction a été confiée à la société Eca, l'équipement acoustique étant fourni par CIT-ALCATEL. Le coût de l'ensemble, essais compris, est de 10 millions de francs. Les essais ont commencé en mars 1979. Sur ses quarante-neuf premières plongées, une vingtaine ont dépassé les 2,000 mètres, le record actuel étant de 4,300 mètres.

(Le Monde)

LES IMPLICATIONS ÉCONOMIQUES DE LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION

Le Canada face à l'expérience des pays nordiques

Par Michel A. Boisvert

- ACCEPTABLE AUX PAYS NORDIQUES
- SOUHAITABLE AUX QUÉBÉCOIS
- VRAISEMBLABLE AUX CANADIENS

Cet ouvrage se situe au cœur de la mêlée. Il nous fait découvrir avec enthousiasme la réalité de la souveraineté-association mais en même temps il nous amène à refuser un Canada à deux et à privilégier un faible niveau d'intégration économique.

212 pages **$16,95**

BON DE COMMANDE

Veuillez m'expédier :

☐ LES IMPLICATIONS ÉCONOMIQUES DE LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION à **$16,95** $ _____

☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) port en sus 5%

☐ À percevoir sur mon crédit Chargex-Visa n° _____

Nom _____

Adresse _____

Code postal

En vente chez votre libraire habituel et chez l'Éditeur

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél.: 343-6321 / 6325

VOUS ET NOUS

ENSEMBLE... POUR LA VIE

ASSURANCE-VIE	RENTES	ASSURANCE COLLECTIVE
✓ Avec ou sans participation	✓ Viagères	✓ Vie
✓ Sécurité familiale	✓ Épargne-retraite	✓ Indemnité hebdomadaire
✓ Éducative	✓ Écono-rente	✓ Assurance-maladie
✓ Commerciale	✓ A versements invariables	✓ Dentaire
✓ Hypothécaire		✓ Rente mensuelle d'invalidité

PLANIFICATION SUCCESSORALE — CONVENTION ENTRE ASSOCIÉS

L'ÉCONOMIE MUTUELLE-VIE

SIÈGE SOCIAL
385 est, rue Sherbrooke
Montréal, Qué. H2X 3N9
Tél.: 842-8221

AGENCES ET UNITÉS
Drummondville, Granby, Joliette
Laval, Mont-Laurier, Montréal
Ottawa, Québec, Rive Sud
Saguenay, Lac St-Jean
St-Hyacinthe, Sherbrooke
Trenton, Mines

OFFREZ-VOUS LES ALPES.

L'eau de source Evian, pure, saine, filtrée au moins quinze ans par les Alpes.

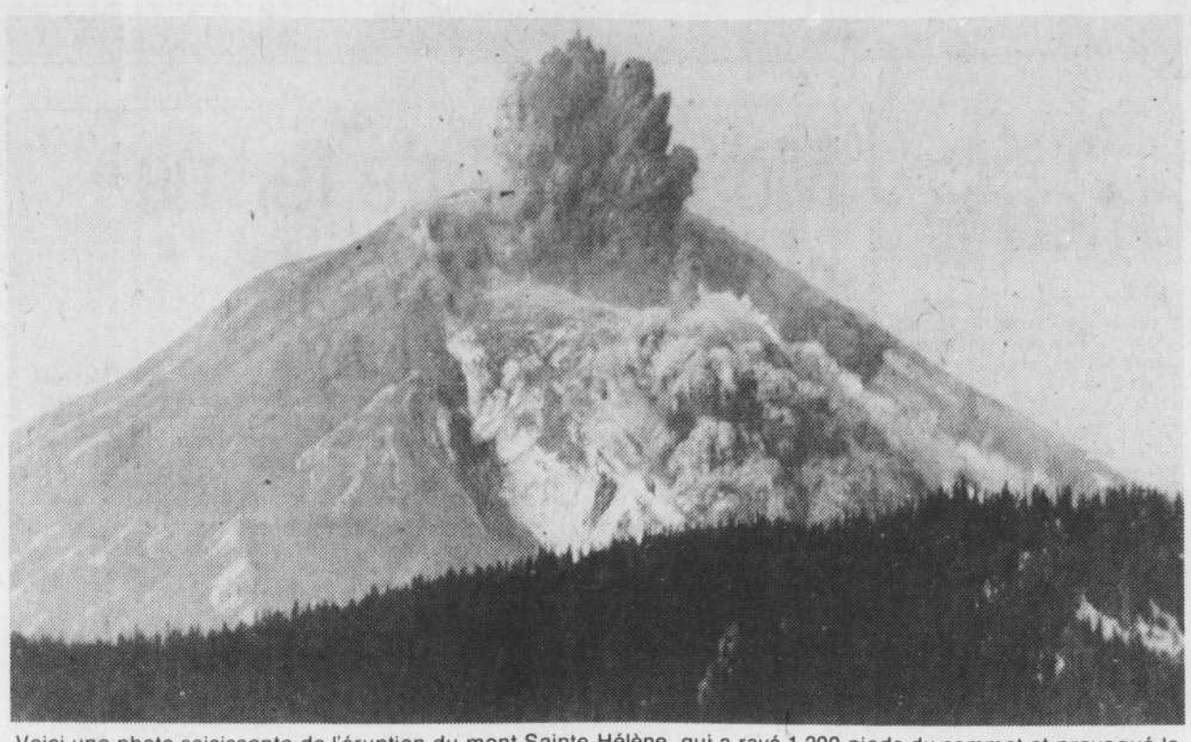

Voici une photo saisissante de l'éruption du mont Sainte-Hélène, qui a rayé 1.200 pieds du sommet et provoqué la fuite de milliers de personnes tout autour de la montagne, devant un mur de feu volcanique. Hier, la cendre jaillissait toujours du cratère du volcan. (Photolaser AP)

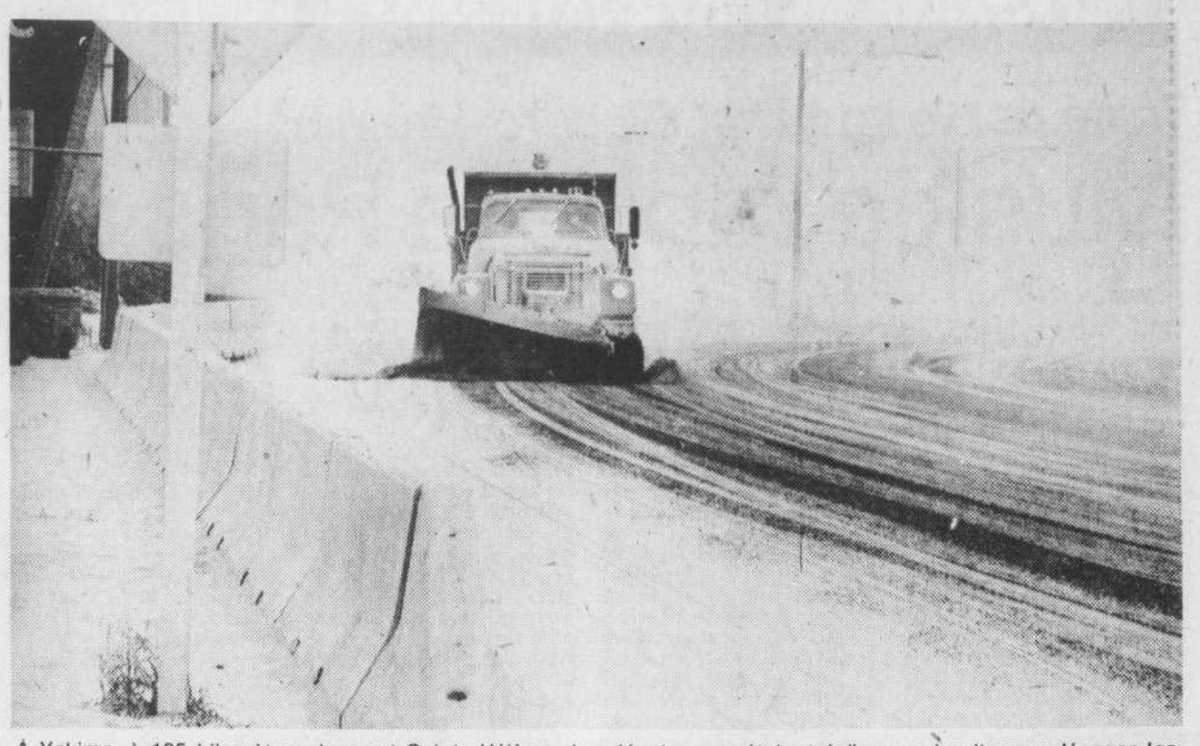

À Yakima, à 125 kilomètres du mont Sainte-Hélène, des déneigeuses étaient à l'oeuvre lundi pour dégager les principales artères. Mais cette fois, ce n'était pas de la neige qu'elles repoussaient mais bien trois pouces de cendres en provenance du volcan. (Photolaser AP)

Autour du mont Sainte-Hélène

Cinq kilomètres carrés de cendres et de débris

VANCOUVER, État de Washington (d'après AP, AFP et Reuter) — Les cendres et débris volcaniques en provenance du mont Sainte-Hélène déchaîné ont provoqué hier un réservoir de cinq kilomètres carrés et d'une profondeur de 70 mètres. Et des spécialistes craignent qu'un mur d'eau et de boue ne s'abatte incessamment sur deux municipalités d'une population totale de 50,000 personnes.

Avec six décès reconnus et une vaste région du nord-ouest américain paralysée par des projections de cendres qui provoquent l'arrêt des moteurs des véhicules, les dirigeants ont également fait une nouvelle évaluation à la hausse des disparus, dont le nombre atteint maintenant 98. Lundi, on faisait état de 29 disparus.

Entre-temps, la fumée volcanique, due à l'éruption de dimanche qui a fait disparaître près de 400 mètres de pierres du mont Sainte-Hélène qui s'élevait à 2,950 mètres au-dessus du niveau de la mer, devait atteindre la Virginie et la Caroline du Nord hier. Lundi, les vents avaient projeté des cendres dans des régions du sud de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, en territoire canadien.

Hier, un torrent de 20 mètres de largeur débordait par-dessus le barrage de 70 mètres de hauteur et d'un km de largeur, causé par l'éruption de dimanche. Un géologue à l'emploi du gouvernement américain a dit que l'inondation était «imminente».

À son avis, la mer de boue pourrait atteindre la rivière Cowlitz et recouvrir l'autoroute no 5 ainsi que les villes de Kelso et de Longview, à 65 km plus loin. Le torrent dévalerait la montagne à un rythme de 50 km/h, ce qui donnerait une chance aux citoyens de s'enfuir.

«C'est inévitable», a dit ce géologue, M. Dwight Randal, ajoutant qu'il n'avait aucune indication qu'une autre éruption pourrait se produire incessamment. Celle de dimanche a dévasté des milliers d'âcres de forêt tout autour du volcan.

Enfin de journée lundi, des pilotes de l'aviation américaine avaient repéré des petits groupes de rescapés, errant dans un paysage de désolation.

«Il est impossible d'imaginer l'épreuve qu'ils ont dû endurer dans une chaleur aussi intense», a déclaré un porte-parole de l'administration fédérale de l'aviation à propos des survivants. «C'est un véritable miracle qu'ils soient toujours en vie».

Un des pilotes qui a survolé la vallée de Toutle, sur le flanc nord de la montagne en feu, a ajouté: «La région semble avoir été victime d'une bombe atomique». Outre les groupes de rescapés, il a observé des daims recouverts de cendres, pétrifiés comme dans un état de choc.

Craignant les projections de cendres, plusieurs compagnies aériennes ont annulé leur desserte du nord-ouest des États-Unis et le survol d'une partie du Canada. Des nuages de fumée ont atteint Denver, située à 1,700 km, recouvrant d'une fine pellicule de cendres les voitures de la capitale du Colorado.

Des experts ont par ailleurs estimé que la température de la terre pourrait baisser sensiblement au cours des deux prochaines années à la suite de l'émission de cendre dans l'atmosphère, laquelle se poursuivait toujours hier. Les cendres, expliquent-ils, pourraient avoir été projetées jusque dans la stratosphère, entraînant une diminution de l'entensité des rayons solaires.

Depuis lundi, l'état d'urgence est décrété dans le Montana, où toutes les administrations sont fermées, ainsi que dans l'Idaho et l'État de Washington où dans la portion ouest, selon des témoignages, la cendre recouvre entièrement toute la région et les routes sont bloquées. De nombreux véhicules sont arrêtés sur le bord des routes, leurs filtres à air ou à essence encrassés.

Les professeurs se prononcent aujourd'hui sur les offres finales de la CECM

par Paule des Rivières

Les syndiqués de l'Alliance des professeurs de Montréal se prononceront aujourd'hui sur les offres finales et globales de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM).

Pour leur part, les dirigeants syndicaux recommanderont le rejet des offres, auxquelles ils préfèrent de loin les propositions déposées par le conciliateur du ministère du Travail, le 7 mai. Ils proposeront aussi la poursuite de la grève déclenchée vendredi dernier, qui affecte 100,000 élèves.

Les autorités scolaires évaluent la situation tout autrement et estiment que leurs offres pourraient fort bien satisfaire une majorité des 6,500 enseignants du plus gros syndicat affilié à la CEQ.

Ces offres ont été acheminées aux dirigeants syndicaux et à tous les membres de l'Alliance au cours du week-end, quelques jours après que la CECM eut mis fin unilatéralement à la médiation qui venait de succéder à la conciliation, dont elle avait rejeté le rapport.

Pour la partie patronale, la médiation ne semble qu'avoir visé à faire gagner du temps au gouvernement qui craignait une grève, surtout en période référendaire. Mais cette opération de médiation a été dès le début caractérisée par l'ambiguité, l'employeur insistant pour remettre en question certains principes du rapport de conciliation, même s'il n'en avait apparemment pas été question.

Le rapport de conciliation comprenait certaines discordances. Sur quelques points, il contredisait l'entente provinciale agréée cet hiver. Ces écarts n'ont d'ailleurs pas plu aux négociateurs qui, au nom du gouvernement, ont conclu une entente avec la CEQ il y a quelques mois.

Ce sont les clauses portant notamment sur le temps de surveillance des élèves durant leurs déplacements d'une salle à l'autre, le nombre et la distribution des journées pédagogiques au cours de l'année scolaire et le nombre d'enseignants affectés à l'information scolaire et professionnelle qui posaient certains problèmes.

Mais là n'était pas la principale raison du refus par l'employeur du rapport du conciliateur. Le coeur du litige porte sur les critères devant prévaloir lors des transferts annuels d'enseignants d'un poste à l'autre, opération commandée par la baisse de la clientèle scolaire. Les groupes, au niveau local, doivent s'entendre sur la définition des deux critères agréés au palier provincial, en l'occurrence l'ancienneté et les capacités de l'enseignant. Le deuxième critère fait problème.

La commission soutenait hier, à la veille du vote des enseignants, que son offre est beaucoup plus claire là-dessus que le rapport du conciliateur et les exigences requises pour passer d'un poste à un autre beaucoup mieux définies.

Elle y exige des compétences particulières pour les enseignants qui auront à travailler dans le secteur de l'enfance inadaptée et empêche le passage, au secondaire, d'un niveau à un autre, dans certaines matières bien spécifiques.

Même si la négociation locale est une opération que mènent toutes les commissions scolaires et tous les syndicats et qu'elle vise justement à la conclusion d'accords respectant les particularités des milieux, il est fréquent d'entendre dire que c'est le groupe de Montréal qui trace le modèle dans ce domaine, vu son impressionnante taille.

L'évadé du Palais de justice de Montréal, en mars dernier

«Poker» Racine subira son procès à l'automne

par Guy Bourdon

Denis «Poker» Racine, ce jeune homme qui s'était évadé avec fracas du Palais de justice, le 24 mars dernier, en emmenant avec lui la secrétaire judiciaire après avoir désarmé un agent de sécurité, devra répondre de cette fugue à la prochaine session des assises criminelles, l'automne prochain. Son nom apparaîtra au rôle dès le lendemain de la Fête du Travail.

Armé d'un «pic» ou d'un autre instrument de fabrication artisanale, Racine, âgé d'une vingtaine d'années, avait été amené devant la Cour d'appel qui devait étudier sa requête d'annulation d'une condamnation dont il avait été précédemment l'objet pour meurtre.

Il avait alors enjambé quelques meubles et chaises (il n'y a pas de barre pour les accusés en Cour d'appel) et s'était dirigé vers Mme Emmanuelle Fraire, la secrétaire judiciaire, la menaçant de son arme improvisée. Tenant cette dernière à sa merci, Racine avait ordonné au garde Pierre Rocheleau de laisser tomber son pistolet dont il s'était emparé pour dévaler, avec son otage, les 17 étages du Palais de justice. Il avait finalement relâché Mme Fraire à la porte de l'immeuble pour se perdre dans la nature.

Quelques jours plus tard, l'accusé était appréhendé dans une chambre de l'hôtel Champlain alors qu'il aurait été en possession de $213 et d'une certaine quantité de drogue.

Entre-temps, il aurait dévalisé une succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce de $2,357.

C'est au terme de son enquête préliminaire, hier, que le juge Denis Lanctôt l'a cité à son procès sous des inculpations d'évasion, de séquestration et de possession d'une arme offensive.

La défense n'a fait entendre aucun témoin au stade de l'examen volontaire.

Quant à la procédure d'appel qui fut interrompue de façon dramatique le 24 mars, elle sera reprise le 28 août.

Enfin, après la fixation de la date de son procès, à l'automne, Racine devra revenir en cour des Sessions de la paix le 30 septembre pour subir une autre enquête préliminaire en rapport avec le vol de banque qu'il aurait commis pendant qu'il était en liberté illégale.

Parrot évoque une «négociation sans grève» aux Postes

Le représentant syndical des 23,000 postiers canadiens, M. Jean-Claude Parrot, a évoqué hier la possibilité d'une «négociation sans grève», hier, à l'issue d'une première rencontre de trois heures avec le ministre des Postes, M. André Ouellet.

À la surprise générale, cette rencontre au sommet se serait si bien déroulée que les deux hommes devaient poursuivre leurs pourparlers en soirée. M. Parrot n'a pas caché son optimisme et il a exprimé l'espoir que le gouvernement endosserait au complet le rapport de médiation rendu public la semaine dernière. Le leader syndical a souligné que le contenu du rapport représente le minimum de ce que les postiers pourraient accepter puisqu'ils maintiennent encore certaines demandes dont le rapport ne faisait pas mention.

Le président du Congrès du travail du Canada, M. Dennis McDermott, a assisté aux discussions qui se déroulaient au bureau de M. Ouellet. M. McDermott voulait ainsi signifier de façon tangible, a-t-il dit, l'appui des deux millions de membres de sa centrale aux postiers.

M. McDermott a aussi reconnu que tous les éléments semblent présents pour un règlement s'il y a de la bonne foi des deux côtés. «Il faut être deux pour danser un tango», a-t-il lancé à la blague.

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O.O.D
MARC COSSETTE B.A.O.O.D
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTRÉAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
845-4221

la Librairie Ulysse

LES MOTS POUR VOYAGER

Vous partez pour Paris, Lima, Le Caire ou Bombay ? Il vous faut votre guide, des cartes... un hôtel 4 étoiles, une auberge de campagne; sous la tente ou dans un château. Connaissez vos hôtes, conversez avec eux, apprenez leur histoire, découvrez leurs richesses...

LA LIBRAIRIE DU VOYAGE À MONTRÉAL

Guides, cartes, atlas, guides de conversation, dictionnaires de poche, récits

1208 St-Denis (métro Berri)
entre Ste-Catherine et Dorchester
843-7135 fermée le lundi

PLACEMENTS EN
OBLIGATIONS
AVEC RENDEMENT
DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

14 % 1-2 ans

12 % 3 à 5 ans

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous
Montréal 879-2222

Ottawa	232-9681	St-Hyacinthe	774-5354
Sherbrooke	569-5583	Victoriaville	758-3131
Trois-Rivières	379-0000	Joliette	759-0160
Moncton	855-9926	Rivière-du-Loup	862-9341
Rouyn-Noranda	762-4347	St-Jean	348-4720
Québec	529-1771	Valleyfield	371-0368
Chicoutimi	549-8888	Granby	372-3177
Ste-Adèle	229-4000	Bedford	248-2531
Drummondville	477-5024	Val d'Or	824-3687

Irrité par le sommet Giscard-Brejnev

Muskie rappelle Paris à l'ordre

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont vivement rappelé la France à l'ordre hier en posant clairement les limites que leurs alliés ne doivent pas dépasser dans l'exercice d'une politique étrangère indépendante.

L'initiative prise par le président Giscard d'Estaing de rencontrer le président Leonid Brejnev lundi en Pologne sans avoir consulté au préalable le gouvernement américain a été sévèrement critiquée par M. Edmund Muskie qui donnait sa première conférence de presse depuis qu'il a été nommé secrétaire d'État.

Faisant évidemment allusion à son entrevue de vendredi dernier à Vienne avec M. Jean François-Poncet, ministre français des Affaires étrangères, M. Muskie a déclaré sur un ton vif: «Après avoir entendu un cours sur la consultation, je dois dire que je suis préoccupé de constater que celui qui donnait la leçon n'était pas enclin à pratiquer ce qu'il prêchait».

Un proche collaborateur du nouveau secrétaire d'État a déclaré à l'AFP que ces propos n'étaient qu'une expression «modérée» de la fureur que M. Muskie avait éprouvée à son retour aux États-Unis vendredi soir en apprenant qu'une rencontre Giscard-Brejnev était imminente alors que le ministre français ne lui en avait pas soufflé mot quelques heures plus tôt à Vienne.

Pour M. Muskie, le comportement des Français «n'est pas propice à la sorte de confiance mutuelle et de consultation que nous semblions tous d'accord la semaine dernière à considérer comme essentielles pour la solidarité et l'unité de l'Alliance» (atlantique).

L'attaque du secrétaire d'État ne visait en principe que l'absence de consultation préalable entre la France et les autres pays de l'Alliance atlantique. Mais on ne cachait pas au département d'État que le fait même que le président Giscard d'Estaing ait décidé de rencontrer M. Brejnev avant même que le Kremlin n'ait donné aucun signe sérieux d'un changement de politique en Afghanistan était considéré comme fâcheux.

Ce n'est certes pas la première fois qu'un dirigeant américain déplore les divergences de vues avec les alliés. Mais elles sont généralement minimisées et présentées comme d'inévitables querelles de ménage qui ne diminuent pas la solidarité et la communauté d'intérêts.

Mais c'est la première fois depuis très longtemps qu'il est publiquement déclaré par un secrétaire d'État que «la volonté (des Français) d'être indépendants» est «frustrante» pour les États-Unis. Cela risque de donner beaucoup de relief à la prochaine rencontre entre M. Muskie et M. François-Poncet le 30 mai à Washington.

Le nouveau secrétaire d'État, dont les brusques accès de colère font partie de la légende au Sénat où il a siégé 22 ans, a souligné qu'il était un homme politique et non pas un professionnel de la diplomatie. Cela n'a donné que plus de poids à l'avertissement qu'il a donné aux Européens sur l'exercice de leur indépendance vis-à-vis des États-Unis.

Un journaliste lui ayant demandé en quoi son style différerait de celui de M. Cyrus Vance, son prédécesseur au département d'État, M. Muskie a répondu avec un calme étudié: «J'essaie de poser clairement, le plus modérément possible pour commencer, les limites à l'intérieur desquelles nous espérons que les alliés coopèreront».

Le secrétaire d'État a d'autre part demandé aux pays d'Europe de l'Ouest d'éviter de prendre au Proche-Orient toute initiative pouvant «miner le processus de négociation en cours» entre Israël et l'Égypte.

Évoquant la perspective d'une initiative européenne en faveur de l'autodétermination des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, M. Muskie a souligné avec force que «rien parmi ce qui a été proposé n'offre de meilleures possibilités de règlement que les négociations en cours».

«Je comprends que nos amis européens et d'autres ne soient pas satisfaits» des progrès réalisés, mais les parties concernées n'ont «pas d'autre choix» que de continuer à négocier jusqu'à ce qu'un accord soit conclu, a ajouté M. Muskie.

Les négociateurs américains, israéliens et égyptiens ont enfin abordé les problèmes les plus difficiles et ils doivent continuer même après le 26 mai, date limite prévue dans les accords de Camp David pour un règlement sur l'autonomie palestinienne, a souligné le secrétaire d'État.

Interrogé sur la décision prise par les Neuf à Naples sur l'imposition de sanctions économiques limitées contre l'Iran, M. Muskie s'est déclaré convaincu qu'il s'agissait d'un «acte de soutien positif».

Il a souligné que ces sanctions étaient destinées à maintenir les pressions sur Téhéran afin que le nouveau gouvernement iranien «comprenne les conséquences de la détention» des otages américains.

Le secrétaire d'État, qui a eu vendredi dernier à Vienne un long entretien avec le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko, a, par ailleurs, déclaré que «rien ne pouvait laisser prévoir» un retrait des troupes soviétiques en Afghanistan.

«Il était néanmoins important de reprendre le dialogue avec l'URSS afin de tenter de trouver des intérêts communs», a dit M. Muskie.

Le secrétaire d'État a précisé qu'il avait informé M. Gromyko que l'invasion de l'Afghanistan avait «éliminé toute perspective» d'une ratification du traité SALT-2 sur la limitation des armes stratégiques par le Sénat américain.

Moscou reste ferme sur ses positions

PARIS (AFP) — L'énergique réaffirmation de la position soviétique sur l'Afghanistan faite hier matin à Paris par l'ambassadeur d'URSS en France, M. Stepan Tchervonenko, ne laisse guère entrevoir, au lendemain du «sommet» franco-soviétique de Varsovie, de rapprochement entre les vues de l'Est et celles de l'Ouest sur ce sujet, estiment les milieux diplomatiques à Paris.

C'est surtout la vigueur avec laquelle M. Tchervonenko a insisté sur le caractère «irréversible» du processus afghan qui a attiré l'attention dans les milieux diplomatiques: certes, note-ton dans ces milieux, cette irréversibilité avait bien été soulignée par les Soviétiques au cours de leurs entretiens diplomatiques à divers niveaux, mais elle n'avait encore jamais été exposée publiquement avec une telle netteté et une telle fermeté.

De toute évidence, souligne-t-on dans ces milieux, c'est la légitimation du gouvernement de M. Babrak Karmel que l'Union soviétique entend imposer au monde avant toutes choses. Il s'agit là d'un préalable absolu à tout retrait éventuel des troupes soviétiques d'Afghanistan.

Comme l'avait déjà fait le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, lors de sa conférence de presse à Paris le 25 avril, M. Tchervonenko a exprimé l'intérêt de l'URSS pour les propositions faites le 26 février par le président Valéry Giscard d'Estaing (retrait des troupes soviétiques, libre choix par le peuple afghan de son régime, garanties que l'Afghanistan ne sera ni une menace pour ses voisins, ni un enjeu).

Dans l'esprit du Kremlin cependant, le «choix» du peuple afghan est déjà fait: c'est la «révolution démocratique» (qui n'est pas, a souligné M. Tchervonenko, une révolution socialiste) et aucun retour en arrière n'est envisageable et encore moins négociable. Quant au retrait des troupes soviétiques, il ne saurait être qu'un aboutissement et non un commencement — c'est-à-dire «le couronnement de toutes les mesures», selon les termes employés par M. Gromyko.

Le fossé entre les conceptions de Moscou et celles des pays occidentaux sur la crise afghane reste donc aussi profond au lendemain de la rencontre entre MM. Leonid Brejnev et Valéry Giscard d'Estaing qu'il l'était après la visite de M. Gromyko à Paris et qu'il l'est depuis l'intervention soviétique à Kaboul.

Le caractère irréconciliable de ces positions est d'autant plus évident, estiment les observateurs, que Moscou continue à insister non seulement sur la légitimité du gouvernement de M. Babrak Karmel, mais aussi sur la parfaite conformité de l'action militaire soviétique avec les principes de la charte des Nations unies.

Celle-ci, a rappelé hier l'ambassadeur, prévoit la possibilité pour tout pays d'appeler à l'aide en cas d' «agression». Nier qu'il y ait eu, en Afghanistan, une agression préalable à l'intervention soviétique, procède, a dit M. Tchervonenko, d'une «analyse de mauvaise foi».

«Les Américains, a-t-il ajouté, ne nient pas qu'ils aident les contre-révolutionnaires rebelles envoyés depuis le territoire pakistanais et le Pakistan ne nie pas que ces groupes agissent et sont entraînés sur son terrain».

L'Union soviétique, a affirmé M. Tchervonenko, n'a pas et n'a jamais eu d'autre doctrine que défensive. Elle n'a jamais eu l'intention de s'emparer d'autres pays ni de chercher une quelconque supériorité militaire sur le monde occidental. Ce sont les États-Unis, a-t-il dit, qui dissimulent derrière la prétendue défense d'intérêts vitaux leur désir d'établir leur domination sur des régions et des pays et de changer le cours de restructuration des relations internationales qui avait commencé avec le processus de la détente. «L'URSS et ses alliés, a-t-il ajouté, disposent de possibilités suffisantes pour ne pas admettre ce changement dans le rapport de forces. »

Aussi, un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan constituerait «un cadeau aux États-Unis» et équivaudrait à «une garantie aux ingérences extérieures dans les affaires afghanes».

La France veut éviter un repli des Soviétiques sur eux-mêmes

PARIS (AFP) — Vingt-quatre heures après la rencontre au sommet franco-soviétique de Varsovie, la thèse française reste la même: le plus grave danger qui menace actuellement la détente et les relations est-ouest, c'est un «repli des Russes sur eux-mêmes», et il est indispensable que des canaux de communication demeurent ouverts pour permettre aux Soviétiques de sortir du cercle dans lequel ils se sont enfermés depuis le «coup de Kaboul».

C'est tout le sens de la rencontre de Varsovie et sur ce point, on s'en tient dans les milieux autorisés à ce que le président Giscard d'Estaing a dit en quittant la Pologne: «Les entretiens ont atteint leur but, qui était de permettre pour la première fois depuis le début de cette année d'avoir une explication au plus haut niveau».

Il reste que sur un dossier essentiel, qui commande depuis bientôt cinq mois l'évolution des rapports entre les pays occidentaux et l'URSS, c'est-à-dire l'affaire afghane, le blocage des positions respectives est complet.

Cependant, selon certaines indications recueillies à bonne source, l'intérêt de l'URSS pour une solution politique de l'affaire afghane se serait accru au cours des récentes semaines.

A Varsovie, M. Brejnev aurait fait valoir que l'Afghanistan n'est pas un problème «isolé», mais qu'il relève du concept général de la sécurité de l'URSS.

Certains observateurs diplomatiques y ont vu l'amorce possible d'un marchandage sur d'autres dossiers épineux, notamment le déploiement — à laquelle la France n'est d'ailleurs pas partie — d'engins eurostratégiques en Europe de l'Ouest par exemple.

A plusieurs reprises depuis le début de l'année les Soviétiques ont donné l'impression à leurs interlocuteurs français qu'ils cherchent une porte de sortie à une affaire aux prolongements diplomatiques imprévisibles, et qui a déjà mis à mal leur image de marque dans le tiers monde, et dans le monde islamique en particulier.

Ils ne peuvent pas non plus, estime-t-on à Paris, rester insensibles aux efforts que font des pays comme l'Inde pour obtenir un règlement négocié de l'affaire afghane.

Une aggravation de la situation en Asie centrale rendrait illusoires toutes perspectives de convocation, en 1981, d'une conférence destinée à réduire les causes de tension dans le monde, que cette conférence réunisse «les principaux pays responsables», comme le suggère le président Giscard d'Estaing, ou qu'elle soit «mondiale» selon le projet des pays du Pacte de Varsovie.

On peut penser, estiment les observateurs diplomatiques, que quelle que soit la formule retenue, la convocation de cette conférence serait liée à la perspective, ou à la promesse — selon les exigences des pays intéressés — d'un départ des troupes soviétiques d'Afghanistan.

Or sur ce point l'attitude officielle soviétique reste pour l'immédiat inchangée. M. Andrei Gromyko avait qualifié à Paris, le 25 avril dernier, de «mirage, temps perdu et énergie perdue» toute tentative visant à obtenir le retrait des troupes soviétiques avant que n'aient cessé les «ingérences extérieures».

Invité par la presse diplomatique française, l'ambassadeur d'URSS en France, M. Stefan Tchervonenko, n'a pas tenu un langage différent.

Iran: raid soviétique à la frontière afghane

ISLAMABAD (AFP) — Le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghobtzadeh, a déclaré hier à Islamabad que des hélicoptères de fabrication soviétique avaient effectué dans la matinée un raid sur le territoire iranien.

Selon l'agence Pars, deux hélicoptères de fabrication soviétique, venant d'Afghanistan, ont tiré sur des habitations à 40 km au sud de Taybad, dans la province de Khorrasan, près de la frontière afghane, tuant un motocycliste. Les hélicoptères ont lancé des roquettes et tiré des rafales de mitraillettes.

Le gouverneur de Bakhazar (province de Khorrasan), cité par l'agence, a indiqué que les hélicoptères et les roquettes étaient de fabrication soviétique et a précisé que selon certaines informations en sa possession, quatre cents chars étaient stationnés en Afghanistan le long de la frontière avec l'Iran.

M. Ghotbzadeh a déclaré que ce raid visait à «amener l'Iran à abandonner son attitude à la conférence des ministres des Affaires étrangères des pays islamiques» qui se tient actuellement à Islamabad. Mais, a-t-il ajouté, «cette attaque soviétique nous a plus que jamais renforcés dans nos convictions».

Le ministre iranien avait dimanche dernier invité des dirigeants de la résistance afghane à se joindre à la délégation de son pays à cette conférence, affirmant: «Nous sommes avec eux jusqu'au bout».

L'agence Pars, qui qualifie ces événements «d'agression militaire du gouvernement afghan», publie par ailleurs la réaction prudente du porte-parole de la présidence de la République iranienne, M. Moussavi Garmaroudi.

Ce dernier indique «n'être en possession que d'un rapport de la police de Taybad et attendre celui de la gendarmerie iranienne qui est stationnée à la frontière, avant de prendre toute décision».

Selon le rapport de la police citée par M. Garmaroudi, «des hélicoptères poursuivaient des militants afghans lorsqu'ils ont violé la frontière iranienne». En outre, a-t-il précisé, «la personne tuée serait un Afghan et non un Iranien».

«Même si cette attaque ne visait pas l'Iran, nous la condamnons, car elle est dirigée contre nos frères musulmans d'Afghanistan», a-t-il conclu.

Par ailleurs, des inconnus ont ouvert le feu dans la nuit de lundi à mardi sur l'immeuble où sont détenus des otages américains à Kerman (est du pays), a indiqué le journal Etellaat. Les gardiens de la révolution, précise le journal, ont aussitôt riposté mais les tireurs ont pu s'enfuir à bord de la voiture d'où les coups de feu avaient été tirés.

CEE: sanctions contre l'Iran vidées de sens

LONDRES (AFP) — L'attitude des diplomaties européennes à l'égard des deux principales crises internationales actuelles, l'Iran et l'Afghanistan, suscite certaines inquiétudes dans les milieux informés britanniques, où l'on note que les Neuf paraissent aborder ces problèmes en ordre dispersé et sans consultations significatives préalables.

Le gouvernement de Mme Margaret Thatcher a effectué lundi soir un volte-face spectaculaire à l'égard des sanctions contre l'Iran. Pour des raisons d'opportunité parlementaire, il a en effet décidé de ne pas appliquer ces sanctions rétroactivement au 4 novembre 1979 (date de la prise des otages américains) malgré l'accord conclu dans ce sens 48 heures plus tôt à Naples par les ministres des Affaires étrangères de la CEE.

Cette décision constitue un désaveu pour le secrétaire au foreign office, Lord Carrington, qui paraît avoir donné son accord aux décisions de Naples sans tenir compte de la volonté de la plupart des membres de son gouvernement.

Mais surtout, en se pliant aux exigences de certains députés de sa majorité, pour qui le sort des otages américains ne doit pas faire oublier les intérêts économiques britanniques, Mme Thatcher semble posé les limites réelles de sa solidarité avec les États-Unis.

Le premier ministre n'a guère en effet offert de résistance à la «révolte» de certains membres de sa majorité qui, au demeurant, n'a à aucun moment paru menacée.

En outre, on note à Londres que personne en Europe ne semble particulièrement souhaiter imposer à l'Iran des sanctions qui pourraient être au moins aussi punitives pour leurs auteurs que pour le régime de Téhéran.

C'est pourquoi on paraît penser à Whitehall que d'autre pays européens pourraient être tentés de suivre l'exemple britannique. En attendant que la décision d'imposer des sanctions soit officialisée, probablement en fin de semaine, rien ne sera changé dans les rapports économiques actuels entre Londres et Téhéran.

On ignore pour le moment le montant des contrats nouveaux signés entre novembre dernier et mai. On indique cependant de bonne source qu'ils pourraient être de plusieurs dizaines de millions de livres, notamment en matériel militaire.

Enfin, on indique que l'application des sanctions n'empêchera pas le renouvellement des contrats déjà conclus.

Ce qui pour certains observateurs paraît plus important, c'est que ce brusque changement de cap fait planer quelque doute sur la réalité de la solidarité européenne et sur l'utilité des mesures concertées entre les Neuf, dès l'instant que les intérêts particuliers de chaque nation risquent d'être mis en cause.

Plioutch: la France la plus finlandisée

STRASBOURG (AFP) — Des dissidents soviétiques, invités, par le parti radical italien au Parlement européen, ont critiqué hier au cours d'une conférence de presse organisée en marge des travaux de l'assemblée des Neuf la rencontre de Varsovie entre MM. Brejnev et Giscard d'Estaing.

M. Victor Fainberg a dénoncé «les acrobaties diplomatiques exécutées par Giscard dans une capitale vassale de l'URSS», tandis que M. Leonid Plioutch estimait que «la France est le pays le plus finlandisé d'Europe». «Je crois que la démarche de Valéry Giscard d'Estaing sera mise à profit par Brejnev pour ébranler l'unité de l'Europe», a estimé le mathématicien en exil.

De son côté, Mme Maria-Antonietta Macciocchi (Rad. Italie) ironisait sur «la première médaille d'or décernée avant les Jeux de Moscou à M. Giscard d'Estaing pour la course de fond qu'il a faite jusqu'à Varsovie pour rencontrer M. Brejnev».

Les orateurs ont déploré par ailleurs que plusieurs pays européens dont la France, aient refusé de boycotter les Jeux Olympiques. Après avoir rappelé que le Parlement européen avait été la première Assemblée à exiger ce boycottage en janvier, Mme Macciocchi, soutenue par MM. Fainberg et Plioutch, a demandé que soit organisée une conférence sur les violations des droits de l'homme en URSS avant la conférence CSCE de Madrid.

«L'absence d'unité de l'Occident pour un boycottage va permettre un développement de la terreur en URSS», a déclaré à ce propos M. Plioutch, qui a estimé que l'URSS n'ira pas plus loin que l'Afghanistan si l'Europe est unie.

LE DEVOIR
OFFREZ-VOUS LE DEVOIR CHAQUE MATIN
RENSEIGNEMENTS SERVICE DU TIRAGE
844-3361

GOYETTE
SERVICE INTÉGRAL AUTOMOBILE LTÉE
Confiez-nous vos problèmes d'automobile!
Service de location à long terme
Pontiac Parisienne 1980 $229 par mois stock 01031
tél.: 866-4454

Regardez autour de vous...
une nouvelle préoccupation pour les industries
L'environnement, c'est vous. Bien sûr, c'est aussi l'eau, la terre, l'air. Mais c'est avant tout ce que vous en faites autour de vous.
Et c'est aussi ce qu'en font les industries. L'industriel ne peut plus uniquement se préoccuper de la rentabilité de son capital. Il doit aussi veiller à ce que l'industrie qu'il dirige ne détériore pas l'environnement, ne pollue pas l'eau, l'air ou le sol, ne porte pas atteinte à la qualité du milieu de vie. Bien sûr, il y a maintenant une réglementation relative à toutes ces questions. Mais la loi ne peut tout faire par elle-même. Elle exige des changements d'attitudes chez les producteurs tout comme chez les consommateurs.
Si l'industrie y met du sien, nous vivrons en harmonie dans notre environnement.
L'environnement dépend de vous.
Environnement Québec
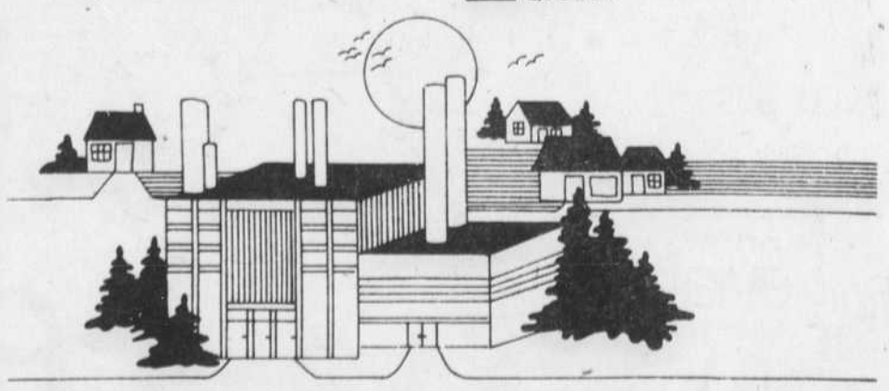
c'est le mois de l'Environnement

Société Canadienne du Cancer

Vietnam: lutte à l'illégalité au sud

HANOI (AFP) — La lutte contre les «activités armées réactionnaires» et contre le trafic de marchandises entre le Cambodge et le Vietnam ont été au centre des travaux d'une conférence sur la sécurité dans le sud du Vietnam, qui s'est réunie «récemment» à Ho-Chi-Minh-Ville, apprenait on hier à Hanoi, de source officielle.

La conférence, présidée par M. Pham Hung, ministre vietnamien de l'Intérieur, a adopté une résolution appelant à «lutter contre les groupes réactionnaires qui travaillent clandestinement le long des frontières et des côtes, contre les activités armées des réactionnaires, contre les espions, les trafiquants et les organisateurs de départs illégaux».

Elle a également décidé «la dissolution des marchés noirs le long de la frontière (khméro-vietnamienne) et la réorganisation des marchés (libres) à l'intérieur du territoire».

La conférence regroupait autour de M. Hung des représentants de 16 provinces du sud.

C'est la seconde fois en moins d'un mois, remarquent les observateurs à Hanoi, que les autorités vietnamiennes admettent officiellement l'existence d'activités armées «réactionnaires» sur leur territoire. A la fin du mois dernier, M. Nguyen Huu Tho, chef de l'État par intérim, avait reconnu dans une interview à l'AFP la présence d'une «rébellion inorganisée» dans la région des hauts plateaux (provinces de Gialai-Congtum, Daklak et Lamdong le long de la frontière khméro-vietnamienne, entre le 12ème et le 15ème parallèle).

D'autre part, c'est la première fois qu'elles décident de lutter effectivement contre le trafic de marchandises, qui s'est développé entre la Thaïlande et le Vietnam par l'intermédiaire du Cambodge. Ce trafic alimente de nombreux marchés libres établis dans la plupart des villes du sud, notamment à Ho-Chi-Minh-Ville. A ce jour, les autorités de l'ancienne Saïgon avaient seulement indiqué qu'elles fermaient les yeux sur ce trafic, car il ne mettait pas en danger l'économie nationale.

La décision de «réorganiser les marchés à l'intérieur du pays», estime-t-on à Hanoi, vise à contenir le fulgurant développement des marchés libres dans l'ancienne capitale du sud. Alors qu'ils ne sont officiellement que «tolérés», ces marchés sont en effet devenus le véritable nerf de l'économie locale.

Corée du Sud: la crise s'amplifie avec la démission du gouvernement

SEOUL (AFP) — La Corée du Sud était en pleine crise politique, hier, à la suite de la démission du gouvernement, trois jours après la prise virtuelle du pouvoir par les militaires et l'extension de la loi martiale à tout le pays.

Le premier ministre, M. Shin Hyon-Hwack, a officiellement déclaré que son gouvernement assumait l'entière responsabilité des manifestations étudiantes de la semaine dernière, dont l'ampleur sans précédent a secoué la capitale au moment où le chef de l'État, le président Choi Kyu-Hah, faisait une visite officielle en Arabie Séoudite et au Koweit.

Pour les observateurs cependant, il est plus probable que le cabinet a «été démissionné». La situation s'est encore aggravée lorsque, hier matin, des soldats, fusil à la hanche, ont empêché quelque 40 députés de l'opposition de pénétrer dans l'enceinte du Parlement.

Pour protester, tous les députés de l'opposition ont décidé de démissionner. Quant aux parlementaires favorables au gouvernement, ils étaient complètement démoralisés par l'arrestation soudaine du président de leur parti, M. Kim Jong-Pil, accusé de corruption.

De son côté, le président du «Nouveau parti démocratique» d'opposition, M. Kim Young-Sam, pratiquement placé en résidence surveillée, a défié la loi martiale en organisant hier une conférence de presse, au cours de laquelle il a violemment attaqué le gouvernement.

M. Kim a affirmé que si la loi martiale n'était pas abrogée, il fallait s'attendre à un bain de sang dans le pays. Selon des informations non confirmées parvenus à Séoul, de violentes manifestations de rues se poursuivent pour la troisième journée consécutive dans le sud-est du pays, dans la province de Kwangju.

Des tracts distribués par les étudiants affirment que sept personnes, dont trois étudiants, ont été tués lundi au cours d'affrontements avec la police.

Plusieurs centaines de personnes auraient été arrêtées.

Entre-temps, les autorités ont diffusé un communiqué expliquant qu'il était nécessaire d'étendre la loi martiale pour préserver la sécurité nationale.

Selon ce communiqué, l'opposant numéro un au régime, M. Kim Dae-Jung, arrêté à la fin de la semaine dernière, avait fomenté les émeutes étudiantes pour s'emparer du pouvoir.

Le communiqué déclare que les manifestations étudiantes étaient infiltrées par des agents communistes et que la Corée du Nord n'attendait plus que le bon moment pour envahir le Sud.

Quoiqu'il en soit, il apparaît que le régime de loi martiale se heurte à une sérieuse résistance, ouverte et clandestine, bien que les autorités affirment que la majorité de la population soit derrière elles.

La détention de Liu dénoncée en Chine

PEKIN (AFP) — Onze organisations du mouvement contestataire chinois, aujourd'hui muselé, ont rompu le silence pour protester contre la détention depuis plus de six mois d'un de leurs membres, Liu Qing.

Dans un tract ronéotypé diffusé ces derniers jours à Pékin, les onze organisations réclament la libération de Liu Qing, accusent la police pékinoise «d'infractions à la loi» et appellent «tous les camarades à lancer un combat sans relâche pour l'établissement de la légalité et de la démocratie socialistes dans tout le pays».

C'est le premier appel de ce genre enregistré depuis que les autorités chinoises ont fait connaître leur intention d'adopter des mesures propres à baillonner totalement le mouvement de contestation qui s'est manifesté l'an dernier, dans la plupart des grandes villes chinoises.

L'appel est signé des principales revues du mouvement apparues l'année dernière dans six villes de Chine. Outre la capitale, avec l'ancienne revue non officielle Tribune du cinq avril, qui a cessé de paraître, les villes de Canton (sud), Changsha (centre) et Hangzhou (est) sont fortement représentées parmi les signataires, et même l'île de Hainan en mer de Chine méridionale.

Liu Qing, ancien membre de la Tribune du 5 avril, a été arrêté le 11 novembre 1979 pour avoir diffusé le texte des débats du procès du dissident Wi Jingsheng, jugé le 16 octobre de la même année et condamné à 15 ans de prison.

Son arrestation avait suivi l'intervention en force de la police devant le mur de Pékin alors connu sous le nom de «Mur de la démocratie», où une brochure contenant le texte de ces débats était vendue à la foule des lecteurs de dazibao. Cette descente de police, geste exceptionnel de nervosité de la part des autorités, eut lieu devant des journalistes étrangers.

Les signataires du tract estiment que la détention de Liu Qing est «illégale», et dénoncent son arrestation opérée sous l'accusation d'avoir publié les débats d'un procès théoriquement public. En fait, rappellent les observateurs, le procès de Wei Jingsheng s'était déroulé devant une audience triée sur le volet, et munie, comme au théâtre, de billets d'entrée.

Outre Liu Qing, la plupart des activistes contestataires qui ont été arrêtés, au cours de la seconde moitié de l'année 1979, sont restés détenus sans qu'aucun signe d'une prochaine instruction de leur cas ne soit enregistré. Une autre figure en vue du mouvement, le leader de la Ligue chinoise des droits de l'homme, Ren Wanding, est aussi en prison depuis le 1er avril 1979 sans jugement.

Pékin pourrait procéder à d'autres essais de missiles

PÉKIN (AFP) — La Chine pourrait se livrer, d'ici le 10 juin, à de nouveaux essais de missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) dans le Pacifique-Sud après son succès de dimanche, estiment les observateurs militaires occidentaux à Pékin.

Elle a procédé dimanche au tir réussi d'un missile de ce type depuis son territoire sur une distance évaluée à quelque 9,600 kilomètres (6,000 milles), témoignant des progrès considérables accomplis par Pékin dans ce domaine. L'engin, selon les observations du ministère australien de la Défense, est tombé exactement à l'endroit qui avait été prévu, c'est-à-dire un point situé approximativement au milieu d'un hexagone délimité par les îles Nauru, Kiribati, Tuvalu, Samoa, Nouvelles-Hébrides et Salomon.

Cet essai de précision, commentent les observateurs militaires, demanderait logiquement à être confirmé par un second tir qui combinerait diverses données que le premier n'a pas nécessairement permis d'établir. Outre le guidage et la poussée du missile, il convient en effet de déterminer son comportement exact et le bon fonctionnement des dispositifs d'enregistrement lorsqu'il est chargé d'un poids équivalent aux ogives nucléaires dont ces engins sont appelés à être pourvus, mais dont celui testé dimanche n'était pas doté.

Aucune confirmation n'a cependant été enregistrée que Pékin s'apprêtait à effectuer de nouveaux essais de ce genre. Ces essais sont techniquement possibles à la suite de celui de dimanche, la Chine ayant averti les pays étrangers de ne pas laisser leurs navires et avions pénétrer dans la zone de la cible durant une période comprise entre le 12 mai et le 10 juin.

En outre, elle a engagé des frais considérables dans l'envoi de ses propres bateaux et avions dans la zone de la cible, une opération tenue pour la plus lointaine des côtes chinoises jamais réalisée par une flotte de la Chine populaire. Pékin peut ainsi souhaiter rentabiliser cette opération par des essais complémentaires.

Il est improbable toutefois que ces essais éventuels soient officiellement annoncés par la Chine, à l'inverse de celui de dimanche dont le succès a été rapporté sous de gros titres par les journaux.

La télévision chinoise s'est, pour sa part, contentée de faire état du bref communiqué de l'agence Chine-Nouvelle qualifiant de «succès complet» le déroulement de ce tir, mais n'a pas montré d'images de l'essai.

Le missile testé dimanche a une portée de 12,800 km (8,000 milles) selon le dernier rapport de l'Institut international d'Études stratégiques de Londres.

Entre-temps, l'essai, réussi samedi par la Chine, d'un missile balistique intercontinental susceptible d'atteindre les États-Unis ne préoccupe pas outre mesure le Pentagone.

Même avec un programme accéléré, la Chine ne pourrait guère produire, dans les cinq ou six ans à venir, que quelques douzaines de ces fusées, qui seraient plus que largement compensées par l'énorme arsenal nucléaire américain, indiquait-on hier de source militaire américaine.

La Chine ne possède actuellement qu'un peu plus d'une centaine de fusées stratégiques à tête nucléaire, estime-t-on dans les milieux compétents américains. Deux rampes seulement seraient équipées de fusées ayant une portée suffisante (6,720 km au maximum) pour atteindre Moscou.

Les autres rampes de lancement chinoises ne seraient équipées que de fusées de portée intermédiaire et moyenne. La Chine posséderait actuellement au total cinquante-cinq fusées stratégiques de portée intermédiaire (2,400 km), capables d'atteindre depuis la Chine l'est du territoire soviétique, mais non la Russie d'Europe. La Chine posséderait aussi quarante-quatre fusées à moyenne portée (960 km), capables d'atteindre la Mongolie et l'extrême-orient soviétique.

Quatre têtes pour les fusées SS-20 soviétiques

BRUXELLES (AFP) — Les fusées «eurostratégiques» soviétiques SS-20, d'une portée de 4500 km, vont très prochainement être dotées de quatre têtes de rentrée indépendante au lieu des trois qui les équipent actuellement, a-t-on appris de source proche des services de renseignement de l'OTAN hier à Bruxelles.

Selon les experts atlantiques, les SS-20 dont la précision permettrait en cas de conflit de neutraliser avec une extrême précision les objectifs militaires de l'OTAN en Europe, sont sur le point d'être dotées d'une quatrième tête de rentrée indépendante. On ignore, précisait-on de même source, quand les nouvelles ogives à quatre têtes seront déployées.

Un rapport officiel récent de l'OTAN indiquait qu'à l'heure actuelle, Moscou a déployé quelque 700 têtes et 150 lanceurs. Ceux-ci, compte tenu de l'orientation donnée, peuvent indifféremment menacer des objectifs européens ou chinois. Le rythme de production des fusées est d'une par semaine actuellement.

Toujours de même source, on précisait que l'URSS disposera en 1985 de quelque 2,000 têtes pour ses fusées SS-20. L'OTAN a adopté en décembre dernier un plan portant sur le déploiement dès 1983 de 108 fusées Pershing-2, avec tête atomique et d'une portée de 1800 km, et 464 missiles de croisière, d'une portée de 2400 km, pour faire pièce aux SS-20 soviétiques. La Belgique et les Pays-Bas n'ont toutefois pas encore accepté le déploiement de ces armes eurostratégiques sur leur territoire, contrairement à la R.F.A., la Grande-Bretagne et l'Italie.

Déportation de Cambodgiens

BANGKOK (AFP) — Les autorités militaires thaïlandaises ont déplacé hier un nombre important de Cambodgiens, selon des informations parvenues hier de la frontière thaïlando-cambodgienne.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est déclaré «gravement préoccupé» par cette opération, au cours de laquelle des milliers de personnes auraient été déplacées.

Selon les informations parvenues à Bangkok, ces mouvements ont été organisés par l'armée thaïlandaise, après des semaines de consultations avec le CICR, destinées à installer les réfugiés en altitude avant le début de la saison des pluies.

Le CICR a cependant indiqué qu'il n'avait pas été préalablement consulté sur ce dernier déplacement et qu'en outre, il désapprouvait les mesures de sécurité et de distribution de nourriture, prises pour la zone située en face du village frontalier de Nong Samet, où l'on estime entre 60 et 80,000 le nombre de Cambodgiens réfugiés.

guérin
l'éditeur qui édite

Petit Atlas géographique du Québec

24 cm x 30 cm
$6.95

Marc-Aimé Guérin
géographe

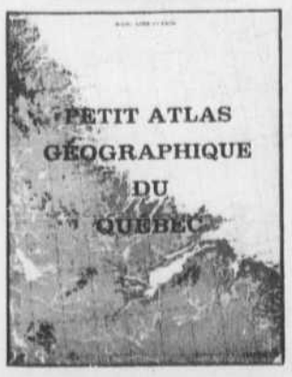

En vente dans toutes les librairies

La publication de ce PETIT ATLAS GÉOGRAPHIQUE DU QUÉBEC marque un pas en avant dans l'évolution du Québec où on trouvait, il y a 25 ans, des atlas français d'origine européenne; il y a 10 ans, des atlas français d'origine européenne et "réchauffés" à la canadienne, mais pas d'atlas vraiment et entièrement québécois: ce qui manquait à tous ceux qui cherchaient à situer sur une carte un nom de lieu québécois.

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

On est 2 milliards

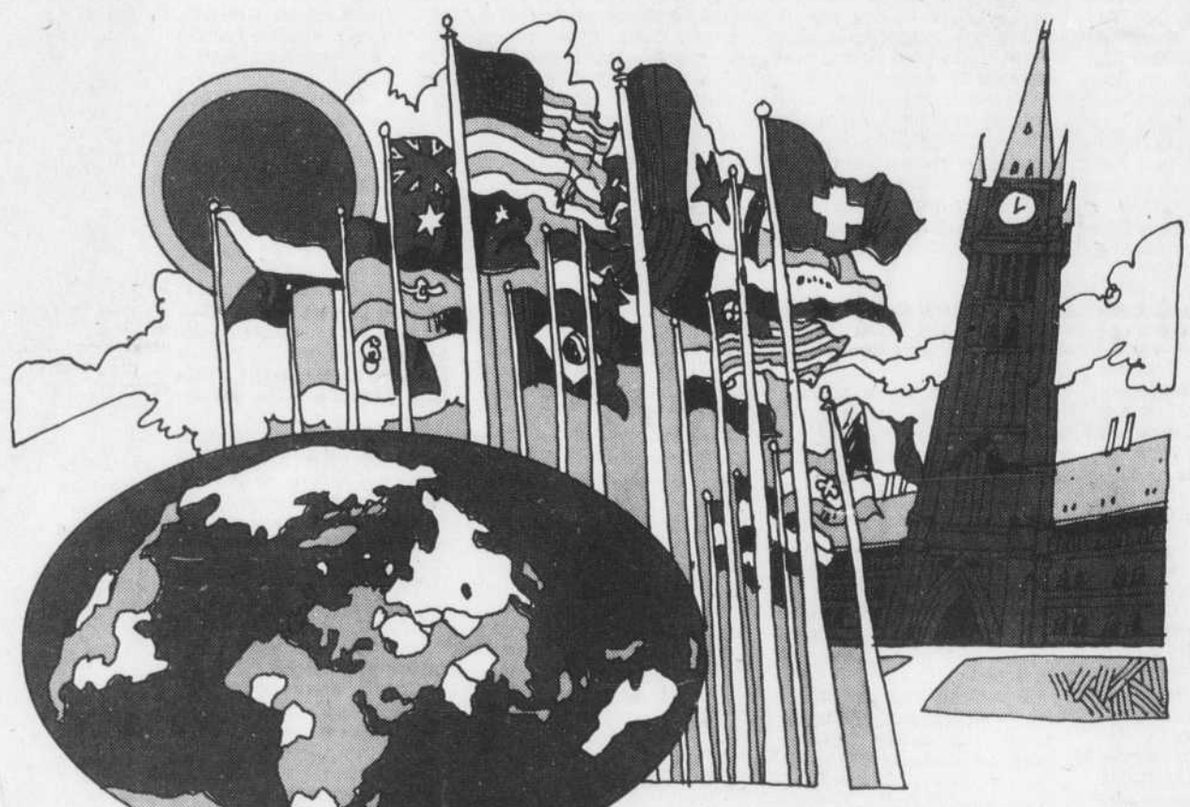

Le fédéralisme est un phénomène moderne dont bénéficie déjà plus de la moitié de l'humanité. On le retrouve surtout dans les pays qui possèdent un vaste territoire et qui réunissent plusieurs groupes ethniques et linguistiques.

Parmi les pays les plus puissants au monde, les États-Unis, la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique vivent actuellement dans des régimes fédératifs. D'autres pays au territoire étendu, nommément le Canada, le Brésil et l'Australie, ont adopté le régime fédératif et, selon certains futurologues, pourraient devenir les grandes puissances de demain.

Le fédéralisme n'attire pas que les pays de grande étendue. Il compte aussi de nombreux adeptes parmi des pays plus petits comme la Suisse, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie ou l'Autriche.

Il est intéressant de retenir les principales dates de l'histoire du fédéralisme moderne. On y remarque que l'interdépendance des nations s'est accrue avec les progrès de la civilisation et continue de s'accroître. Le fédéralisme est le mieux en mesure de répondre à ce besoin d'interdépendance et d'assurer la prospérité à ceux qui l'adoptent. C'est sans doute pourquoi la Communauté économique européenne s'est orientée vers une forme de régime fédératif à la suite de l'élection au suffrage universel, en 1979, des délégués au Parlement européen.

XVIIIe siècle: Les États-Unis adoptent, en 1787, un régime fédératif après avoir tenté d'instaurer, pendant 11 ans, un régime confédéral.

XIXe siècle: La Suisse fait l'essai d'un régime confédéral avant d'opter pour le régime fédératif par des modifications successives de sa constitution, en 1848 et 1874.

En 1867, la province du Canada comprenant le Québec et l'Ontario actuels s'unit au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse pour former la fédération canadienne.

XXe siècle: L'Australie se dote d'un régime fédératif, le 1er janvier 1901.

Après une série de guerres civiles et de coups d'État, le Mexique devient une fédération en 1917.

L'Union soviétique (l'Union des républiques socialistes soviétiques) adopte le fédéralisme au lendemain de la Première Guerre mondiale, en 1918.

Sur le continent européen, l'Autriche se constitue en fédération composée de neuf États membres en 1920.

En 1946, l'État yougoslave se donne des institutions fédérales.

En Amérique du Sud, le Brésil se donne, en 1946, un régime fédératif composé de 22 États membres.

En Asie, la Malaisie se constitue en fédération dès 1948.

En 1949, l'Argentine devient une union fédérale de 22 provinces.

Toujours en 1949, le monde entier est attentif aux élections du premier Parlement fédéral en Allemagne de l'Ouest.

Devenue indépendante de la Grande-Bretagne, en 1947, l'Inde opte, trois ans plus tard, en faveur d'un régime fédératif.

Sur le continent africain, les citoyens du Nigeria décident, en 1954, de reconstruire leur pays devenu indépendant, sur la base du fédéralisme.

Ces questions, ainsi que plusieurs autres, font le sujet d'une série de publications intitulée "Notes sur le Fédéralisme canadien", publiée par le gouvernement canadien en guise de contribution à la discussion publique. Vous pouvez obtenir **gratuitement** cette série de notes en écrivant à:

**Publications Canada,
C.P. 430, Succursale postale DeLorimier,
Montréal, Québec,
H2H 2N7**

Canada

Un jeune Noir s'est arrêté devant des magasins dévastés au cours de émeutes qui ont eu cours jusqu'à hier, à Miami. (Photolaser AP)

La violence raciale gagne d'autres villes

TAMPA (AFP) — Une soixantaine de jeunes Noirs ont manifesté violemment sans faire de blessés, dans la nuit de lundi à mardi, dans un quartier noir de Tampa (ouest de la Floride), a annoncé hier la police, qui n'a procédé à aucune arrestation.

Des violences raciales ont également éclaté en Georgie, dans la petite ville de Wrightsville, où deux policiers et un pompier blancs ont été blessés par balles dans la nuit. La police a procédé à 40 arrestations.

À Tampa, les adolescents ont lancé des pierres sur des automobiles conduites par des Blancs et sur des vitrines de magasins, a précisé la police. C'est à Tampa qu'avaient été acquittés samedi les quatre anciens policiers blancs accusés d'avoir tué en décembre dernier à Miami un Noir qui avait brûlé un feu rouge. L'acquittement avait déclenché à Miami samedi soir la plus grave émeute raciale aux États-Unis depuis quinze ans, faisant au moins 16 morts et 380 blessés, selon un dernier bilan publié hier matin.

Hier en fin de matinée, le calme semblait être revenu dans le quartier noir de Miami, toujours cerné par 3,600 gardes nationaux. Les commerces ont rouvert, ainsi que les écoles.

Selon la police, le calme était également revenu hier matin à Wrightsville, petite agglomération de 2,100 habitants. Le shériff de la ville a affirmé que les coups de feu avaient été tirés par des Noirs et a estimé que ces violences étaient en partie dues à l'échauffement des esprits après les émeutes raciales en Floride.

Les violences ont commencé à la suite d'une rixe entre deux femmes noires dans un magasin, a déclaré la police. Des policiers ont été accusés par la communauté noire d'avoir frappé un Noir, défenseur des droits civiques, qui s'était interposé entre les deux femmes.

La communauté noire de Wrightsville avait déjà manifesté le mois dernier contre l'intervention du Ku Klux Klan, organisation raciste blanche, lors d'une manifestation noire.

Les émeutes raciales de Miami sont les plus graves qui aient eu lieu depuis de nombreuses années aux Etats-Unis. Les derniers affrontements raciaux importants ont eu lieu à Détroit, en juillet 1975, et avaient fait un mort et de nombreux blessés.

Voici la chronologie des principales émeutes qui ont embrasé les Etats-Unis depuis 1954, date de la décision de la Cour suprême de déclarer inconstitutionnelle la ségrégation dans les écoles publiques:

■ 31 août 1954: lynchage du jeune Noir Emmet Till dans le Mississippi;

■ 3 septembre 1957: troubles de Little Rock (Arkansas), à l'occasion de l'intégration raciale dans les écoles et intervention des troupes fédérales. 7 élèves noirs seulement bénéficieront de l'intégration;

■ 17 septembre 1963: des attentats racistes font sept morts à Birmingham;

■ le 11 août 1965, une banale affaire de contrôle de police déclenche dans le quartier noir de Watts, à Los Angeles, des émeutes qui font, en une semaine, 34 morts, d'innombrables blessés et causent plus de 40 millions de dollars de dégâts;

■ le 12 juillet 1967, une altercation entre deux policiers blancs et un chauffeur de taxi noir donne le coup d'envoi de l'insurrection du ghetto de Newark (New-Jersey). En cinq jours, 26 personnes sont tuées, et tout un quartier est mis à sac par des émeutiers, poussés à bout par la misère et la chaleur;

■ 23 juillet 1967: graves émeutes raciales à Détroit: 24 morts et 200 millions de dollars de dégâts. Le bilan des émeutes raciales survenues dans 128 villes en 1967 est de 83 morts;

■ l'assassinat du pasteur Martin Luther King, le 4 avril 1968, déclenche une flambée d'émeutes raciales d'avril à août, notamment du 4 au 16 avril dans 125 villes (42 morts);

■ mai 1970: 6 morts à Augusta (Georgie);

■ 10 janvier 1972: fusillade de Bâton-Rouge (Louisiane), quatre morts dont deux policiers;

■ 29 juillet 1975: un coup de feu tiré par un barman blanc contre un jeune Noir soupçonné d'avoir volé une voiture déclenche une émeute. Le quartier est transformé en champ de bataille. Il y aura un mort et plusieurs blessés;

■ flambée de petits incidents raciaux dans le sud des Etats-Unis, où on observe une renaissance du Ku Klux Klan, notamment à Birmingham (un mort, le 22 juin).

Seconde semonce de l'Onu à Israël au sujet des mesures d'expulsion

NATIONS UNIES (NEW YORK) (AFP) — Le Conseil de sécurité, par quatorze voix et une abstention (États-Unis), a demandé de nouveau à Israël de rapporter «les mesures illégales» d'expulsion prises à l'égard des maires de Hébron et de Khalkhoul et du juge islamique de Hébron, et de faciliter leur retour immédiat dans leurs foyers et leurs fonctions.

La résolution adoptée hier soir par le Conseil de sécurité «déplore vivement» le fait que le gouvernement israélien n'ait pas rapporté ces mesures, comme le conseil le lui avait demandé le 8 mai. Elle rappelle que la quatrième convention de Genève de 1949 interdit «les transferts forcés, en masse ou individuels, ainsi que les déportations de personnes» civiles de territoires occupés, pour quelque motif que ce soit.

Le gouvernement israélien risque de nouveaux revers politiques à cause de la Cour suprême d'Israël qui, hier, lui a donné 45 jours pour s'expliquer sur l'expulsion au Liban, le 3 mai, sans autre forme de procès, des trois personnalités palestiniennes de la région de Hébron, en Cisjordanie.

Pour l'instant, le gouvernement israélien a perdu la première manche d'une bataille juridique, puisque la cour ne s'est pas contentée des premières explications. Le délai de 45 jours, selon certains observateurs, devrait permettre au gouvernement de revenir sur sa décision et laisser rentrer chez elles ces trois responsables.

C'est notamment l'avis exprimé à la sortie de l'audience par plusieurs personnalités israéliennes. Pour ces observateurs, une condamnation de la Cour suprême constituerait un précédent qui empêcherait les autorités d'avoir recours, comme par le passé, aux sanctions expéditives, sans procès.

D'ici à 45 jours, le gouvernement devra donc présenter les motivations profondes de sa décision. Sur le fond juridique, il est peu probable que la cour donne raison au gouvernement. Elle peut hésiter sur les raisons découlant du contexte politique. Néanmoins, le risque d'une condamnation du gouvernement par la haute cour n'est pas négligeable.

Parallèlement, la bataille pour le retour des trois Palestiniens s'organise très progressivement. Les trois intéressés ont téléphoné depuis New-York en Israël pour demander à diverses formations de gauche et aux «partisans de la coexistence» de lutter en leur faveur. Deux personnalités israéliennes, le général Peled et M. Victor Chemtov, secrétaire général du Mapam (gauche du Parti travailliste) ont transmis chacun à la Cour suprême un témoignage sur les conceptions pacifiques des deux maires qui, selon eux, veulent un État palestinien à côté d'Israël.

D'autre part, les autorités militaires israéliennes ont destitué MM. Kawasmeh et Melhem de leurs fonctions de maires. Les observateurs y voient une mesure préventive au cas où la Cour suprême invaliderait leur expulsion.

Enfin, le tribunal de Jérusalem a confirmé hier l'ordre de détention administrative pour une durée de trois mois délivré la semaine dernière par le ministère israélien de la Défense à l'encontre du rabbin Meir Kahane, chef du groupe extrémiste «Kach», et d'un colon juif de Kyriat Arba, M. Barcuch Green.

Arrêtés il y a huit jours, le rabbin Kahane et M. Green pourront cependant faire appel de cette décision, a précisé le tribunal.

Les deux hommes, qui avaient multiplié les provocations ces derniers temps dans les territoires occupés, avaient mis sur pied une organisation para-militaire clandestine ayant pour but de s'attaquer aux Palestiniens de ces territoires, a affirmé la radio israélienne.

RFA: l'opposition se prépare résignée au scrutin d'octobre

BERLIN (AFP) — Le 28ème congrès du Parti chrétien-démocrate (CDU) ouest-allemand à Berlin-Ouest a été plus marqué par la résignation que par le «retour à la confiance» que ses dirigeants ont appelé de leurs voeux après la sévère défaite subie le 11 mai dernier aux élections régionales de Rhénanie-Westphalie.

Dans la salle des séances, les appels encourageants de M. Helmut Hohl, président du parti et des autres leaders ont certes été salués d'applaudissements nourris. Mais dans les couloirs, nombre de délégués ne cachaient pas qu'à leur avis la CDU-CSU a bien peu de chances de remporter les élections législatives fédérales en octobre prochain.

Cette résignation, qui oriente déjà les pensées vers l'échéance suivante, en 1984, explique en partie que le maintien de la candidature de M. Franz-Josef Strauss à la chancellerie ait été acceptée, sans doute sans enthousiasme, mais aussi sans irritation apparente.

De toutes manières, même si la désignation comme candidat du ministre-président de Bavière coûte manifestement des voix au parti, la proximité de la consultation nationale interdisait tout changement à la tête de l'équipe qui va tenter «l'impossible exploit» de déloger Helmut Schmidt de la chancellerie.

M. Strauss lui-même, qui a pris la parole hier, n'a laissé aucun doute sur l'orientation de la future campagne électorale: elle sera dure, et exclusivement dirigée contre Helmut Schmidt.

Chaleureusement applaudi, M. Strauss a dépeint l'actuel chancelier comme un homme qui, malgré les apparences, poursuit depuis 1969 l'objectif d'établir une société socialiste et de neutraliser l'Europe. Le candidat de l'union a reproché à M. Schmidt de porter sa part de responsabilité dans l'extension de l'influence de l'Union soviétique en Europe au détriment de la solidarité avec les États-Unis. Il a rappelé que le chef du gouvernement s'était opposé, dans les années cinquante, à la constitution de la Bundeswehr et à l'entrée de la RFA dans l'Alliance atlantique.

Faisant allusion à la récente rencontre entre le président Giscard d'Estaing et M. Leonid Brejnev à Varsovie, M. Strauss a affirmé qu'elle avait ramené à leur juste mesure les ambitions de M. Schmidt comme interlocuteur privilégié de Moscou en Europe.

La stratégie électorale de la CDU semble encore incertaine sur un point: l'attitude à adopter à l'égard des libéraux (FDP), actuellement alliés au gouvernement avec le SPD, et qui sont en perte de vitesse. Apparemment, l'union chrétienne-démocrate n'a pas encore décidé si elle doit définitivement abandonner l'idée de retrouver un jour un partenaire de coalition libéral, et contribuer au déclin d'un FDP victime de la bipolarisation de la vie politique.

Pérou: double victoire

LIMA (Reuter) — Le Parti de l'action populaire de M. Fernando Belaunde Terry, que les 6.5 millions d'électeurs péruviens ont porté dimanche à la tête de l'État, remporte la moitié des sièges à la Chambre des députés et la majorité absolue moins une voix au Sénat, selon les projections d'ordinateurs publiées hier.

L'électorat péruvien devait également élire les membres des deux chambres du Congrès. Ces élections ont mis fin à dix-sept ans de régime militaire, instauré en octobre 1968 par le renversement du même M. Belaunde Terry, élu cinq ans plus tôt. Le chef de la junte, le général Francisco Morales Bermudez, remettra officiellement le pouvoir au nouveau président le 28 juillet, fête nationale du Pérou.

Selon les résultats provisoires, M. Belaunde Terry a recueilli 43,6 pour cent des voix, à la surprise des observateurs qui avaient cru qu'aucun candidat ne passerait la barre des 36 pour cent. M. Armando Villaneuva, chef de l'Apra, une coalition de gauche, a recueilli 26,5 pour cent

Les athlètes italiens iront aux Jeux de Moscou

ROME (d'après Reuter et AFP) — Le Comité olympique italien s'est prononcé hier, à une écrasante majorité, pour la participation aux Jeux olympiques de Moscou.

Le vote a été acquis par 29 voix pour, 2 contre, et trois abstentions. La décision a été prise à l'issue d'une réunion entre les dirigeants des 34 fédérations sportives, qui a duré quatre heures, au quartier-général du C.N.O.I.

Lundi, le gouvernement avait recommandé officiellement le boycottage des J.O., mais avait laissé le Comité olympique libre de sa décision. Le C.N.O.I. a toutefois respecté le souhait du gouvernement de ne pas voir le drapeau italien flotter à Moscou ni d'y entendre l'hymne national. Tout athlète italien qui ira aux Jeux, le fera donc à titre individuel. De même, quiconque décidera de ne pas s'y rendre, pour des raisons personnelles ou morales, ne souffrira aucune discrimination.

Après le «OUI» donné, hier matin, par le Comité national olympique italien (C.O.N.I.), il apparaît qu'une majorité de pays de l'Europe de l'Ouest devrait participer aux Jeux de Moscou.

À un peu plus de quatre jours de la clôture des engagements, seize comités olympiques nationaux (C.N.O.) ont, en effet, pris la décision d'envoyer une délégation. Il s'agit des C.N.O. des pays suivants: Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Pays-Bas, Portugal, San Marin, Suède et Suisse.

Quatre C.N.O., en revanche, se sont prononcés contre la participation. Ce sont ceux du Liechtenstein, de Monaco, de la Norvège et de la R.F.A. Le C.N.O. de la Turquie se déterminera vendredi en toute indépendance, le gouvernement turc n'ayant pas fait connaître sa position, ainsi que celui de l'Espagne qui devrait se rallier, comme il en a exprimé l'intention, à la majorité. Auparavant, le C.N.O. luxembourgeois sera, sans doute, enclin à suivre les exemples belge et néerlandais, demain.

C'est également demain que le C.N.O. japonais se prononcera. À ce sujet, M. Katsuji Shibata, son président, a déclaré hier, à quelques journalistes, que la décision qui sera prise ira, probablement, dans le sens d'une participation. M. Shibata a précisé que le C.N.O. japonais avait infléchi sa position à la suite du séjour, dans plusieurs pays européens, de deux de ses membres.

Le boycottage réjouit des officiels russes

LONDRES (AFP) — L'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan a été accueillie avec «surprise et consternation» par plusieurs officiels soviétiques de «rang moyen» et certains d'entre eux se sont réjouis en privé de l'appel lancé par le président Carter pour un boycottage des jeux Olympiques de Moscou.

C'est ce qu'a déclaré dans une interview exclusive au quotidien londonien The Times, un ancien agent du KGB, Ilya Dzhirkvelov, qui s'est réfugié le mois dernier en Grande-Bretagne, après avoir abandonné son poste au service de presse et d'information de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à Genève.

M. Dzhirkvelov a expliqué que lui-même et plusieurs de ses collègues à l'étranger n'ont pas cru à la version officielle du Kremlin justifiant l'invasion de l'Afghanistan et qu'ils ont été obligés, une fois de plus de fournir au Kremlin, les informations que leurs supérieurs voulaient «entendre, plutôt que la réalité des faits».

Selon M. Dzhirkvelov, les officiels soviétiques à l'étranger n'avaient pas été avertis à l'avance de l'intervention. «Nous ne pouvions simplement pas comprendre, a-t-il dit, pourquoi les autorités soviétiques avaient jugé nécessaire d'entreprendre cette action insensée et irrationnelle. Nous pensions que c'était une totale folie».

M. Dznirkelov, qui fut plusieurs années un agent de renseignement en Iran et en Turquie, n'a pu lui-même donner d'explication d'ordre économique ou stratégique à l'invasion. «S'il s'était agi de l'Iran, nous aurions pu le comprendre, a-t-il dit, pour des raisons de sécurité dans l'approvisionnement en gaz et en pétrole ou un contrôle politique de Téhéran. Mais pourquoi l'Afghanistan? Nous avons assez de montagnes en URSS.»

Selon l'ancien agent du KGB, l'URSS n'est pas équipée et preparee a la guerilla dans les regions montagneuses et il a estimé qu'à présent, les troupes soviétiques en Afghanistan sont dans une position plus difficile et qu'elles vont probablement être embourbées en permanence dans une guerre qu'elles ne gagneront jamais sur un sol étranger.

M. Dzhirkvelov et ses collègues à Genève ont vu dans l'occupation de l'Afghanistan «une preuve du mépris manifesté par les dirigeants du Kremlin à l'encontre des États-Unis et de l'opinion mondiale».

L'homme soviétique de la rue, a enfin déclaré M. Dzhirkvelov, considère la tenue des jeux Olympiques à Moscou comme «une plaisanterie» au moment où les produits alimentaires les plus élémentaires ne sont plus qu'un «vague souvenir».

À VOUS LE CHOIX

PLACEMENTS À TERME GARANTIS

5 ANS 11 3/4 % ANNUELLEMENT
1 AN 11 1/4 % ANNUELLEMENT
COURT TERME 13 % 90 JOURS

RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE
11 3/4 % 12 1/2 %
ANNUELLEMENT 5 ANS • OPTION EPARGNE (min. $100)

aucuns frais

Transferts REER? Appelez-nous!

Min. $500 (court terme: $5,000)

Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880
Québec: 681-0277 • Ottawa: 238-6084

Institution inscrite: Regie de l'assurance-depôts du Québec ● Membre: Societe d'assurance-depôts du Canada

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

Je bâtis
avec la COMMUNAUTÉ URBAINE de MONTRÉAL

L'avenir appartient à ceux qui bâtissent

«L'an dernier, on a investi un demi-million de dollars dans l'achat de nouveaux équipements et l'acquisition d'un peu plus d'espace. Et si un nouveau produit ou une belle occasion se présentent, je vais sûrement en profiter pour développer encore mon entreprise. L'avenir appartient à ceux qui avancent et qui bâtissent».

Ralph Rothstein, président, Condor Litho & Carton Inc.

Je veux percer de nouveaux marchés

«Nous sommes dans la restauration depuis 46 ans. À l'été 1980, on va ouvrir un nouveau restaurant qui, on l'espère, deviendra le départ d'une franchise. Nous produisons également des aliments surgelés. L'achat de nouvelles machines devrait nous permettre d'augmenter notre production de 200% et de possiblement exporter au Japon».

Marco di Tomasso, président, Piazza Tomasso

Je planifie notre expansion

«Nous prévoyons une expansion d'environ un demi-million de dollars. Nous avons choisi Montréal parce que sa situation géographique nous avantage beaucoup; dans un rayon de 600 milles, vous y trouvez les centres les plus populeux des États-Unis et du Canada, reliés par un excellent réseau routier et de bons services de transport».

Alexandre Rack Jr, président, Les industries Almac Ltée

• L'Office de l'expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal offre les services de ses spécialistes à tous les chefs d'entreprise qui veulent bâtir une nouvelle usine, ajouter un bâtiment à leur complexe industriel, prendre de l'expansion.

• Vos dépenses d'immobilisation vont augmenter? Vous cherchez à connaître les programmes d'aide qui pourraient vous aider à assumer ces coûts? Vous recherchez un site industriel? Alors les spécialistes de l'Office de l'expansion économique peuvent vous rendre de nombreux services.

• N'hésitez pas à nous consulter. Nos services sont gratuits et diversifiés et vous êtes toujours bienvenus car nous savons que le développement économique de notre communauté nous concerne tous.

Composez le 872-6996
ou écrivez à C.P. 55, Montréal, Qué. H4Z 1A8

Office de l'expansion économique

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Un lien essentiel

Ho-Chi-Minh-Ville s'acharne à vivre comme Saïgon

HO CHI MINH-VILLE (AFP) — Portée sur les fonds baptismaux en 1975 par les chars de l'armée nord-vietnamienne, Ho-Chi-Minh-ville refuse, cinq ans après, l'austérité socialiste et s'efforce, au prix de mille "combines", de vivre à la mode de Saigon.

Dans les murs de plus en plus gris d'une cité où tout se dégrade lentement, mais inexorablement, les Saigonnais s'accrochent à leurs souvenirs et aux lambeaux d'une civilisation dont ils ont oublié la corruption, l'omniprésence de la spéculation, du gaspillage, du parasitisme et de la délinquance, pour ne garder en mémoire que le règne du plaisir et de la consommation.

De 1977 à 1979, le pouvoir venu du nord a tenté de les plier de force au nouvel ordre. Il a dû y renoncer à la fin de l'année dernière, tant pour calmer les esprits que pour endiguer le flot des «réfugiés de la mer».

«Tout le monde veut partir», affirme une Saigonnaise qui a déjà en poche son visa d'entrée en France et n'attend plus que de recevoir l'autorisation de sortie du territoire vietnamien. Les autorités de la ville admettent à demi-mot que, s'ils en avaient la possibilité, au moins 80 pour cent des Saigonnais choisiraient l'exil. Seuls les retiennent les dangers et le coût d'un départ clandestin et la perspective d'avoir, dans le meilleur des cas, à passer de longues années dans un camp de réfugiés.

Dans ces conditions, ils préfèrent rester en se débrouillant pour vivre décemment. Pour la plupart, le salut vient de l'étranger, plus précisément des colis qu'ils reçoivent de leurs parents ou amis installés dans les pays occidentaux. Chaque mois, près de 200 tonnes de «colis familiaux» arrivent à Ho-Chi-Minh-ville dans les soutes des cargos réguliers de Air France et de Thai Airways ou des avions spéciaux de la Cathay Pacific de Hong Kong.

A l'aéroport de Tan Son Nhut-Ho-Chi-Minh-ville, chaque jour, de sept heures à seize heures, environ 600 personnes viennent retirer leur colis. Les douaniers fouillent méticuleusement chaque paquet et saisissent la littérature jugée subversive et les devises étrangères, mais en règle générale, les autorités de l'aéroport s'efforcent de faciliter au maximum la distribution des colis et d'éviter les pertes et les vols.

Les colis contiennent presque exclusivement des produits de consommation, alimentaire ou vestimentaire, qui iront approvisionner le florissant marché libre qui s'est développé sur les trottoirs du centre ville. Selon M. Le Quan Chan, vice-président du Comité populaire de la ville, près de deux millions de Saigonnais vivent ainsi du petit ou du grand commerce, c'est-à-dire près des deux tiers de la population de la ville.

«Il faut au moins mille dongs par mois (près de $500 au change officiel, moins de $100 au change au noir) pour vivre décemment à Saigon. Certains commerçants en dépensent même six fois plus», affirme un fonctionnaire local. Quant on sait que les salaires officiels varient entre 60 et 250 dongs, cette affirmation montre l'énorme prépondérance des revenus clandestins.

«Les mieux placés, explique ce fonctionnaire, ont des avantages en nature qui leur permettent de vivre aisément, les autres vivent du «vien tro» (l'aide des colis familiaux) en revendant sur le marché libre ce que leur envoie leur famille. Pour ceux qui n'ont ni les avantages, ni l'aide, il ne leur reste qu'à voler, à se prostituer, à mendier ou à partir».

Le vol, s'il n'est plus une menace de chaque carrefour, existe toujours. "Attention à votre montre», prévient le cyclo-pousse. Il arrive fréquemment aux étrangers de se faire interpeller dans la rue par des changeurs «au noir» qui proposent jusqu'à 1,800 dongs pour $100. Si l'étranger accepte, il se retrouve immanquablement, après un habile tour de passe passe, avec une liasse de vieux billets sans valeur en échange de ses dollars.

Il arrive aussi que l'on se fasse accrocher dans la rue par de jeunes prostituées. Discrètement et sans insistance. Il est plus fréquent de se voir proposer une bonne adresse par un cyclo-pousse. La «brève rencontre» dans une chambre de passage coûte 20 dongs. D'autres prostituées travaillent à domicile et à la nuit. Il en coûte alors 100 dongs. Avec «air conditionné»...

Parmi les plaisirs défendus d'Ho-Chi-Minh-ville, le cinéma pornographique est en vogue. A Cholon, les anciennes tenancières de maisons chinoises se sont reconverties dans le film-cochon, comme l'on dit ici. Pour 10 dongs par quart d'heure, de vieux messieurs, accompagnés de jeunes compagnes, y viennent ranimer leur flamme défaillante en contemplant les ébats de blondes suédoises ou de Chinoises de Hong Kong.

Près des hôtels, à la sortie des magasins en devises, de jeunes enfants, sales, en haillons, se jettent sur l'étranger pour mendier quelques dongs ou quelques cigarettes.

le dernier chic...

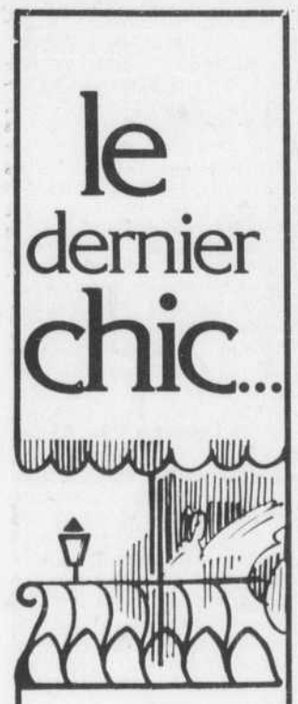

...avoir sa maisonnette à LaCité

Nous vous offrons tout le luxe de nos superbes maisonnettes à deux paliers.

Au premier: cuisine avec lave-vaisselle, salle à manger, salon et w.c.

Au deuxième: chambres (2 ou 3 au choix), une ou deux salles de bain et balcons ou terrasses.

À vous de choisir: rester en ville . . .

...ou vivre LaCité

le complexe d'habitation le plus "in" de Montréal.

Pour visiter, prière de prendre rendez-vous en composant

845-4173

350 ouest, rue Prince-Arthur, angle avenue du Parc

c'est la vie rêvée!

LaCité

25% de rabais

Tapis de laine à motif Aubusson tissés à la main et importés des Indes

Dimensions approximatives	Prix courant Eaton	ch.
122 cm x 183 cm (4' x 6')	335.00	251.00
183 cm x 274 cm (6' x 9')	750.00	562.00
244 cm x 305 cm (8' x 10')	1115.00	836.00
274 cm x 366 cm (9' x 12')	1495.00	1121.00
305 cm x 427 cm (10' x 14')	1950.00	1462.00

Profitez de ces rares aubaines qui vous sont offertes sur cette merveilleuse collection de tapis indiens exclusifs à Eaton. Le tissage de qualité supérieure associé à l'élégance du motif traditionnel Aubusson, font de ce tapis une oeuvre d'art qui fera la fierté de son acquéreur. Riche combinaison de couleur: bleu/ivoire, vert/ivoire, champignon/ivoire, tout ivoire et ivoire/ton or. Certains motifs et couleurs ne sont pas offerts dans toutes les dimensions.

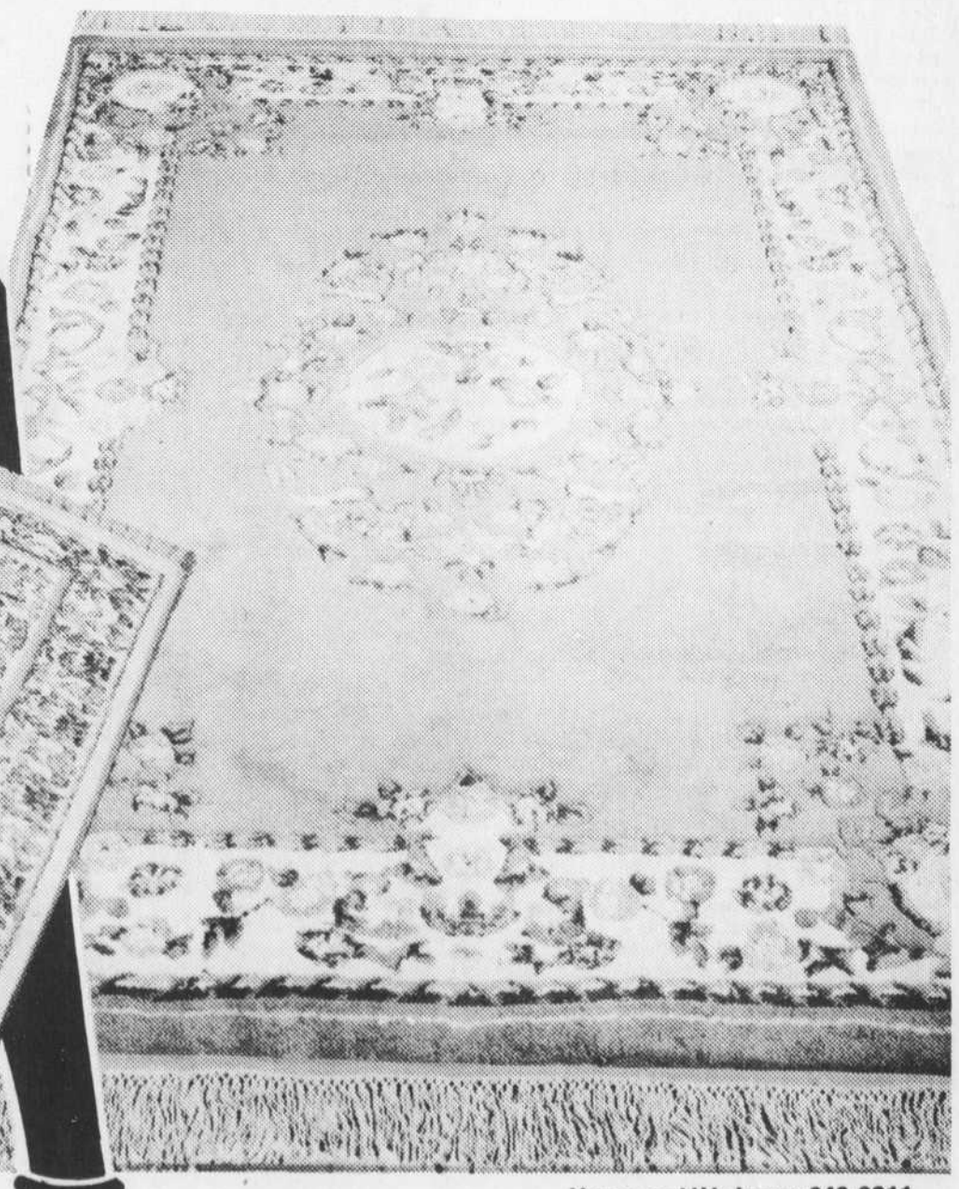

Venez ou téléphonez 842-9211

Eaton Centre-ville (6e étage) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, St-Bruno, Sherbrooke, Ottawa, Ste-Foy ainsi qu'aux magasins Eaton Foyerama à St-Laurent et à Greenfield Park (373).

EATON

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Le signal d'alarme à Miami

APRÈS les sanglantes journées d'émeute qui viennent de secouer Miami, les autorités de la Floride ouvriront sans doute une enquête sur les circonstances et les causes d'une telle explosion de violence. On ne peut toutefois s'empêcher d'établir un étonnant parallèle avec les désordres civils qui, dans les années soixante, avaient incité le président des États-Unis, Lindon Johnson, à instituer une commission nationale d'enquête. En relisant aujourd'hui le rapport de cette commission, on comprend comment à Miami les choses ont pu en arriver à une telle crise.

En lisant toutefois les premiers compte rendus des événements de Miami où cette fois des personnes — noires et blanches — ont été aveuglément descendues ou piétinées, on doit se demander si la violence raciale, même dans cette ville du sud, n'a pas atteint un point d'extrême gravité. En s'arrêtant aussi aux circonstances de cette crise sociale, on se prend à craindre que d'autres villes à fortes minorités de couleur, n'ayant pas réussi à modifier l'héritage raciste du passé, ne connaissent à leur tour des jours non moins sombres de conflits raciaux.

■

Comme dans beaucoup d'émeutes des années soixante, la chaîne des événements de Miami commence avec des incidents policiers. Un noir meurt après avoir été pris en chasse sur la route par des patrouilleurs. La tension monte dans la ville. Quatre policiers sont mis en accusation par les autorités, mais le dossier est hâtivement transmis dans une autre ville où la pression est censée être moins forte sur les jurés. Un jury formé de six blancs, qui prétend que la justice a bâclé son dossier, n'aurait eu d'autre choix que de libérer les policiers. À Miami, c'est alors l'indignation chez les noirs et l'émeute dans leurs ghettos.

On aurait tort cependant de conclure rapidement à un autre cas de brutalité policière. Certes, les enquêtes américaines ont montré que la police pouvait souvent incarner, aux yeux des minorités de couleur, l'injustice et la répression de la société blanche. De même, il ne fait pas de doute que les noirs en particulier pouvaient, surtout dans ces circonstances, ne pas avoir grand confiance dans la justice établie. Plusieurs autres groupes de citoyens, parfois non sans raison, ont les mêmes sentiments vis-à-vis des forces de «l'ordre». Mais pour que leurs griefs se répandent ainsi dans les rues et tournent à l'émeute, aux attaques interraciales, au pillage et à l'incendie, il faut qu'ils soient poussés à la violence par d'autres facteurs.

L'enquête commandée par le président Johnson devait s'enquérir si des groupes subversifs, une conspiration ou d'autres sources de même nature n'étaient point à l'origine des émeutes des années soixante. La commission nationale n'avait alors rien trouvé de tel. Par contre, elle avait établi un implacable bilan du racisme, des retards collectifs et personnels qu'il avait imposé aux noirs, des incroyables taux de chômage et de bas revenus que la structure économique dominante leur avait réservés dans les milieux urbains. Sans renoncer aux mesures générales favorisant l'ascension incitait les autorités à investir massivement dans des programmes de relance des quartiers noirs: santé, habitation, emploi, etc.

De même, tout un programme d'éducation à l'intention de la police et de la presse avait alors été recommandé en vue de favoriser de meilleurs rapports intercommunautaires. La ville de Miami n'avait pas alors fait l'objet d'études particulières. Mais elle devait bientôt connaître à son tour ses journées d'émeute. Depuis, des noirs ont été embauchés dans la police et dans les médias d'information. Mais il faut croire que les autres conditions socio-économiques et que les moeurs raciales n'ont guère changé, puisque le même «modèle» d'émeute urbaine vient de se reproduire, avec en plus cette fois des signes d'aggravation.

Il importe de s'y arrêter. Plusieurs des personnes qui sont mortes violemment au cours des derniers événements n'ont pas été victimes d'échauffourées de masse entre la police et les manifestants. Certaines ont été descendues de sang froid; d'autres ont été tuées au hasard en guise de représailles; d'autres enfin auraient été abattues en ayant été surprises à «piller». Plusieurs victimes ont été pour ainsi dire choisies à raison de leur couleur. Quand de telles agressions se produisent, tous les membres d'une communauté, noire ou blanche, se sentent menacés. La peur multiplie la méfiance. La méfiance favorise les incidents. Un cycle infernal de terreur est alors créé qui peut échapper à tout contrôle.

Dans les cas de la Floride, la situation est particulièrement délicate. Les autorités ont invité les touristes à ne pas aller dans le centre-ville touché par les désordres. S'il fallait que le choc de l'émeute transmis par toutes les chaînes de télévision décourage une portion sensible des visiteurs de Floride, l'économie locale serait pénalisée à un bien mauvais moment de son histoire. En effet, la Floride doit trouver ou créer de nombreux emplois pour installer plus décemment ses dizaines de milliers de réfugiés cubains et haïtiens. Cette pression sur le marché, si elle n'était bientôt soulagée, est de nature à aviver les tensions sociales en même temps qu'à réduire les chances de satisfaire la main-d'oeuvre, ancienne et nouvelle, qui peuple la Floride.

■

Entre une intégration collective impossible et une impossible séparation, entre la disparition du racisme qui bloque leur promotion et un progrès économique qui favoriserait la disparition du racisme, le dilemme des Noirs américains était sévère, et il l'est probablement resté malgré que ces dernières années la violence n'ait pas donné de spectaculaire signal d'alarme. Miami est-elle une dernière ville à n'avoir pas trouvé sa voie vers la paix raciale ou, au contraire, annonce-t-elle un échec plus général de l'intégration des gens de couleur à la société américaine? La réponse à cette inquiétante question devrait survenir dans un avenir rapproché, d'autant que la situation économique américaine, devenue plus dure, l'est davantage encore pour ceux que l'histoire a mis au dernier rang de la prospérité.

Nous serions cependant bien imprudents de tenir pour exclusivement «américain» ce genre de conflit racial et culturel. Pour se présenter sous un angle et avec une acuité différents, la question des tensions linguistiques et ethniques au Canada est loin d'avoir été résolue. Les amérindiens continuent d'être ignorés ou manipulés par la politique officielle. Des groupes «ethniques» (comme si nous n'en étions pas tous!) font revivre leurs peurs et leurs préjugés. Notre structure sociale a su résister à ce jour à bien des tensions, mais il faudra apprendre non seulement à y survivre mais à les résoudre. À cet égard, nous n'avons pas plus d'assurance pour l'avenir que nos voisins du sud.

D'aucuns prétendaient, voici peu d'années, que le Canada apprendrait à s'entendre avec sa population française avec le même succès que les États-Unis avaient appris à le faire avec leurs citoyens noirs. Comme on le voit, ce chapitre de notre histoire reste ouvert!

Jean-Claude LECLERC

Une curieuse offensive de paix

Comme bon nombre d'observateurs l'avaient prévu au lendemain de l'invasion de l'Afghanistan, les Soviétiques viennent de lancer une vaste «offensive de paix». Cette offensive, destinée à éclipser le ballet diplomatique qui a eu lieu à Vienne, à accentuer si possible les divergences entre Occidentaux et à influencer bon nombre de pays du tiers-monde qui participent depuis samedi 17 mai, à la conférence islamique d'Islamabad, s'est déroulée en deux phases parfaitement orchestrées.

Le premier volet de l'opération séduction a été confié par le Kremlin à ses collaborateurs de Kaboul: il s'agit du plan Karmal, qui subordonne un début de retrait des troupes soviétiques d'occupation à la reconnaissance par l'Occident des autorités mises en place par l'U.R.S.S. et à l'engagement de l'Iran, du Pakistan et des États-Unis de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour asphyxier le mouvement de résistance afghan. Ce plan risque de faire long feu: le Pakistan l'a déjà repoussé, le nouveau secrétaire d'État américain, M. Muskie, a fait pratiquement de même et M. François-Poncet, ministre français des Affaires étrangères, a clairement laissé entendre qu'il n'était pas acceptable. On risque pourtant d'en entendre parler longtemps: la diplomatie soviétique a, en effet, à la différence de l'occidentale, une très grande capacité d'obstination.

Nul doute que cette capacité sera également mise au service des deux déclarations publiées jeudi 15 mai à l'issue du sommet du pacte de Varsovie, qui vient de se réunir dans la capitale polonaise. L'appel à la convocation d'une conférence mondiale au plus haut niveau apparaît pourtant comme un artifice de propagande assez grossier. Certes, la situation internationale est grave. On ne voit pas pour autant en quoi elle pourrait être améliorée par d'interminables palabres, faisant, de toute façon, double usage avec le forum de l'ONU.

Les causes de la tension internationale sont, d'autre part, connues. L'invasion de l'Afghanistan, déjà condamnée par la majorité des États de la planète dans le cadre des Nations unies, est l'une des principales. La solution de cette crise — si solution il y a — passe bien évidemment par Moscou. Il est passablement cynique, de la part des dirigeants soviétiques, d'espérer faire oublier une donnée fondamentale en proposant aux Occidentaux d'accepter une diminution de leur influence dans d'autres régions du monde.

Seconde cause majeure du climat empoisonné dans lequel nous vivons: la course aux armements, dans le monde en général, mais surtout en Europe. Là encore, on imagine mal l'utilité d'une conférence mondiale pour tenter d'améliorer l'état des choses. Le problème le plus actuel — celui des missiles à moyenne portée — peut et doit faire l'objet de négociations entre les intéressés, c'est-à-dire le pacte de Varsovie et les pays membres de l'alliance militaire de l'OTAN.

Il s'agit là d'un point très concret: on ne relève malheureusement rien de nouveau à ce sujet dans la très longue déclaration publiée à Varsovie. L'U.R.S.S. exige toujours, pour l'ouverture de négociations, que l'OTAN revienne officiellement sur sa décision, prise en décembre dernier, d'installer à partir de 1983 des missiles de croisière et des missiles continentaux de type Pershing-2. Rien n'est dit, en revanche, à propos des armes équivalentes soviétiques, les SS-20, déployées dans la partie occidentale de l'U.R.S.S. depuis plusieurs années déjà.

Force est de constater que l'«offensive de paix» qui vient d'être déclenchée n'implique aucune évolution des positions soviétiques.

(Le Monde)

ACTUALITÉ

Autour d'une princesse

par Michèle Voyer

Le simple citoyen du monde occidental est dérouté par tout ce qu'il voit et entend au sujet du Moyen-Orient et plus généralement de ce qu'il est convenu d'appeler le monde islamique. On s'aperçoit avec une certaine consternation que l'on est mal informé et pas très bien armé physiquement et psychologiquement contre des forces dont on ignore l'exacte portée.

La controverse soulevée par la présentation, le 12 mai aux USA, d'un film produit par des Britanniques et des Américains au sujet de l'exécution d'une princesse séoudienne qui aurait commis l'adultère, est un autre incident dans le parcours des relations pour le moins tendues entre le monde arabe et l'Occident.

Pour l'instant, l'affaire est close. Comme le soulignait un éditorial du New York Times: «Le ciel est toujours à sa place. La République et ses approvisionnements en pétrole sont intacts. Et pour entrer dans le vif du sujet, l'honneur national aussi est sauf, à la suite de la télédiffusion du film *La Mort d'une Princesse*».

Ce film, un documentaire-fiction où il est difficile de distinguer le réel de l'imaginaire, raconte le voyage d'un journaliste britannique au coeur de l'Islam, entrepris dans le but de comprendre pourquoi une jeune et belle princesse séoudienne et son amant ont été exécutés par la garde royale en 1977. Le journaliste ne parviendra pas, malgré ses démarches intensives, à établir l'exactitude de tous les faits, ni à combler le fossé qui le sépare de la société séoudienne. Mais il pose un grand nombre de questions dont certaines sont tabou en Arabie séoudite. Cette société doit-elle s'ouvrir davantage au regard de l'étranger, doit-elle se libéraliser, imiter des modèles occidentaux, et comment le faire sans provoquer des affrontements et des déchirements?

Le gouvernement séoudien a réagi de façon virulente lorsque le film a été présenté aux téléspectateurs britanniques. Il a demandé à son ambassadeur de quitter le pays et a récemment fait part au gouvernement américain de son désaccord devant la vision de la société séoudienne qui transpire de ce film. La scène la plus révoltante est celle ou l'on voit des femmes appartenant à la famille royale se promenant en voiture dans le désert à la recherche de proies mâles. L'idée est d'un tel ridicule que le spectateur sensé ne peut que douter de sa véracité. C'est là, cependant, un exemple de notre racisme envers les populations du Moyen Orient. Et les auteurs peuvent s'en tirer à bon compte puisque leur idée n'était pas de faire un documentaire.

La protestation des Séoudiens est donc parfaitement légitime. L'information véhiculée dans le monde occidental sur le monde arabe, surtout lorsqu'il s'agit de la télévision, est presque toujours teintée de sensationnalisme et demeure extrêmement superficielle.

Au surplus, le roi Khaled et son entourage immédiat n'ont pas tellement prisé le film car il essaie subtilement et insidieusement de pénétrer au sein de la famille royale et d'étudier son pouvoir politique. La loi que cette famille entend faire respecter à l'ensemble de la société, fondée sur une interprétation rigoureuse de la sharia musulmane, n'est pas respectée à la lettre par ses propres membres. Ils peuvent se permettre des écarts. La question de la condition féminine est aussi soulevée, mais elle est subordonnée à celle de l'autorité traditionnelle. De fait, si l'on met en question la tradition, on risque de faire crouler tout l'édifice.

La stabilité du régime séoudien qui est peut-être fondée sur des relations de pouvoir discutables, peut, si elle est ébranlée, avoir des conséquences très néfastes pour les Etats-Unis et l'ensemble du monde occidental. Les événements qui se sont produits à La Mecque, à la fin de l'année dernière, ont démontré l'existence d'une opposition à la famille royale.

Depuis quelques années, on assiste en Arabie Séoudite à un durcissement du régime face aux difficultés internes et externes. Confronté à des tensions sociales inévitables à cause d'un développement rapide et de l'influence d'un million de travailleurs étrangers, il semble se retrancher derrière les barrières du traditionnalisme social et de l'intégrisme religieux. Au même moment, le gouvernement a ralenti le rythme de la croissance économique, le plus rapide qu'ait connu un pays, pour diminuer les tensions...

À l'heure où l'Arabie est catapultée au centre de la politique internationale de par le rôle qu'elle joue dans le conflit du Moyen Orient, sa position de producteur de pétrole et sa richesse financière, il n'est pas difficile d'y déceler une certaine forme de nostalgie pour le passé et sa sécurisante obscurité.

L'hypersensibilité face à l'incompréhension et à l'ignorance des Occidentaux est très forte dans le monde arabe. La crise des otages en Iran en est une preuve cruelle. Tout geste posé par les Etats-Unis dans le passé et encore aujourd'hui risque de se retourner contre eux. L'amitié de l'Arabie Séoudite pour les Etats-Unis, autrefois prise pour acquise, est remise en question depuis la signature des accords de Camp David au profit de la recherche d'un plus grand consensus pan-arabe. Les États-Unis n'avaient pas assez tenu compte, dans l'élaboration de leur politique, de l'importance de ce deuxième trait de la politique extérieure séoudienne traditionnelle.

L'incident du film *La Mort d'une Princesse* pour lequel le Département d'État de même que le réseau de télévision PBS, ont très justement invoqué le principe sacro-saint de la liberté de la presse, doit être replacé dans le contexte global des relations entre les Etats-Unis et le monde arabe. Celui-ci ne peut être uniquement pensé en fonction de l'équilibre des forces, mais bien en tenant compte des valeurs, des tensions sociales, des pratiques propres à chaque société. La crise politique internationale actuelle est aussi celle du choc des cultures et des changements sociaux provoqués par le développement économique incohérent des pays du tiers monde. Les Etats-Unis en subissent le plus durement les conséquences.

Mise au point

L'éditorial du 20 mai, intitulé «Un tout autre scrutin» indiquait que la Commission des écoles catholiques de Montréal avait «fait parvenir aux enseignants directement, en ignorant leurs représentants syndicaux, ses offres finales et globales». Un porte-parole de la Commission nous fait remarquer que la CECM a d'abord voulu remettre ses offres aux négociateurs syndicaux en les convoquant le vendredi 16 mai, mais que les porte-parole de l'Alliance ont refusé cette rencontre hors de la présence du médiateur spécial. La CECM considérait pour sa part la médiation terminée, puisqu'elle s'en était retirée la veille. **(L.B.)**

■ Une solidarité retrouvée

La Fédération des femmes du Québec tenait les 2, 3 et 4 mai son congrès annuel.

Les 175 participantes se retrouvaient une fois de plus autour d'un objectif commun: l'amélioration de la situation des femmes. Tournées vers cet objectif, ces femmes, de toutes allégeances, ont fait une trêve de deux jours et demi en ce qui a trait à leurs préoccupations et engagements dans le présent débat référendaire.

Elles ont glissé leur macaron dans leur sac à main. D'abord venues discuter et proposer des solutions à la situation alarmante créée par l'accroissement de la pauvreté chez les femmes, nous avons vu des membres des comités nationaux du «oui» ou du «non» (même si les femmes ne sont pas nombreuses dans ces comités) et des tenantes de l'une ou l'autre option, travailler très tard dans la nuit pour mettre au point une stratégie afin de contrer ce problème de la pauvreté chez les femmes. Là-dessus, la solidarité était inébranlable.

Dans les corridors, autour d'une table ou d'un verre, bien sûr, «LA QUESTION» a été débattue. Et cela, tout en respectant les divergences d'opinions.

Si, le 25 avril dernier, des tenantes du «OUI» ou du «NON» n'ont pu, ensemble, fêter le 40ième anniversaire du droit de vote des Québécoises, elles se sont retrouvées pour travailler à ce 14ième congrès de la F.F.Q.

Des observateurs s'attendaient «à ce qu'il se passe quelque chose» à ce congrès. Il s'est effectivement passé quelque chose, la solidarité des femmes s'est une fois de plus manifestée.

Ghislaine PATRY-BUISSON

Vimont, Laval, 7 mai

LETTRES AU DEVOIR

■ Remerciements

L'objectif de notre campagne de souscription 1980 était de $350,000. Nous l'avons atteint et nous en sommes reconnaissants à tous. Cette somme, comme vous le savez, sera consacrée exclusivement aux recherches médicales. Vous pensez peut-être que c'est beaucoup mais pourriez-vous comprendre que ce n'est peut-être pas assez? En 1980, les recherches médicales sur l'ataxie de Friedreich seule nous coûteront $457,500. Sans recherche, pas de résultat. Je suis convaincu que, tous ensemble, nous atteindrons cet objectif ultime.

Je remercie le journal LE DEVOIR et tous les lecteurs qui ont contribué au succès de la campagne de souscription. Je sais que, cette année, ce fut plus difficile. Le téléthon pour la paralysie cérébrale, dont le succès ne peut que nous réjouir, a cependant semé la confusion chez certaines personnes qui n'arrivaient pas à faire la différence entre les deux maladies. Nous ne pouvons rien y faire, ainsi va la vie!

Mais cela ne nous empêche pas de penser à l'avenir. Ne serait-ce pas formidable si nous réussissions à organiser un téléthon pour l'ensemble des maladies du système nerveux (sclérose en plaques, épilepsie, chorée de Huttington, maladie de Parkinson et, bien sûr, ataxie de Friedreich)? Déjà, nous avons entrepris les démarches nécessaires pour organiser ce téléthon géant. Nous espérons que nos efforts aboutiront. Si tel n'était pas le cas, nous reviendrons à la charge avec notre campagne de souscription 1981 qui aura lieu du 16 au 31 janvier. Je ne saurais trop insister sur le fait suivant: tout l'argent qui est consacré aux frais administratifs, à mes déplacements et à ceux de mes collaborateurs nous parvient des gouvernements fédéral et provincial ainsi que de donateurs privés.

Claude ST-JEAN,
Association canadienne de l'ataxie de Friedreich

Montréal, 25 avril.

■ Un mot à dire sur la loi 24

Le Regroupement des organismes communautaires jeunesse (ROCJ), lieu d'échange et de concertation d'une trentaine d'organismes intervenant dans le secteur jeunesse du réseau privé, tient à manifester sa présence et sa pertinence dans le débat actuel autour de l'application de la Loi 24.

Les membres du ROCJ sont des organismes communautaires privés dont le mandat premier est d'offrir des services alternatifs à ceux dispensés par le réseau public tant au niveau curatif que préventif et récréationnel et ce, dans une perspective de développement communautaire et de complémentarité. Ces organismes se sont regroupés afin de mettre en commun leurs expériences et leurs modes d'intervention dans les différents secteurs de la vie quotidienne des jeunes.

Cette réflexion commune amorcée depuis septembre dernier permettra une meilleure définition de la problématique «jeunesse» en milieu communautaire ainsi qu'une concertation accrue des organismes entre eux et avec le réseau public.

Tout en poursuivant un objectif commun de prévention, la plupart des organismes doivent vivre quotidiennement avec les implications de la Loi 24. À cet effet, le ROCJ prépare actuellement un dossier sur cette législation, document lié aux expériences concrètes vécues dans le travail avec les jeunes.

Il nous apparaît important de sensibiliser le public, les divers organismes et les paliers de gouvernement concernés, à l'action menée par les organismes communautaires privés auprès de la population jeunesse malgré le peu de ressources allouées.

Nous comptons être présents aux différentes manifestations à venir (colloques, etc...) afin de partager les résultats de notre expertise et nous prononcer sur les changements souhaités en rapport avec cette législation et ses applications.

Pour le Regroupement des organismes communautaires jeunesse

Nathalie DUHAMEL-MASCOTTO
Céline VIAU
Chantal GUAY
François BRETON
Daniel PETIT
Joseph SERINO

Montréal, 16 mai

■ Pour une meilleure médecine

(Lettre adressée au Docteur Denis Lazure, ministre des Affaires sociales du Québec).

L'association des étudiants en médecine de l'Université McGill appuie sans réserve les revendications de la Fédération des médecins résidents et internes du Québec (FMRIQ). Ces revendications tant du point de vue des horaires que de l'établissement d'unités d'enseignement clinique, auront comme effet d'améliorer la qualité des soins aux malades et contribueront ainsi à l'amélioration de la santé au Québec.

Ceci étant le but ultime de la profession médicale, comment expliquer la situation qui existe actuellement dans les hôpitaux universitaires de la province, une situation qui n'a pas sa raison d'être; il est anormal que pour négocier une convention collective, une association dont les membres s'occupent de la santé du public soit obligée d'avoir recours à la grève.

Plusieurs analyses ont déjà été publiées dans les journaux sur ce sujet, et nous ne pouvons que remarquer la lenteur excessive imposée par le gouvernement dans le déroulement des négociations. En effet, monsieur le ministre vous n'êtes pas sans savoir que vos fonctionnaires ont déposé le premier projet de convention collective en mars 80, soit trois mois avant que cette même convention collective ne devienne périmée (le 1er juillet 80).

L'association des étudiants en médecine de l'université Mc Gill souhaite vivement que la situation revienne à la normale dans les hôpitaux universitaires et considère que les revendications de la FMRIQ sont raisonnables et socialement souhaitables, et que vous, monsieur le ministre, avez les pouvoirs et le devoir de corriger la situation.

En attendant une meilleure médecine au Québec.

Stéphane CORRIVEAU,
vice-président aux affaires externes de l'Association des étudiants en médecine de McGill

Montréal, 12 mai

■ Un geste purement politique

(Lettre ouverte à Mme Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social).

Je reçois aujourd'hui mon chèque de pension du mois de mai. Ordinairement mes chèques me proviennent vers la fin de mois, soit vers le 25 ou 26 de chaque mois.

Pourquoi si tôt? Parce que vous en profitez pour joindre un dépliant avec le slogan «Non merci!»

Si j'étais un indécis, cette seule démarche me ferait voter OUI, car il est clair que votre geste en est un purement politique!

C'est insultant!
Henri GUERTIN,
81 ans

Oka, 14 mai

■ Une date de naissance fatidique

(Lettre adressée à M. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Éducation.)

Je vous écris pour exprimer ma colère face à un système d'évaluation pédagogique rétrograde et dommageable, c'est-à-dire la loi qui veut qu'un enfant ait six ans révolus au 30 septembre pour avoir accès à la première année.

J'ai un fils qui est né le 4 novembre; il aura six ans cette année, il a complété (dans une école privée, à nos frais) une année plus forte que la classe maternelle où on voudrait l'inscrire à l'école publique. Selon son professeur, il est plus que prêt à entrer en première année: non seulement intellectuellement mais physiquement et émotivement.

Pourtant il n'y a aucun appel contre votre loi: aucune exception ne peut être faite parce qu'aucun critère n'est considéré, sauf un critère complètement arbitraire: la date de naissance. Il n'est pas question d'aptitude, de préparation, de maturité, de développement — non, l'enfant n'est pas considéré, seulement son certificat de naissance. Autrement dit, si mon fils avait été prématuré de 5 semaines, eh bien! il accéderait à la première année en septembre, même sans avoir prouvé ses aptitudes comme il l'a déjà fait. C'est absolument ridicule et injuste!

Je vous ai déjà écrit pour vous faire part de ce problème; vous répondez en me disant que oui, il y a injustice, que oui il faudrait repenser la loi, mais que non, il n'y a rien à faire pour mon fils. Le ministère est-il donc impuissant devant ses propres règlements? Le ministère peut donc faire des bévues puis hausser les épaules en signe d'impuissance? C'est aberrant.

D'un enfant intelligent, intéressé et coopératif, votre loi va faire un enfant paresseux et fauteur de troubles. Vous voulez, selon la campagne actuelle de votre ministère, que les parents s'impliquent à l'école. Mais vous refusez de les écouter. Je sais, et le professeur de mon fils me le confirme, que votre loi est cruelle et dommageable pour lui. C'est ça la pédagogie?

Marie-Claire PERRAULT

■ Un jugement prématuré

(Lettre adressée à M. Rodrigue Dubé, président de l'Alliance des professeurs de Montréal).

Dans un article paru dans LE DEVOIR du samedi 10 mai dernier, Mme Paule des Rivières affirme que «Les longues délibérations des commissaires sur le rapport se sont déroulées à huis clos; des représentants du Comité central de parents de la CECM ont toutefois assisté au débat sur le contenu des recommandations, geste que l'Alliance a associé à une bien piètre caution». Et elle vous cite «À chaque fois que la CECM ouvre son lit, le Comité central de parents, pas les parents, se couche à l'intérieur».

J'aimerais apporter des précisions et des corrections. Le Comité central de parents de la CECM a demandé de recevoir une information sur le rapport du conciliateur. Me Denis Tremblay, en assistant au plénier du Conseil des commissaires le vendredi 9 juin. Cette démarche était une suite logique et un droit à recevoir une information, compte tenu que le Comité central avait fait une demande au ministre du Travail de nommer un conciliateur. De plus, cette façon de procéder évitait une multiplication de séances d'information.

J'attire votre attention sur le fait que les membres du Comité central de parents ont assisté seulement à la période d'information, soit de 17:30 à 19:45 environ et qu'ils se sont retirés du plénier avant le huis clos pour se réunir dans une autre salle sans la présence de personne d'autre.

Il est regrettable que le président de l'Alliance fasse une telle déclaration car nous croyons que, comme représentants des parents, nous avons démontré une ouverture d'esprit face aux deux parties. Notre démarche de demander un conciliateur au ministre du Travail constituait une preuve suffisante que notre principal intérêt c'est l'enfant.

Nous croyons que le jugement que vous avez porté était prématuré compte tenu que le Comité central ne s'était pas prononcé sur le rapport du conciliateur.

Jocelyne ROYER,
présidente
Comité central de parents de la CECM

■ Un vif intérêt !

(Lettre adressée à Mme Monique Bégin ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.)

C'est avec stupéfaction que j'aperçus un dépliant publicitaire intitulé «Non merci ça se dit bien» avec le chèque d'allocation familiale que je viens de recevoir dernièrement.

Étant donné que ce dépliant accompagnait sans note explicative le tout premier chèque d'allocation familiale que je reçois suite à la naissance de mon enfant, j'aurais préféré recevoir un dépliant sur la bonne nutrition à donner à un nouveau-né plutôt qu'un dépliant traitant de l'alcool. Mais soyez sans crainte, mon enfant ne boit que du bon lait et non de l'alcool.

Je vous remercie tout de même du vif intérêt que vous manifestez présentement à l'endroit de tous les bébés du Canada et surtout ceux du Québec.

Alfred RACINE

Hull, 14 mai

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois: $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00 par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19. par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Le Canada et le Mexique peuvent apprendre à se passer des États-Unis

par Brigitte Morissette

A une semaine de la visite du président du Mexique au Canada, la correspondante du DEVOIR à Mexico passe en revue dans ce second article l'état des rapports entre les deux pays, l'intérêt croissant que les provinces portent au Mexique, les perspectives d'avenir.

MEXICO — «Depuis 1975, le Canada et le Mexique se sont redécouverts. Ils ont quitté les lunettes qui les empêchaient de se voir tels quels. Il y a eu des négociations fructueuses, des visites fréquentes tant publiques que privées, et on a appris à faire des affaires sans l'intermédiaire des États-Unis; seuls les hommes d'affaires canadiens n'ont pas encore découvert le Mexique!»

Boutade de l'ambassadeur mexicain à Ottawa pour commenter le fait que le Mexique, après deux ans, n'a pratiquement pas touché la ligne de crédit d'un milliard et demi de dollars avancée par la Société canadienne pour l'expansion des exportations. Les échanges commerciaux Canada-Mexique, il est vrai, n'ont guère augmenté depuis deux ans. Pourtant, ce n'est pas le goût pour le Mexique qui manque aux investisseurs canadiens tant publics que privés!

Les banques d'abord. Cinq filiales de banques canadiennes ont maintenant pignon sur rue à Mexico, et les prêts consentis au Mexique par la banque canadienne représentent un dixième de sa dette extérieure qui s'élève maintenant à $30 milliards (la deuxième au monde, après le Brésil). On comprend l'engouement des banques canadiennes pour le Mexique, pays avide de développer son infrastructure et son industrie, qui s'est fixé pour tâche de créer 800,000 emplois par an, d'ici 1982. Et cet engouement des banquiers n'a d'égal que celui des cinq provinces canadiennes qui se font maintenant concurrence sur les marchés mexicains.

L'Ontario, qui ferma son bureau de Mexico en 1976 (manque de flair?), fut la première à déléguer son ministre de l'Industrie et du Tourisme après l'avance par le gouvernement fédéral d'une ligne de crédit d'un milliard et demi de dollars. Mais le pétrole, c'est d'abord l'affaire de l'Alberta qui ne tarda pas à emboîter le pas pour convaincre Pemex de développer des liens plus étroits, des échanges d'ingénieurs et de technologie avec les maîtres des «tar sands».

Plus récemment, la Colombie-Britannique déléguait à Mexico des spécialistes en industrie forestière, mais c'est finalement le Manitoba qui a damé le pion au Québec en inaugurant, il y a quelques semaines à peine, un *penthouse* de la *Zona Rosa*, en plein *Paseo de la Reforma* (La plus importante artère de la capitale mexicaine).

Dans cette course vers une nouvelle conquête du Mexique, le Québec paraît un peu faire cavalier seul. En attendant l'ouverture prochaine de sa délégation générale dans le quartier de Polanco, moins centrale que les bureaux du Manitoba mais beaucoup plus spacieuse et située à quelques pas de la nouvelle ambassade canadienne, quelques hauts fonctionnaires mexicains paraissent plutôt perplexes devant la stratégie que le Québec compte déployer.

Jusqu'ici le Québec a participé, en même temps que l'Ontario et l'Alberta, à une exposition technique organisée au départ pour la communauté hispano-américaine. Puis il y eut, en janvier-février, ces semaines québécoises auxquelles participa, à titre de conférencier, le délégué général du Québec à Mexico, M. Henri Dorion, dont la nomination n'était pas encore connue à l'époque.

De l'avis même de l'organisateur de ces semaines culturelles, un haut fonctionnaire du ministère des Affaires intergouvernementales, la réception dans la presse fut assez décevante tant par la qualité que la quantité des articles. Il est vrai que la plupart des multiples activités organisées depuis Québec ont eu lieu dans des institutions du niveau collégial ou cegep.

Le Québec avait voulu, avec ces semaines, pénétrer au Mexique en terrain connu puisqu'il s'agissait au départ d'une invitation lancée par un groupe de professeurs de français de l'École normale supérieure, une institution qui forme de jeunes instituteurs pour aller enseigner en milieux populaires ou ruraux.

Bref, on peut dire que le Québec, au Mexique, a d'abord tablé sur les amitiés créées par des échanges de professeurs, ces dernières années, pour décrire sa latinité et tenter de faire connaître sa recherche d'identité et quelques-uns de ses objectifs économiques. Il restera à M. Dorion, arrivé en fin de semaine dernière au Mexique, à se faire connaître pour de bon dans les milieux d'affaires autant que dans les milieux intellectuels mexicains pour communiquer à nos partenaires de futures co-entreprises le goût du Québec! Il est vrai que M. Dorion, un polyglotte, connaît le Mexique et parle parfaitement espagnol.

De l'avis du ministre manitobain du développement économique, assez fier que sa province ait pignon sur rue à Mexico, la concurrence sera vive entre les cinq provinces canadiennes qui voient toutes le Mexique comme le prolongement naturel de leurs marchés, qu'il s'agisse de tracteurs et de technologie agricole (Manitoba), d'équipement pétrolier (l'Alberta), forestier (la Colombie), hydro-électrique, etc.

Les deux accords que doivent signer à Ottawa le président mexicain et le premier ministre canadien, accords énergétique et industriel négociés il y a plus d'un an déjà, imprimeront-ils, comme on l'espère, le véritable démarrage des relations Canada-Mexique? Le ministre des Affaires extérieures, M. McGuigan, a laissé entendre, la semaine dernière, que la signature de l'accord sur l'énergie pourrait être retardée. Le cas échéant, la déception sera grande dans les milieux d'affaires. Selon cet accord, le Mexique s'engage à livrer au Canada à partir de cette année certaines quantités de pétrole pour atteindre 50,000 barils/jour en 1981, puis 100,000 barils/jour. Les retards survenus à la suite des coups de théâtre provoqués par la politique canadienne ont entraîné le Mexique, l'année dernière, à prendre des engagements ailleurs, sans compter ses objectifs de politique étrangère consistant à favoriser d'abord les pays non producteurs de pétrole, puis les pays frères (latino-américains).

Le Mexique, en retour de cette vente de pétrole au Canada, s'engage à acheter du charbon de l'Ouest canadien pour alimenter son aciérie de La Truchas, près de Zihuatanejo, et à considérer l'achat d'un réacteur nucléaire Candu. Le Mexique a déjà en mains une proposition française et une offre suédoise pour l'achat d'un deuxième reacteur nucléaire. Le premier, américain, devrait commencer à fonctionner en 1983. Le Candu paraît jouir des préférences des techniciens nucléaires mexicains à cause de l'autonomie qu'il accorde, car le Mexique est dépendant des États-Unis pour le fonctionnement de son premier réacteur à uranium enrichi. Le Mexique, par ailleurs, possède d'importantes réserves d'uranium qui lui confèrent dans ce domaine comme en matière de pétrole une importance stratégique et en font un client convoité par tous les fabricants de technologie nucléaire.

L'autre accord que doivent signer MM. Lopez Portillo et Trudeau concerne la coopération industrielle et le transfert de technologie dans des domaines comme l'exploitation minière, les produits et sous-produits du bois, les équipements de transport, l'agro-industrie et le traitement des aliments, l'équipement et les services liés à l'industrie pétrolière, la pétrochimie, télécommunications, énergie électrique, etc.

Une visite au Québec avait d'abord été prévue au programme de la délégation mexicaine, du 26 au 29 mai. Puis cette étape a été annulée; M. José Lopez Portillo n'ira qu'à Toronto, après Ottawa, et y rencontrera le premier ministre Davis et les hommes d'affaires du Canadian Club. On a voulu, à Mexico, éviter tout compromis avec les lendemains imprévisibles du référendum! Faut-il rappeler aussi un petit incident survenu au moment de la visite du président Echeverria, prédécesseur de M. Lopez Portillo, en mars 73? M. Echeverria avait voulu se rendre à Québec, mais M. Bourassa, premier ministre de l'époque, avait été empêché de le recevoir ce qui avait alors suscité un fâcheux malaise. (Un haut fonctionnaire note dans un rapport qu'il avait pourtant conseillé au premier ministre d'alors de recevoir le président mexicain, leader «d'un pays producteur de pétrole qui pourrait, un jour, assurer la sécurité de nos approvisionnements»). C'était en 1973, l'année de la fameuse crise pétrolière qui a ébranlé le monde à la suite de la hausse décrétée par les pays de l'OPEP. Finalement, le président mexicain avait été reçu par le lieutenant-gouverneur du Québec.

Le Mexique de 1980 suscite toutes les convoitises car, comme le mentionnait à Mexico l'enthousiaste ministre manitobain du développement économique et du tourisme: «C'est un pays qui va de l'avant à une vitesse incroyable».

Plus pondéré, le vice-président du Toronto Dominion Bank, exposait, ces jours derniers, à un journaliste mexicain, les risques d'une croissance trop rapide (comme celui de sacrifier des secteurs de base) et le danger que fait peser sur l'économie mexicaine une poussée inflationniste qui pourrait atteindre cette année 30% et même 33%.

Le pouvoir d'achat réel de l'ouvrier mexicain n'a cessé de se détériorer depuis la dévaluation de 1976, et une autre dévaluation est prévisible, d'après des banquiers étrangers au Mexique, avant la fin de l'année. Avec l'arme du pétrole, une telle dévaluation ne pourrait cependant être aussi dramatique que celle d'il y a quatre ans. Chose certaine, l'année 1980 sera décisive puisque c'est à la fin de cette année que l'on pourra vérifier les résultats des efforts d'investissement engagés depuis 1976.

Peu connu au moment de son investiture, en décembre 1976, M. José Lopez Portillo a bien su profiter de la marge de manoeuvre que lui confère une considérable réserve de pétrole, la sixième au monde, pour s'imposer à l'intérieur et à l'extérieur comme un véritable chef d'État. On lui prêtait peu d'intérêt pour la politique étrangère et la traditionnelle politique mexicaine d'appui aux mouvements de libération.

Mais les événements d'Iran paraissent démontrer que le Mexique a raison de croire qu'une richesse aussi stratégique que le pétrole doit s'appuyer sur une politique étrangère ferme et originale. Le Mexique n'a pas condamné l'Iran.

Malgré la rupture dramatique du régime actuel avec celui de M. Luis Echeverria, le Mexique continue de réclamer un nouvel ordre international, et s'il ne fait pas partie de l'OPEP, il pratique la solidarité des prix et des révisions trimestrielles. Le président mexicain est enclin, d'autre part, à pratiquer en politique cet esprit sportif dont il a fait l'un des traits de sa vie privée.

La succession présidentielle est déjà ouverte au Mexique en vue des élections de 1982. Mais M. Lopez Portillo paraît devoir régner sans ombrage jusqu'à la fin de son mandat, appliqué à maintenir «l'alliance pour la production» (thème de sa campagne électorale). Reste à voir si le pétrole maintiendra bien au-delà la foi d'une masse de 70 millions d'habitants dont la majorité attend encore pour goûter aux douceurs de la manne pétrolière.

DOCUMENT

Sombre portrait de l'Uruguay

L'Uruguay fêtera le 18 juillet le 150ième anniversaire de la proclamation de sa première constitution. Le régime actuel reconnaît l'existence de 1500 prisonniers politiques et l'on calcule que 15,000 citoyens sont «proscrits» politiquement c'est-à-dire incapables d'exprimer leurs vues. Avant la fin de 1980, Montevideo tentera de faire approuver, dans un plébiscite, un «chronogramme» que les divers mouvements d'opposition jugent trompeur parce qu'il ne ferait qu'institutionnaliser la dictature. LE DEVOIR a traduit de l'espagnol un document que le groupe dit de Convergence Démocratique Uruguayenne a diffusé simultanément le 20 mai, dans trois villes (Madrid, New York et Mexico). Le texte nous a été transmis par l'homme d'affaires uruguayen Juan P. Eyheracher, membre du bureau du CDU dont il représente les intérêts à New York, près l'ONU. À noter que, parmi les huit signataires, on retrouve un constitutionnaliste (Kerseniak), un propriétaire terrien (Echave). Le président du CDJ, J. R. Ferreira, est très actif dans les mouvements pour les droits de l'homme et le secrétaire général, le Dr Carlos Martinez Moreno, est écrivain, spécialiste de droit pénal; il fut autrefois sous-secrétaire à la Culture et à l'Éducation, en Uruguay.

Le 20 mai est la date anniversaire de l'assassinat de deux hommes politiques uruguayens: MM. Zelmar Michelini et Hector Gutierrez Ruiz.

●

Voici le texte intégral:

L'Uruguay a vécu durant des décennies une tradition démocratique qui fut comparativement exemplaire en Amérique latine, avec toutes les imperfections qu'elle a pu contenir. Ses constitutions politiques et la pratique de sa vie quotidienne ont garanti les droits fondamentaux de l'homme et encouragé un style de vie en commun bien caractérisé dans la République Uruguayenne, au sein des États latino-américains.

Le 27 juin 1973, point culminant d'un processus entamé dans les années antérieures, s'instaura dans le pays une dictature militaire de facture totalitaire; ce qui suppose l'étouffement de toutes les valeurs de liberté qui avaient à ce jour teinté la vie nationale. S'établirent alors des contrôles draconiens et autoritaires sur la vie politique, sociale, syndicale, culturelle, religieuse et même familiale, sans comparaison avec ce que d'autres dictatures militaires latino-américaines ont mis en place.

Un appareil répressif d'une rigueur absolument démesurée mène aux prisons, aux tortures, aux interdits de tous genres, rendant caduques les garanties de liberté, de dignité et même d'existence humaine. La répression se traduit en disparitions, en emprisonnements et en assassinats, dans la mesure où la justice militaire se substitue à un pouvoir judiciaire indépendant, confond les valeurs de l'ordre avec celles de la vengeance et consacre la suppression de toute forme de dissidence, tâchant de fournir une légitimité de façade à une entreprise de persécution politique.

La politique économique de ce système implique l'appauvrissement de l'immense majorité de la population uruguayenne, au bénéfice du capital destiné à la spéculation et de ses alliés dans les hauts rangs de l'Armée, lesquels s'enrichissent et vont de l'avant grâce à la misère du plus grand nombre. Cela donne un «coût social» (euphémisme) d'une transformation en cours.

De tous ces faits sourd une émigration qui, en quantité et en qualité, ne tient pas la comparaison si on la confronte avec la réalité démographique du pays et avec les cadres actifs de la vie nationale.

Graduellement mais inexorablement, la communauté internationale a pris connaissance de la situation en Uruguay. L'opinion internationale a vu surgir de multiples déclarations en provenance d'organismes internationaux, mondiaux ou régionaux, de tous types d'institutions. Toutes ces déclarations condamnent le régime uruguayen.

Dans ce contexte, la dictature uruguayenne a mis au point un plan politique dont le but est d'institutionnaliser le régime et de justifier devant le concert des nations ses structures contrefaites, ses excès et ses crimes.

Tous les secteurs politiques et sociaux de l'opinion uruguayenne se sont manifestés — dans les conditions suffocantes et oppressives que lui crée le système politique actuel — contre le caractère exorbitant de ce régime.

La résistance populaire en Uruguay croît de jour en jour. À tous les niveaux, les manifestations se multiplient. On y appelle à l'unité nationale, pour permettre d'assumer les prochaines étapes d'un processus démocratique, comme l'ont fait savoir divers secteurs de la vie politique.

Récemment, Wilson Ferreira Aldunate, leader du Parti National, déclarait: «... De la même manière qu'aucun secteur organisé de l'opinion publique n'existe pour se porter à la défense du gouvernement, ainsi existe un accord implicite parmi tous les Uruguayens pour considérer la lutte contre ce gouvernement comme un devoir patriotique...» «Naturellement, il serait préférable qu'outre ce large consensus atteint par les Urugayens, existât une autre entente visant à institutionnaliser les choses au niveau des forces politiques, pour mieux coordonner effectivement l'action concrète au niveau de toutes et chacune de ces formations.»

Quant au général Liber Seregni, il affirmait: «... Dans la création nécessaire d'un mouvement unitaire national de l'opposition, on doit oeuvrer horizontalement à tous les niveaux des partis traditionnels, au sommet comme parmi les cadres. Sans paternalisme, sans positions de «Magister», en sachant que le premier horizon à atteindre doit être commun, national, compris et accepté par tous. Ce qui implique de manier des idées pouvant être partagées».

Au début du siècle, Don José Battle y Ordonez, principale figure historique du Parti Colorado, disait: «Toute loi constitutionnelle doit être faite par le peuple, du moins sous sa vigilance directe. Seuls les tyrans s'éloignent du peuple. Seul un peuple tyrannisé renoncerait à sa faculté de déclarer sa volonté par les procédures politiques permises».

De tels concepts ont repris leurs actualité du fait que «El Dia» de Montevideo, voix importante du «Batllismo», les a tout récemment reproduits.

Interprétant ses efforts unitaires et démocratiques, le groupe de citoyens soussigné a pris naissance pour exprimer ce sentiment de convergence qui souffle aujourd'hui sur la vie politique du pays. Ces personnes appartiennent à divers courants démocratiques — politiques, sociaux, religieux — de l'Uruguay; sans représenter officiellement des organisations, ces personnes expriment le sentiment des grandes majorités nationales.

La tâche fondamentale de la Convergence est de contribuer au rétablissement de la démocratie uruguayenne, en formulant et en édifiant un projet politique responsable, propre à remplacer le «chronogramme» officiel qui, lui, prétend institutionnaliser la dictature».

Le CDU entend donc:

coordonner les courants politiques misant sur un retour à la démocratie en Uruguay;

assumer le lien avec les gouvernements, organisations et forces démocratiques du monde qui se solidarisent avec les efforts du peuple pour récupérer sa liberté».

Ont signé: Diego ACHARD
Luis ECHAVE
Juan P. HYHERACHAR
José KORZENIAK
Juan Raul FERREIRA
Justino ZAVALA

(quelque part en Amérique latine le 19 avril).

Le Forum Interculturel d'Expression Française Inc. (F.I.E.F.), organisme incorporé au Québec selon la 3 ième partie de la Loi des Compagnies (libro C-802, folio 76) est une association à but non lucratif fondée le 12 août 1977 par un groupe de Québécois appartenant à diverses origines culturelles. Son siège est à Montréal et son directeur est M. Lucien Bonnet.

OUI! MON NOM EST QUÉBÉCOIS X

FORUM INTERCULTUREL D'EXPRESSION FRANÇAISE F.I.E.F. (514) 845-4345

Qui est Québécois?

— Une population fort diversifiée

habite le Québec d'aujourd'hui. Elle est de toutes les races, vient de tous les horizons culturels, appartient aux mentalités les plus dissemblables, défend les intérêts les plus différents, parfois les plus opposés, se réclame des valeurs historiques d'ordre spirituel, moral ou matériel qui ont fondé le passé, conditionnent le présent et déterminent l'avenir de toute l'humanité.

Cette portion québécoise de l'humanité, conduite par une philosophie de la liberté et de l'unité, un discernement marqué de respect et de clairvoyance, une politique de la diversité et de la cohésion, offrira au monde un enviable modèle de société interculturelle.

Le défi est de taille. C'est chaque personne humaine qui doit, de toutes les dimensions de son être, s'impliquer quotidiennement dans l'interculturalisme du devenir québécois.

Face à ce défi national, **nul au Québec n'est plus québécois qu'un autre**, quelles que soient les particularités d'ancienneté ou de naissance, de race ou d'origine, de langue maternelle ou de vision culturelle propres à chaque individu, à chaque famille, à chaque groupe distinct, caractérisé par des traits ethniques, sociaux et culturels spécifiques.

Bien des gens font des efforts inouïs pour occuper utilement leur place au soleil québécois, pour communiquer les richesses de leur personnalité afin d'en faire profiter leurs voisins, pour réinterpréter et faire siennes les valeurs manifestées autour d'eux, pour affirmer les visions culturelles de leur groupe ethnique afin que ces visions comptent efficacement dans la conduite du véhicule commun du devenir québécois.

Le profil que le F.I.E.F. s'est donné est celui d'une famille de bonne volonté, désireuse d'aider à la meilleure insertion des ressortissants des groupes ethniques dans la vie québécoise grâce à la dignité de leur propre identité culturelle et à une généreuse ouverture à l'échange interculturel. En travaillant dans cet esprit, la famille F.I.E.F. s'ouvre de jour en jour davantage. Elle croit discerner dans sa projection d'avenir le jour où elle sera devenue **un service public vaste et indispensable.**

Le F.I.E.F. est composé de groupes francophones. Ce sont des Québécois de souche amérindienne, de naissance canadienne ou d'origine "irlandaise", belge, berbère, cambodgienne, chinoise, dahoméenne, égyptienne, espagnole, française, ghanéenne, haïtienne, indienne, italienne, ivoirienne, libanaise, malgache, malienne, marocaine, néerlandaise, rwandaise, sénégalaise, suisse, tunisienne, ukrainienne, zaïroise... et de quelques autres encore.

Le F.I.E.F. a été créé pour favoriser et stimuler l'échange interculturel des groupes ethniques d'expression française qui résident au Québec afin que les ressortissants de ces groupes s'impliquent volontairement dans le devenir culturel québécois.

Grâce à la compréhension du Ministère de l'Immigration du Québec et au bénévolat de son directeur et de quelques amis, le F.I.E.F. fonctionne, suscite de la part des Québécois d'origines diverses des commentaires de toute nature et se doit de répondre aux besoins des groupes ethniques qui constituent sa clientèle: besoin d'utiliser toutes les formes possibles d'expression afin de s'épanouir; besoin d'éviter de tomber en ghettos; besoin de dissiper l'impression d'être des minorités refoulées et étouffées; besoin de valorisation culturelle pour participer pleinement à la vie québécoise; besoin de s'impliquer avec toute leur personnalité ethnoculturelle dans la démarche interculturelle du Québec; besoin de favoriser une meilleure connaissance de leur culture par les Québécois de vieille souche et une meilleure compréhension par tous des "affinités" ou des "différences" culturelles.

Lucien Bonnet, directeur

LETTRES AU DEVOIR

■ *Pourquoi assécher les marais de Kamouraska*

Au moment même où le ministère de l'Environnement annonce que le mois de mai sera le mois de l'environnement, les «bulldozers» sont à l'oeuvre pour anéantir les derniers grands marécages d'eau salée du Québec, à Kamouraska. Et dans le même temps, les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, avec l'accord tacite de leurs collègues de l'environnement, sont en train de planifier la destruction par drainage de la Rivière du Sud et de son bassin marécageux, l'une des zones les plus riches en vie sauvage de tout le sud du Québec. Les intentions du ministre de l'Agriculture et des gens de l'UPA sont donc claires: la disparition de toutes les grandes zones marécageuses du Québec pour récupération à des fins agricoles. Et cela avec la bénédiction du ministre de l'Environnement qui, le 5 mars dernier, abdiquait de toute responsabilité en soustrayant ses homologues de l'Agriculture et de l'Energie et ressources naturelles aux obligations prévues par la soi-disant loi de l'Environnement, c'est-à-dire des études d'impact écologique avant le début des travaux.

M. Garon et les gens de l'UPA ont donc les mains libres. Mais il est des choses qu'il faut dire, des faits dont les gens, les agriculteurs entre autres, sont rarement conscients.

Premièrement, ces marais dont on déplore l'inutilité (c'est-à-dire la non-rentabilité) sont en fait de prodigieux réservoirs de vie sauvage. Ils abritent une flore et une faune dont l'importance et la valeur économique (puisqu'il semble qu'il faille absolument parler d'économie) est difficilement calculable.

Mais, surtout, les marais, qu'ils soient d'eau douce ou salée, sont essentiels à l'équilibre écologique. Sont-ils essentiels à l'agriculture? Les marais constituent les poumons d'un cours d'eau. Leur richesse en plantes vertes leur permet de fabriquer une grande quantité d'oxygène qui sera ensuite distribuée dans tout le cours d'eau.

M. Léger, vous pouvez bien investir huit milliards de dollars dans la dépollution de nos eaux. Pour votre gouvernement, construire de grosses usines, qu'elles soient de dépollution ou de pollution, ça sera toujours rentable. Mais la nature peut très bien se passer de vous, à condition de lui laisser ses poumons: les marais salins de Kamouraska, qui procurent l'oxygène vital à notre grand fleuve déjà durement éprouvé, et les grands marécages d'eau douce de la rivière du Sud, dont le drainage pour en faire un vulgaire canal sera un dur coup (un de plus?) porté à la rivière Richelieu.

Dans ce dernier cas, l'irréparable n'est pas encore accompli. Il est encore temps d'empêcher le désastre, mais il faut d'abord dénoncer ce ministère de l'Environnement à-plat-ventriste et opportuniste, et son mois de l'Environnement qui n'est qu'un somnifère de plus asséné à une population déjà passablement endormie.

Louis HAMELIN,
étudiant

Pont-Viau, 15 mai

■ *La douleur d'Israël*

(Lettre adressée à M. Michel M. Solomon, rédacteur en chef de Regards sur Israël).

Devant les événements tragiques qui ont frappé plusieurs des vôtres à Hébron, je tiens à vous dire combien je partage votre douleur et celle de tous les amis d'Israël. Avec vous, je prie le Seigneur pour qu'il accorde sa paix à cette région qui nous est si chère. Il nous faut espérer qu'au-delà des haines et des divisions meurtrières, les hommes apprendront se reconnaître comme des frères, dans le respect mutuel, la compréhension et l'amour.

Recevez, cher Monsieur Solomon, l'expression de mes sentiments les meilleurs. Et permettez-moi de saluer bien cordialement les lecteurs de «Regards sur Israël.»

Paul GRÉGOIRE,
archevêque de Montréal

Montréal, 9 mai.

Très pondéré, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, s'est réjoui hier soir des résultats du référendum, et a lancé un appel à tous les Canadiens à mettre la main à la pâte du renouveau de la Confédération. Il s'est aussi adressé aux Québécois meurtris par les résultats. (Photolaser CP)

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ NON

foule de quelque 6,000 personnes qui a toutefois retrouvé, à travers les larmes parfois, son délire habituel des grands soirs pour l'arrivée du chef.

Calme, mais la voix un peu plus brisée que durant la campagne, M. Lévesque a confié que cette défaite était «plus dure à avaler que n'importe quelle défaite électorale». Mais dès les premiers instants de son discours, il a reconnu qu'il est «clair que la balle vient d'être renvoyée dans le camp fédéraliste» auquel «le peuple québécois vient de donner encore une autre chance».

Le premier ministre n'en a pas moins trouvé l'énergie de fustiger encore une fois le style de campagne de ses adversaires, en s'en prenant au déversement de publicité fédérale qui a selon lui «piétiné toutes les règles du jeu», et il a évidemment manifesté beaucoup de scepticisme à l'égard des promesses de changement constitutionnel. Sous les cris désapprobateurs cette fois, il a demandé aux militants d'accepter la victoire du NON, tout en leur rappelant que le camp des souverainistes pouvait demeurer ferme dans son option et son dessein puisqu'il compte sur l'appui «de la majorité des générations montantes».

Quant au grand vainqueur de ce 20 mai, le président du Comité des Québécois pour le NON, M. Claude Ryan, c'est une demi-heure plus tard qu'il rejoignait 3,000 fidèles à l'aréna de Verdun, une foule plus calme que celle qui venait de recevoir son adversaire. «La cause d'un Québec résolu à se développer librement dans un fédéralisme canadien renouvelé vient de remporter ce soir une très grande victoire», a-t-il proclamé aussitôt.

Il a interprété cette victoire non seulement comme un refus du mandat de négocier la souveraineté-association, mais aussi comme un NON à la souveraineté-association elle-même et un NON à la «méthode» utilisée par le Parti québécois pour «extorquer un consentement».

M. Ryan s'est particulièrement réjoui, durant son long discours, de l'ampleur de sa victoire «éclatante» partout au Québec, et de ce qu'elle interdira, selon lui, d'interpréter le vote en faisant des «distinctions subtiles» entre catégories de citoyens.

Il a fermement renouvelé son engagement envers le renouvellement du fédéralisme et n'a pas manqué d'inviter M. Lévesque à déclencher des élections le plus tôt possible afin que les citoyens du Québec puissent indiquer «quel parti est le mieux qualifié pour négocier le renouvellement du fédéralisme canadien».

Quelques minutes plus tard, c'était au tour du premier ministre canadien, M. Pierre Elliot Trudeau, de commenter la victoire de son camp, au Centre de la presse à Ottawa. M. Trudeau a adopté un ton particulièrement modéré pour se réjouir de ce que les Québécois aient choisi «l'approche de la fidélité au Canada». «Je devrais me réjouir sans réserve des résultats obtenus, a-t-il dit, mais je ne puis m'empêcher de penser à tous ces tenants du OUI qui doivent ce soir remballer leur rêve et se plier au verdict de la majorité». Il est même passé au lyrisme, évoquant ici «les meurtrissures de l'âme à guérir», et là les «amitiés brisées, les amours écorchées et les fiertés blessées».

Il a aussitôt lancé un appel à tous les Canadiens pour «rebâtir la maison», c'est-à-dire «reprendre avec audace et vision l'oeuvre de consolidation et de renouveau de la fédération canadienne». Il y a même invité nommément M. Lévesque. «Avec l'aide de Dieu, a-t-il conclu, nous réussirons».

Un peu plus tard, M. Trudeau a confié à quelques journalistes qu'il avait le soir même fait parvenir une lettre à tous les premiers ministres des provinces pour les convier à reprendre au plus tôt les pourparlers constitutionnels autour d'une table de conférence fédérale-provinciale. La date de cette première rencontre n'a cependant pas été évoquée.

La nette réponse des Québécois en faveur du NON mettait fin à 35 jours de campagne référendaire, mais surtout à un suspense qui durait en pratique depuis l'élection du Parti québécois au gouvernement de la province, le 15 novembre 1976. Le PQ avait alors obtenu 41.4% des suffrages, presque exactement ce que sa thèse constitutionnelle a rallié hier, ce qui révèle la stabilité de ses appuis, mais qui l'amènera sans doute à discuter à nouveau, tant et plus, de la stratégie de «l'étapisme», comme on commençait à le faire dès les premiers moments suivant la défaite.

◆ Lévesque

té: «Ça viendra».

«Ce 20 mai 80 restera peut-être comme un des derniers sursauts du vieux Québec qu'il faut respecter, a-t-il dit encore. On est une famille encore très évidemment divisée à ce point de vue-là, mais j'ai confiance qu'un jour il y a un rendez-vous normal avec l'histoire que le Québec tiendra!

Ce rendez-vous, le premier ministre a confiance «qu'on sera là ensemble pour y assister». Il a ajouté cependant que «ce soir je serais bien mal pris pour dire quand et comment».

M. Lévesque était monté seul sur la scène puis avait été suivi de son épouse, Mme Corinne Côté, et de Mme Lise Payette, ministre d'Etat à la Condition féminine. Très simplement, il a terminé son discours en demandant à tous de chanter, puisque demain vainqueurs et vaincus auront à vivre ensemble encore, la chanson de Vigneault, *Gens du pays*.

La victoire du NON avait surpris presque tout le monde au centre Paul-Sauvé et plusieurs, comme M. Lévesque l'a souligné, avaient continué à espérer. Comme l'a signalé le président de l'exécutif du Parti québécois, M. Philippe Bernard, le OUI s'attendait à au moins 45% des voix.

Durant les derniers jours, les organisateurs manifestaient même un certain optimisme, parlant même de victoire possible sur la foi de sondages internes et du pointage effectué dans les comtés. Hier ces mêmes organisateurs, pour ceux qui voulaient commenter le résultat, soulignaient que le fort taux de «discrets» laissait une marge d'erreur. Alors qu'on avait réparti ces «discrets» dans une proportion de deux contre un pour le NON pour se prémunir contre toute surprise, il est apparu à l'usage que c'est à dix contre un que ces «discrets» ont voté NON.

On ignorait hier soir si le premier ministre allait livrer aujourd'hui son analyse de la défaite. Il n'était toujours pas question d'une conférence de presse. Soulignons que l'exécutif national du Parti québécois se réunit vendre di à Québec pour un premier «post-mortem».

◆ Trudeau

que nous sommes, avec nos différences de langue et de culture, mais aussi notre commun attachement aux valeurs de liberté et d'entraide qui sont au coeur de l'aventure canadienne.

«Vouloir-vivre ensemble entre Canadiens, ce n'est donc pas nous déraciner de notre coin de terre et renoncer à notre originalité culturelle».

Puis citant l'un de ses maîtres à penser, Emmanuel Mounier; à «nous avons tous plusieurs petites patries sous la plus grande», M. Trudeau a tenté une fois de plus de convaincre ses concitoyens les plus sceptiques en leur disant que «ce miracle du partage économique et culturel dans le respect des multiples appartenances des citoyens c'est le fédéralisme qui nous a permis et qui nous permettra encore de l'accomplir».

«Avec l'aide de Dieu, nous réussirons», a conclu M. Trudeau.

◆ Ryan

le caractère universel de la réponse qu'il vient de nous accorder.

Le chef du Parti libéral du Québec a lancé un vibrant appel aux souverainistes pour qu'ils acceptent le verdict référendaire sans amertume, en reconnaissant l'expression de la fidélité de la majorité des Québécois à l'endroit du fédéralisme renouvelé défendu avec vigueur et fermeté par les tenants du NON, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, en tête.

Cela ne veut pas dire que des changements ne sont pas souhaitables dans ce régime, a soutenu M. Ryan en rappelant qu'il a promis bien souvent pendant la campagne référendaire que ces changements viendront à leur heure.

«Mais les souverainistes ne doivent pas oublier que 60% des électeurs ont dit leur préférence très ferme pour le régime fédéral et de mon côté je m'engage à procéder aux changements raisonnables et fondés qui doivent être effectués dans ce système.»

M. Ryan se dit convaincu que «ces changements qui s'imposent» seront plus acceptables maintenant qu'une réponse claire a été donnée à la question référendaire parce «qu'ils ne briseront pas les traditions profondément enracinées dans le coeur de chaque citoyen québécois».

Dans l'avenir immédiat, le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale indique qu'il faudra que M. René Lévesque déclenche des élections générales dans les plus brefs délais de façon à clarifier encore davantage le goût des Québécois de se doter d'une administration conforme à la volonté qu'ils viennent d'exprimer.

«J'espère, a-t-il dit, que le gouvernement actuel ne voudra pas pousser au-delà de la limite raisonnable de son mandat de quatre ans l'administration de la province.»

Le Parti québécois a été élu le 15 novembre 1976 et pourrait rester en selle jusqu'en 1981 mais la tradition veut qu'un appel au peuple ait lieu plutôt tous les quatre ans. Dans cette perspective, les Québécois pourraient bien être conviés dès cet automne à une élection générale, selon ce que le premier ministre décidera.

Pour M. Ryan, le Parti québécois vient de franchir une première étape en décrétant cette vaste consultation populaire et la seconde, après la défaite cuisante qu'il vient d'éprouver, devrait être de convier le peuple à exprimer «quel parti est le plus apte à conduire les rênes du gouvernement».

Plusieurs des propos de M. Ryan se sont perdus dans les applaudissements de ses partisans et dans les borborygmes d'une acoustique fort déficiente au centre sportif de Verdun.

Le lauréat du NON n'a toutefois pas voulu savourer seul sa victoire et s'en attribuer toute la gloire. Il a rendu hommage à M. Pierre Trudeau, premier ministre du Canada qui est venu à trois reprises pendant la campagne référendaire lui prêter main forte, avec le succès que l'on sait. Il a également manifesté sa reconnaissance aux représentants de toutes les allégeances politiques des scènes politiques fédérale et provinciale qui l'ont assisté dans son travail, sans oublier ses proches collaborateurs, les femmes, la sienne, Madeleine Ryan et ses collègues de l'AN, Mmes Thérèse Lavoie-Roux et Solange Chaput-Rolland.

M. Ryan a refusé d'accorder toute entrevue aux journalistes, mais il les reçoit aujourd'hui même en conférence de presse.

◆ Poids

OUI — plus d'un million et demi — constituent une partie impressionnante des forces vives de la société québécoise, regroupent sa jeunesse, incarnent son dynamisme et sont résolus à poursuivre leur combat. Pour les détourner de l'objectif de la souveraineté et les engager dans la voie du renouvellement de la fédération, il faudra proposer des changements assez radicaux. Cela est-il vraiment possible? La réponse appartient au Canada, à son peuple et à ses hommes politiques; elle appartient aussi à M. Trudeau et au gouvernement de M. Lévesque.

C'est en mesurant cet énorme défi, et en saluant avec noblesse l'ardeur des tenants convaincus du OUI que M. Trudeau avait perdu hier soir «le goût de fêter la victoire». Ce référendum n'aura pas résolu le problème de fond, mais il aura au moins démontré que les Québécois veulent encore faire leur avenir au Canada pour autant que le Canada, renouvelant ses structures, reconnaisse le poids réel de la patrie québécoise.

Qui, du Parti québécois de René Lévesque ou du Parti libéral de Claude Ryan, saura accomplir ces transformations? Le premier devra en donner des indications claires dès le prochain rendez-vous constitutionnel à Ottawa. Un peu plus tard, il appartiendra aux électeurs de trancher encore une fois. Difficile, déchirant pour beaucoup, ce référendum n'aura marqué qu'une étape dans l'histoire de ce pays tourmenté.

◆ Montréal

Suite de la page 3

Un peu plus de 64% des citoyens de cette circonscription sont francophones. La palme du NON pour la Rive-Sud revient au comté rural de Huntington, où 73% des électeurs n'ont pas voulu donner au gouvernement actuel le mandat de négocier une nouvelle entente.

À Châteauguay, les résultats étaient assez semblables à ceux de l'ensemble du Québec, soit 60% pour le NON. Quant à la circonscription de Richelieu, qui englobe les deux villes de Sorel et de Tracy, elle a choisi le clan de M. Claude Ryan de justesse, avec 51%.

Si les résultats sont serrés dans plusieurs villes de la Rive-Sud de Montréal, ils sont plus clairement fédéralistes dans les Cantons de l'Est, à l'exclusion du comté de Frontenac où le camp du NON et celui du OUI ont recueilli respectivement 51% et 49% des voix.

Les villes de Princeville et de Victoriaville, qui forment le comté d'Arthabaska, francophone à 98%, ont voté NON avec une majorité de 59%, ceux de Sherbrooke à 57%, ceux de Mégantic-Compton à 65% et ceux de Orford à 66%.

À noter par ailleurs que le pourcentage de OUI recueilli hier soir dans les 11 comtés de l'Estrie n'est nulle part inférieur à celui que le Parti québécois avait recueilli aux élections de 1976.

Il demeure à 43% dans la circonscription de Sherbrooke et à 42% dans celle de Saint-François, deux comtés représentés actuellement par le parti au pouvoir.

Le NON a remporté 55% des voix dans la région de Laval-Laurentides contre 45% pour le OUI et seuls deux comtés ont recueilli des majorités pour les tenants de la souveraineté-association.

En effet, dans l'Assomption, comté du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, les citoyens se sont prononcés pour le OUI dans une proportion de 51% bien que le 15 novembre 1976, les péquistes avaient recueilli 55% des voix.

Quelque 53% des électeurs du comté de Terrebonne se sont prononcés en faveur du OUI, ce qui représente une faible augmentation par rapport au vote obtenu par le député du Parti québécois, M. Elie Fallu, en novembre 1976.

Dans Laurentides-Labelle où la population est francophone à 94%, il semble que les militants du PQ et les tenants du OUI aient été les mêmes puisque la souveraineté association a recueilli 49% des voix c'est-à-dire le même pourcentage obtenu par le ministre de l'Aménagement, M. Jacques Léonard lors des dernières élections. Une situation semblable se retrouve dans le comté de Joliette-Montcalm puisque 43% des citoyens se sont prononcés pour le OUI contre 42% pour le Parti québécois en 1976.

Par contre la part des votes accordés au Parti québécois lors des élections ne s'est pas maintenue dans les comtés de deux ministres du gouvernement Lévesque. Ainsi les partisans du OUI n'ont remporté que 44% des voix dans le comté de Fabre du ministre du Développement économique M. Bernard Landry qui avait pourtant recueilli 52% des votes en 1976. Il en a été de même dans le comté du ministre de l'Énergie, M. Guy Joron dans Mille-Iles où les partisans du NON ont recueilli 52% des voix tandis qu'en 1976 54% des citoyens dans ce comté à 89% francophone avaient opté pour le PQ.

C'est dans le comté de Laval où on retrouve pas moins de 40% de non-francophones que les partisans de M. Claude Ryan ont obtenu un des appuis les plus importants avec 66% des voix. Par contre, dans Prévost, un comté à 92% francophone, les militants du NON ont tout de même recueilli 56% des votes. Enfin dans Deux-Montagnes l'option de la souveraineté-association a obtenu des appuis dans une proportion de 42% ce qui représente quand même une hausse de 10% par rapport aux votes recueillis en 1976 par le député péquiste M. Pierre DeBellefeuille.

Voisine de l'Ontario, à quelques pas de la capitale fédérale, la région de l'Outaouais n'a jamais été un bastion du Parti québécois même s'il a réussi à y faire élire deux députés en 1976. Dans cette région, où de nombreux Ontariens ont élu domicile au fil des ans, surtout dans le comté de Gatineau, le NON a remporté pas moins de 69% des voix contre 31% pour les tenants de la souveraineté-association.

D'ailleurs c'est exactement cette même proportion qu'on a retrouvé hier soir dans le comté d'Argenteuil où M. Ryan a été élu lors des élections complémentaires de l'année dernière.

Entente de principe aux Postes

OTTAWA (d'après CP) — Une entente de principe est intervenue hier soir, dans le conflit qui oppose le gouvernement canadien et ses 23,000 postiers, après six heures de négociations entre les principaux représentants des deux parties.

Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a dit qu'une entente de principe était acquise pour une nouvelle convention collective, à la suite d'une rencontre avec les dirigeants du Syndicat canadien des postiers.

M. Jean-Claude Parrot, le président du syndicat, a dit qu'il était satisfait de l'entente, ajoutant que les négociations intensives avaient reposé sur le rapport de conciliation, lequel contenait des recommandations que les postiers considéraient comme des demandes minimales.

Aucun des deux n'a cependant voulu indiquer si toutes les recommandations de la conciliation sont incluses dans l'entente. Ils doivent se rencontrer de nouveau ce matin pour fignoler le contrat et en déterminer les petits détails.

«Ces discussions fructueuses ont été rendues possibles grâce à l'esprit de collaboration de la part du syndicat», a dit M. Ouellet. C'est d'ailleurs la première fois que les postiers obtiennent un contrat de travail sans devoir recourir aux grèves tournantes.

LA MÉTÉO

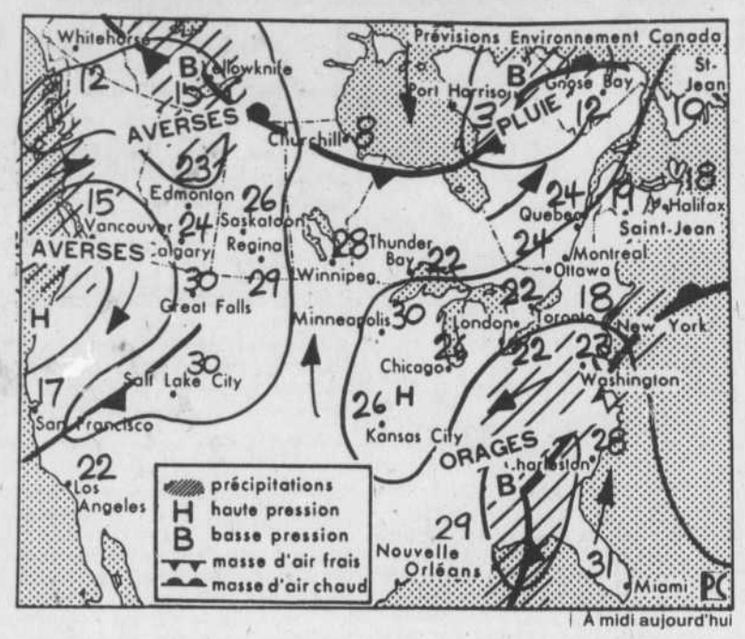

À midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin, Lac-St-Jean: ensoleillé et passages nuageux, vent modéré. Maximum 23. Aperçu pour jeudi: beau.

■

Pontiac, Gatineau, vallée du Lièvre, Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 25. Aperçu pour jeudi: peu de changement.

■

Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 22. Aperçu pour jeudi: peu de changement.

■

Rimouski, Matapedia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Maximum 17. Aperçu pour jeudi: peu de changement.

■

Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ciel variable avec possibilité d'averses, vent modéré. Maximum 15. Aperçu pour jeudi: ciel variable.

À Gatineau, le NON a atteint 75 pour cent des voix dans un comté où l'on dénombre 31% de non-francophones. Dans le comté voisin de Papineau qui a élu un membre du PQ en 1976, le NON a remporté 70% des appuis hier soir.

Enfin à Hull, le OUI n'a recueilli que 33% des voix même si le minstre des Travaux publics, Mme Jocelyne Ouellet avait obtenu 41% des voix en 1976 dans un comté où l'on retrouve un très grand nombre de fonctionnaires fédéraux.

Un vote massif

par Rodolphe Morissette

Une participation record et des bureaux de scrutin surencombrés, une nervosité considérable, tant chez les électeurs que chez les officiers du scrutin — tels sont les traits de la journée d'hier.

La journée ensoleillée et chaude n'a pas seulement encouragé les Québécois à voter, OUI ou NON, au référendum. Elle a contribué à réduire au minimum la tension générale qui se manifestait dans les lieux publics, dans les quelque 22,000 bureaux de scrutin, dans les foyers.

Dès 8 h 15 hier matin, scrutateurs et scrutatrices, représentants du OUI et du NON dans chaque bureau de scrutin, présidents d'élection et constables spéciaux prenaient place devant les isoloirs.

Vers 10 h, de très nombreuses sections de vote (parfois une trentaine de bureaux étaient réunis au même endroit) étaient déjà encombrées. Les électeurs sont allés voter tôt pour un grand nombre, comme le leur avait demandé le Directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté. Les abords des écoles et des salles paroissiales (les enfants avaient congé hier) étaient bondés de vieillards sortis tôt, de personnes handicapées et de gens de tous âges.

En plusieurs endroits, il fallait attendre près d'une heure avant de voter et là où un grand nombre de bureaux étaient concentrés, de longues files d'attente se constituaient. Vers 11 h, au Centre Notre-Dame, Chemin de la Reine-Marie, à Montréal, par exemple, la file allait jusqu'au trottoir.

En plusieurs endroits, des électeurs nerveux et impatients s'en prenaient aux officiers du scrutin, qu'ils blâmaient de la lenteur du déroulement du scrutin. À Outremont, entre autres, la police a dû intervenir — délicatement, pour ramener la paix.

Au fait, scrutateurs et représentants locaux du OUI et du NON dans les bureaux de vote manifestaient une grande nervosité et faisaient preuve très souvent d'une rigueur presque excessive. Il n'était pas rare qu'on demande, outre le nom de l'électeur, son âge, voire sa profession. On lui faisait répéter à quelques reprises son adresse, etc.

Hier midi, un porte-parole officiel du Comité national du NON, M. Jacques Hudon, est passé à l'attaque: les ralentissements observés dans le déroulement du vote, de même qu'un excès de questions posés aux électeurs, seraient, selon lui, «tactiques» des partisans du OUI et «obstruction» de leur part, «particulièrement dans les comtés (à majorité anglophone) du West-Island», a précisé M. Hudon.

Il faut dire cependant qu'on a pu constater autant de représentants du NON que du OUI, dans les bureaux de scrutin, qui posaient maintes questions inutiles aux électeurs et le phénomène ne s'est pas produit que dans les comtés de l'ouest de Montréal.

Aux attaques de M. Hudon, le Regroupement national pour le OUI a répliqué aussitôt que «le comité du NON continue de pleurnicher». Du reste, pour l'attaché de presse du comité national du OUI, M. André Sormany, la lenteur de la procédure de votation dans le West-Island n'était due qu'au fait que les citoyens de ces comtés avaient décidé de participer massivement au scrutin.

M. Sormany a justifié à sa manière la vigilance particulière des scrutateurs dans l'ouest de Montréal: «Un afflux sans précédent de touristes des provinces voisines, qui seraient peut-être tentés de nous dire combien ils nous aiment en mettant leur bulletin de vote dans nos boîtes de scrutin...»

Quoi qu'il en soit, le dépôt même de son bulletin dans la boîte de tôle est apparue pour plusieurs une tâche extrêmement délicate. L'orifice dans lequel le bulletin plié doit être déposé étant d'un très faible diamètre, il arrivait souvent qu'un bulletin s'échiffrait ou se perforait, ce qui le rendait nul d'emblée. L'électeur devait alors retourner derrière l'isoloir, annuler son vote, se faire donner un bulletin neuf et voter de nouveau.

Dans l'après-midi, banques, institutions financières et maintes entreprises ont fermé leurs portes plus tôt et, à Montréal, au beau milieu de l'après-midi, de grandes artères étaient complètement bloquées.

Au terme d'une lutte aussi serrée entre le OUI et le NON et en présence d'un nombre record de sondages récents indiquant que le OUI comme le NON pourrait l'emporter, et par une marge probablement faible dans l'un ou l'autre cas, les électeurs étaient fort nerveux durant toute la journée d'hier. Dans le métro de Montréal, on pouvait, comme le jour du 15 novembre 1976, presque trancher au couteau la tension qui régnait. Il en allait de même dans plusieurs foyers et aux abords des bureaux de scrutin.

Les trois chefs politiques principaux ont voté dans leur comté respectif.

Le premier à le faire, M. Claude Ryan, chef du Comité des Québécois pour le NON, s'est rendu tôt hier matin dans la salle paroissiale d'une église située à proximité de chez lui, à Outremont. Après avoir voté, il s'est attardé à serrer la main aux nombreux électeurs qui se trouvaient à l'intérieur du bureau de vote. Mais comme M. Ryan commençait à y prendre plaisir, les officiers du scrutin ont dû intervenir en lui faisant savoir que le stratagème commençait à ressembler à de la propagande, interdite le jour du scrutin. On le pria donc de quitter les lieux. Il protesta, continua de serrer quelques mains, puis disparut.

À midi, le chef du NON déjeunait avec le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, venu voter dans sa circonscription montréalaise de Mont-Royal. M. Trudeau y votait au cours de l'après-midi. Il n'était pas à la Chambre des communes pour la période de questions d'hier, mais devait regagner Ottawa pour y être en début de soirée et commenter de là le résultat du référendum.

Quant à M. René Lévesque, le chef du Regroupement national pour le OUI, il a voté peu après déjeuner dans la salle paroissiale de l'église St. Patrick de Montréal, située dans le comté montréalais de Saint-Louis, là où il a domicile. Après avoir voté, M. Lévesque a confié aux journalistes qu'après avoir ainsi relu une dernière fois la question référendaire sur son bulletin de vote, il trouvait que «c'était une bonne question». «Je l'aime!» a-t-il ajouté en riant.

Nous n'avions pas besoin de ce référendum (Castonguay)

QUÉBEC (PC) — M. Claude Castonguay, ancien ministre des Affaires sociales dans le gouvernement Bourassa, soutient que «nous n'avions pas besoin de ce référendum pour entreprendre la révision de la constitution canadienne».

Il a rappelé que le premier ministre Trudeau a clairement indiqué son désir de mettre en branle le processus de révision de la constitution et que cet engagement était suffisamment formel.

M. Castonguay, qui a défendu l'option fédéraliste dans la campagne référendaire, ajoute que cette révision, si elle ne se fait pas maintenant, se fera après les prochaines élections québécoises.

M. Castonguay s'est joint hier soir aux quelque 300 personnes venues assister au dévoilement des résultats du référendum, au centre municipal des congrès de Québec.

D'autre part, le député libéral de Jean-Talon à l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Rivest, estime que le chef du gouvernement canadien a joué un rôle important dans la victoire du NON au référendum.

«Le mot de M. Trudeau a été important dans cette campagne», a confié M. Rivest. Il a dit regretter que les tenants du OUI aient tenté, selon lui, d'opposer les francophones aux Québécois d'autres ethnies, mais il se réjouit que les Québécois se soient prononcés solidairement pour leur attachement au Canada.

M. Rivest estime d'autre part que le gouvernement Lévesque se retrouve maintenant dans une impasse. «Il se voit dans l'obligation de négocier quelque chose à laquelle il ne croit pas».

AUJOURD'HUI

À midi, assemblée générale annuelle de la Société pour le progrès de la Rive-sud à la Rôtisserie Saint-Hubert, 1435 ouest, rue Saint-Charles à Longueuil.

■

À 13 h 30, conférence du Centre troisième âge culture par M. Michel Poisson qui entretiendra son auditoire des «différentes formes possibles d'association économique pour le Québec,» à l'auditorium du Gésu, 1200, rue Bleury.

■

À 17 h 30, présentation du film *Le grand remue-ménage*, de Sylvie Groulx et Francine Allaire, au ciné-mercredi du Collège de Rosemont, 6400, 16e avenue. Une autre projection a lieu à 20 h 30.

■

À 19 h, assemblée régulière du conseil municipal de Longueuil, à la salle du conseil, 300 ouest, rue Saint-Charles à Longueuil.

■

À 19 h, conférence audiovisuelle du docteur Roger Lasalle et remises des sommes d'argent récupérées lors de la distribution des banques de la Fédération canadienne de la fibrose kystique, au restaurant Sainte-Rose, 25, boul. Sainte-Rose à Sainte-Rose.

■

À 19 h 30, présentation du film de Jean Chabot, *La fiction nucléaire* par M. Solange Vincent, écologiste-recherchiste, au Cégep Montmorency, 475, boul. de l'Avenir à Laval.

■

À 21 h, concert de M. Gilles Bernier, guitariste et mandoliniste, au Café théâtre Quartier Latin, 4304, rue Saint-Denis.

■

Jusqu'au 23 mai se poursuit le grand nettoyage collectif des alentours des écoles organisé par la Commission scolaire de l'Île Perrot.

■

Grand colloque international sur les plantes d'appartement organisé par Les Floralies 1980, la Société d'animation du Jardin et de l'Institut botanique et le Jardin botanique de Montréal, au Jardin botanique.

■

À compter d'aujourd'hui et jusqu'à vendredi, la Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec tient son colloque provincial à l'hôtel Loews La Cité sous le thème «Société nouvelle, orientation nouvelle».

■

Il y a collecte de sang de la Croix-Rouge au manège militaire de Sherbrooke, rue Belvédère, de 13 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; «Collecte spéciale,» au 2180 ouest, boul. Dorchester, de 8 h 30 à 13 h; et à l'hôtel Vaudreuil Inn, 84, boul. Harwood, à Vaudreuil, de 14 h 45 à 20 h 30.

LE DEVOIR

CAHIER 2

Montréal, mercredi 21 mai 1980

Le manoir Ogilvie à LaSalle

La construction d'un boulevard en menace la conservation

par Alain Duhamel

LE redressement du boulevard LaSalle, en bordure des rapides de Lachine, aura pour conséquence la démolition d'un manoir situé dans une vaste propriété.

En effet, la cité de LaSalle, propriétaire des lieux, prévoit passer le nouveau tronçon du boulevard LaSalle en plein sur le manoir de la famille Ogilvie, construit vers 1893, sur le terrain de la ferme Sommerville qui devait avoir, alors, environ 180 acres de superficie, comprenant un demi-mille en front sur le fleuve Saint-Laurent.

Le développement urbain et le lotissement ont déjà compromis une bonne part de la superficie de ce domaine que les gens de LaSalle connaissent mieux sous le nom de club de golf. Le redressement du boulevard LaSalle et l'aménagement d'un parc municipal entre le fleuve et le boulevard ont été conçus sans que l'administration municipale ait songé à conserver le manoir et les grands arbres qui l'entourent.

«Pour ce qui est de la maison du golf qui se trouve directement dans la ligne du boulevard LaSalle, notre intention est de la démolir pour être capable de réaménager adéquatement le nouveau boulevard» écrit le maire de la ville, M. Gérald Raymond, en réponse aux interrogations de la Société historique Cavalier de LaSalle.

Depuis quelques semaines, la Société historique Cavalier de LaSalle tente de faire obstacle au projet municipal en suscitant un intérêt dans le milieu et en sollicitant le concours du ministère des Affaires culturelles. La Société doit, ce soir, réunir plusieurs corps intermédiaires à l'école secondaire LaSalle afin de recueillir des appuis et mettre au point un projet commun de mise en valeur.

La Société historique croit que l'immeuble pourrait se prêter convenablement à un recyclage en centre culturel. Il s'agit d'une vaste maison construite en brique dans le style des manoirs de campagne anglais. William Watson Ogilvie, membre de la famille des meuniers Ogilvie, le fit construire comme résidence d'été. Le manoir, bien que portant des traces de vandalisme, demeure dans un bon état de conservation et ne devrait pas nécessiter des travaux majeurs pour retourner à la vie.

«Nous considérons que la maison Ogilvie fait partie du patrimoine de tous les LaSallois et qu'elle ne doit pas être sacrifiée au nom d'un progrès destructeur. Il y aurait lieu, au contraire, d'envisager la restauration de cette maison historique pour en faire un centre culturel dont profiteraient les différents groupes et organismes de LaSalle» écrit M. Marcel Baudet, de la Société historique.

«Malheureusement, nos démarches auprès des autorités municipales sont très infructueuses et les versions des différents membres du Conseil sont très variées quant à la situation légale et contractuelle du terrain, du boulevard LaSalle et de la maison. Nous avons demandé au Conseil de surseoir aux travaux afin de nous permettre de démontrer la faisabilité de notre projet et de faire évaluer celui-ci par le ministère des Affaires culturelles. Notre démarche semble plutôt inciter le Conseil à vouloir hâter la démolition» dit le président de la Société historique, M. Pierre McDuff.

L'attitude de l'administration municipale demeure d'autant plus incompréhensible aux yeux des membres de la Société historique que ville LaSalle n'est pas abondamment pourvu en équipements culturels, ne possède presque plus de bâtiments anciens ayant une valeur patrimoniale et se priverait d'une occasion d'aménagement dans le cadre de son projet de mise en valeur des rives du fleuve Saint-Laurent.

«Depuis plusieurs années, la cité de LaSalle s'est appliquée à conserver intacts les Rapides de Lachine, les îles et les environnements pour les intégrer à un parc régional» déclarait le maire Gérald Raymond, en mai 1979, dans une lettre de protestation contre le projet d'aménagement d'une centrale hydroélectrique à cet endroit dans le cadre d'un plus vaste projet connu sous le nom de «Archipel». Pour la réalisation du parc, l'administration municipale a reçu une subvention de $1.5 million du gouvernement québécois et l'appui des ministères de l'Environnement, du Tourisme et de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). La subvention devait servir à l'acquisition des terrains en bordure des rapides de Lachine.

Pour la Société historique Cavalier de LaSalle, un effort d'imagination dans la planification suffirait à doter cette ville d'un centre culturel aménagé dans un monument historique en bordure de l'une des beautés naturelles les plus impressionnantes de la région de Montréal.

Le manoir Ogilvie, abandonné depuis plusieurs années, pourrait être démoli par la cité de LaSalle afin de redresser le boulevard LaSalle. (Photo Jacques Grenier)

Archéologie et environnement

Bien que le texte du règlement sur les études d'impact sur l'environnement ait marqué certains progrès à l'égard de la protection du patrimoine, l'Association des archéologues du Québec (AAQ) estime qu'il demeure insuffisant dans la mesure où il ne garantit pas la rigueur avec laquelle les responsables de l'application de la loi sur l'environnement devront l'administrer.

«Il ne suffit pas de dresser un registre des sites et des répercussions. Il faut en outre élaborer des mesures pour protéger les sites et les biens menacés ou pour assurer leur connaissance si leur destruction est inévitable. L'AAQ recommande donc que le concept environnement (...) englobe également faune, flore, communautés humaines, sites archéologiques et historiques, et biens culturels. Elle propose aussi qu'il y soit spécifié que le promoteur assumera la responsabilité financière de ces mesures», écrit l'AAQ dans un mémoire qu'elle a fait parvenir récemment au ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger.

Rappelons que la Loi de l'environnement a rendu nécessaires les études d'impact dans le cas des grands projets. L'étude d'impact doit aussi tenir compte du patrimoine naturel et humain.

Au cours des discussions qui ont entouré la préparation du règlement sur les études d'impact, l'AAQ a déploré un manque de volonté chez les fonctionnaires de l'environnement à l'égard du patrimoine. L'AAQ craint que cette attitude ne persiste et conduise à tout reléguer sur les épaules des fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles sans que les promoteurs, le Bureau d'audiences publiques ou le Directeur des services de protection de l'environnement ne se préoccupent vraiment du patrimoine.

L'AAQ note que, malgré l'intention d'associer le grand public à la protection de l'environnement, certains aspects peuvent limiter la diffusion des connaissances ou l'intervention des citoyens. Ainsi, la publication de l'étude d'impact pourrait ne comprendre que la synthèse des rapports de recherches, le promoteur conservant la maîtrise absolue des rapports et des données. L'AAQ souhaiterait que le règlement limite à deux ans le droit de propriété du commanditaire des études.

les superpros des portatifs

Téléviseur noir et blanc à écran de 12 po.
• Fonctionne sur trois sources d'alimentation différentes
• Antenne VHF/UHF incorporée
• Écran teinté antireflet amovible
• Écouteur pour écoute en privé
Prix PLM $174.95 PRIX PAYETTE $158

Radio AM-FM stéréo et magnétocassette Sony CFS-71
• Deux microphones électrets intégrés
• Arrêt automatique en fin de bande
• Entrée pour microphone et casque d'écoute
• Entrée pour enceintes additionnelles
• Détecteur automatique de musique
• Compteur pour enregistrement/lecture
Prix PLM $399.95 PRIX PAYETTE $320

Radio AM-FM stéréo et magnétocassette Sony CFS-55
• Compteur pour enregistrement/lecture
• Deux indicateurs de niveau sonore
• Entrées pour microphones additionnels
• Touche pour pause
• Sortie pour casque d'écoute
• Indicateur mono/stéréo
Prix PLM $269.95 PRIX PAYETTE $216

Combiné radio AM-FM magnétocassette Sony CFM-31
• Système d'enregistrement à touche unique
• Compteur pour enregistrement/lecture
• Arrêt automatique en fin de bande
• Microphone électret intégré
• Fonctionne sur trois sources d'alimentation différentes
Prix PLM $159.95 PRIX PAYETTE $128

Combiné radio AM-FM magnétocassette Sony CFM-333
• Système d'enregistrement à touche unique
• Touche pour pause
• Contrôle de tonalité
• Réglage automatique de fréquences (AFC)
• Indicateur lumineux pour l'état des piles et le niveau d'enregistrement
• Compteur pour enregistrement/lecture
• Microphone électret intégré
• Fonctionne sur trois sources d'alimentation différentes
Prix PLM $199.95 PRIX PAYETTE $160

Prix PLM: prix suggéré par les manufacturiers

SONY

Le plus grand centre de la stéréophonie, de l'audio-visuel et de l'électronique à Montréal.

payette radio
les superpros.
730, rue Saint-Jacques, Montréal 878-4771
(Face à la Place Victoria)

Stationnement gratuit
METRO
master charge
CHARGEX
VISA

Ouvert le jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h.

L'embarras du choix

Si vous vous adressez à nous lors de l'achat d'une maison, vous aurez l'embarras du choix. En définitive, vous choisirez en tenant compte de l'architecture, du nombre de pièces, du quartier, du prix.

Quelle que soit l'importance que vous accordiez à ces divers éléments, il est fort probable que nous vous dénicherons la propriété qui vous plaira.

Chez nous, le service personnalisé ainsi que de solides recommandations de financement viennent se greffer au vaste choix.
Voilà comment nous nous sommes assuré la confiance des gens qui désirent acheter ou vendre.

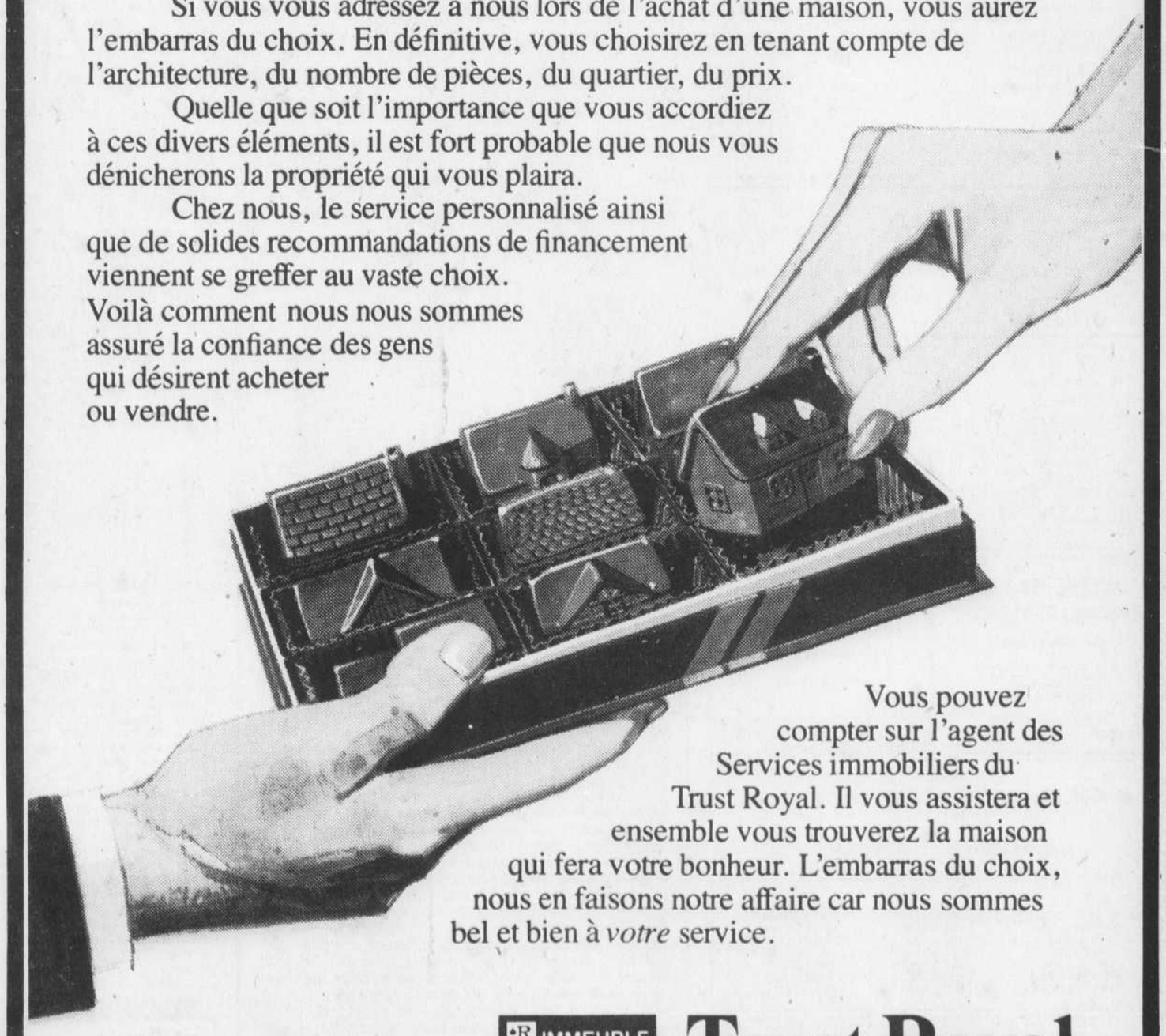

Vous pouvez compter sur l'agent des Services immobiliers du Trust Royal. Il vous assistera et ensemble vous trouverez la maison qui fera votre bonheur. L'embarras du choix, nous en faisons notre affaire car nous sommes bel et bien à *votre* service.

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS
... à votre service

La langue française peut-elle refleurir au Manitoba?

STE-ROSE-DU-LAC, Man. (PC) — La langue française a bien perdu de sa vigueur, dans les régions rurales du Manitoba, après avoir vécu dans l'ombre pendant plusieurs décennies.

Le français a subi un dur coup quand il a été formellement banni comme langue d'enseignement dans les écoles du Manitoba, de 1916 aux années 60. Il a maintenant des chances de survivre, grâce à la décision de la Cour suprême du Canada qui a redonné au français le statut de langue officielle au Manitoba, au même titre que l'anglais.

Mais reste à savoir si le français, cette langue qu'on ne pouvait parler qu'à voix basse quand les autorités anglaises sont arrivées ici, peut refleurir.

Une visite à certaines des petites localités du Manitoba où le français est toujours vivant et parlé quotidiennement peut donner lieu à l'expression d'opinions aussi variées que le paysage.

Le père Gérald Labossière, un prêtre qui travaille à Ste-Rose-du-Lac depuis trois ans et demi, se dit incertain de l'avenir du français au Manitoba.

«C'est une question complexe», dit le prêtre et sociologue âgé de 62 ans, qui a enseigné pendant plusieurs années au Collège Saint-Boniface de Winnipeg.

«Les facteurs qui faisaient autrefois la force du français au Manitoba se sont gravement détériorés. Les communautés rurales, et même les écoles rurales de l'époque, étaient à la base de la vie française au Manitoba.»

Le prêtre, qui est lui-même originaire du Manitoba, fait remarquer que le français a été affaibli par l'augmentation de la mobilité sociale, et par les contacts plus grands entre francophones et anglophones.

«Aujourd'hui, il y a beaucoup de mariages mixtes — interculturels, interraciaux — ce qui signifie que l'anglais, qui était peut-être autrefois une langue étrangère dans une famille, finit parfois par s'imposer à cause de la présence d'un individu unilingue anglophone dans cette famille.

«De la même façon, dans les petites localités où on offre aujourd'hui des services tellement variés, les étrangers viennent s'installer à un endroit à cause de la commodité de son emplacement géographique. Mais leur présence affecte également la vie de la localité».

Le père Labossière, un homme jovial qui s'intéresse à beaucoup de choses différentes, nous a accordé une interview dans un bureau de son presbytère, à la fin d'une journée bien remplie, pendant laquelle il avait vu aux besoins spirituels et temporels de ses paroissiens.

La paroisse compte environ 1,200 personnes, dont la majorité sont d'origine francophone européenne. Le père Labossière a vu de ses yeux les résultats de l'assimilation: beaucoup de paroissiens ont perdu leur langue maternelle.

«C'est assez catastrophique», dit-il. L'anglais est la langue de l'enseignement pour presque toutes les classes à l'école primaire et à l'école secondaire de Ste-Rose-du-Lac, située à 200 kilomètres au nord-ouest de Winnipeg.

«Le résultat, c'est que dans certaines familles où les parents ont de la difficulté à parler l'anglais, les enfants ont de la difficulté à parler le français. Un nombre étonnant de jeunes appartenant aux familles francophones de la région ne comprennent même pas le français.»

Cependant le père Labossière, qui a préparé une maîtrise en sociologie en prenant comme sujet la langue française dans les médias du Manitoba, est d'avis qu'il y a eu récemment une explosion culturelle de talent chez les Franco-Manitobains. Ceux-ci ont maintenant leurs propres artistes, auteurs, musiciens, chansons folkloriques, théâtre et disques.

«Personne n'aurait pensé qu'il fût possible d'en arriver au point où certaines industries locales ont pris naissance».

Bien que le peuple canadien-français ne constitue que six pour cent de la population totale de la province, trois maisons d'édition françaises ont été établies à Winnipeg au cours des cinq dernières années, et publient des livres sur des thèmes manitobains.

Le père Labossière dit que la cause du français a été grandement stimulée par le programme fédéral de bilinguisme et par un certain nombre d'initiatives prises par le gouvernement du Manitoba à l'époque où il était dirigé par M. Ed Schreyer, avant que celui-ci soit défait par les progressistes-conservateurs aux élections provinciales de 1977.

«Je crois que la position adoptée par le gouvernement fédéral a eu un effet profond sur un grand nombre de gens — peut-être pas encore la majorité, mais l'avenir le dira».

Un autre fait encourageant, c'est que beaucoup de Manitobains anglophones apprennent maintenant le français, et que certains le parlent parfaitement. Le français, disparu comme langue maternelle chez ceux qui ont succombé aux forces de l'assimilation, jouit présentement d'un renouveau parmi les gens qui l'ont adopté comme langue seconde.

Le père Labossière dit qu'il ne sait pas comment ces deux tendances — la disparition du français dans un groupe et sa réapparition dans l'autre — vont se réconcilier.

Pour sa part, Mlle Pierrette LaRoche a été interviewée sur la ferme près de St-Malo, à 50 kilomètres au sud de Winnipeg, où elle habite avec ses parents et ses six frères âgés de 4 à 19 ans. Mlle LaRoche, diplômée du Collège St-Boniface et membre d'un groupe de musiciens bien connus des Franco-Manitobains, ne s'est pas montrée très optimiste.

«Pour être réaliste, la langue française au Manitoba est en piteux état. Mais c'est de notre faute, ce n'est pas la faute des autres. Notre plus grand problème, ce sont les francophones qui se laissent assimiler.

«Et puis il y a des francophones qui se chamaillent entre eux. Ils se disputent au sujet de nos écoles et lors des assemblées, parce qu'ils n'ont pas les mêmes points de vue. Le problème, c'est que nous ne sommes pas unis».

Mlle Laroche, dont le père est un des membres du comité exécutif de la Société franco-manitobaine, poursuit ses études musicales chez elle, tout en aidant sa mère à pourvoir aux besoins de la nombreuse famille. La ferme est très moderne; la grande maison, au milieu d'un paysage rural et paisible, est confortable.

Mlle LaRoche, née il y a 21 ans à St-Pierre, Manitoba, dit qu'une des préoccupations primordiales chez les Manitobains d'une certaine génération, c'est de ne pas pouvoir s'exprimer convenablement en anglais.

Cette inquiétude a été mentionnée par trois ou quatre des quelque 30 personnes qu'elle a interviewées par un sondage auprès des membres d'une coopérative locale.

«Cette crainte de ne pas savoir l'anglais n'est pas de nature à faire avancer la cause francophone. Si j'en crois ce que mes parents m'ont enseigné, et d'après ce que j'en ai vu moi-même — et des études sont là pour le prouver — il vaut mieux apprendre une langue parfaitement, avant d'essayer d'apprendre une deuxième langue.

«Ce qui arrive, dans nos écoles soi-disant bilingues, c'est qu'on n'apprend ni l'anglais ni le français correctement.»

Mlle LaRoche dit que les Franco-Manitobains qui tiennent à leur langue ont été grandement encouragés par la décision de la Cour suprême qui a été provoquée par une contravention unilingue anglaise, collée à un homme d'affaires de St-Boniface, M. Georges Forest.

Cette décision, annoncée en décembre dernier, renversait une loi adoptée en 1890 par le Manitoba. La décision de la Cour suprême déclarait la loi en question contraire aux droits linguistiques garantis aux francophones du Manitoba en 1870, lorsque la province est entrée dans la Confédération.

Mais Mlle LaRoche dit que pour les Franco-Manitobains qui ne sont pas fortement attachés à leur langue, le rétablissement du français comme langue officielle n'a probablement pas changé beaucoup de choses.

Au sujet du référendum du Québec sur la souveraineté-association, Mlle LaRoche dit qu'au début il y a eu des discussions animées parmi les Franco-Manitobains, mais que l'intérêt sur la question a diminué par la suite.

Mlle LaRoche ajoute que les Franco-Manitobains préfèrent ne pas attirer l'attention sur eux quand ils sont entourés d'anglophones. «La première fois que j'ai rencontré des Québécois, quand j'avais 15 ans, j'ai été vraiment fascinée. En général, ils ont une agressivité qu'on ne trouve pas chez nous.»

M. Alfred Fortier, âgé de 40 ans et bibliothécaire au collège Somerset, est aussi un amateur avide d'histoire et de généalogie locales. Il dit qu'il y a encore des raisons d'être optimiste sur l'avenir du français au Manitoba.

Interviewé dans un bureau tapissé de livres, dans le petit village de Saint-Léon, M. Fortier a fait remarquer que les Manitobains anglophones semblent prendre plus d'intérêt au français, et que cet intérêt a donné naissance à un certain nombre d'écoles françaises.

«Mais ce qui pourrait arriver, c'est que dans quelques années les anglophones qui ont appris le français soient devenus plus français que les francophones d'aujourd'hui.

«Nos prédécesseurs, qui sont allés à l'école ici, ne parlaient que le français. Ils craignaient toujours que leurs enfants ne soient pas capables d'apprendre l'anglais».

Aujourd'hui, la situation est renversée, dit M. Fortier, qui fait remarquer que les enfants sont fortement influencés par la télévision en anglais, et aussi par les autres médias avant même de commencer à aller à l'école.

Parfois les Franco-Manitobains évitent de parler français quand il y a parmi eux une personne unilingue anglophone qui pourrait se trouver mise à l'écart, dit M. Fortier, mais cette attitude n'était pas absente chez les Québécois avant la Révolution tranquille des années 60.

Il a rappelé qu'à Saint-Léon, où la plupart des francophones sont d'origine québécoise ou viennent de Nouvelle-Angleterre, il y a toujours eu des disputes autour de la langue.

«Ici dans l'Ouest, la mentalité américaine, celle du «melting pot», domine; c'est la culture américaine qui nous envahit et qui nous fait disparaître».

M. Fortier dit n'avoir pas été entièrement étonné de voir M. Dick Collver, ancien leader du Parti progressiste-conservateur en Saskatchewan, déclarer qu'il serait en faveur de l'annexion de l'Ouest du Canada aux États-Unis. «Il y a plusieurs personnes ici, dans cette région, qui sont d'accord avec lui», dit M. Fortier, qui fait remarquer que Saint-Léon est plus près du marché de Langdon, au North Dakota, qu'il ne l'est de Winnipeg.

M. Fortier dit que si les Franco-Manitobains veulent évoquer les effets de l'assimilation, ils n'ont qu'à regarder l'homme qui occupe le poste le plus élevé de la province, le lieutenant-gouverneur, M. F.L. Jobin.

Le lieutenant-gouverneur appartient à une des plus anciennes familles françaises de Saint-Boniface, lequel fait maintenant partie de Winnipeg.

Et M. Jobin ne parle que l'anglais.

CAMP D'ÉTÉ

GARÇONS ET FILLES DE 9 À 15 ANS

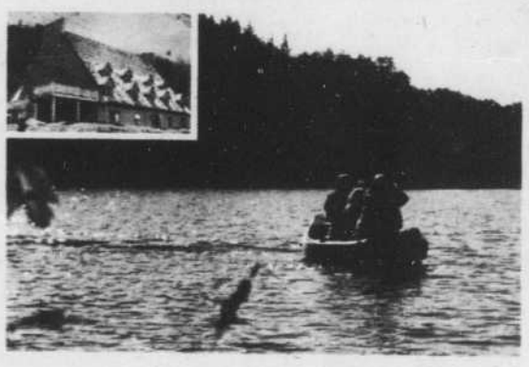

BASE DE PLEIN AIR DAVIGNON
319 Gale, Bromont, Qué. J0E 1L0
Tél.: (514) 534-2277
(514) 263-5555

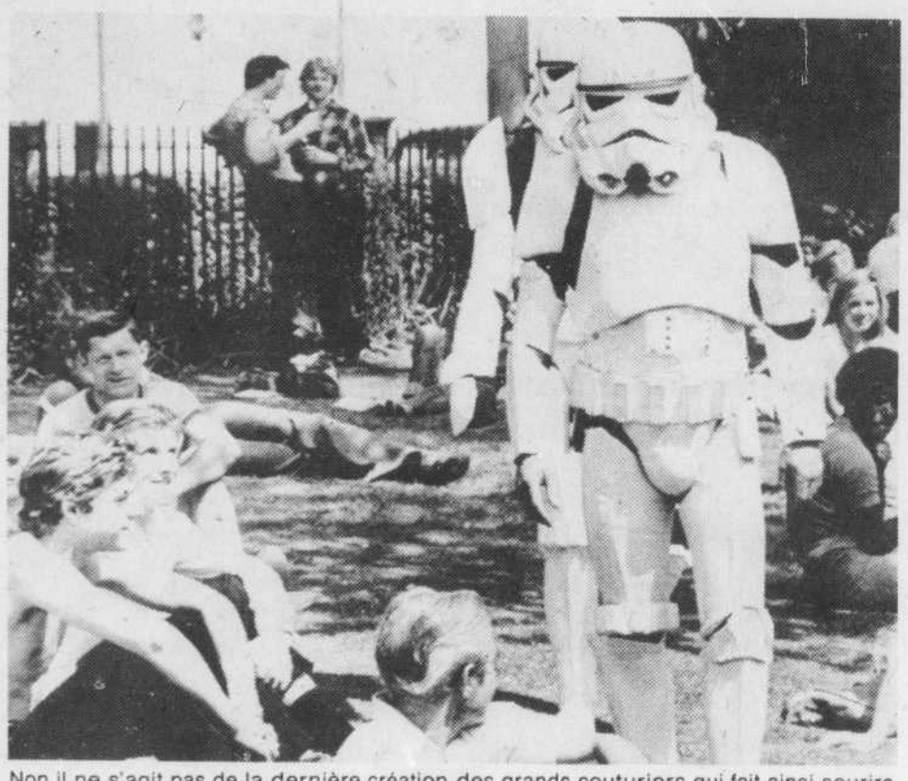

Non il ne s'agit pas de la dernière création des grands couturiers qui fait ainsi sourire ces Londoniens prenant un bain de soleil dans un parc de leur ville. Il s'agit plutôt de deux modèles qui font la promotion du film *The Empire Strikes Back*, qui a eu sa première royale hier, et qui s'inscrit dans la foulée de *Star Wars*. (Photolaser AP)

Les fortunes des sénateurs américains

WASHINGTON (AFP) — En dépit de la crise économique, les membres du Sénat américain restent assez fortunés, indiquent les rapports sur leur fortune qu'ils ont fournis lundi, comme la loi les y oblige.

Selon ces rapports, le sénateur John Heinz, républicain de Pennsylvanie, est encore une fois en 1980 l'homme le plus riche de l'assemblée des États. L'héritier du célèbre fabricant de ketchup et autres sauces a avoué des revenus «situés» entre $400,000 et $800,000 en 1979, pour une fortune évaluée entre $20 et $30 millions.

Mais à l'autre bout de l'échelle, on trouve par exemple Larry Pressler, du Dakota du Sud, très brièvement candidat à la nomination républicaine, qui a indiqué devoir encore plus de $1,600 à sa banque pour un prêt universitaire.

En tout, le Sénat compte 16 millionnaires officiels mais, selon certains analystes, le même nombre aurait réussi, grâce à un stratagème d'écriture, à éviter de passer la barre du million alors qu'ils sont en réalité millionnaires.

Parmi les millionnaires, on note la présence de John Warner, républicain de Virginie, nouveau venu qui est surtout connu par son épouse, l'actrice Elizabeth Taylor, et de l'ancien astronaute John Glenn, de l'Ohio. Le sénateur Kennedy a demandé un sursis à la publication de sa fortune chiffrée à plusieurs millions l'année dernière.

L'écrit est en danger

STOCKHOLM (AFP) — L'écrit est «menacé partout dans le monde», a estimé M. Sjoegren, président de l'Association internationale des éditeurs, réunie en congrès à Stockholm.

Dans une interview publiée hier, M. Sjoegren, que remplacera jusqu'en 1984 l'éditeur espagnol Manuel Salvat à la tête de l'association, a indiqué que «même dans les pays démocratiques où la liberté d'impression est assurée, elle est limitée par des considérations d'ordre économique, religieux ou moral».

À ce propos, l'éditeur suédois a évoqué les «comités locaux» qui, aux Etats-Unis, sont responsables du choix des ouvrages pour les bibliothèques publiques. Il a fait état de la situation dans «certains pays catholiques comme l'Italie où les livres relatifs à l'avortement sont interdits». Il a enfin critiqué la RFA où sont «bannis les ouvrages relatifs au groupe Baader-Meinhof».

Sur la polyvalente de Charlesbourg

QUÉBEC (PC) — Il faudra que la Commission scolaire régionale Jean-Talon se dote à court terme d'une philosophie de gestion participative, et que l'équipe de direction de la polyvalente de Charlesbourg ait de son côté le pouvoir, la volonté et l'habileté d'implanter une direction participative au sein de l'école si on veut faire de cette institution «un lieu d'éducation et de satisfaction pour tous».

Ces deux recommandations, qui en sous-tendent 27 à l'intention des commissaires, de la direction générale de la commission, de la direction d'école, des enseignants et des parents, sont contenues dans le rapport que M. Paul Laurin, chargé par le ministère du Travail d'étudier la situation prévalant dans cette école, a rendu public lundi à Québec.

Les enseignants de la polyvalente de Charlesbourg ont accepté lundi en assemblée ce rapport, mais en posant des conditions à sa mise en application.

AU FIL DES MOTS

Le subjonctif

par Louis-Paul Béguin

Dans un article récent, j'ai mis un verbe à l'indicatif après la conjonction bien que. Bien que demande le subjonctif, mais depuis longtemps, et cela est conforme à l'usage classique, l'indicatif semble normal pour bien des auteurs, s'il est introduit par la conjonction «bien que» dans un sens restrictif. Une affirmation modérée par un ajout marquant une exception demande justement l'indicatif dans l'élément qui en restreint la portée. Surtout, comme c'était mon cas, lorsque la locution conjonctive et le verbe sont séparés par un complément intercalé. Exemple: On dit qu'il fera beau demain, bien que, selon de nombreux météorologues, il pleuvra certainement une partie de la journée.

Lorsqu'on peut remplacer bien que par «et pourtant», et surtout si la proposition que cette locution introduit se trouve en fin de phrase, l'indicatif tend à être plus logique, malgré l'Académie française qui un jour décida d'uniformiser la règle et s'en tint depuis à cette imposition du subjonctif, quel que soit le sens de la phrase.

Quelques lecteurs m'ont demandé de donner des définitions des mots de l'imprimerie. En voilà quelques-unes: le **bas de casse** désigne une lettre minuscule (b.d.c.) En anglais on indique: l.c. Le **blanc** est un des éléments du matériel typographique qui ne «marque» pas à l'impression. Le **cadrat** (petit bloc de fonte), l'**interligne**, l'**espace** sont des blancs. La capitale est l'appellation typographique de la majuscule. C'est pourquoi il ne faut pas dire «lettres moulées» mais **capitales**, ou **grandes capitales** (écrire son nom en capitales dans un formulaire). Le **caractère** est la lettre d'imprimerie en alliage spécial en forme de parallélépipède, dont l'une extrémité porte, gravée en relief, la partie imprimante appelée **«oeil»**. On dit **caractère d'imprimerie** ou **caractère typographique**. Le **cliché** est la plaque de plomb portant les éléments imprimants (plate en anglais) ou alors cliché signifie **négatif**. Ce **négatif** est en fait l'épreuve négative, image photographique obtenue sur verre ou sur film dont la valeur des tons est inversée. Le négatif sert au tirage des épreuves négatives. Je reviendrai sur ce vocabulaire, très anglicisé au Québec.

Dans la chronique sur «bouquer», la date à laquelle l'Académie française a reconnu ce mot, était «1694» et non 1964, comme le laissait croire l'article imprimé: **coquille** typographique. La **typographie** est l'ensemble des techniques et des procédés d'impression où les éléments imprimants sont en relief.

† DÉCÈS

DIONNE, Louis-Philippe. — Subitement à St-Ange de Beauce, le 19 mai 1980, à l'âge de 69 ans, 6 mois, est décédé Louis-Philippe Dionne, médecin pratiquant à Ste-Marie de Beauce. Il a reçu l'Ordre du Mérite du Canada en 1973. Il était médecin depuis 1936 à Ste-Marie de Beauce. Outre son épouse Jannette Tellier, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Louise, Colette, Guy, Claude, Roger, Louis et Suzanne, son frère Charles-Eugène Dionne, sa soeur Marthe Plante, ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, cousins, cousines et amis. Les funérailles auront lieu le jeudi 22 mai à 11 heures. Le convoi funèbre partira de la Salle communautaire Ste-Marie à 10:50 heures, et de là au cimetière paroissial lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Sous la direction Edgar et Fils Inc. de Ste-Marie de Beauce.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
625, Ave du Président Kennedy
Montréal - 845-7126

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

Le Valençay Inc.
STUDIO DE DECORATION INTERIEURE
932-8131
Gilles-André Vaillancourt sdeq

WILLIAM G. MORRIS
AVOCAT
Suite 210
892 ouest, Sherbrooke
Montréal H3A 1G3
Tél.: (514) 282-0025

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

MARLER, TEES, WATSON, POITEVIN, JAVET & ROBERGE
NOTAIRES
SUITE 1200, 620 OUEST, BOULEVARD DORCHESTER,
MONTREAL, QUE. H3B 1P3. TEL: 866-9671
HON. GEORGE C. MARLER, C.P. — HARVEY A. CORN — ANDRÉ A. BOILEAU
HERBERT H. TEES — DAVID WHITNEY — PAUL A. LAZURE
JOHN H. WATSON — PIERRE LAPOINTE — BERTRAND DUCHARME
HENRI POITEVIN — GÉRARD DUCHARME — ALAIN CASTONGUAY
ERNEST A. JAVET — PIERRE SENEZ — YVES PRÉVOST
PHILIPPE ROBERGE — E. BRUCE MOIDEL — LUCIE HOUDE
JOHN C. STEPHENSON — PIERRE VENNE — HÉLÈNE DRAPEAU

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

RÉCUPÉRATION D'ARGENT
Hôpitaux - Cliniques
Industries - Lithographies
Nous installons des appareils électrolytiques récupérant l'argent des solutions hypo/fixateur.
COMETAUX LIMITÉE
Tél.: 481-8191

VACANCES
1980

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.
Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:
2 semaines CANADA: $4.00
ÉTATS-UNIS: $5.00

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐

Nom .....
Adresse actuelle .....
.....
Adresse de vacances .....
.....
à compter du .....
reprise le .....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

Maintenant en service dans les Forces Canadiennes:

L'avion de patrouille maritime le plus perfectionné du monde.

La photographie montre, en vol, le premier Aurora opérationnel. Il a été livré à temps et dans les limites du budget prévu, aux Forces Canadiennes. À la fin de 1980, 13 avions de patrouille Aurora CP-140 auront été livrés.

Livrés à temps et dans les limites du budget... voilà qui témoigne bien de la collaboration fructueuse entre Lockheed et ses nombreux partenaires industriels canadiens au cours du vaste programme Aurora. Mais ce n'est pas tout. Lockheed a ainsi pris deux ans d'avance dans ses engagements d'investir des millions de dollars au sein d'entreprises canadiennes. Une telle collaboration entre Lockheed et des firmes canadiennes existe depuis 1949.

Aurora donnera aux Forces Canadiennes une large avance dans leurs missions de patrouille maritime. Car il est muni des systèmes de surveillance et de détection les plus perfectionnés qui soient. Chacun d'eux—système d'accoustique, de photographie, d'infrarouge, de communication et de navigation—est ultramoderne. Aurora procurera également aux Forces Canadiennes les avantages de la flexibilité qu'apporte un long rayon d'action. En effet, son autonomie au cours de missions va jusqu'à 17 heures et même davantage.

L'Aurora CP-140. Un programme couronné de succès. Une autre preuve que, depuis plus de 30 années, l'industrie canadienne et Lockheed forment une association fructueuse.

Lockheed
Compagnie Lockheed-Californie

LES OFFRES FINALES DE LA C.É.C.M.

Pourquoi la C.É.C.M. s'est-elle retirée d'une médiation qui n'a jamais vraiment débuté?

PARCE QUE:

1. L'apparente médiation qui se déroulait depuis le 12 mai ne servait qu'à marquer le temps.

Le président de l'Alliance n'a jamais accepté la médiation sur autre chose que sur les modalités d'application du rapport du conciliateur. C'est ce qu'il a répété dans toutes ses déclarations et c'est ce qu'il écrivait aux enseignants dans ses communiqués des 12 et 14 mai.

- Dans ces circonstances, à quoi aurait-il servi à la C.É.C.M. de prolonger une médiation rendue inefficace par l'attitude de l'Alliance?

2. L'Alliance faisait parvenir à la C.É.C.M. en cours de médiation, le mercredi 13 mai, un avis de grève pour le vendredi 16 mai. Cet avis était le troisième du genre que recevait la C.É.C.M. depuis le 30 avril.

3. Le jeudi 15 mai à 11:00, le président de l'Alliance a réaffirmé aux représentants de la C.É.C.M. qu'aucune pression, d'où qu'elle vienne, ne lui ferait annuler la grève et qu'il continuait à refuser de discuter d'autres choses que des modalités d'application du rapport du conciliateur.

- Comment, face à cette attitude, la C.É.C.M. pouvait-elle croire au sérieux de la médiation et au désir d'un règlement sans affrontement?

4. La C.É.C.M. ne voyait qu'un moyen de régler le différend dans des délais raisonnables et c'était de présenter des offres globales et finales acceptables aux enseignants.

Y a-t-il vraiment 35 points de divergence entre le rapport du conciliateur et les offres finales de la C.É.C.M., comme le laisse croire le président de l'Alliance?

Cette affirmation du président de l'Alliance déforme les faits car:

1. Les offres finales de la C.É.C.M. reprennent intégralement le rapport du conciliateur pour 18 chapîtres sur 21 et 3 lettres d'entente sur 5.

2. Les offres de la C.É.C.M. corrigent le rapport du conciliateur sur les propositions suivantes qui déforment ou vont à l'encontre de l'entente nationale:

- le temps de surveillance des déplacements d'élèves au primaire (l'entente nationale à la clause 8.3.01 A s'applique)
- le temps de surveillance des spécialistes au primaire (l'entente nationale, article 8.2.00, s'applique)
- le nombre d'enseignants et le temps d'enseignement des professeurs en information scolaire et professionnelle (l'entente nationale s'applique)
- le nombre et la place des journées pédagogiques dans le calendrier scolaire ainsi que la distribution, dans le calendrier civil, des congés fériés (les offres de la Commission à la clause 8.4.05 prévoient la consultation pour les congés fériés et prévoient également, à la clause 4.3.05 b), une consultation sur le calendrier scolaire et les journées pédagogiques)
- l'arbitrage sommaire sur les griefs relatifs aux mutations et à la tâche (loin d'être disparu, ce mécanisme est repris dans les offres de la Commission aux clauses 5.4.40 et 8.6.08 D14).

Sur tous ces points, la C.É.C.M. se conforme intégralement à l'entente nationale.

3. Les offres de la C.É.C.M. amendent le rapport du conciliateur notamment sur la question des critères d'équité lors de la répartition des tâches afin de rendre ces critères incitatifs et applicables (clause 8.6.08 D1).

4. Les offres de la C.É.C.M. présentent une proposition complète sur les critères et les procédures d'affectation.

Le chapître 5.4.00 comprend plusieurs clauses, il est vrai, mais elles constituent un bloc et doivent former un tout cohérent.

Pour en arriver à 35 points de divergence, il faut vraiment isoler chacune des clauses et vouloir ainsi multiplier artificiellement les points de divergence.

Ces offres, notamment sur les critères de capacités, n'aboutissent nullement à la "déqualification" des brevets (cf. offres finales, annexe, pp 55, 56, 57) ni à des exigences particulières telles que la connaissance de la philatélie ou autres exigences du même ordre. Des compétences particulières ne seront demandées que pour certaines activités d'enseignement comme le spécifie la clause 5.4.03 b) des offres finales de la C.É.C.M.

La C.É.C.M. a remis ses offres finales en premier lieu à l'Alliance et, par la suite, en a fait parvenir le texte intégral à chaque enseignant.

La C.É.C.M. attend la réponse des enseignants.

LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL

CÉCM

Les additifs alimentaires

LE PANIER À PROVISIONS
Renée Rowan

Les réponses de 25,000 Canadiens qui ont participé à une enquête sur les additifs alimentaires conduite au cours de l'été dernier par les services éducatifs de la Direction générale de la protection de la santé (Santé et Bien-être social Canada) et dont les résultats viennent d'être rendus publics révèlent qu'il existe beaucoup de confusion et d'inquiétude à ce sujet.

Le grand public ne conçoit pas les additifs alimentaires de la même façon que le gouvernement et il est impérieux de dissiper ce malentendu pour en arriver à un dialogue cohérent, souligne Monique Saint-Hilaire, porte-parole des services éducatifs.

Il est intéressant de donner la définition d'un additif alimentaire telle qu'établie en 1974 par l'article B.01.001 des Règlements des aliments et drogues: «Les additifs alimentaires sont des substances qui modifient les caractéristiques des aliments mais n'incluent pas le sel, le sucre, l'amidon, les vitamines, les minéraux nutritifs, les acides aminés, les épices, les assaisonnements, les préparations aromatisantes, les produits chimiques agricoles, les produits vétérinaires et les matériaux d'emballage.»

Et voici la définition que fait d'un additif alimentaire un consommateur canadien anonyme qui a répondu à l'enquête d'opinion: «Si au départ, on ne le trouvait pas dans le produit alimentaire, ou s'il n'y était pas sous forme naturelle, mais qu'il a été ajouté à un moment donné au cours de la production de l'aliment, c'est un additif alimentaire.»

D'une façon générale, on connaît l'existence des règlements du gouvernement et des épreuves d'innocuité des additifs, mais le contrôle de l'utilisation est jugé insatisfaisant. Plusieurs des répondants à l'enquête ont exprimé des doutes quant à l'impartialité des épreuves faites par les fabricants et s'inquiètent du manque d'épreuves d'innocuité à long terme et des effets cumulatifs de l'ingestion d'additifs alimentaires. Certains proposent que ces épreuvent soient confiées à des laboratoires indépendants.

Parmi les personnes interrogées, 68% ne croient pas que les additifs sont surveillés d'assez près. Les femmes, les personnes qui font généralement les emplettes et les répondants les plus instruits se sont montrés les plus inquiets. Le groupe d'âge de 16 à 25 ans et les répondants du Québec sont les moins préoccupés.

Les répondants estiment, dans une proportion de 69% que l'addition de colorants aux aliments n'est pas justifiée.

Les consommateurs sont d'avis que les renseignements donnés sur les étiquettes sont incomplets. Est-ce dire qu'ils désirent un étiquetage plus précis en ce qui concerne les additifs, se demandent les services éducatifs, ou est-ce que les consommateurs sont mal informés sur la façon d'interpréter efficacement ces étiquettes?

Les répercussions que pourraient avoir les additifs sur la santé préoccupent 87% des personnes interrogées. Encore une fois, les plus jeunes et les répondants du Québec sont moins inquiets que les autres; les plus préoccupés sont les responsables des emplettes et les femmes. Certains répondants ont établi une relation entre les réactions allergiques ou le cancer et l'ingestion d'additifs alimentaires. D'autres sont d'avis que les additifs ont une influence néfaste sur leur état de santé général.

Environ 60% des personnes interrogées se sont déclarées prêtes à payer plus cher pour des aliments sans additifs. Plus des trois-quarts (76%) des répondants s'efforcent de manger des aliments contenant moins d'additifs. Pourtant, on ignore, dans l'ensemble, ce qu'est un additif alimentaire (aux termes de la loi) ou quels sont les aliments qui en contiennent.

Que fera-t-on des résultats de cette enquête? La Direction générale de la protection de la santé a fait parvenir les résultats de l'enquête aux fabricants de produits alimentaires, aux professionnels de la santé et aux consommateurs. La Direction se dit convaincue que ce n'est que grâce à la collaboration de ces personnes qu'on réussira à apaiser les inquiétudes et à dissiper les doutes des consommateurs.

Modifications au guide alimentaire

MONCTON (PC) — Pour la seconde fois en moins de trois ans, des modifications sont apportées au guide alimentaire du Canada, afin qu'il tienne notamment compte des dernières découvertes en matière de nutrition.

Les changements qui seront apportés à cette «bible» diététique, publiée depuis 1942, ne devraient cependant pas être aussi importants que ceux de 1977, ont déclaré, hier à Ottawa, les officiels du ministère de la Santé et du Bien-Être.

Le nouveau guide tiendra essentiellement compte des besoins diététiques des Canadiens et rapportera les moyens à prendre pour ne pas grossir en ayant recours, par exemple, à une plus grande consommation de légumes.

Lancé pendant la seconde guerre mondiale, au moment du rationnement alimentaire, le guide a pour principal but de conseiller aux Canadiens comment se nourrir en suivant une diète équilibrée.

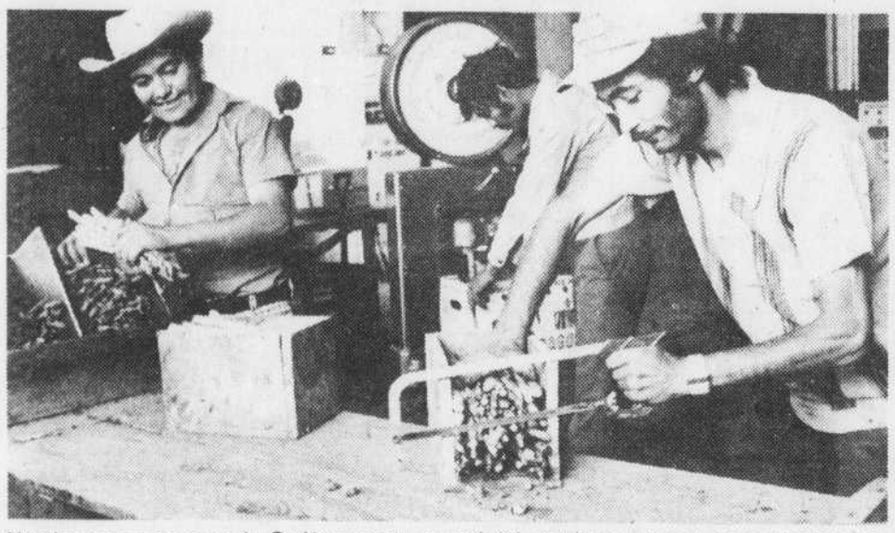

Nos bonnes asperges du Québec sont «en spécial» cette semaine dans au moins une chaîne où on les offre à $1.19 la livre. Il faut en profiter, nous dit l'acheteur, car on ne peut s'attendre à ce que leur prix baisse beaucoup moins qu'aux environs d'un dollar la livre. Et la saison est courte: six à huit semaines. L'activité est déjà grande chez Frank Spingola et Fils, près de Saint-Hyacinthe. Il s'agit du plus gros producteur au Québec d'asperges destinées au marché frais.

Nouvelles parutions

«Comment nourrir son enfant»: une bible

Après avoir connu un succès de librairie exceptionnel dans le monde de l'édition québécoise — 100,000 exemplaires vendus — le livre de la diététiste Louise Lambert-Lagacé, *Comment nourrir son enfant* considéré par plusieurs comme une véritable bible, sera de nouveau disponible d'ici une dizaine de jours.

«Il ne s'agit pas seulement d'une réédition, note l'auteur, mais d'un livre entièrement renouvelé. Cette deuxième édition renferme donc dix «nouveaux» chapitres consacrés à l'alimentation pendant la grossesse, à l'allaitement et aux 18 premiers mois de l'enfant. Les six autres chapitres, à peine modifiés, feront éventuellement partie d'un second livre sur l'alimentation du préscolaire.

«Ce ne sera sûrement pas avant un an et demi, note Louise, juste à temps pour les enfants qui seront nés en même temps que cette seconde édition.»

Depuis la parution du livre *Comment nourrir son enfant*, en 1974, plusieurs professionnels ont pris position sur l'alimentation du nourrisson et du bébé: les diététiste, le ministère des Affaires sociales, les pédiatres. De nombreuses recherches ont aussi été effectuées pour mieux cerner les besoins nutritifs du jeune enfant.

«Ce que j'ai voulu faire, dit Louise, ce n'est pas d'émettre à mon tour de nouvelles politiques; le livre se veut plutôt un reflet du consensus déjà établi sur l'alimentation de l'enfant.»

Ce nouveau guide renouvelé s'adresse donc principalement à la femme enceinte et à celle qui vient d'accoucher et qui veut trouver une information «neuve».

Le chapitre III consacré au menu prénatal est une innovation. Il commence d'abord par détruire des mythes. S'il ne faut pas «manger pour deux», par contre il faut manger suffisamment et surtout bien manger. L'auteur décrit donc dans le détail ce que cela veut dire tout en fournissant un menu type de la femme enceinte — menu avec viande et menu végétarien. Elle donne également des trucs pour combattre nausées et brûlements d'estomac. Elle y parle aussi des suppléments vitaminiques.

L'auteur consacre un chapitre entier à l'allaitement maternel et souligne le regain de popularité que connaît actuellement l'allaitement au Québec. En 1974, lors de la préparation de la première version du livre *Comment nourrir son enfant*, une enquête menée dans tout le Québec révélait qu'une Québécoise sur cinq (20%) allaitait son bébé lors du séjour à l'hôpital, 26 des 64 hôpitaux de 100 lits et plus ayant répondu au sondage.

À l'automne 1979, une deuxième cueillette d'information faite auprès des mêmes 26 hôpitaux indique un taux d'allaitement deux fois plus important: deux Québécoises sur cinq (40%) allaitaient alors leur bébé pendant leur séjour à l'hôpital.

Dans le chapitre qui traite de «l'art d'allaiter», l'auteur note la possibilité de congeler le lait maternel, méthode qui permet à la mère de gagner un peu de liberté, qui offre au père la possibilité de nourrir son enfant et au bébé d'avoir toujours un menu de première qualité.

Tout un chapitre est consacré au «menu de la nourrice»: on y trouve sept menus complets (pour les trois repas) avec viande et sept menus végétariens: «Ce n'est pas le moment, insiste la diététiste, d'improviser»: la valeur nutritive de tous ces menus est soigneusement calculée et analysée.

Tous les autres laits sont traités à part et font l'objet d'un autre chapitre. L'auteur établit des comparaisons entre les laits «maternisés» et le lait de vache. On trouve également dans ce guide des renseignements complémentaires concernant les suppléments vitaminiques et minéraux ainsi que des renseignements très à jour sur les aliments commerciaux pour bébés.

■

Parmi les livres les plus intéressants reçus récemment, mentionnons *L'art culinaire asiatique*, par Charmaine Soloman (Flammarion).

Du Pakistan au Japon, les cuisines se ressemblent très peu et pourtant elle ont toutes ce petit quelque chose exotique particulièrement en vogue ces temps-ci.

Dans ce livre particulièrement bien fait on trouve des recettes de l'Inde, du Pakistan, du Ceylan, de l'Indonésie, de la Malaisie, de Singapour, de la Birmanie, de la Thaïlande, du Cambodge, du Laos, du Viet-Nam, des Philippines, de la Chine, de la Corée et du Japon.

Les recettes sont bien expliquées et semblent faciles à suivre. Elles ne requièrent aucun matériel particulier et utilisent une gamme de produits que l'on peut se procurer à peu près partout: il y a à Montréal de nombreuses boutiques spécialisées, rue Saint-Laurent, dans le quartier chinois, à Côte-des-Neiges et ailleurs.

Charmaine Soloman est considérée comme la plus grande spécialiste des cuisines asiatiques. Plus de 200,000 exemplaires de son livre ont été vendus dans les pays mêmes dont elle analyse les recettes. Est-ce une preuve de leur authenticité? C'est en tout cas bon signe.

Dans cette même veine de la cuisine exotique, mentionnons *La cuisine mexicaine* avec recettes de l'Amérique latine et des Antilles que viennent de publier les Éditions Héritage dans la collection Cuisines du monde entier.

Ce petit livre qui a entre autres le mérite de se vendre moins de $5.00 vous fera découvrir plusieurs plats inusités à nos palais, entre autre le poulet sauce aux noix (pollo en nogado) et la dinde sauce chocolat (pavo en mole poblano) ou encore du poisson au jus de fruit (pescado en jugo de fruta).

C'est amusant de trouver ainsi la définition espagnol accolée au nom de la recette en français. Les recettes, ici aussi, sont faciles à suivre et ne requièrent que des ingrédients faciles à trouver au Québec

les bons achats

(À moins d'indication contraire, les prix mentionnés sont à la livre.)

A & P: rôti d'épaule de porc frais désossé, 79 cents; côtelettes de soc de porc frais, 99 cents; rôti de boeuf désossé — croupe ou extérieur de ronde, $2.29; soc de porc frais, 99 cents; porc frais haché 99 cents. Poisson: filets de turbot surgelés, $1.59. Fruits et légumes: céleri des É.-U., 58 cents ch.; bananes Dôle ou Chiquita, deux livres pour 79 rents; pommes Granny Smith d'Afrique du sud, 78 cents; laitue Boston des É.-U., deux pour 99 cents; oranges Valence de la Californie, gros. 88, $1.78 la douz.; épinards des É.-U., sac de 10 on., 79 cents.

■

Cooprix: coupes budget de boeuf — côtes croisées, palette régulière, bifteck de côte et bout de côte, $1.37; épaule de porc fumé, genre «picnic», 5 à 7 lb, 69 cents; porc frais haché, 89 cents; bifteck de boeuf attendri mécaniquement, $3.37. Poisson: éperlans de mer surgelés La Marinière, pqt de 16 on, 99 cents. Fromage: Grand Camembert Corneville, $2.99; Port Salut importé de France, $3.89. Fruits et légumes: navets du Qué., 10 cents; champignons du Qué., et de l'Ont., 98 cents la chop.; melon d'eau de la Flor., 29 cents; oranges Sunkist Valence de la Cal., gros. 88, 14 cents ch.

■

Dominion: boeuf haché ordinaire, $1.24; côtes levées de porc fraîches ou surgelées, $1.28; jarrets de porc surgelés, 28 cents; jambon «mignon» Hygrade, 2 à 3 lb, $1.98; soc de porc fumé Maple Leaf, 2 à 3 lb, $1.88; foies de poulet surgelés, 78 cents. Poisson: filets de sole surgelés, pqt de 2 lb, $5.68. Fruits et légumes: raisins noirs Barlinka de l'Af. du sud, 99 cents; oranges Sunkist Valence de Cal., gros. 88, $1.78 la douz.; tomates de Flor., gros. 6 x 6, 78 cents; oignons verts de Cal., 4 pqts pour 99 cents; champignons blancs, cult. can., contenant de 12 on, $1.68; radis Tem-cole de Flor., pqt de 16 on, 68 cents.

■

Econoprix: canards surgelés du lac Brome, cat. «utilité», 5 à 6 lb, 78 cents; maïs sur épis de Flor., 5 pour 98 cents; céleri Pascal de Flor., gros 24, 68 cents ch; citrons de Cal., gros. 140, 6 pour 78 cents; choux verts de Flor., 25 cents; rutabagas frais du Qué., 09 cents.

Hypermarché: rosbif de palette, coupe régulière, $1.28; rosbif de côtes croisées, $1.98; rosbif de palette désossé. $1.88; boeuf à ragoût désossé, $2.28; boeuf haché maigre, $1.98; foie de boeuf en tranches, prod. décongelé, 99 cents; soc de porc roulé, fumé Maple Leaf, $1.99. Poisson: saumon frais Red Spring 2 à 4 lb, $3.99; filets de morue frais, $1.89. Fruits et légumes: laitue Iceberg de Cal., 59 cents; bananes, gros fruits, Dôle, 29 cents; poivrons verts de la Flor., gros moy., 59 cents; concombres anglais de l'Ont., gros. moy., 68 cents ch.

■

IGA/Boniprix: longes de porc frais, portion des côtes, env. 3 lb, 88 cents; longes de porc frais, portion du filet, env. 3 lb, $1.08; côtelettes de porc frais, coupe du milieu, $1.48; quarts de poulet frais, portion de la cuisse, 88 cents; quarts de poulet frais, portion de la poitrine, avec ailes, 98 cents — sans ailes, $1.18; épaule de porc fumé Du Brisson, env., 6 lb, 88 cents; soc de porc fumé Maple Leaf, $1.78. Poisson: barbottes fraîches, 58 cents; filets de goberge surgelés, $1.68. Fruits et légumes: cantaloups du Mex., gros. 56, 75 cents ch.; maïs sur épis de Flor., 5 pour 99 cents; pommes de terre des É.-U., 23 cents; pommes Granny Smith de l'Af. du sud, 69 cents; radis des É.U., cello de 16 on, 39 cents.

■

L'Équipe: longes de porc frais, portion des côtes, env. 3 lb, 88 cents; longes de porc frais, portion du filet, env. 3 lb, $1.08; côtelettes de porc frais, coupe du milieu, $1.48; soc de porc fumé désossé, Maple Leaf, $1.78. Fruits et légumes: oranges Sunkist Valence de Cal., gros. 88, $1.39 la douz.; tomates de Flor., grosseur moyen., 59 cents; pommes de terre des E.-U., 23 cents; choux verts des E.-U., 23 cents.

■

Métro: jambon désossé, prêt-à-manger, style québécois, demi, $1.78; côtes de flanc de porc surgelées, $1.18; avant de veau, désossé, roulé, surgelé, $1.98; boeuf haché ordinaire, $1.38; canards du lac Brome, surgelés, cat. A, 5 à 6 lb, $1.19; foie de veau de choix importé, tranché, $2.29; bacon régulier ou à l'érable, sans couenne, tranché, 500 g, $1.38. Fruits et légumes: pommes rouges Ida Red, prod. des E.-U., sac de 3 lb, $1.49; poivrons verts, calibre gros, de la Flor., 79 cents; raisins rouges Empereur, prod. du Chili, $1.49; fraises de la Cal., 69 cents la chop.; champignons blancs, prod. du Can., 99 cents la chop.

■

Provibec: cuisses de poulet frais avec dos, 88 cents; poitrines de poulet frais avec dos, $1.08; bacon sans couenne, 500 g, $1.08; épaule de porc genre dîner, $1.58. Fruits et légumes: fraises de Cal., 69 cents la chop.; oranges Sunkist Valence de Cal., gros. 88, $1.44 la douz.; concombres super sélect de Flor., 2 pour 45 cents; radis des E.-U., cello de 16 on, 57 cents; rhubarbe du Qué., 3 pqts pour 49 cents.

■

Provigain: rôti de palette, 98 cents; rôti de côtes croisées, $1.68; boeuf à ragoût, $1.88; boeuf haché mi-maigre, $1.98; soc de porc fumé, $1.58. Poisson: filets de morue surgelés, $1.58. Fruits et légumes: tomates de la Flor., 5 x 6 ou 6 x 6, 58 cents; poivrons verts de Flor., 67 cents; raisins rouges Empereur du Chili, 98 cents; pommes vertes Granny Smith de l'Af. du sud, 67 cents; asperges du Qué, $1.19.

■

Richelieu: longe de porc frais, bout des côtes, env. 3 lb, 88 cents — bout du filet, env. 3 lb, $1.08; longe de porc frais, morceau du centre $1.48; bifteck ou côtes d'aloyau, bout enlevé, $3.18; jambon mignon désossé, prêt-à-servir, $1.99. Poisson: filets de morue surgelés «Nickerson», 28 on, $2.79. Fruits et légumes: melon d'eau, prod. des E.-U., 29 cents; pommes de terre nouvelles, prod. des E.-U., sac de 5 lb, $1.49; concombres super sélect, prod. des E.-U., 2 pour 49 cents; pommes vertes Granny Smith, gros. 125, prod. de l'Af. du sud, 73 cents; oignons jaunes, prod. du Qué., sac de 5 lb, 99 cents.

■

Steinberg: boeuf haché maigre, $1.98; bacon en tranches, sans couenne, Lazy Maple de Swift, 500 g, $1.29; foie de boeuf en tranches, prod. décong., 99 cents; boeuf à ragoût désossé, $2.28. Fruits et légumes: tomates de la Flor., 6 x 6, 69 cents; oranges Sunkist Valence de la Cal., gros. 88, 15 cents ch. ou $1.80 la douz.; concombres angl. de l'Ont., gros. moy., 68 cents ch.; poivrons verts de la Flor., gros. moy., 59 cents; laitue romaine du N.-J., gros. 16, 59 cents ch.; échalotes du Mex., 3 pqts pour 69 cents.

pour fins gourmets seulement

compétence robert campeau 844-3361

Ristorante IL GIARDINO
Le Jardin
présente son
Buffet spécial de la fête des mères
avec surprise pour toutes les mamans
dimanche de 11h30 à 2h30 $6.95
et en soirée dès 17h.: $7.95
Enfants moins de 12 ans: moitié prix
475 ouest, rue Sherbrooke pour réservations: 842-0420

À Magog, une bonne adresse
l'Auberge de L'Étoile
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Tous les sports de saison
Réservations: (819) 843-6521

un petit restaurant français qu'il faut découvrir ...
AUX DEUX CHAÎNES
1218 EST, STE-CATHERINE (métro Beaudry)
522-4882 Fermé le dimanche

Un coin de soleil: La Médina
Téléphonez pour réserver
En exclusivité... Vins marocains dont le très fameux gris de Boulaouane
Spécialités marocaines
ouvert de 17h30 à 24h tous les jours
Beaucoup de gens connaissent le COUSCOUS...
Très peu en connaissent la vraie saveur..
la Medina
3464 rue St-Denis
Tél.: 282-0359

STATIONNEMENT GRATUIT intérieur dès 17 heures pour nos clients
Le Diner-Théâtre
offrez-vous une table d'hôte dans nos restaurants situés au Complexe Desjardins avec la possibilité de déguster vos dessert et café après le théâtre. En sortant du théâtre, quelques pas dans le passage souterrain vous amèneront à notre TERRASSE L'AFFICHE où vos dessert et café vous attendent, sans supplément à payer.
une véritable aventure gastronomique
GRILLADIN
GRILLADES ET FRUITS DE MER
Table d'hôte à partir de 9.75

Au Vieux Montréal
Restaurant Français
Table d'hôte
Groupes acceptés
Ouvert 7 jours par semaine
361 est, rue St-Paul
Vieux Montréal
Réservations: 861-5337

Le Piccolo
Table d'hôte à partir de 5.75
CUISINE ITALIENNE TRADITIONNELLE

Un coin de soleil au coeur de Montréal
El Morocco II
Pour cause de fêtes religieuses, le restaurant sera fermé les 21, 22 et 23 mai
Fermé vendredi soir
Ouvert samedi après le coucher du soleil
3450 Drummond, Montréal (au nord de Sherbrooke)
844-6888

COTE: EXCELLENT DANS MONTREAL STAR
25 AVRIL 1979 - CHINESE DINNER'S CLUB
7.95 KI-SAN-FU
• Licence complète
• Principales cartes de crédit acceptées
RESERVATIONS: 284-1104
COMPLEXE DESJARDINS

gibby's
GRILLADES ET FRUITS DE MER
298 Place d'Youville, Montréal
Tél.: 282-1837
St-Sauveur des Monts, P.Q.
Tél.: 277-5275
Fort Lauderdale

heures d'ouverture: du lun. au sam. de 17 h 30 à minuit
Fermé le dimanche
n'oubliez pas de réserver!
la sila
gastronomie italienne
2040, St-Denis, Montréal
844-5083

TROÏKA
Pour un festin de tsar, La Troïka, da! da!
Que ce soit pour un repas d'affaires ou une soirée romantique, La Troïka est l'endroit idéal pour savourer les merveilles gastronomiques de la douce France et de l'ancienne Russie. Vous savourerez le poulet à la Kiev, le boeuf Stroganoff ou toute autre spécialité délectable que vous arroserez de vin français et de vodka authentiquement russe. Vous vous laisserez charmer par les mélodies tziganes, vous vivrez des moments inoubliables au coeur de l'ancienne Russie. Et, pour couronner un repas inoubliable, n'oubliez pas la carte American Express.
La Troïka, 2171, rue Crescent, Montréal.
Réservations: (514) 849-9333.
La carte American Express. Ne sortez pas sans elle.
Sortez en grand

TORONTO

Légère progression

L'indice composé de la Bourse de Toronto a clôturé, mardi, en hausse de 5.40 à 1887.75. Les services financiers ont réalisé les gains les plus importants et les transports ont subi les plus lourdes pertes.

À l'issue de la séance, on dénombrait 219 valeurs en hausse, 198 en baisse et 203 inchangées. Le volume s'inscrivait à 4.44 millions d'actions et la valeur chiffrait $65 millions. Le titre Skyline Hotels a été rayé de la cote.

Parmi les industrielles échangées, Crush International gagne 1 7-8 à $14 1-4, Bow Valley Industries 1 3-4 à $46 1-4, Imperial Oil B 1 1-8 à $36 5-8, Dome Pete 1 à $72 7-8 et Noranda Mines 1-4 à $25 1-4.

Falconbridge Nickel perd 2 à $80 1-2, Cominco Ltd 1 1-2 à $50, Torstar B 1 1-4 à $19 1-2, Alberta Natural Gas 1 à $19 et Steinberg A 1 à $19.

Dans le secteur minier, Carolin Mines prend 1 1-2 à $17, Teck Corp. B 1-2 à $13 1-2 et Denison Mines 1-2 à $38 3-4. United Keno Hill abandonne 1 3-4 à $28 1-4 et Canada Tungsten 1-2 à 25.

Parmi les pétroles, Conventures Ltd prend 5-8 à $16; Ram Pete 5-8 à $20 5-8 et Rupertsland Resources 1-2 à $6. Basic Resources cède 1 3-8 à $13 1-2 et Canadian Natural Resources 7-8 à $17 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AbtiPrce	21355	$19	18¼	19	+ ½
Abitbi7½p	z50	$4¼	4¼	4¼	
Abitbi10	z75	$51	51	51	
ActionTrd	16400	22	18	19	− 1
AdanacM	2000	395	380	390	
AftonMin	500	$26	26	26	
AgnicoE	13135	$11¾	11½	11¾	
AgraIndA	1000	475	475	475	+10
Albany	10510	265	255	255	−10
AltEnergy	8787	$19	18⅜	18⅞	− ⅛
AltaGasA	21134	$28⅛	28⅛	28⅜	− ⅛
AltaGD p	z1	$305	305	305	
AltaGE p	100	$23	23	23	
AltaG9.76	270	$26¼	26¼	26¼	− ¼
AltaG6¾	600	$39¼	39	39¼	− ⅜
AltaG6½	7060	$26½	26¼	26½	
AltNat	137650	$19½	19	19	− 1
Alcan	45675	$29¼	28⅝	29	+ ¼
AlgomaSt	539	$28¾	28¾	28¾	
AStel p	850	$25¾	25½	25½	− ½
AmLarder	6500	78	78	78	+ 2
Amcan	1000	370	370	370	− 5
AmEagle	1100	$5½	5½	5½	
AmLeduc	30900	105	95	103	+ 9
AndresWA	800	$11½	11¼	11¼	− ½
Ang D Gld	3850	445	435	445	+ 5
AngUDev	2200	460	440	440	−10
Aquitaine	9713	$55¼	54¼	55¼	+ 1
Arbor C	200	140	140	140	− 1
Argosy	620	45	45	45	− 2
Args 260p	z20	$26¾	26¾	26¾	
ArgusBpr	z50	$27¾	27¾	27¾	
ArgusCpr	500	$6¼	6¼	6¼	
Asamera	6600	$21¼	20¾	21	
Asbestos	165	$34¼	34¼	34¼	− ¼
AtcoA	2100	$19⅞	19⅞	19⅞	
BBCMp	z50	$25	25	25	
BC SugarA	300	$34½	34	34½	− ½
BP Can	10306	$40¼	39½	39¾	− ½
BanisterC	100	$15½	15½	15½	+ ¼
BankBC	1701	$32½	31⅞	31⅞	+ ⅛
Bk Mtl	107277	$26½	25⅞	26¼	+ ¼
BankNS	82423	$28¼	27⅞	28⅜	+ ⅛
Bankeno	3200	$7	6¾	6⅞	− ⅛
Barex	1000	26	26	26	
BaryExpl	6000	161	160	160	
Basic Res	21500	$14¾	13½	13½	−1⅜
Bathrstp	100	$11	11	11	
BatonB	300	$12½	12½	12½	− ½
BayMills	1500	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
BellCanad	49172	$20⅛	19⅞	20⅛	
BellApr	z17	$58⅞	58⅞	58⅞	
BellCpr	700	$25	25	25	
Bell1.80	200	$20½	20½	20½	+ ½
Bell1.96	600	$24¼	23⅝	24¼	+ ¼
Bell2.05	12155	$23⅛	22⅞	23⅛	+ ¼
BethCop	450	$20½	20	20	
BighartOG	700	$7⅜	7¼	7⅜	
BlHawk	1000	55	55	55	+ 5
BlakwodA	300	475	475	475	
Bonza O	15795	$11⅝	11	11⅛	− ½
BonanzaW	800	$5½	5⅜	5⅜	− ⅜
BorderC	2500	410	410	410	
BowValy	19870	$46¼	45	46¼	+1¾
Bow-mpr	z160	$45	45	45	
BralorRes	11980	$10½	10⅛	10¼	+ ¼
Bramalea	1400	$20½	20	20	
BrascanA	6134	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
BrendaM	2800	$28	27¼	27½	− ¼
Brinco	2291	$8¼	8¼	8¼	
Brincop	351	$5	5	5	
BCFP	1285	$12⅜	12	12	− ½
BCPackB	100	$47½	47½	47½	+ 3
BCRIC	13070	$6½	6⅜	6⅜	− ⅛
BC Phone	756	$16½	16¼	16½	+ ¼
BCPh4¾p	z10	$50¾	50¾	50¾	
BCPh5¾p	100	$67⅜	67⅜	67⅜	− ⅜
BCP10.16p	166	$27	27	27	
BroulReef	z100	95	95	95	
Brunswk	6135	$10¼	10	10¼	+ ⅛
BuddCan	300	$7	7	7	
CAE	2175	$16	15½	16	+ ¾
CIL	100	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
CME Res	11700	300	295	300	
CMSMines	1800	90	85	85	
CadFrv	1039	$20½	20	20½	+ ½
Cad Frv A	591	$9	9	9	− ⅛
Cal Pow A	25111	$16⅞	16	16	− ⅛
CalP10p	40	$110	110	110	
CalP9.80	z70	$105	105	105	
CalP2.36	605	$26¾	26¾	26¾	− ¾
Calvert	11425	270	260	270	+10
Camflo	4440	$17⅝	17¼	17⅜	− ⅛
CChibA	3000	$11	10¾	11	
CampRL	1950	$38¾	38	38¼	+ ¼
CanCem	1800	$12	11⅞	12	
CCeCp	200	$14½	14½	14½	− 1
CDC	1666	$12¾	12½	12¾	+ ⅜
CDCpcB	95	$138	138	138	
CanMalt	300	$30¾	30¼	30¾	+ ⅛
CNorWest	8150	$18¾	18⅛	18⅛	− ¼
CPackrs	300	$30	30	30	+ ½
CanPerm	10138	$18½	18¼	18⅜	
CPerm6¾	300	$24	23	24	+ 1
CS Pete	4150	$15⅞	15½	15½	− ⅛
CanTrust	840	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ¼
CTrust7¼	400	$20	20	20	
CTung	1000	$25½	25	25	− ½
CCablesyA	11495	$14¼	14	14¼	+ ¼
CCablesyB	600	$14¼	14	14	
CdnCel	z35	$14⅜	14⅜	14⅜	
CCurtis	500	95	95	95	− 1
CFormost	200	$7½	7¼	7½	+ ½
CFoundpr	1000	$11½	11½	11½	
CG Invest	400	$20½	20½	20½	
CIBkCom	43460	$26½	25¾	26¼	+ ½
CLencour	3800	130	120	125	
CManoir	1700	$5⅝	5⅝	5⅝	− ⅛
CMarconi	108	$17¾	17¾	17¾	− ¼
CNat R	31935	$18⅜	17¾	17⅜	− ⅜
CNat8.50	2450	$39¼	39	39	
COcdental	3600	$12¼	12	12	
CP Inve	7205	$40½	39⅝	40⅜	+ ⅜
CPLtd	12033	$38⅜	38	38¼	− ¼
CPL Ap	200	$8½	8½	8½	
CdnTireA	3648	$25¾	24⅞	25¼	+ ½
CUtil	139316	$26½	25¾	26¼	+5½
CU 10¼	2900	$27½	26½	26½	−1⅜
CUtil9.1	200	$25	25	25	
Canbra	1000	$6	5¾	6	

MONTRÉAL

Banques en vedette

La Bourse de Montréal a progressé légèrement et les affaires étaient modérées, hier. L'indice composé termine en hausse de 0.46 à 318.74. En tout, 541,178 actions ont changé de mains et 1,640 contrats d'option ont été négociés.

Dans le secteur bancaire, qui monte de 4.77 à 341.12, Banque de Montréal gagne 3-8 à 26 1-4, Banque de Nouvelle-Ecosse 3-8 à $28, Banque d'épargne 5-8 à $21, Banque impériale 1-2 à $26 1-4, Toronto-Dominion 7-8 à $29 5-8 et Banque royale 1-4 à 45 1-2. Banque nationale cède 1-4 à $11 5-8.

Les industrielles montent de 0.05 à 337.69 et les papetières de 0.57 à 166.50. Mais les services publics reculent de 0.27 à 241.54 et les pétroles de 0.07 à 655.82.

Au total les gains l'emportent sur les pertes par 53 contre 41 et 38 valeurs sont stables.

IU International gagne 1-4 à $18 3-4, Bell Canada 1-8 à $20 1-4, Noranda Mines 1-4 à $25 1-4, Power Corp. 1-8 à $16 1-8, Dome Petroleum 5-8 à $72 5-8 et Alcan 1-8 à $28 7-8. Par contre TransCanada PipeLines cède 1-8 à $22 1-2, Stelco A 1-8 à $27 1-8, CP Ltd 1-4 à $38 et Gulf Oil 3-4 à $28 1-4.

Dans la spéculation, Talisman Mines prend quatre cents à $2.28 tandis que Muscocho Explorations perd un cent à $1.64.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch
ZAbtiPric	2750	$18¾	18⅜	18¾	+ ¼
AltaGasT	3818	$28½	28¼	28⅜	− ⅛
AbtPrK	150	$26½	26½	26½	
Alcan	9415	$29⅛	28¾	28⅞	+ ⅛
Aldona	900	120	120	120	
Algoma	200	$28¾	28¾	28¾	+ ¼
Americ	1000	27	27	27	+2
Aquitaine	850	$55⅜	55	55⅜	+ ⅜
Asbestos	100	$34¼	34¼	34¼	− ¼
BPCan	3800	$40	39¾	39¾	+ ¼
Bakertalc	2000	97	97	97	+5
BankMtl	9726	$26¼	25⅞	26¼	+ ⅜
BankNS	2943	$28¾	28	28½	+ ⅜
BqueNat	13585	$11⅞	11⅜	11⅜	− ¼
BqEpargne	8950	$21	21	21	+ ⅛
Bateman	3500	25½	25½	25½	+ ½
BellCanad	17154	$20¼	19⅞	20¼	+ ⅛
Bell Pr H	500	$23	23	23	
Belchas	500	60	60	60	
Bluewtr	100	$37	37	37	+4
BombInc	601	$11⅞	11⅜	11⅜	− ⅛
BorealisEx	900	490	490	490	
BrcanA	1800	$24¾	24¾	24¾	
Brcan pr E	300	$26	26	26	+1
Bruneau	8000	50	50	50	
CAE A	651	$16	15½	16	+ ¾
CadillacEx	6200	380	375	380	
CalpwA	1000	$16¾	16¾	16¾	− ¼
CdaCem	831	$12	11⅞	11⅞	− ⅛
CDevlp	150	$12¾	12¾	12¾	+ ¾
CPerm A	100	$24	24	24	+5
C Cabl A	400	$14	14	14	
C Imp Bank	3490	$26¼	25⅞	26¼	+ ½
CMarconi	100	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
CPInv	3481	$40¼	39¾	40⅛	+ ⅛
CPLtd	7792	$38¾	38	38	− ¼
Cdn Tire A	300	$25	24¾	25	+ ¼
CarlOk	1500	58¾	8⅜	8⅜	− ⅜
Celanese	800	$6¼	6⅛	6¼	
C Bath A	6900	$14½	14½	14½	− ⅛
Cons I Res	5200	240	225	240	+11
C Daisyf	200	375	375	375	
DalcoPet	2000	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Dalmy	200	$7	7	7	
DomePete	6300	$73½	72¼	72¾	+ ⅝
DBrdge	1200	$15½	15¼	15⅜	+ ⅛
Domtex	3575	$13¼	13⅛	13¼	− ⅛
Domtar	4160	$24	23⅝	24	+ ⅜
DonohueprA	100	$16	16	16	− ⅛
Dumont	2900	65	65	65	−4
DynMn	4000	76	75	75	−4
En P Met	300	$5⅞	5⅜	5¾	− ¼
FCA Inter	1900	300	300	300	+13
GazMetr	200	$6¾	6¾	6¾	− ⅛
Genstar	5100	$26¾	26½	26¾	+ ⅜
Goldex	2600	125	120	124	+4
GmaLee	3000	245	235	240	−5
GI For Rt	7425	55	45	45	+15
GulfCan	10325	$29¼	28¼	28¼	− ¾
Hawker	200	$16½	16½	16½	+ ¼
HolligA	100	$38¼	38¼	38¼	− ¾
H Bay MS	125	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
H Bay Co	251	$24½	24½	24½	
HB Oil Gas	1300	$28⅞	28¾	28⅞	+ ⅜
HuskyOil	1600	$13¾	13¾	13⅜	+ ⅛
IAC	8833	$11⅛	10¾	10¾	− ⅜
IUInt	36050	$19	18⅝	18¾	+ ⅛
Imp O A	5646	$37¼	36¾	37¼	+ ⅛
ImpRt	93285	82	72	77	+5
Inco	4011	$24	23¾	23¾	− ¼
IntPaper	289	$37⅞	37⅞	37⅞	−1⅛
Ivaco	100	$16	16	16	+ ¼
JamexExpl	2500	125	125	125	+1
JmxxlRt	1500	20	20	20	
Kiena	2991	$10½	10	10	− ½
Ladubor	5000	165	160	161	−4
MBLtd	500	$24¾	24½	24⅝	− ¼
MassFer	605	$9½	9⅜	9⅜	− ⅛
Massval	5000	26	25	25	
MnrahM	2000	39	39	39	−1
Mercanti	100	$19	19	19	
MolsonA	101	$28¼	28¼	28¼	+ ⅛
Moore	3600	$35½	35	35	− ⅜
Muscoch	12600	165	160	164	−1
Noranda	16134	$25⅜	24⅝	25¼	+ ¼
Norcen	2254	$32½	32¼	32⅜	− ⅛
Normick	1400	$6⅝	6½	6⅝	− ⅜
NA Rare	10000	25	25	25	+2
NorTel	2961	$39¼	39	39	+ ⅜
Pancan	300	$69	69	69	
PowrCrp	15400	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
ProvEx	2000	120	120	120	−7
QueExpl	3100	158	155	155	
Quebecor	900	$10½	10½	10½	
Queenstn	800	270	260	260	−10
Reitman	100	$14	14	14	−1½
RoyBk	10816	$46	45¼	45½	+ ¼
R Trco A	100	$14⅞	14⅞	14⅞	− ⅛
Seagram	542	$61¼	61	61	− ½
ShellCan	5660	$30⅝	30⅜	30⅝	+ ⅛
SilStack	4225	$9¾	9½	9½	− ¼
S Sears A	230	$7⅞	7⅞	7⅞	
S Sears B	10000	$7¼	7¼	7¼	− ¼
Stafrd	200	260	260	260	−25
StelcoA	13570	$27⅛	27¼	27⅛	− ⅛
Tallsmn	25100	230	220	228	+4
TeleMetB	1100	$19	19	19	
Texasgulf	125	$40½	40½	40½	+1¼
Tor Dm Bk	1499	$29⅝	28⅞	29⅛	+ ⅜
Tot Pet A	2000	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Tr Can PL	22881	$22½	22¼	22½	− ⅛
Trsmount	300	$12½	12½	12½	+7 ⅛
Ultrmar	200	$9	9	9	− ¼
UnigescoA	1800	230	230	230	
UntdAsbes	1000	$5¾	5⅜	5¾	
VikingRes	600	50	50	50	
WikrC	6374	$26	25⅞	26	
WcoastTran	300	$13¼	13	13¼	+ ⅛
YorkLam	372	160	160	160	
Ziebart	200	165	165	165	+5

HORSCOTE

	Ventes	Haut	Bas
Bow Valley 7pc	1250	$60¾	60
Bras d'Or	2000	$7	7
Brominco	300	325	325
Can Utilities	2000	$27⅛	27⅛
Cons Deering	2000	10	10
Dejour	5000	40	38
Exeter	1000	220	220
Boteas-Larsen	400	$7¼	7¼
Israel Contl	1000	55	55
New Lorie	4000	10	10
Purside Gold	1000	75	75
RandMalartic	2000	60	60
Rochelom	1000	65	65
Shawnee	500	237½	237½
West Quebec	1000	120	120
Urban Quebec	5000	9	9
West Quebec	4000	130	120
Yorbeau	1000	60	60

Interprovincial Pipe Line: trimestre clos le 31 mars: 1980, $12,316,000, 48 cents par action; 1979, $14,317,000, 56 cents.

Kerr Addison Mines: trimestre clos le 31 mars: 1980, $10,045,000, $1.08 par action; 1979, $2,243,000, 44 cents.

Maclean-Hunter: trimestre clos le 31 mars: 1980, $3,800,000, 55 cents par action; 1979, $2,700,000, 40 cents.

Murphy Oil: trimestre clos le 31 mars: 1980, $2,707,000, 43 cents par action; 1979, $1,798,000, 27 cents.

H. Paulin and Co: exercice clos le 31 déc.: 1980, $1,069,000, $1.02 par action; 1979, $904,000, 86 cents.

McIntyre Mines: trimestre clos le 31 mars: 1980, $12,280,000, $3.41 par action; 1979, $6,716,000, $2.48.

National Drug and Chemical Canada: exercice clos le 26 janv.: 1980, $1,158,500, aucun chiffre; 1979, $1,031,900.

PanCanadian Petroleum: trimestre clos le 31 mars: 1980, $59,522,000, $1.91 par action; 1979, $40,586,000, $1.30.

Prefac Concrete: exercice clos le 31 déc.: 1979, $114,000, 11 cents par action; 1978, $293,000, 29 cents.

Rayrock Resources: exercice clos le 31 déc.: 1980, $102,142, deux cents par action; 1979, $77,997, deux cents.

S.B. McLaughlin Associates: exercice clos le 31 déc.: 1980, $8,336,000, $2.22 par action; 1979, $4,082,000, perte, aucun chiffre.

Rio Algom: trimestre clos le 31 mars: 1980, $28,191,000, $1.93 par action; 1979, $19,205,000, $1.28.

Selkirk Communications: trimestre clos le 31 mars: 1980, $901,150, 22.36 cents par action; 1979, $945,654, 23.52 cents.

Trans Mountain Pipe Line: trimestre clos le 31 mars: 1980, $2,192,000, 28.9 cents par action; 1979, $1,903,000, 25.1 cents.

TIW Industries: trimestre clos le 31 mars: 1980, $66,000, perte, aucun chiffre; 1979, $702,000, 33 cents.

Talcorp Associates: trimestre clos le 31 mars: 1980, $342,352, 25 cents par action; 1979, $133,780, 10 cents.

United Corporations: exercice clos le 31 mars: 1980, $4,080,860, $1.04 par action; 1979, $2,856,449, 70.3 cents.

Union Carbide Canada: trimestre clos le 31 mars: 1980, $23,032,000, $2.19 par action; 1979, $8,146,000, 75 cents.

Vestgron Mines: trimestre clos le 31 mars: 1980, $1,041,000, perte, aucun ohiffre; 1979, $847,000, 20 cents.

Wall and Redekop Corp: exercice clos le 31 janv.: 1980, $2,039,168, $1.12 par action; 1979, $848,555, 46 cents.

Warnaco of Canada: trimestre clos le 29 mars: 1980, $693,000, 69 cents par action; 1979, $737,000, 74 cents.

Wajax: trimestre clos le 31 mars: 1980, $1,662,000, 49 cents par action; 1979, $1,415,000, 42 cents.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
LobCoB	19200	$5¼	5	5	− ⅛
LobLtdAp	200	$16½	16½	16½	
LobLtdBp	z60	$16½	16¼	16¼	
Lochiel	3060	$6¼	5⅞	5⅞	− ¼
MDSHelth	300	$8½	8¼	8¼	− ¼
MICC8¾	100	$21¾	21¾	21¾	− ¼
MSZRes	3725	205	200	205	+ 4
MTSInter	1500	85	85	85	+ 5
MclanHA	700	$13½	13½	13½	+ ¼
MB Ltd	3495	$24⅞	24½	24⅝	− ¼
Madeline	2736	250	240	240	+ 5
Madsen	3200	166	162	162	− 6
MagnaA	1100	$9	8¾	9	
MagnaB	200	$9	9	9	
Magnetcs	2700	150	145	145	
MaislinI	100	450	450	450	+30
MajstcWil	1006	$6	5⅜	5⅜	− ½
ManBar	5500	133	128	133	− 2
Maritime	190	$23½	23½	23½	− ¼
MarT860	341	$9¾	9⅜	9⅜	
MarT940	406	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
MarkSpnc	1300	$7⅞	7⅜	7⅝	− ¼
MassFer	15185	$9⅜	9¼	9⅜	− ⅛
MasFA	1040	$18¼	18¼	18¼	− ¼
Matchan	3812	49	48	49	
McAdam	3000	63	63	63	
McIntyre	110	$54	54	54	− ½
McLaghln	1300	$10⅜	10⅜	10⅜	
McLghl10p	900	$13¼	13	13¼	+ ¼
Mentor	5600	475	465	475	
Mercantil	1072	$19	18⅞	18⅞	− ⅛
MerlandE	1725	$23¾	23½	23¾	
MikesSubs	1000	125	120	120	− 5
MinrlRes	14800	283	275	280	+12
MitelCorp	7453	$20½	19⅞	20½	+ ¾
MoffatA	200	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
MolsonA	1367	$28½	28¼	28½	+ ¼
MolsonB	z45	$26⅛	26⅛	26⅛	
MonInv	1000	$10⅞	10⅞	10⅞	− ⅛
MonencoA	200	$11	11	11	− ½
MonetaP	500	78	78	78	
MtlTrust	z25	$20¼	20¼	20¼	
Moore	11247	$35⅞	34¾	35	− ¼
MtnStates	4100	$11⅞	11½	11¾	+ ⅛
MSL p	725	$8¼	8¼	8¼	
Murphy	400	$26	26	26	− 1
NBCook	2200	$6¼	6⅛	6¼	
NBUMine	6200	380	370	375	− 5
NatBkCan	3626	$11⅞	11½	11⅝	− ¼
NatDrug	100	$11¼	11¼	11¼	
NatDrugp	z32	$11	11	11	
NatPete	11400	320	296	300	−15
NatSeaA	200	$13	13	13	
Nemco	6400	300	290	299	− 6
Neomar	2000	340	335	335	−15
NBTel	362	$20⅞	20⅜	20⅜	− ⅜
NBTel1.85	139	$21⅛	21⅛	21⅛	− ⅜
NKelore	21000	40	38	40	+ 1
NProvidD	1000	50	50	50	− 2
NQueRagl	12350	385	355	370	+10
N Senator	32640	50	45	47	− 2
NYorkOil	1222	250	250	250	− 5
NfldLPA	100	$21⅞	21⅞	21⅞	− ⅛
NfldTe975	z66	$21	21	21	
Newnorx	24500	26	24	24	− 1
NickRim	z500	33	32	32	
NobleM	100	170	170	170	+10
NorAcme	3700	67	62	62	− 1
Noran	117851	$25⅜	24⅝	25¼	+ ¼
Norbaska	7020	50	49	50	− 1
Norcen	19244	$32½	32⅛	32¼	− ¼
NorcenB	200	$20	20	20	
Norcn288	900	$58½	58½	58½	+ ½
Noriex	4000	30	30	30	− 3
NormickP	200	$6½	6½	6½	− ¾
NorTel	3430	$39¼	38⅞	39	+ ¼
Northgat	650	$9½	9½	9½	+ ⅛
Northld	21500	106	100	102	− 3
Northstar	1700	$7	7	7	
NSSavngs	100	$10	10	10	
NowscoW	1530	$23	23	23	− ¾
Nu-WstA	4500	$16¼	15⅞	16	
NufortRes	4500	77	75	75	
Numac	775	$36	36	36	+ ½
OPI	1300	$24⅞	24⅞	24⅞	− ⅛
OakwoodP	7426	$18¼	18⅛	18¼	+ ½
Obrien	6600	245	239	239	− 1
OcelotB	6500	$25	24¾	24¾	− ⅛
Onaping	1600	460	450	460	
OshawaA	1400	$8	7¾	8	+ ¼
Osisko	3500	38	37	37	+ 1
PCLIndust	400	400	400	400	
PacCoper	2000	340	335	335	− 5
Pac NthG	5400	$10½	10¼	10½	
PagePet	1971	$22⅝	22⅜	22⅜	
PagePet7	700	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
PagurianA	1200	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
PalomaP	3900	$6⅛	6	6⅛	+ ¼
PamouraA	1492	$11⅞	11½	11¾	
PancanaA	1000	$5½	5½	5½	
PancanaB	115	$5¾	5⅜	5¾	− ½
PanCentr	7716	219	213	217	+ 2
PanCanP	2600	$69	69	69	
PangoGld	2650	114	106	106	−19
Parlake	2310	270	260	265	− 5
PatinoNV	z7	$30¾	30¾	30¾	
PeBenO	3100	280	275	280	+ 1
Pembina	2205	$12¼	12	12⅛	+ ¼
Pennant	4500	262	251	251	−11
Penningtn	z2	$5¾	5⅜	5⅜	
Petro Sun	9440	350	345	350	
Petrofina	2274	$49½	49¼	49⅜	+ ⅛
Petrol	1000	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
PeytoOils	14750	$23⅛	22⅞	23	+ ⅜
Phonix Oil	433	$5⅞	5⅞	5⅞	
Phnx Oil w	3153	110	105	105	−10
Photo Eng	z10	$37¼	37¼	37¼	
Pine Point	1175	$38⅜	38¼	38¼	
PlaceG	3720	335	320	320	−15
Placer	28135	$16½	15¾	15⅞	− ⅛
Pominex	3000	170	162	162	
Ponder	1000	211	210	210	
PowrCorp	7441	$16⅛	15¾	15⅞	− ⅛
PradoExp	2200	83	83	83	−11
QurStorg	3302	445	430	445	+ 5
Ram	6875	$20⅝	19¾	20⅝	+ ⅜
Ram wt	201	$12	12	12	+ 1
Rchmn	10713	$12¼	12	12¼	− ⅛
Ranger	10555	$28½	28⅛	28¼	− ⅜
Rayrock	1300	310	305	305	+ 5
Redlaw	1300	125	125	125	
Redstone	11000	132	120	132	+ 2
ReedPapA	2000	$10⅜	10½	10⅜	− ⅛
R Sth A	1500	$8¼	8⅛	8¼	+ ¼
Reichhold	1657	$12	11¾	11⅞	− ⅛
Reitman	200	$14	14	14	
ReitmanA	z1	$15⅜	15⅜	15⅜	
ResServic	465	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Revelstk	100	$9⅜	9⅜	9⅜	− ¼
Revelstkp	100	$12½	12½	12½	
RevnuPrp	22562	180	171	180	+ 9
RioAlgom	1

Les espoirs de réunification des prix s'envolent

La hausse du pétrole arabe s'étend

ABOU DHABI (d'après AFP et Reuter) — Au lieu de contribuer à la réunification des prix pétroliers, la récente hausse annoncée par l'Arabie saoudite semble avoir provoqué au contraire une nouvelle série d'augmentations parmi ses partenaires de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP).

Hier, les Émirats arabes unis (EAU) ainsi que le Koweit ont relevé leurs prix, comme l'avaient fait avant eux l'Algérie et la Libye.

Les Émirats arabes unis ont décidé de relever le prix de leur pétrole de deux dollars le baril. Il est porté à 31.65 dollars.

Les EAU suivent ainsi l'exemple de l'Arabie saoudite, qui a annoncé le 14 mai qu'elle augmentait son brut de deux dollars, à 28 dollars, avec effet rétroactif au 1er avril.

La majoration du prix du brut des EAU est valable à partir du 1er mai.

L'initiative saoudienne avait déjà amené la Libye à augmenter son pétrole de deux dollars, à 36.35 dollars le baril, et l'Algérie de un dollar, à 35.31 dollars.

M. Mana Said al Oteiba, ministre du Pétrole des Émirats, a déclaré qu'en dépit de la dernière majoration, le brut des EAU est toujours moins cher que celui d'Afrique du Nord ou de Mer du Nord, qui se vend à plus de 35 dollars le baril.

Enboîtant le pas aux Émirats arabes unis, le Koweit a annoncé hier que le prix de son baril de brut augmentait de deux dollars, rétroactif au 1er mai, passant de 27.50 à 29.50 dollars.

Le 1er avril, le Koweit avait réduit du quart sa production quotidienne, qui atteint maintenant 1.5 million de barils.

Entre-temps, une certaine déception, voire un certain agacement à l'endroit de l'Arabie saoudite, est enregistrée dans les milieux économiques américains à la suite de la nouvelle vague de hausses des prix du pétrole que les autorités de Ryad semblent avoir provoquée.

C'est la troisième fois en l'espace de 11 mois, souligne-t-on en effet, que l'Arabie saoudite tente apparemment, en relevant son prix de vente, de favoriser un retour à l'unification des prix du pétrole, mais suscite au contraire une vague de hausses de la part des «faucons» de l'OPEP.

Voilà, donnent à entendre certains experts, qui est d'un augure peu favorable pour la prochaine conférence de l'OPEP qui se tiendra début juin à Alger et dont on avait espéré, après la rencontre de Taef, un début de rapprochement entre les politiques pétrolières des «durs» et des «modérés» de l'OPEP.

Quelques spécialistes, moins nombreux et plus optimistes, expriment l'opinion que certains pays producteurs «modérés» — ceux du Golfe ainsi que l'Irak — pourraient ne pas suivre le mouvement actuel de hausses, au moins jusqu'à la tenue de la réunion d'Alger.

«Si un de ces pays procédait à un relèvement de son prix de vente d'ici là, a déclaré un de ces spécialistes, on pourra considérer que l'Arabie saoudite a définitivement échoué dans sa tentative d'unifier les prix du pétrole.»

La Libye a relevé tous ses prix de deux dollars par baril à dater du 15 mai, sans fournir d'explication. Quant à l'Algérie, elle a majoré ses prix d'un dollar par baril, comme l'avait fait il y a quelques semaines le Nigeria.

L'Indonésie avait annoncé lundi une majoration de deux dollars par baril mais, selon certains experts pétroliers, il s'agirait simplement de l'incorporation dans son prix de base d'une prime exigée jusqu'à présent de ses acheteurs. Cette prime serait supprimée, de sorte que son prix de vente réel demeurerait inchangé.

Quoi qu'il en soit, les hausses annoncées lundi font craindre une répétition des événements de janvier dernier. Comme maintenant, l'Arabie saoudite avait alors relevé unilatéralement son brut de deux dollars pour réduire l'écart entre ses prix et ceux des autres membres de l'OPEP. Mais les uns après les autres, les autres producteurs avaient suivi son exemple.

Les Saoudiens avaient espéré, semble-t-il, que cette fois les autres producteurs resteraient sur leurs positions, étant donné le ralentissement de la consommation mondiale de pétrole qui porte les stocks à des niveaux records dans la plupart des pays et amène, maintenant, les pays consommateurs à réduire leurs importations.

Deux pays non membres de l'OPEP ont annoncé ces derniers jours un relèvement de leurs tarifs: 1.5 dollar (de 32 à 33.50 dollars) pour le Mexique, qui a produit l'an dernier 80 millions de tonnes) et un dollar pour le brut de Malaisie (13 millions de tonnes extraites en 1979) maintenu au Japon au niveau record de 37.1 dollars le baril.

Même après l'augmentation de deux dollars, le pétrole d'Arabie saoudite-leader des modérés au sein de l'OPEP — demeure le moins cher de l'organisation. Le ministre irakien du Pétrole, Tayeh Abdul Karim, estime qu'il devrait être porté à 30 dollars.

Le «geste» des Saoudiens en direction des «radicaux» de l'OPEP paraît destiné à permettre la mise en application du système d'ajustement trimestriel du barème du brut, qui a reçu l'accord de principe des pays de l'organisation à Taif le 8 mai. Ce mécanisme vise, selon son initiateur saoudien cheikh Yamani, à apporter une certaine stabilité des prix du pétrole.

On apprend, par ailleurs, qu'un pétrolier transportant 105,000 tonnes de pétrole iranien mixte (léger et lourd) attend actuellement dans les eaux d'Europe occidentale un acheteur pour sa cargaison que ses propriétaires offrent maintenant à rabais, soit à $35 le baril pour le léger et $33.75 pour le lourd, livraison comprise, ce qui équivaut à $34 et $33 au départ d'Iran.

Il y a une dizaine de jours, les vendeurs demandaient $36 et $35 pour cette cargaison.

Hausse de l'essence aux USA

NEW YORK (AFP) — L'augmentation du prix du pétrole saoudien a commencé à être répercutée sur le prix de l'essence aux États-Unis.

Standard Oil of California a annoncé une hausse de 4 cents le gallon (3.8 litres) de son prix de gros de l'essence. La compagnie, qui fait partie du consortium de l'Aramco, a relevé d'autre part de six cents le prix du diésel et du mazout.

Un porte-parole de Standard Oil of California a noté que la hausse du pétrole saoudien (porté de 26 à 28 dollars le baril) était un facteur de la décision de la compagnie de majorer ses prix.

Dans les milieux spécialisés américains, on estime que les prix de l'essence vont augmenter sensiblement pendant l'été, en raison notamment de la libération progressive du prix du pétrole aux États-Unis et cela en dépit de la baisse de la consommation.

Le président Carter a par ailleurs l'intention d'établir un droit d'importation sur le pétrole importé qui entraînerait une hausse du prix de l'essence à la pompe de 10 cents le gallon. Cette mesure, qui aurait dû entrer en vigueur jeudi dernier a été bloquée par un juge fédéral.

Le groupe Commerce gonfle son portefeuille d'actions

par Michel Nadeau

Le Groupe Commerce a augmenté substantiellement son porte-feuille d'actions ordinaires au cours de l'an dernier. La valeur des actions ordinaires a grimpé de $9.8 millions en 1978 à $16.6 millions l'an dernier.

Dans son message aux deux actionnaires, le président et chef de la direction, M. Guy St-Germain souligne l'importance de donner de la flexibilité au portefeuille de placements.

«Le Groupe Commerce est en excellente situation pour profiter des intéressantes occasions de placements qui se présenteront tout en ne sacrifiant rien de sa solidité financière, une des marques importantes de la maison».

La firme de St-Hyacinthe joint ainsi le groupe limité d'assureurs qui ont décidé d'être plus présents sur le marché boursier. La Laurentienne, de Québec et le Groupe Prenor, de Montréal, ont acquis des blocs d'actions importants au cours des dernières années.

Le Groupe Commerce est la propriété à 65% du Groupe Mercona — qui réunit plusieurs membres de la famille St-Germain — et à 35% de l'Union des Assurances de Paris, le plus important assureur en France, propriété de l'État français.

En dépit de la situation «anarchique» qui prévaut actuellement dans le domaine de l'assurance des biens, le Groupe Commerce a réussi à hausser ses bénéfices nets au cours de 1979. Le profit net a atteint $11 millions par rapport à environ $10.6 millions pour chacune des deux années précédentes. Le Groupe Commerce demeure l'une des entreprises les plus rentables de tout le secteur de l'assurance générale au Québec.

Le volume des primes brutes souscrites a légèrement augmenté passant de $103.8 millions en 1978 à $109.1 millions, l'an dernier.

M. St-Germain se montre assez pessimiste: «La très vive concurrence entre les assureurs IARD amorcée au début de 1978, s'est poursuivie en 1979 et rien ne permet de croire que les tarifs actuellement en vigueur, largement inadéquats sur une base réelle, pourront être ramenés à un niveau satisfaisant dans un avenir rapproché».

La baisse du revenu d'assurance a été largement compensé par la hausse des revenus de placements. Le portefeuille a fondu de $168.6 millions à $151.6 millions mais les taux d'intérêt élevés ont propulsé les revenus de placements de $12.8 millions à $15.8 millions.

Le volume des obligations a baissé de $10 millions alors qu'on a réduit la valeur des billets à court terme; par contre, le portefeuille d'actions a grimpé de près de $7 millions.

On note une légère augmentation dans les deux grandes branches d'activités. Côté automobile, les primes brutes souscrites passent à $55.7 millions, une hausse de $3 millions alors que dans le domaine des biens, le chiffre d'affaires progresse à $53.5 millions.

Le total des prestations versées aux ayant-droit a fait un bond de $54 millions à $74.3 millions en raison de trois facteurs: les assurés sont plus nombreux, les accidents deviennent plus fréquents et le coût des réparations s'accroît.

Au total, le bilan de la compagnie diminue pour une deuxième année consécutive glissant $186.7 millions. La compagnie a réduit ses réserves depuis la nationalisation d'une partie de l'assurance-automobile et le rachat de la presque totalité des actions privilégiées.

Finalement, M. Yves Graton, p.-d.g. de UAP Inc. a remplacé M. Germain Perreault au conseil d'administration du groupe maskoutain.

Imasco augmente son dividende de 10¢ et fractionne ses actions

La compagnie Imasco a amélioré ses profits de 21% au cours de son exercice 1980, et a haussé de 10 cents le dividende sur ses actions ordinaires.

Dans un communiqué publié hier, la firme du square Westmount ajoute qu'elle recommande à ses actionnaires le fractionnement en deux des actions ordinaires le 31 juillet prochain.

L'entreprise, important fabricant canadien de produits du tabac et propriétaire d'intérêts diversifiés dans les produits alimentaires et le commerce du détail, a déclaré pour l'exercice terminé le 31 mars 1980 des bénéfices nets de $68,228,000, pour des bénéfices dilués par action ordinaire de $6.55, sur des ventes pour l'ensemble du réseau de $1,721,000,000, une augmentation sur les chiffres de l'exercice précédent, où les bénéfices s'étaient élevés à $56,407,000 ou $5.40 par action et où les ventes étaient de $1,586,000,000. Quant aux bénéfices non dilués par action, ils s'établissent à $6.61, comparativement à $5.64 l'exercice précédent.

Le dividende sur les actions ordinaires sera payable le 30 juin 1980 aux actionnaires inscrits le 13 juin 1980. Le dividende trimestriel passe de 50 cents à 60 cents par action.

Lors de l'assemblée générale et extraordinaire qui aura lieu à Montréal le 25 juin 1980, les actionnaires seront appelés à approuver le projet de fractionnement des actions ordinaires.

Imasco a de plus fait savoir que les bénéfices nets du quatrième trimestre de l'exercice 1980 ont atteint de $17,173,000, soit des bénéfices dilués par action ordinaire de $1.65 sur des ventes de l'ensemble du réseau de $409,783,000. Il y a un an, les bénéfices étaient de $14,337,000 ou $1.37 par action et les ventes s'établissaient à $382,020,000.

Le président du conseil d'Imasco, M. Paul Paré, a déclaré dans le communiqué que la filiale Imperial Tobacco «a une fois de plus distancé l'industrie avec une augmentation de plus de 8% du nombre de cigarettes vendues, contre une moyenne générale dans l'industrie d'à peine plus de 1%». «Ces résultats remarquables augmentent la part du marché d'Imperial Tobacco de trois points pour la porter à 45%», a-t-il dit.

M. Paré a également signalé l'augmentation de l'avoir d'Imasco en actions ordinaires de Hardee's Food Systems à 44%, ce qui provient surtout de la conversion de ses actions privilégiées en actions ordinaires; l'acquisition des autres 50% du groupe Pharmaprix; l'inauguration de 14 nouveaux points de vente Shoppers Drug Mart en Floride, en Georgie et dans l'État de Washington; et les ententes de principe pour l'acquisition de The Outdoor Stores, de Lido Biscuit, des Produits alimentaires Anco et des pharmacies Crooks. Toutes ces acquisitions doivent être soumises à L'Agence d'examen de l'investissement étranger.

Les dépenses en capital de l'exercice sont de $37,102,000.

«Nous nous attendons à poursuivre au cours de l'exercice 1981 la croissance des bénéfices que nous avons connue en 1980», a affirmé M. Paré, ajoutant que l'entreprise montréalaise «espère sincèrement que le résultat du référendum dissipera le climat d'incertitude économique qui règne actuellement au Québec».

Le dollar can. demeure ferme

MONTRÉAL (PC) — Le dollar canadien a réalisé un gain modéré et les affaires étaient calmes sur les marchés des changes nord-américains, hier, alors que les Québécois se pressaient dans les bureaux de scrutin pour se prononcer sur le référendum relatif à la souveraineté-association.

Notre dollar a ouvert à 85.11 cents face à la devise américaine et il a atteint un haut de 85.61 dans le courant de l'après-midi, après que le Fonds monétaire international (FMI) fut entré dans le marché stimulé par des achats. Finalement, il clôture la journée à 85.54.

A la clôture de vendredi, la devise canadienne valait 85.30. Les marchés étaient fermés lundi, à l'occasion de la Fête de la reine Victoria.

Les analystes, incapables de donner une explication au sujet de l'action du FMI, ont dit que la plupart des changeurs ont fait preuve de prudence et se sont abstenus de toute spéculation sur l'issue du scrutin.

Selon un cambiste, un Oui ou un Non à la question référendaire pourrait entraîner une fluctuation de un cent pour la devise canadienne. Un autre courtier disait que les opérateurs se tenaient en retrait en attendant de connaître les résultats.

À New York, les cours du dollar américain ont clôturé en retrait, cependant que ceux de l'or ont terminé sur une note soutenue.

Croissance de 0.6% du PNB américain

WASHINGTON (AFP) — Le département du Commerce a annoncé, hier, que la croissance du Produit national brut (PNB) des Etats-Unis au premier trimestre, calculée sur une base annuelle, n'a été que de 0.6% contre 1.1% annoncé précédemment d'après ses calculs préliminaires.

Au dernier trimestre 1979, la croissance du PNB avait été de 2% annuellement.

La révision en baisse, précise-t-il, reflète essentiellement un taux de croissance moins fort qu'estimé de la demande finale de biens au cours du trimestre sous revue et des investissements dans la construction.

Compte tenu de l'inflation, précise le département, le Produit national brut s'est élevé au 1er trimestre au niveau annuel de $1,442 milliard contre $1,440 milliard au dernier trimestre 1979.

D'autre part, les bénéfices réels des sociétés américaines, c'est-à-dire compte tenu de l'inflation, ont été en baisse très sensible au premier trimestre 1980, révèlent d'autres statistiques publiées hier par le département du Commerce.

Compte non tenu de l'inflation, précise-t-il:

- les bénéfices bruts des sociétés avant l'impôt se sont élevés sur une base annuelle à $257.1 milliards, soit 5.8% de plus qu'au cours du trimestre précédent;
- les bénéfices nets ont atteint le niveau annuel de $155.5 milliards, soit une progression de 5.8%.

Toutefois, ajoute le département, si l'on tient compte des effets de l'inflation sur les revenus des sociétés et sur leur capital, les bénéfices nets ne ressortent plus qu'à $70.1 milliards en chiffres annuels, soit une baisse de 12.7% par rapport au trimestre précédent.

La P.V.M. prend de l'expansion

La construction de quatre étages supplémentaires à l'édifice IBM, faisant partie du complexe de la Place Ville-Marie, débutera à la fin de juin, a annoncé récemment la Corporation Trizec Ltée.

Les quatre nouveaux étages ajouteront un total de 120,000 pieds carrés au total actuel de 2,931,000 pieds carrés de locaux à bureaux de première classe, magasins et garage de stationnement de la Place Ville-Marie.

L'édifice IBM, formant le côté ouest du complexe de la Place Ville-Marie, s'élève déjà à 13 étages au-dessus de la plaza extérieure. Lors de la construction en 1966, on avait prévu d'ajouter éventuellement quatre étages à l'édifice.

Magil Construction Ltd. a été nommé entrepreneur principal. Les architectes sont Arcop and Blood, de Montréal.

IRON ORE COMPANY OF CANADA

Carl H. Enneker

M. Brian Mulroney, président, Iron Ore Company of Canada, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Carl H. Enneker au poste de vice-président à l'exploitation.

Avant de se joindre à nous, monsieur Enneker était directeur général de la Bong Mining Company, un important producteur de minerai de fer situé au Libéria en Afrique. Avant d'occuper cet emploi à la Bong Mining Company, monsieur Enneker travaillait dans l'industrie du charbon en Allemagne comme directeur des mines d'une importante exploitation houillère.

Après avoir obtenu ses diplômes en sciences et en exploitation minière aux universités de Tubingen, Aachen et Clausthal en Allemagne, monsieur Enneker a travaillé au ministère des mines du gouvernement allemand pendant trois ans après lesquels il a réussi les examens régis par le gouvernement fédéral d'Allemagne et obtenu son diplôme de premier ingénieur minier.

IOC

Une compagnie du groupe Prenor.

FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

85 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué. H2X 3P4 (514) 281-1818

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

5 ANS 11 3/4 INTÉRÊTS ANNUELS

- Intérêts semestriels: 11¾%
- Intérêts trimestriels: 11½%
- Intérêts composés: 11¼%
- Intérêts mensuels: 11¼%

Terme de 1 an
- Intérêts annuels: 11¼%
- Intérêts semi-annuels: 11%

- Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.
- Taux sujets à changements sans préavis

NOUVEAU À LA BANQUE DE MONTRÉAL

INTÉRÊT QUOTIDIEN + CHÈQUES SANS FRAIS = LE COMPTE D'ÉPARGNE À INTÉRÊT QUOTIDIEN AVEC CHÈQUES

UN SEUL COMPTE, PLUSIEURS AVANTAGES!

Intérêt quotidien
Ce tout nouveau compte vous rapporte de l'intérêt quotidien. Votre intérêt est calculé chaque jour sur chaque dollar en banque. Ainsi vous tirez profit au maximum de l'argent, pendant la ou les journées qu'il est dans votre compte.

Chèques sans frais
De plus, en maintenant un minimum de $200 durant le mois, vous pouvez faire autant de chèques que vous le voulez, sans avoir à payer chaque fois.

Intérêt payé chaque mois
Ce nouveau compte vous paie votre intérêt à la fin de chaque mois. Vous avez votre argent plus vite, et il peut accumuler plus d'intérêt pour vous.

Relevé mensuel détaillé
Chaque mois, vous recevez un relevé facilitant considérablement votre comptabilité personnelle. Il indique vos dépôts, vos chèques, vos virements et toute transaction faite à votre compte. Et si vous désirez encore plus de facilité, vous pouvez obtenir, à frais modiques, des chèques-paysages personnalisés numérotés consécutivement.Ces chèques portent également votre nom, votre adresse et, si vous le voulez, votre numéro de téléphone. Lorsque l'un de vos chèques-paysages sera payé, son numéro figurera sur votre relevé mensuel détaillé, ce qui facilitera grandement la tenue de vos dossiers. Qui dit mieux?

Total mensuel des épargnes accumulées
Votre relevé mensuel vous donne un autre avantage. Si vous avez d'autres comptes chez nous, vous pouvez faire inscrire, sur demande, le solde total de tous vos comptes personnels dans une même ville.

Accès à l'Inter-Service[m.d.]
L'Inter-Service vous donne accès, sans frais supplémentaires, à tous vos comptes personnels, dont notre nouveau compte d'épargne à intérêt quotidien avec chèques, dans toutes les succursales de la Banque de Montréal reliées par ordinateur. Votre compte est bon dans plus de 1 000 succursales!

Comme vous le voyez, un seul compte vous donne plein d'avantages. Alors, pour faire des chèques sans frais et profiter de l'intérêt calculé chaque jour, venez vous renseigner et ouvrir un compte d'épargne à intérêt quotidien avec chèques à la Banque de Montréal.

UNE INITIATIVE EFFICACE DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

[m.d.] marque déposée de la Banque de Montréal

École privée de niveau secondaire
est à la recherche d'un:

RESPONSABLE DE LA VIE ÉTUDIANTE
(poste de cadre)

Fonctions:
Le responsable de la vie étudiante est la personne qui, sous l'autorité du principal, anime, coordonne et dirige les services d'ordre éducatif, disciplinaire, social et culturel.
Il assure aussi la supervision et la coordination des activités pastorales et sportives.

Exigences:
— Expérience de trois ans dans le domaine ou l'équivalent dans l'éducation;
— Scolarité: diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'éducation;
— Entraînement au travail en équipe;
— Facilité de communication.

Envoyer le curriculum vitae avant le 23 mai 1980, au:

DOSSIER 3271
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

CLSC Centre local de services communautaires de Rosemont
recherche
Pour son programme de soins courants

1 MÉDECIN
À TEMPS COMPLET

FONCTIONS:
- Assurer les consultations médicales au CLSC;
- Effectuer des visites à domicile;
- Élaborer et participer à des séances d'information à la population.

EXIGENCES:
- Omnipraticien reconnu par la Corporation des médecins du Québec;
- Être sensibilisé à la médecine communautaire et intérêt pour le travail d'équipe;
- Disponibilité pour travail de soir et de garde.

RÉMUNÉRATION:
- Selon l'entente entre le M.A.S. et la F.M.O.Q.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 2 juin 1980.

a/s DU SERVICE DU PERSONNEL
CLSC ROSEMONT
3245 BOUL. ST-JOSEPH EST
MONTREAL H1Y 2B6

CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DU NORD-OUEST

AVOCATE OU AVOCAT CIVILISTE

Lieu de travail: Bureau d'Aide Juridique d'AMOS
Exigence: Expérience requise

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le: 4 JUIN 1980 à:

Me Jean-Guy Leclerc,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Centre Communautaire Juridique du Nord-Ouest,
133-1ière avenue Ouest,
Amos, P.Q.
J9T 1V1
Tél.: (819) 732-5215

INGÉNIEUR CIVIL
GÉRANT DE PRODUCTION

Qualifications:
— De l'expérience dans l'engagement du personnel;
— Organisation, entraînement et le contrôle de sous-contracteurs dans le domaine résidentiel ainsi que le contact avec le public;
— Bilingue de préférence.

Pour rendez-vous appeler entre 5h et 7h p.m. à:

482-3243

TRADUCTEUR
Joignez-vous aux Services linguistiques de l'une des plus importantes sociétés internationales

Nous cherchons un traducteur pour traduire de l'anglais au français des notices techniques diverses et des catalogues dans les domaines de l'électricité, l'électronique et la sécurité vol-incendie.

Ce poste est offert aux candidats possédant un excellent esprit d'entraide et de collaboration, ainsi que les qualifications suivantes:

- un baccalauréat en traduction ou l'équivalent;
- de deux à quatre années d'expérience en traduction technique;
- une bonne expérience en terminologie.

Les candidats doivent aussi aimer la recherche approfondie, avoir un esprit technique et faire preuve de débrouillardise.

Toute l'assistance technique nécessaire est disponible sur les lieux mêmes.

Ce poste permanent offre un éventail complet d'avantages sociaux ainsi que des conditions de travail très agréables. Le salaire sera en fonction de la compétence du candidat.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae à l'adresse suivante:

Honeywell

C.P. 993, Succursale La Cité
Montréal (Québec) H2W 2N1
À l'attention de Monsieur Michel Rheault

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET

recherche un(e)

Responsable des services aux adolescents

- **Temps (35 heures/semaine)**

Fonctions:
À l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire et sous la responsabilité du coordonnateur des programmes pour adolescents, le (la) titulaire doit coordonner les interventions thérapeutiques dans les divers programmes offerts dans ces services.

Exigences:
— diplôme universitaire;
— doctorat en sciences humaines;
— la personne possédant une maîtrise pourra être considérée.

Expérience:
— avoir une expérience clinique en milieu institutionnel auprès d'adolescents.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 7 juin 1980 au:

Service du personnel
Centre Hospitalier Pierre-Janet
20, rue Pharand
Hull, P.Q. J9A 1K7
a/s Directeur du personnel

ANALYSTE EN MÉTHODES ET PROCÉDÉS

FONCTIONS:
— Rédiger les procédés administratifs d'acheminement de travail, de codification et de contrôle.
— Faire les recommandations destinées à corriger les anomalies de fonctionnement décelées lors de la rédaction des procédés administratifs.
— Étudier les problèmes découlant de l'utilisation des systèmes d'informatique.
— Vérifier les tests effectués à la suite des modifications des systèmes.
— Aider les divers secteurs administratifs à utiliser correctement les systèmes d'informatique et autres.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Dynamisme.
— Bonne formation académique de base.
— Un ou deux ans d'expérience à titre d'analyste en méthodes et procédés.

N.B. Une expérience dans le domaine d'assurance-vie ou de la comptabilité constituerait un avantage.

TRAITEMENT:
— Salaire selon l'expérience et la compétence.
— Avantages sociaux très intéressants.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Jacques Bédard, FLMI
Chef du personnel

LES ARTISANS COOPVIE
333 EST, RUE SAINT-ANTOINE, MONTRÉAL, QUÉBEC
H2X 1R9 861-5781

LE GROUPE DESJARDINS
ASSURANCES GÉNÉRALES

Spécialiste en marketing

Le Groupe Desjardins-Assurances générales recherche les services d'un spécialiste en marketing pour ses opérations d'assurances générales.

Le titulaire de ce poste travaillera en étroite collaboration avec le directeur du service marketing et son travail consistera à faire des études visant à:
- identifier les produits actuels et éventuels requis pour répondre aux besoins du marché,
- planifier les projets de recherche,
- élaborer des stratégies de marketing pour la mise en marché des produits et améliorer le service aux assurés.

Diplômé universitaire option marketing, le candidat recherché a acquis une expérience de cinq (5) ans dans cette spécialité et désire mettre à contribution ses connaissances et son expertise. Le titulaire possède de plus, une grande maturité, un sens du professionnlisme, un jugement sûr, un esprit innovateur et a fait preuve qu'il est en mesure de travailler en équipe.

Nous offrons au candidat recherché un excellent plan de rémunération à la mesure du défi à relever. Le lieu de travail est situé à Lévis et le poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

Si vous possédez les qualifications requises et êtes intéressé à oeuvrer au sein d'un groupe dynamique, faites parvenir votre curriculum vitae complet avant mercredi le 28 mai, 1980.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Service des ressources humaines
GROUPE DESJARDINS-ASSURANCES GÉNÉRALES
100 route Trans-Canada, est
Lévis, Québec G6V 6P9

CHEF DE SERVICE
Gestion des régimes

Dans le cadre de sa restructuration administrative, le service des Avantages sociaux de la division Planification et Programmes est actuellement à la recherche d'un candidat chevronné dans le domaine de la gestion d'avantages sociaux.

Sous l'autorité du directeur des Avantages sociaux, le titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de son service et plus particulièrement:

- administre les régimes complémentaires d'avantages sociaux (assurance et retraite) dans l'industrie de la construction;
- définit, en fonction des objectifs de la direction, les objectifs spécifiques et les programmes d'action de son service;
- participe à la préparation des prévisions budgétaires de son unité administratives et en contrôle la réalisation.

Le candidat recherché est détenteur d'un diplôme de premier cycle en administration et possède un minimum de 5 années d'expérience pertinente. En plus de démontrer un sens marqué d'initiative, il doit faire preuve de maturité et de jugement.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 30 mai 1980 à:

OCQ

Service des ressources humaines
Office de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec H3R 2G3

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences

Professeur à plein temps

Fonctions
Enseignement (en langue française) aux 2e et 3e cycles, recherche, encadrement d'étudiants gradués.

Exigences
Ph.D. Expérience dans l'enseignement supérieur et la recherche. Spécialisation en politique des sciences et de la technologie au Canada et au Québec, ou en administration de la recherche ou en économie de la recherche et du développement.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er janvier ou le 1er juin 1981

Date de clôture des candidatures
Le 1er septembre 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

Mme Brigitte Schroeder-Gudehus
Directeur
Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

PROFESSEUR EN SEXOLOGIE

Ce poste est ouvert également aux femmes et aux hommes

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Dans le cadre de l'enseignement et de la recherche universitaires, le département de sexologie recherche un professeur spécialisé en pédagogie sexuelle.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Le 1er juillet 1980

EXIGENCES:
— Diplôme de 3e cycle, de préférence.
— Spécialisation dans le champ de l'éducation et de la pédagogie sexuelles.
— Expérience d'enseignement souhaitable.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur à l'UQAM

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le vendredi 6 juin 1980 à 17h.

M. Jean-Marc Samson, directeur
Département de Sexologie
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec, H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Technicien en comptabilité

ALCAN

(Poste ouvert aux hommes et aux femmes)

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée recherche un technicien en comptabilité pour son usine de Beauharnois.

Sommaire des responsabilités
— Effectue des travaux de comptabilité, tels que vérifier et comptabiliser des transactions financières par rapport aux opérations, aux inventaires et aux actifs, le paiement des factures et la préparation de rapports comptables.
— Exécute des travaux de vérification interne, vérification et comptabilisation de la paie, de transmission des données à l'informatique, etc...
— Participe à la préparation des budgets et autres travaux de comptabilité ou information de gestion.

Exigences
— DEC en comptabilité ou finance
— 2 à 4 ans d'expérience pertinente
— Connaissance en informatique et expérience dans son utilisation
— Faire preuve d'une bonne connaissance en comptabilité financière et de gestion
— Initiative, sens des responsabilités, esprit d'équipe seront des qualités considérées
— Poursuivre sa formation pour l'obtention d'un CA, RIA ou CGA serait un atout.

Conditions de travail
Le salaire est fonction de l'expérience et des qualifications; avantages sociaux complets.

Prière d'adresser votre curriculum vitae avant le 7 juin 1980 à:

Centre d'Emploi et d'Immigration du Canada
35, rue St-Laurent
Beauharnois (Québec) J6N 1V1

Le Collège Edouard-Montpetit
requiert les services d'un

COORDONNATEUR
DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

CONCOURS 80-C-03

NATURE DU TRAVAIL:
Sous l'autorité du directeur du service du personnel, le coordonnateur planifie, administre et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
- Il voit à l'application des politiques et des pratiques concernant le recrutement, la sélection, l'engagement, la formation, l'évaluation du traitement et les avantages sociaux du personnel.
- Il voit à l'application des politiques et des pratiques concernant l'évaluation, la mutation, la mise à pied, la mise en disponibilité et la définition des tâches du personnel.
- Il dirige et évalue le personnel affecté à son secteur d'activités.
- Il conseille les cadres du Collège sur l'interprétation et l'application des politiques et des pratiques qui relèvent de sa juridiction.
- Il assiste le directeur du service dans la coordination des autres activités et le remplace en son absence.
- Il assume toute autre fonction reliée à la nature de son travail.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle en relations industrielles ou en administration (option personnel) ou l'équivalent.

Cinq (5) années d'expérience en gestion des ressources humaines.

TRAITEMENT ANNUEL:
De 19 978,00$ à 33 903,00$, selon la scolarité et l'expérience.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur candidature au directeur général, monsieur François Caron, d'ici le 30 mai 1980 à 17h00.

COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT
945, chemin Chambly
Longueuil (Québec)
J4H 3M6

L'entreprise de demain

■ *Organiser sera de plus en plus l'art de créer des relations*

■ Il sera difficile d'être chef

■ L'employé sera plus motivé

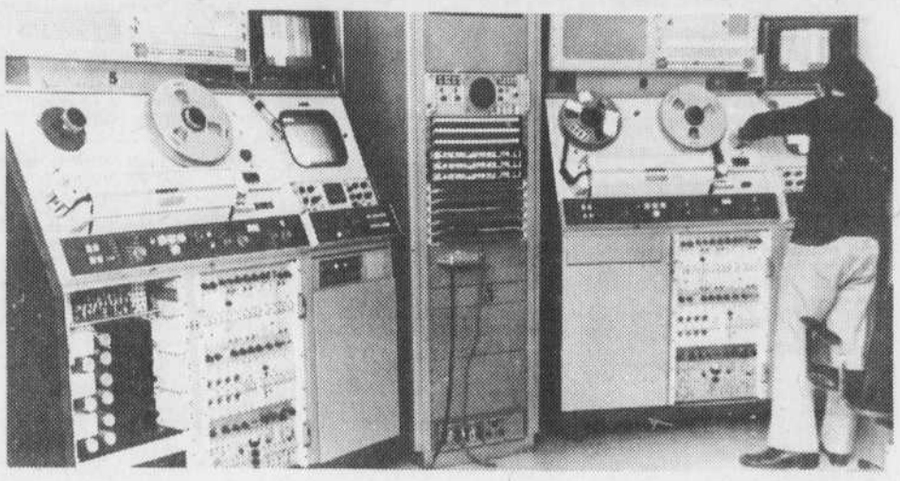

par Octave Gélinier

■ Grand théoricien des sciences administratives, M. Octave Gélinier est délégué général de l'Association CEGOS. Cet article a d'abord été publié dans le journal Le Monde.

QUEL visage aura l'entreprise dans dix ans? La mondialisation des marchés devrait conduire à une plus grande flexibilité de gestion, mais les contraintes croissantes venant aussi bien de l'État que des représentants des salariés, des consommateurs et des écologistes vont tendre à bloquer les évolutions.

Les progrès de la télématique, de la bureautique, de la robotique, pousseraient normalement vers plus d'automatisation. En revanche, le surgissement des valeurs qualitatives, le besoin de communication personnelle, conduisent vers une direction opposée.

Si bien que la science-fiction n'aura pas à s'alimenter beaucoup du côté de la firme. Il y aura toujours une direction, une hiérarchie, et les grandes fonctions d'aujourd'hui subsisteront. Toutefois, en de nombreux points des modifications devront être apportées. Organiser sera de plus en plus l'art de créer des relations.

Il faudra développer tous les moyens de communication avec les marchés étrangers pour la vente et l'achat, avec les marchés des technologies (brevets, licences, franchises, etc.), avec les pouvoirs publics (centraux et locaux), les organisations de consommateurs, les écologistes. Du côté des travailleurs, c'est la gestion des personnes (formation et carrière de chacun jusqu'à la base) et l'innovation sociale qui seront requises. Quant à la fonction logistique (transports, manutention, stockage, distribution), elle s'étendra parallèlement à la mondialisation des marchés des achats et des ventes.

Souvent la grande entreprise sous-traitera de nombreuses activités, elle se «désintégrera» en une nébuleuse de P.M.E. semi-autonomes ayant avec elle d'étroites relations techniques et humaines.

La «production du progrès» devra être organisée comme celle d'un prototype, avec méthode et créativité, beaucoup plus systématiquement grâce à des services distincts (renforcement du bureau d'études, de méthodes, de formation, etc.) ou à des missions complémentaires assignées en marge des tâches de routine: groupe d'étude pour un problème (du type de la «task force» américain), cercles de qualité, équipes professionnelles, organes temporaires.

Plus que jamais de nombreuses décisions seront décentralisées vers les cellules d'exploitation (usine, atelier, succursale, service spécialisé), disposant d'initiative et de responsabilité. Cette augmentation de cellules responsables pourra aller jusqu'à de très petites sous-cellules du type équipes de base, munies d'un mini-ordinateur ou ayant l'usage d'un terminal.

Grâce à la télématique, chaque cellule sera irriguée d'informations formalisées, internes et externes (incluant l'accès aux banques de données qui lui seraient utiles). Mais la télématique ne sait guère saisir, traiter ou transmettre les informations qualitatives, floues, émergentes, qui tiennent une si grande place dans l'étude de solutions et de décisions: une tendance technologique, un choix stratégique, une tension sociale, une négociation, un accord sur les valeurs prioritaires... ne se mettent pas entièrement en équations. Les symptômes, les appréciations d'une situation, les facteurs de consensus, doivent être saisis, affinés et échangés dans des liaisons relationnelles. L'entreprise de demain devra les organiser pour permettre cette communication entre niveaux hiérarchiques, entre cellules information — initiative, et avec l'extérieur: clients, fournisseurs, pouvoirs publics... Paradoxalement, à l'heure où la télématique facilite toute communication formalisée entre deux points quelconques, la structure de l'entreprise de demain sera conçue surtout pour promouvoir les communications personnalisées internes (entre techniciens et vendeurs d'un même produit...) ou externes (entre techniciens concepteurs et milieux scientifiques...), nécessaires à son développement créatif.

Cette diffusion du pouvoir, la création de groupes occasionnels selon les projets et dont les membres pourront en fait être rattachés à plusieurs autorités, forceront à assouplir la règle classique de l'«unité du chef».

Nous sommes là au noeud de la configuration de l'entreprise de demain. Dans la forme moderne qui développe — à la fois par les canaux informatiques et relationnels — une communication plus transparente, il sera de plus en plus difficile d'être chef. Déjà la ligne hiérarchique est doublée par les interventions fonctionnelles et par celles des représentants du personnel. Du coup, la position de chef intermédiaire, qui est limitée dans ses moyens, sera soumise à des tensions pénibles. Quant au P.-D. G., point de mire de multiples contre-pouvoirs, sa position est également plus malaisée.

L'extension de ces difficultés étant incompatible avec la compétitivité internationale de l'entreprise, il est probable qu'on enregistrera une évolution qui nous rapprochera quelque peu des pratiques les plus avancées observables aux États-Unis, mais mieux encore en Allemagne et au Japon.

Le modèle du dirigeant qui tranche contre les opposants fera place à celui qui organise les processus de préparation conduisant à une décision qui sera considérée par tous comme légitime. La tâche sera très complexe. Outre l'indispensable capacité d'entreprise, elle suppose, en effet, une bonne information sur les faits et les enjeux, des dialogues où les intéressés apporteront leurs suggestions, leurs sentiments, etc., des comités de consultation par écrit ou par télématique, tout cela sous l'arbitrage d'une direction générale crédible.

Cette procédure n'a rien de laxiste. Elle exige en revanche beaucoup d'intelligence et de caractère. Les antagonismes ne disparaissent pas mais sont traités de façon «civilisée» dans un système où la décision change de nature: plutôt que le choix d'un seul, elle se présente, dans les meilleurs cas, comme la constatation progressive d'une nécessité à la fois intellectuelle et effective.

Autre sujet de méditation: la fracassante réussite japonaise (+8% de productivité en 1979) et la qualité de son innovation sont liées pour une bonne part à l'utilisation des initiatives des échelons inférieurs. Des procédures de concertation ascendante les stimulent: toutes les propositions ayant recueilli un certain consensus à la base sont assurées de remonter vers le haut de la hiérarchie.

Il est bien probable également que le cadre intermédiaire aura moins souvent la satisfaction d'être «celui qui tranche», mais beaucoup plus celle d'être un leader accepté. Il devra être l'inspirateur des initiatives de progrès. Plus proche de son équipe, souvent immergé en elle, il en sera, en quelque sorte, le délégué pour les problèmes techniques, humains, auprès des autres instances.

Les subordonnés trouveront dans cette situation, eux aussi, des éléments de satisfaction: droit de parole, de proposition au sein de l'équipe, information, influence, formation des aspects périodiques du travail dans une ambiance de relation personnelle vivante et avec une ligne de carrière mieux tracée.

Il est possible que les syndicats de 1990, tout en menant leur rôle de revendication, fassent figurer dans leurs objectifs l'entreprise et sa compétitivité. Le bureau et l'usine ne seront évidemment pas le paradis: oppositions et conflits renaîtront sans cesse, mais seront traités par un système de management moins frustre qu'aujourd'hui. Une présentation claire et crédible des finalités de l'entreprise, de son système de valeurs et de critères de choix qui en découlent paraîtra, en 1990, un élément essentiel du système de direction. Voyant plus clairement le destin de la firme où ils travaillent, ayant les moyens d'en influencer l'évolution, les salariés pourraient lui apporter une adhésion plus ferme, source de nouvelles performances.

La presse écrite sur écran de télévision

par Bernard Méaulle

Journaliste au quotidien parisien Le Monde

LA cinquantaine distinguée, l'oeil bleu très perçant, M. Geffrey Battman dirige l'important Birmingham Post and Mail qui diffuse 380,000 exemplaires chaque jour dans la laborieuse Black Country. Ici, le «match du siècle» entre presse écrite et nouveaux médias électroniques est engagé. Que messieurs les Anglais tirent les premiers, n'étonnera pas: les journaux sont lus par 60 à 70% des foyers, et cette forte influence de la presse écrite oblige les éditeurs britanniques à se poser, avant les autres, des questions sur l'avenir.

«La présence des médias électroniques devrait donner naissance à une concurrence accrue pour la presse dans un avenir rapproché», estime M. Battman. Ce qui inquiète le directeur du Birmingham Post and Mail, ce sont les coûts élevés de fabrication et de distribution de la presse écrite. Néanmoins, le journal papier n'est pas, d'après lui, remplaçable. Il développe une quantité d'informations effleurées seulement par l'audiovisuel, imbattable pour annoncer l'événement, mais qui le fait de manière fugace. Le journal se conserve et peut être lu au moment choisi par le lecteur qui peut aussi le découper ou l'archiver: *Scripta manent!* Enfin, le commentaire écrit encourage la réflexion personnelle que le rythme de l'information radio ou télévisée n'autorise pas vraiment tant elle soumet l'auditeur ou le téléspectateur à un harcèlement continue de nouvelles brèves et disparates livrées sans les éléments de fond qui permettent l'analyse.

Malgré ces avantages, l'écrit devra mener un dur combat. Il lui appartiendra de se débarrasser des vieilles techniques de production pour utiliser l'électronique et la technologie la plus avancée afin de réduire ses prix de revient; informatique pour le stockage et le classement des articles, photocomposition souple et économique et, demain peut-être, impression par jets d'encre qui enterreraient les coûteuses rotatives au profit d'équipements peu onéreux. Mais la reconversion à opérer n'est pas seulement technique. Pour M. Battman, le journal de grande métropole qui vise la plus grande diffusion possible à travers une formule monolithique a vécu. À ses yeux, l'avenir de la grande presse est conditionné par un éclatement du journal principal.

Il faudra éditer de nombreux journaux différents, plus proches du lecteur et de chaque marché local. Le *Birmingham Post and Mail* réalise déjà des éditions expérimentales, «cousues main», pour une zone spécifique, dans lesquelles les sujets, la longueur des articles, le choix des informations, sont traités en fonction d'un public particulier.

Un oeil rivé sur le quotidien et l'autre scrutant le futur: M. Battman, dans le bon sens du terme, voit double. Le futur, c'est l'information électronique, sur écran T.V. En fait, déjà le présent. La publicité du quotidien appelant les lecteurs à s'intéresser au nouveau système affiche la formule: «The World's first electronic newspaper...», «le premier journal électronique du monde».

C'est en octobre 1978 que le Birmingham Post and Mail a lancé son journal sur écran, en utilisant le système Prestel qui est le vidéotex britannique. Le fonctionnement est apparemment simple. Le quotidien paie une redevance au Post-Office (les P.T.T. anglaises), qui détient le monopole de la transmission (à travers Prestel). Coût pour l'éditeur environ 100 000 francs par an actuellement. En composant un numéro de téléphone, les usagers peuvent avoir accès au journal électronique conçu par le Birmingham Post and Mail et baptisé Viewtel 202. L'écran leur propose quatre rubriques principales: les nouvelles nationales, les nouvelles internationales, les informations financières et le magazine. Chaque rubrique affiche un sommaire dans lequel le lecteur choisit le titre qui l'intéresse. Pour cela, il lui suffit de composer le numéro de code correspondant sur un petit clavier fonctionnant en télécommande avec son poste de télévision.

Chaque jour, le Birmingham Post and Mail propose deux mille «écrans» soixante à soixante-dix mots pour chacun d'entre eux) d'informations et de publicité dans son journal électronique. Celles-ci sont quotidiennement transformées et remises à jour pour donner au public les nouvelles fraîches.

En faisant joujou avec son clavier, M. Geffrey Battman fait surgir sur l'écran, tel un magicien, toute une gamme de textes et d'informations que l'on rencontre habituellement dans son journal. Flash sur les otages américains en Iran, résultats sportifs, cours de la Bourse, publicité pour un photographe, horoscope, adresses de plombiers et même jeux de questions et réponses proposés à la sagacité des enfants. Impressionnant, même si le procédé est plus séduisant pour l'information-service (horaires de trains par exemple) que pour la nouvelle nationale ou régionale difficilement lisible à l'écran.

Peu de gens peuvent encore bénéficier de cette information électronique. Le poste de télévision adapté coûte cher: environ trois fois le prix d'un poste normal. En Grande-Bretagne, deux mille cinq cents utilisateurs sont aujourd'hui reliés au système Prestel (cent soixante environ à Birmingham). Et le prix de la communication téléphonique est deux fois plus cher que le coup de fil normal, car il est appelé à rémunérer Prestel, mais aussi le journal qui fournit l'information. Toutefois, dans les années à venir, on s'attend à un fantastique développement du procédé et donc à une grande diminution des coûts des équipements et services. «Pendant deux ans, déclare M. Battman, cela va encore nous coûter beaucoup d'argent. Mais au-delà, ce nouveau service fourni au public fonctionnera en complémentarité avec le quotidien et chacun de ces médias valorisera l'autre tout en nous permettant de mieux amortir des coûts fixes comme tous ceux qui touchent à la production de l'information.»

Reste, à titre d'exemple, qu'un téléviseur peut présenter de façon lisible un maximum de deux annonces classées (petites annonces) contre deux cents dans une page de journal au format tabloïd.

C'est ce que se disent, pour voir la vie en rose, tous les éditeurs de journaux quand ils regardent le problème sur... «l'écran noir de leurs nuits blanches».

UNE NOMINATION...

C'EST UNE BONNE NOUVELLE

...dans

LE DEVOIR

c'est une excellente idée !

appelez le service de la publicité à: 844-3361

BÉNÉFICES

International Thomson Organization: exercice clos le 31 déc.: 1979, 41,400,000 livres sterling, ou 29.7 pence par action; 1978, 4,100,000, 31.7 pence.

Kelsey-Hayes Canada: trimestre clos le 31 mars: 1980, $2,002,841, $1.82 par action; 1979, $2,687,540, $2.44.

Oakwood Petroleums: exercice clos le 31 déc.: 1979, $2,100,000, perte, aucun chiffre par action; 1978, $934,000, 20 cents.

Petrosar: 1er trimestre: 1980, $5.8 millions, $1.32 par action; 1979, $2.5 millions, perte, $3.58.

AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la CAISSE POPULAIRE ST-ROBERT DE MONTRÉAL aura lieu lundi, 26 mai 1980, à 19.30 heures en la salle paroissiale St-Robert Bellarmin, 2380 rue Delorimier. Avis de motion est par les présentes donné qu'à cette assemblée, le nouveau règlement de régie interne recommandé par l'Union Régionale de Montréal des C.P.D. sera soumis pour adoption.

Le Secrétaire
LOUISE RIVARD

la Cordée

2159 est, rue Ste Catherine, Montréal, P.Q. H2K 2H9 - 524-1106

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 1980

À tous les sociétaires,

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale annuelle de 'La Cordée" qui se tiendra au siège social, 2159 est, rue Ste-Catherine à Montréal, mercredi le 28 mai 1980 à 20 heures.

Tous les sociétaires qui le désirent, pourront se procurer l'ordre du jour de l'assemblée, au siège social de la coopérative, ou encore, sur simple demande téléphonique (524-1106).

Bien à vous,
Maurice Charron,
secrétaire.

La Compagnie Seagram Ltée

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par la présente donné qu'un dividende de vingt-sept point cinq cents (27.5¢) l'action en monnaie des États-Unis sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie a été déclaré, payable le 13 juin 1980 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 28 mai 1980.

Les actionnaires peuvent recevoir le paiement de ces dividendes en monnaie du Canada ou en monnaie des États-Unis, à leur gré.

Les actionnaires résidant au Canada recevront le paiement de leurs dividendes en fonds canadiens à moins d'avoir demandé de recevoir le paiement en fonds américains; les actionnaires ne résidant pas au canada recevront le paiement de leurs dividendes en fonds américains à moins d'avoir demandé le versement en fonds canadiens. Les actionnaires qui veulent recevoir le paiement de leurs dividendes dans l'autre monnaie offerte doivent signifier leur choix par écrit à la Compagnie Trust Royal, Services aux sociétés, 630 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Québec H3B 3L5 au plus tard le 28 mai 1980. Dans le cas des versements en fonds canadiens, le taux de change sera celui qui est affiché par la Banque du Canada à midi le 28 mai 1980.

Par ordre du Conseil d'Administration,

MICHAEL C.L. HALLOWS,
Sécrétaire.

Montréal, Québec,
le 8 mai 1980.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est par les présentes donné qu'un contrat validé le 5 mai, 1980, par les termes duquel toutes dettes présentes et futures de 97014 CANADA INC. due à CHECKMATE CONSULTANTS LTD. ont été cédées, retransférées à 97014 CANADA INC., a été enregistré le 7 mai, 1980, au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement de l'Assomption sous le numéro 244909. Le 3 mai, 1980. CHECKMATE CONSULTANTS LTD.

Avis est donné que: Gystain Fillion, 7, Vanier, Matagami, P.Q., détenteur du permis M504271-001, région 8, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Lucien Lavoie, C.P. 521, Matagami, P.Q. conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 21 mai 1980
2ème parution le 22 mai 1980
3ème parution le 23 mai 1980
SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

Avis est donné que: Osias Rouillard, 131, St-Frédérick, Windsor, P.Q., détenteur du permis M503073-001, région 5, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Marcelle G. Tanguay, 1, Greenlay, Greenlay, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 21 mai 1980
2ème parution le 22 mai 1980
3ème parution le 23 mai 1980
SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

AVIS EST DONNÉ QUE: Daniel Gaucher, 1420, Lussier, St-Hyacinthe, P.Q. détenteur du permis M507535-002, région 06, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à Christian Lemoine, 2995, Cherrier, St-Hyacinthe, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 21 mai 1980
2ème parution le 22 mai 1980
3ème parution le 23 mai 1980
SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-096107-804

DAME ADELINE LESPINASSE
Requérante
—vs—
JOHHNY PHILIBERT
Intimé

L'intimé est par les présentes avisé qu'une requête pour mesures provisoires sera présentée devant l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, à la chambre 2.01 au Palais de Justice de Montréal, le mardi 27 mai 1980 à 9:30 heures de l'avant-midi ou aussitôt qu'elle pourra être entendue.
Montréal le 15 mai 1980
Me UBALD LALANNE
1555 Jean-Talon Est
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
"Division des divorces"

NO: 12-095871-806

DAME THÉRÈSE COLLIN
Requérante
—vs—
LIONEL LARIVÉE
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 18 mai 1980
Me Roger Dominguez
6850 rue Sherbrooke est,
Suite 350, Montréal, Qué.
253-2261

Prenez avis que le requérant Fernand Anctil 613, 6ième rue, Murdochville P.Q. détenteur du permis Q-504457 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à donner aux conditions règlementaires le service de transport suivant:
Transport restreint - remorquage seulement
Transport par remorquage des remorques et semi-remorques vides ou chargées de la requérante conjointe Transport Anctil Inc. (Q-302046), qui agira comme voiturier-routier.
Le présent service sera autorisé en vertu de toutes les clauses du permis du routier portant le numéro Q-302046, le tout pour une durée de 364 jours.
De plus la requérante conjointe Transport Anctil Inc. demande à la Commission des Transports du Québec un permis de courtage en transport.
Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec au 585 boul. Charest est, Québec, P.Q.
Première parution: 21 mai 1980
Deuxième parution: 22 mai 1980
Troisième parution: 23 mai 1980
Me Marc M. Delage Procureur
St-Hilaire De Blois et Associés
220 Grande Allée est, Suite 850
Québec, P.Q.
G1R 2J1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-004375-809

UNION DES BUCHERONS ET EMPLOYÉS DE SCIERIES, LOCAL 2399 (F.U.C.M.A.),
demanderesse
-et-
J.C. MARTEL INC.,
-et-
BANQUE NATIONALE DU CANADA, résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R., Chap. B-1, art. 100),
défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse, J.C. MARTEL INC., est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal, à son intention. A défaut par la défenderesse, J.C. MARTEL INC., de comparaître dans le délai susdit, un jugement pourra être obtenu contre elle, sans autre avis ni délai.
MONTRÉAL, le 14 mai 1980.
(S.) ARMAND BEAULIEU
LAURIN, LAPLANTE ET LAPLANTE
60, rue St-Jacques, Suite 800
Montréal, Québec H2Y 1L5
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
TUTELLE

NO: 500-14-00189-801

DANNY CLAYBOURN
requérant
—et—
DAME MARY McCOY
—et—
MITCHUM CLAYBOURN
mis-en-cause
—et—
LE GREFFIER DE LA VILLE DE MONTREAL
—et—
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPERIEURE DE MONTREAL
—et—
LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR
Le mis-en-cause Mitchum Claybourn est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication.
Une copie de la requête en rectification des registres de l'état civil a été laissée à la Cour supérieure du district de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier, de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement sur la requête en rectification des registres de l'état civil.
MONTREAL CE 13 MAI 1980
(s) RONALD CHASSÉ, protonotaire-adjoint.
TOULET BUSHEY LAPORTE & TURGEON
3236 Masson, suite 201
Montréal, Québec H1T 1Y1

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 avril 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Réal Lafrance faisant affaire seul sous le nom et raison sociale de Carleton T.V. Radio Enrg. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 8 jour de mai 1980, sous le numéro 462959.
Ce 12 jour de mai 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que CBH GEOGRAPHIC INTERNATIONAL INC., dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de La Banque Provinciale du Canada par acte daté du 21 mars 1979 et enregistré au bureau des divisions d'enregistrement de Montréal et de Chambly respectivement sous les numéros 2979400 et 527406.
BANQUE NATIONALE DU CANADA

Avis est donné que: Roland Hamel, St.-Benoit de Lacorne, Abitibi, P.Q., détenteur du permis M508295-001, région 08, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: GABRIEL GRAVEL EXCAVATION ENR., (Gabriel Gravel) 891, Des Merisiers, Amos, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 21 mai 1980
2ème parution le 22 mai 1980
3ème parution le 23 mai 1980
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

Le requérant-vendeur: JACQUES ROBERT, TRANSPORT ENR., 905, rue Plante, St-Joseph de St-Hyacinthe, P.Q., demande à la Commission de Transport du Québec de transférer la clause «C» de son permis qu'il détient sous le numéro: M300310-003 à: Jean-Pierre Lajoie, 2440, rue Choquette, St-Hyacinthe, P.Q. conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 20 mai 1980
2ème parution le 21 mai 1980
3ème parution le 22 mai 1980
SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
Fernand Houle, Chauffeur
2680 rue Chambly app. 7
Montréal, P.Q.
H1W 3J7

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que FERNAND HOULE a fait cession de ses biens le 8ième jour de mai 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29ième jour de mai 1980 à dix heures trente (10:30) de l'avant-midi, au bureau du séquestre-officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
Le 12 mai 1980
C.A. MICHAUD - SYNDIC
Bureau de C.A. Michaud
2 Place Laval
Suite 460
Laval, P.Q.
H7N 5N6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO 500-04-001988-806

DAME BERTHILDE FLORESTAL
Demanderesse
—vs—
MICHEL JEAN-MARC
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication. Copie de l'action en séparation de corps a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en séparation de corps accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires.
Montréal le 15 mai 1980
Me UBALD LALANNE
1555 Jean-Talon Est
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Tribunal de la Jeunesse

NO: 500-43-0001142-79

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION
PAR AVIS PUBLIC
(art. 139 C.p.c.)

A Monsieur Michel Déry
Considérant la demande formulée par requête en date du 17 avril 1980, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informer, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de Natascha Marie Christine DERY, née le 13 décembre 1974 et pour y donner ou refuser son consentement. A défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
Le Greffier-adjoint
Lucille Bourdeau
LORD, LEFEBVRE & GOULET
AVOCATS
1010 est, Ste-Catherine, suite 530
Tél.: 842-3466 Montréal, Québec
H2L 2G4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-095924-803

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL
LAURETTE COUTURIER
Requérante
-C.-
DENIS RUEL
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, DENIS RUEL, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe, Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et/ou de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 12 mai 1980.
(S) ARMAND BEAULIEU, P.A.
Régistraire adjoint des divorces
Mes Lord Lefebvre & Goulet, Avocats
1010 est, rue Ste-Catherine
Suite 530
Montréal, Québec
Me Réal Goulet
Procureur de la partie requérante

C.T.Q.
TRANSPORT SAISONNIER — CATEGORIE ECONOMIQUE
REGLEMENT 19 — ART. 2.72.7

La requérante, TERREBONNE AUTOBUS INC., détentrice du permis portant le numéro M-000060, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:
TRANSPORT SAISONNIER — CATEGORIE ECONOMIQUE — REGLEMENT 19
Pour le transport de passagers des municipalités de Mascouche, Terrebonne et St-Louis de Terrebonne, se rendant jouer au bingo dans les municipalités de Rosemère, Ste-Thérèse, St-Eustache, Ste-Rose, Blainville, Bois des Filions, Laval Ouest, Laval, Fabreville, Mascouche, St-Louis de Terrebonne, Montréal Nord, Repentigny et Montréal, et retour, selon la cédule déposée au dossier de la Commission des Transports du Québec.
Durée: 364 jours
La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31 St-Jacques, Suite 100
MONTRÉAL, P. Québec.
1ère publication: 20 mai 1980
2ème publication: 21 mai 1980
3ème publication: 22 mai 1980

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 5 mai 1980 à MISENER FINANCIAL CORPORATION de toutes les créances présentes et futures, payable à HERPAK INC. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 9 mai 1980 sous le numéro 3072009.
le 13 mai 1980
MISENER FINANCIAL CORPORATION

T.D. KAY LTD.
Avis est par les présentes donné que la compagnie T.D. KAY LTD., constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montebello, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
DATÉ à Montréal, ce 3e jour d'avril 1980.

AVIS
ALNOR INVESTMENTS LTD.
AVIS est par les présentes donné que la Compagnie ALNOR INVESTMENTS LTD., constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la Ville de Montréal, demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
Daté à Montréal, ce 14ième jour de mai, 1980.
SELINGER & LENGVARI,
Procureurs de Alnor Investments Ltd.

Le requérant-cédant, M. Albéric Proulx, domicilié 3, Monreau, Ste-Blandine, Cté Rimouski, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Rodrigue Marceau, domicilié Les Méchins, Cté Matane, le permis portant le numéro: Q-502261 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 01, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Première parution: 21 mai 1980
Deuxième parution: 22 mai 1980
Troisième parution: 23 mai 1980

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
Jean-Claude Fleurant, chauffeur
-et-
Mireille (Durand) Fleurant, ménagère
127 Terrasse Richer
Lesage, P.Q. J0R 1E0

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que JEAN-CLAUDE & MIREILLE (DURAND) FLEURANT ont fait cession de leurs biens en date du 12 mai 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29ième jour de mai 1980, à neuf heures quinze (9:15) de l'avant-midi, au bureau du syndic C.A. Michaud, 2 Place Laval, suite 460, Laval, P.Q.
Le 12 mai 1980
C.A. MICHAUD - SYNDIC
Bureau de C.A. Michaud - Syndic
2 Place Laval
Suite 460
Laval, P.Q.
H7N 5N6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille
Divorce

NO. 500-12-096107-804

DAME ADELINE LESPINASSE
Requérante
—vs—
JOHNNY PHILIBERT
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Jonny Philibert, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des Divorces à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défait par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal le 15 mai 1980
ME UBALD LALANNE
1555 Jean-Talon Est
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-019599-807

VILLE DE MONTRÉAL,
Demanderesse
-VS-
BERNARD SPECTOR, HERBERT PTACK, MALKA REALTIES LTD.,
Défendeurs
-ET-
LES AMÉNAGEMENTS RABADAS INC., et LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mises-en-cause
LES AMÉNAGEMENTS RABADAS INC., autrefois avec place d'affaires au 4 est, rue Notre-Dame, suite 701, et MAINTENANT DE LIEUX INCONNUS.
Il est enjoint à la mise-en-cause, LES AMÉNAGEMENTS RABADAS INC., à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
PELOQUIN, BADEAUX, ALLARD & LACROIX
Procureurs de la demanderesse
275 est, rue Notre-Dame
MONTRÉAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO: 500-12-081901-781

PRÉSIDENT: L'HONORABLE JUGE IGNACE J. DESLAURIERS
GUY MERCIER;
Partie requérante
-C.-
FATEMEH ETEMAD-MOGHADAM;
Partie intimée

JUGEMENT CONDITIONNEL DE DIVORCE
ATTENDU que la partie requérante a formé une demande en divorce contre la partie intimée;
ATTENDU que la partie intimée n'a pas comparu dans les délais prévus et que défaut a été enregistré contre elle;
VU la preuve faite et les pièces versées au dossier;
CONSIDÉRANT que la requête est fondée;
PAR CES MOTIFS:
LA COUR PRONONCE un jugement conditionnel de divorce des parties, dont le mariage a été célébré le 22 juin 1970, jugement qui deviendra irrévocable si demande lui en est faite après l'expiration des délais et aux autres conditions prescrits par la loi.
LE TOUT sans frais.
Le 9ème jour de janvier 1980.
Me JEAN YVES MALO
RÉGISTRAIRE ADJOINT
R. LATOUR
Protonotaire adjoint, C.S.M.

AVIS
La requérante Cronkwright Transport Ltd détentrice du permis 15093-V s'adresse à la Commission des Transports du Québec, à l'occasion du transfert de toutes les actions détenues par le père et la mère, Monsieur et Madame Melvin Clifford Cronkwright et Mabel Helen Cronkwright à leurs enfants, James S., Jack E., Ralph L. Larry W., et Louise J. Bennett Cronkwright en part égale pour obtenir le maintien du permis. Dans un second temps, la famille Cronkwright (les enfants) ayant cédé leur droit à la famille Frances, Jean, John et Keith McBurney à titre de «nominee», lesquels ont désigné McBurney Transport Limited, elle-même détentrice d'un permis portant le numéro M-301622 (21179-V) pour recevoir tout le système de transport opéré par Cronkwright Transport Ltd, laquelle demande permission de transférer cedit permis. Les actionnaires de McBurney Transport Ltd sont déjà versés au dossier. Au surplus, la requérante demande à la C.T.Q. de se prévaloir de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1978) des règles de pratique. Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande, en s'adressant à la C.T.Q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 20 mai 1980
2ème publication: 21 mai 1980
3ème publication: 22 mai 1980
PAQUETTE & ASSOCIES
PAR: ME FRANCOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 avril 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Pharmagro Consultants Ltée. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 8e jour de mai 1980, sous le numéro 3071553.
Ce 12e jour de mai, 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS LÉGAL
AVIS est donné que Stella Harasynchuk, résidante et domiciliée au 844, rue Egan, à Verdun, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice du Québec afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stella Sue Harrison.
VILLE DE LAVAL, ce 20 mars 1980
CÔTE NADON
Procureurs de la requérante

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 5 mai 1980 à LES SERVICES DE CRÉDIT ACCORD INC. de toutes les créances présentes, et futures, payable à MOULINS À TRICOTER AVANT-GARDE LTÉE a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 9 mai 1980 sous le numéro 3072008.
le 13 mai 1980
LES SERVICES DE CRÉDIT ACCORD INC.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que les garanties créée par l'acte de Fidécommis comportant hypothèque, cession et transport, exécuté par RAYTEX INC. («COMPAGNIE») et CANADA PERMANENT TRUST COMPANY comme fidéicommissaire devant le notaire EARL MERLING le 2 mai 1979 et enregistré aux Bureaux des Registraires des Divisions d'Enregistrement de Sherbrooke et Stanstead le 8 mai, 1979 et le 9 mai, 1979 sous les numéros 254637 et 118581 respectivement est devenue exécutoire.
MONTRÉAL, le 13 mai 1980. (SGD) RICHTER & ASSOCIATES AGENT POUR FIDEICOMMISSAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AIDE JURIDIQUE
COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-001793-802

DAME LUCIE BÉDARD, épouse en société d'acquets de Jean-Paul Raymond, domiciliée et résidant au 1500, Lavallée app. 19, dans la cité de Longueuil, district de Montréal.
Demanderesse
-vs-
JEAN-PAUL RAYMOND, adresse inconnue
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur JEAN-PAUL RAYMOND est par la présente requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ainsi que de la requête pour mesures provisoires ont été laissées au greffe de la Cour à son intention.
PRENEZ DE PLUS avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans le délai susdit, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement.
ST-HUBERT, ce 14 mai 1980
A. BEAULIEU
P.A.S.C.M.
ME SERGE FERNANDEZ
Avocat
3629 boul. Taschereau
St-Hubert, Québec
ME SERGE FERNANDEZ,
procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO.: 500-02-016311-800

LELAKO INC.,
Demanderesse,
—vs—
DIANE DAOUST,
Défenderesse,

PAR ORDRE DE LA COUR:
DIANE DAOUST, vous êtes par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à votre intention au greffe de la Cour Provinciale du district de Montréal.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir jugement par défaut contre vous.
MONTRÉAL, ce 16 mai 1980
CÔTÉ & NADON
Procureurs de la demanderesse
495, boul. St-Martin Ouest
Suite 200
Chomedey, ville de Laval
H7M 1Y9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-05-005938-806

LA BANQUE TORONTO-DOMINION, corporation légalement constituée ayant son siège social à Toronto, province d'Ontario, et une succursale au 3035 boulevard Le Carrefour, Bureau C-1, à Chomedey, Ville de Laval,
REQUÉRANTE
-vs-
EMILIO TULLIO, autrefois du 2113 De Blois, à St-Vincent-de-Paul, district de Montréal, et présentement d'adresse inconnue,
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR
La Requérante, la Banque Toronto-Dominion, est autorisée à signifier un avis de soixante (60) jours daté du 16 avril 1980, et enregistré au bureau d'enregistrement de Laval le 21 avril 1980 sous le numéro 461675, par voie d'avis public. Une copie dudit avis de soixante (60) jours, a été laissée au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure du district de Montréal, à l'intention de l'intimé.
RONALD CHASSÉ,
Officier autorisé
BOUCHARD, POTHIER, CYTRYNBAUM,
4141 ouest Sherbrooke, Suite 200,
Montréal, Qué.
H3Z 1B8
Procureurs de la Requérante

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 novembre 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes présentes ou futures, payable à Shemoe Sportswear Inc. faisant affaire sous la raison sociale de A.L. Industries a été enregistré au Bureau du Régistraire de la Division d'enregistrement de Montréal le 25e jour d'avril 1980 sous le numéro 3067680.
Daté le 5e jour de mai 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Le requérant-cédant, M. André Duchaine, domicilié au 65, Garneau, Baie Comeau, Cté Saguenay, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Bruno Langlois, domicilié au 956, Le Doré Hauterive, Cté Saguenay le permis portant le numéro: Q-500130 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 09, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Première parution: 21 mai 1980
Deuxième parution: 22 mai 1980
Troisième parution: 23 mai 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Tribunal de la Jeunesse

NO: 500-43-000350-80

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION
PAR AVIS PUBLIC
(art. 139 C.p.c.)

A Monsieur Michel Gauthier
Considérant la demande formulée par requête en date du 20 mars 1980, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informer, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de Joseph Michel Éric GAUTHIER né le 6 septembre 1971 et pour y donner ou refuser son consentement. A défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
Le Greffier-adjoint
Lucille Bourdeau

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 05-005-500-630-809

SPATHODIA MANAGEMENT SERVICES LTD.
Demanderesse
—VS—
JOSHUA QUARSHIE
Défendeur

La défendeur, Joshua Quarshie, par ordre de cette honorable cour, est, par les présentes, ordonné de comparaître dans un délai de trente (30) jours suite à la publication de cet avis.
Une copie du bref d'Assignation et Déclaration a été laissée au bureau de la Cour Supérieure pour le district de Montréal.
Montréal, le 14ième jour mai, 1980
MM. Chait, Sternthal, Katznelson & Michelin,
Suite 1020,
Place du Canada,
Montréal, Québec
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Tribunal de la Jeunesse

NO: 500-43-000350-80

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION
PAR AVIS PUBLIC
(art. 139 C.p.c.)

A Monsieur Michel Gauthier
Considérant la demande formulée par requête en date du 20 mars 1980, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informer, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de Joseph Michel Éric GAUTHIER né le 6 septembre 1971 et pour y donner ou refuser son consentement. A défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
Le Greffier-adjoint
Lucille Bourdeau

LES UNIFORMES EUROCANTEX LTÉE
Avis est par les présentes donné que la Compagnie "LES UNIFORMES EUROCANTEX LTÉE" à l'intention de procéder à sa dissolution en vertu de l'article 204 de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes.
Montréal, ce 8ème jour de mai 1980.
LEDUC GUAY MARTEL & LEBEUF
Procureurs de la Compagnie

AVIS
AVIS est par les présentes donné que Retro Jeans Inc. a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Corporation de Factoring Mirabel Ltée., à titre de garantie, par acte portant la date du 8 mai 1980 et enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 9 mai 1980, sous le numéro 3071965.

AVIS
AVIS est donné par les présentes que Punk Jeans Ltée. a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Corporation de Factoring Mirabel Ltée., à titre de garantie, par acte portant la date du 8 mai 1980 et enregistrée au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 9 mai 1980, sous le numéro 3071964.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 mars 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes présentes ou futures, payable à Valla Sportswear Ltd. a été enregistré au Bureau du Régistraire de la Division d'enregistrement de Montréal le 8e jour d'avril 1980 sous le numéro 3062645.
Daté le 5e jour de mai 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné que: CARRIERE WATERLOO CARTAGE INC., South-Stukeley, P.Q., détenteur du permis M500782-001, région 5, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Osias Rouillard, 131, St.-Frédérick, Windsor, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 21 mai 1980
2ème parution le 22 mai 1980
3ème parution le 23 mai 1980
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005631-807

SPATHODIA MANAGEMENT SERVICES LTD.
demanderesse
-vs-
FIROZ S. SHROFF
Défendeur

Le défendeur, Firoz S. Shroff, par ordre de cette honorable cour, est, par les présentes, ordonné de comparaître dans un délai de trente (30) jours suite à la publication de cet avis.
Une copie du bref d'Assignation et Déclaration a été laissée au bureau de la Cour Supérieure pour le district de Montréal.
Montréal, le 14ième jour de mai, 1980.
MM. Chait, Sternthal, Katznelson & Michelin,
Suite 1020,
Place du Canada,
Montréal, Québec
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 500-43-000317-80

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION
PAR AVIS PUBLIC
(art. 139 C.p.c.)

A Monsieur Serge Fournier
Considérant la demande formulée par requête en date du 18 avril 1980, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informer, sous la réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de Joseph Serge François FOURNIER, né le 10 avril 1978 et pour y donner ou refuser son consentement. A défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
Le Greffier-adjoint
Lucille Bourdeau
d'AMOURS, ZONATO & ASSOCIÉS
Procureurs des requérants

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 avril, 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ARCADE LE W12 INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 9ième jour de mai 1980, sous le numéro 3072033. Ce 13ième jour de mai, 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 1er avril 1980 par lequel les Produits Alimentaires Aveiro Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 8 avril 1980 sous le no: 3062515 Banque de Montréal le 8

Chico Ruiz partage la vedette avec Phil Niekro contre les Expos

par Richard Milo

L'illustre inconnu qu'est Manuel Chico Ruiz a appris deux bonnes nouvelles en revêtant son uniforme, hier après-midi. Il était donc normal qu'il fasse les nouvelles aujourd'hui avec Phil Niekro, qui n'a permis que six coups sûrs aux Expos pour mener les Braves à une victoire de 1-0 devant 11,071 personnes, au Stade olympique.

Niekro, 41 ans, n'a fait face qu'à 32 frappeurs, et seuls Ron LeFlore et Ellis Valentine ont réussi des coups sûrs, trois chacun.

Ruiz, 29 ans, réserviste à temps partiel, a claqué un double pour pousser au marbre le seul point du match, Dale Murphy qui avait amorcé la septième en obtenant un simple contre le perdant Scott Sanderson (3-3). Murphy s'est rendu au deuxième but grâce à un sacrifice de Bruce Benedict, et il a marqué lorsque Ruiz a retourné une glissante haute et à l'intérieur au champ extérieur.

Ruiz ne devait pas jouer. Le gérant Bobby Cox lui aurait préféré Luis Gomez. Mais sa main gauche atteinte par la rapide de Dave Palmer, lundi, était tellement enflée hier qu'il ne pouvait tenir un bâton. Cox n'avait d'autre choix que de faire appel à Ruiz, qui, heureux hasard, venait tout juste d'apprendre que le marqueur officiel du match de lundi lui accordait un triple, au lieu d'une erreur par Ellis Valentine, en neuvième.

«Croyez-moi, c'est le plus beau jour de ma vie, du moins cette année,» a dit Ruiz, qui a expliqué que Sanderson a commis l'erreur de lui lancer une balle à l'intérieur, ce qu'il attendait. La veille, Ruiz avait frappé une balle à l'extérieur du marbre, contre Fred Norman, pour réussir son triple que Valentine aurait perdu dans le ciel, à cause du soleil. Norman a donc alloué un point mérité de plus, soit six au lieu de cinq en un tiers de manche, en neuvième...

Il s'agissait, à vrai dire, de la seule erreur de Sanderson qui a lancé un match superbe, retirant huit frappeurs en huit manches avant d'être relevé par Elias Sosa, en neuvième. Il n'avait pas accordé de point à ses 19 dernières manches au monticule lorsque Ruiz a produit le point décisif, en septième.

Sanderson a suffisamment bien lancé pour l'emporter. Il a eu le malheur d'affronter Phil Niekro, qui n'avait pas battu les Expos depuis le mois d'août 1977, mais qui possédait hier une bonne balle rapide, une glissante efficace et, comble de malheur, une balle papillon qui voltigeait autour des bâtons des Expos sans les toucher.

Les Expos ont menacé en sixième lorsque LeFlore a réussi un simple, a volé le deuxième but et s'est rendu au troisième but lorsque le relai du receveur Bruce Benedict a roulé jusqu'au champ centre. Mais Rodney Scott a failli à la tâche en cognant un roulant à l'inter, au lieu d'un ballon sacrifice, et André Dawson a été retiré sur trois prises. Le match s'est terminé de façon décevante lorsque LeFlore a été retiré en tentative de vol pendant que Valentine ratait une troisième prise.

«J'ai bien varié mes lancers, a expliqué Niekro, qui cache sous sa casquette quantité impressionnante de cheveux gris. J'ai surtout utilisé la rapide et la glissante, dans les cinq premières manches, et ensuite la papillon, histoire de tenir les frappeurs hors d'équilibre.

«C'est mon meilleur match de l'année, c'est aussi mon premier blanchissage de la saison. Et ce ne sera pas le dernier de ma carrière, puisque j'ai l'intention de lancer encore longtemps, a-t-il ajouté. Je n'ai pas mal au bras, et je n'ai jamais été diminué par un mal quelconque depuis mes débuts».

Niekro (3-5) a maintenant remporté 221 victoires contre 196 défaites en carrière. Face aux Expos, sa fiche est de 13 victoires contre 13 revers. Gaylord Perry, des Padres de San Diego, a le même âge, 41 ans, mais il est né quelques mois avant Niekro, qui a lancé hier comme un jeune promis à un brillant avenir le jour où Ruiz frappait un double d'un point.

Niekro et Ruiz ont mis fin à une série de six victoires consécutives des Expos.

ÉCHOS... Le référendum, ce n'est pas de mes affaires, a laissé entendre Dick Williams à un reporter anglophone. Pas de commentaires... Le dîner mensuel du Club des amis du baseball aura lieu ce midi, au restaurant Sambo, rue Sherbrooke est... Steve Rogers (3-4) sera opposé à Preston Hanna (0-0) ce soir. Le match sera télévisé à Radio-Canada...

Les Rockies congédient le populaire Don Cherry

DENVER, Colorado (AP) — Les Rockies du Colorado ont congédié hier leur entraîneur Don Cherry en dépit d'un sondage qui lui était extrêmement favorable. Selon le quotidien Rocky Mountains, seulement 58 des 3,083 amateurs consultés ont indiqué souhaiter le congédiement de Cherry.

Don Cherry, l'ex-entraîneur des Rockies du Colorado. (Photolaser AP)

L'annonce a été faite par le directeur des relations publiques des Rockies, Kevin O'Brien. Il a indiqué ignorer le nom du successeur de Cherry, quoique celui de l'entraîneur de l'équipe olympique américaine, Herb Brooks, ait été mentionné. Brooks s'est toutefois déjà engagé à diriger une équipe suisse l'an prochain.

Sous la direction de Cherry, les Rockies ont terminé la saison 1979-1980 au dernier rang avec 19 victoires, 48 défaites et 13 matchs nuls. Ce total représente néanmoins une augmentation de 9 points par rapport à l'année précédente.

Cherry, l'un des bons entraîneurs de la LNH, ne restera pas sans emploi longtemps. Les Penguins de Pittsburgh sont présentement à la recherche d'un instructeur et ils lui feront certainement une offre. Le nom de Cherry s'ajoute aussi à la liste des candidats au poste d'adjoint-instructeur du Canadien de Montréal. Jacques Demers, l'entraîneur démissionnaire des Nordiques de Québec. Jacques Demers, l'entraîneur démissionnaire des Nordiques de Québec, a déjà été pressenti. Peut-être Demers viendra-t-il à Montréal et Cherry le remplacera à Québec?

Baseball: les propriétaires songent à intervenir directement

WASHINGTON (AP) — Selon le Washington Star, les propriétaires du baseball majeur interviendront peut-être directement dans le but d'empêcher une grève des joueurs.

Le journal cite un propriétaire non identifié très irrité au sujet de la tournure des événements qui semble prévoir une grève à minuit jeudi soir.

«Notre négociateur (Ray Grebey) et son comité ne vont nulle part, si bien que notre intervention personnelle ne pourrait nuire, dit le propriétaire. À l'heure actuelle, c'est un véritable désastre.

«Certains d'entre nous ont des opinions qui n'ont pas été discutées dans les négociations. Certains d'entre nous pourraient s'objecter aux opinions présentées».

Jusqu'à maintenant, Lee MacPhail, président de la Ligue américaine, Chub Feeney, président de la Ligue nationale, en compagnie de Grebey et leurs avocats, ont présenté le point de vue des propriétaires à Marvin Miller, directeur de l'Association des joueurs.

Il y a un comité de six propriétaires choisi il y a presque deux ans. Ce comité a reçu des rapports réguliers des séances de négociations. «Ce comité a aussi été inefficace», selon le propriétaire non identifié.

BRAVES (1),	ab	p	cs	pp	EXPOS (0)	ab	p	cs	pp
Royster, 2b	4	0	0	0	LeFlore, cg	4	0	3	0
Blanks, ac	4	0	1	0	RScott, ac	4	0	0	0
Mtthws,cd	4	0	0	0	Dawson, cc	4	0	0	0
Chmbls,1b	3	0	1	0	Valentin, cd	4	0	3	0
Asselstn, cg	4	0	1	0	Parrish, 3b	4	0	0	0
Murphy, cc	4	1	1	0	Carter, r	3	0	0	0
Benedict, r	2	0	0	0	Cromrt, 1b	2	0	0	0
Ruiz, 3b	2	0	1	1	Bernzrd, 2b	3	0	0	0
PNiekro, l	3	0	0	0	Sandrsn, l	2	0	0	0
					White, fs	1	0	0	0
					Sosa, l	0	0	0	0
Total	30	1	5	1	Total	31	0	6	0

Atlanta ..... 000 000 100—1
Montréal ..... 000 000 000—0

E—Benedict, Ruiz. DJ—Atlanta 2, Montréal 1. LSB—Atlanta 8, Montréal 5. 2B—Ruiz, Valentine, Asselstine. BV—LeFlore, Valentine, S—Benedict, PNiekro.

Atlanta	ml	ce	p	pm	bb	rb
PNiekro G (3-5)	9	6	0	0	1	4
Montréal						
Sanderson P, (3-3)	8	5	1	1	3	8
Sosa	1	0	0	0	1	0

T—2:15. A—11,071.

Quel champagne les Islanders boiront-ils jeudi au Spectrum?

LONG ISLAND (PC) — Quelle marque de champagne apporter à Philadelphie? Devrait-on opter pour un champagne importé de France ou bien une marque locale de la Californie? La question est importante, car, après tout, les Islanders de New York sont sur le point de célébrer un exploit unique dans leur histoire.

Malheureusement, il y a une vingtaine de joueurs de hockey des Flyers de Philadelphie qui n'ont qu'une seule idée en tête. Jouer les trouble-fêtes.

«Il y aura du champagne au Spectrum, c'est certain, ne manque pas de souligner Al Arbour, l'instructeur des Islanders, forts d'une avance de 3-1 dans cette série finale. Mais nous n'avons rien à voir avec son achat. C'est la Ligue nationale qui s'en occupe. Quant à moi, je ne veux pas y penser. Je connais trop bien les Flyers. Ils feront tout pour éviter l'élimination. Tout ce que je peux affirmer, c'est que mes joueurs ne sont pas rendus là où ils sont pour baisser pavillon facilement dans une cinquième partie. Si jamais nous devions perdre au Spectrum, ce ne serait sûrement pas à cause de notre manque d'efforts.»

«À ce que je sache, il faut quatre victoires pour finalement mettre la main sur la coupe Stanley, répétait encore hier Pat Quinn, l'instructeur des Flyers, après l'exercice de ses troupes au Spectrum. Nous n'avons pas lancé la serviette. Vous connaissez mon club. Mes joueurs n'abdiquent pas souvent. Nous l'avons prouvé au cours de la saison et nous le prouverons encore une fois.»

Même les blessés des Flyers deviennent subitement des cas probables. Paul Holmgren, blessé à un genou dans le troisième match et absent dans le quatrième, a surpris tout le monde y compris ses coéquipiers en s'exerçant avec eux hier.

Jim Watson, dont l'absence a créé un trou béant à la ligne bleue, pourrait endosser l'uniforme ce soir.

«Le médecin a dit à Holmgren que c'est lui qui était le juge, d'expliquer Quinn. C'est à lui de décider s'il jouera ou non. Quant à Watson, son cas est une affaire quotidienne. Il prétend que son épaule va beaucoup mieux, mais ce n'est que quelques heures avant la partie que je déciderai s'ils joueront».

On ne dirait jamais que cette vieille coupe Stanley, achetée au coût de 10 guinées ($50) en 1893 par Lord Stanley ne vaut pas plus que cela. On dirait que les joueurs des deux clubs veulent se l'arracher comme si elle valait tout l'or enfouit à Fort Knox.

«Moi, j'ai déjà le goût du champagne dans la bouche, admet Michel Bossy, un des meilleurs chez les Islanders jusqu'ici. Pendant quatre ans, j'ai dû me contenter de voir les joueurs du Canadien boire dans ce vase. Moi aussi, je veux faire la même chose».

Pour John Tonnelli, un autre travailleur infatiguable des Newyorkais, c'est un rêve qui est sur le point de se réaliser. «Quand j'étais jeune, je devais avoir sept ans, mon frère et moi organisions des séries de la coupe Stanley avec d'autres jeunes. L'enjeu était une vieille poubelle. Et le gagnant éventuel de notre série se promenait fièrement avec sa poubelle tenue bien haute au-dessus de sa tête. Dès que nous avons éliminé les Sabres de Buffalo pour ensuite passer en finale contre les Flyers, j'ai tout de suite téléphoné à mon frère pour lui dire: cette fois, il n'est plus question de notre poubelle. Cette fois, c'est la vraie coupe. Peux-tu croire cela...?»

Une sorte de peur s'est infiltrée chez les joueurs des Flyers. C'est du moins ce que prétend Michel Bossy. «Ils ont tellement peur de prendre des pénalités qu'ils ont changé leur style de jeu. Ils savent que notre jeu de puissance est explosif. Or ils jouent avec la crainte de voir l'arbitre leur coller un mauvais deux minutes. En somme, c'est le club le plus discipliné qui l'emportera.

Présentement, la chance est de notre côté. Nous ne sommes pas pour la laisser nous glisser entre les doigts.»

«Nous nous étions fixés un but avant le début de cette série, explique Gary Howatt, un des premiers joueurs à se joindre aux Islanders dès leur naissance. Nous voulions gagner un match au Spectrum et ensuite balayer la série chez nous. C'est exactement ce qui est survenu. Tout ce qu'il nous reste à faire, c'est de jouer le même hockey que nous avons disputé dans la première partie et nous seront champions. Je sais que ce ne sera pas facile, car les Flyers feront tout pour brouiller les cartes. C'est normal. Ce sont de fiers compétiteurs. Mais nous sommes capables de les vaincre. Je le sens».

■

TORONTO — L'Association canadienne de hockey amateur aura un championnat national de plus à la fin de la saison 1980-81. Il s'agira du championnat canadien de hockey juvénile, qui sera commandité par la firme Poulet Frit du Kentucky. L'Association canadienne organise déjà des championnats nationaux aux niveaux junior A, intermédiaire et midget.

La LNH votera le transfert des Flames par téléphone

EDMONTON — Un porte-parole de la brasserie Molson, à Edmonton, a indiqué que les gouverneurs de la Ligue nationale de hockey seront appelés à voter par téléphone cette semaine sur le transfert des Flames d'Atlanta à Calgary et sur la vente du club à Nelson Skalbania, de Vancouver. Rod Proudfoot, gérant de la mise en marché de la brasserie Molson pour l'Alberta, a ajouté qu'une conférence de presse sur ce sujet aura lieu jeudi à Calgary. Peter Pocklington, propriétaire des Oilers d'Edmonton, a indiqué qu'il ignorait tout de ce vote, mais a ajouté que, s'il y en avait un, il voterait en faveur de la vente et le transfert des Flames.

■

BALTIMORE (AP) — La Commission des courses de pur-sang du Maryland a promis une réponse rapide à l'appel de la décision des juges dans le Preakness à Pimlico samedi dernier. Mme et M. Bert Firestone, propriétaire de Genuine Risk, ont demandé la revision de la décision des juges, qui ont rejeté un appel du jockey Jacinto Vasquez contre le vainqueur Codex et le jockey Angel Cordero, fils. "Nous nous réunierons probablement au début de la semaine prochaine, a dit Robert Banning.

BASEBALL

Ligue Nationale

Lundi

Montréal 11, Atlanta 8
Philadelphie 6, Cincinnati 4
Los Angeles 5, St-Louis 1

Hier

Atlanta 1, Montréal 0
Cincinnati à Philadelphie
San Diego à Pittsburgh
Houston à New York
St-Louis à Los Angeles
Chicago à San Francisco

Aujourd'hui

Atlanta, Hanna (0-0) à Montréal, Rogers (3-4), 19 h 35
Cincinnati, Seaver (2-2) à Philadelphie, Christenson (3-0), 19 h 35
San Diego, Jones (4-2) à Pittsburgh, Candelaria (2-2), 19 h 35
Houston, Richard (4-2) à New York, Falcone (2-2), 20 h 05
St-Louis, Forsch (2-3) à Los Angeles, Sutton (4-0), 22 h 30
Chicago, Reuschel (3-3) à San Francisco, Blue (5-2), 22 h 35

Les frappeurs

	pb	ca	cc	pp	moy.
Almon	28	5	1	1	.185
Bernazard	82	21	1	6	.256
Carter	116	30	4	16	.259
Cromartie	115	32	4	13	.278
Dawson	94	24	4	16	.255
Hutton	13	1	0	1	.077
LeFlore	117	33	0	1	.282
Macha	25	11	1	5	.440
Office	34	7	0	3	.206
Parrish	98	24	5	16	.245
Scott	85	15	0	3	.176
Speier	41	8	1	4	.195
Tamargo	8	1	0	0	.125
Valentine	119	34	4	20	.286
White	27	7	1	1	.259

Les lanceurs

	g-p	vs	ml	rab	mpm
Bahnsen	3-1	0	20.2	6	0.87
Fryman	0-1	7	15.2	11	0.57
Grimsley	1-2	0	21.1	3	5.06
Lee	1-3	0	41.1	14	5.66
Murray	0-0	0	14.0	6	6.43
Norman	0-0	1	17.0	16	10.05
Palmer	3-0	0	36.2	23	1.72
Rogers	3-4	0	57.0	39	3.47
Sanderson	3-3	0	43.0	23	3.85
Sosa	2-2	3	17.2	14	2.11

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	ca	moy.
Reitz, St-L.	120	46	.383
Hendrick, ST-L.	127	44	.346
Templeton, St-L.	151	51	.338
Smith, LA	122	41	.336
Buckner, Chi.	120	40	.333
Cedeno, Hou.	91	29	.319
Collins, Cin.	107	34	.318
Martin, Chi.	121	38	.314

Circuits: Schmidt, Phil., 9; Kingman, Chi., Luzinski, Phil., Garvey, LA, 8.
Points produits: Garvey, LA, 32. McBride, Phil., Smith, LA, 27.

Ligue Américaine

Lundi

Toronto 7, Boston 2
Baltimore 4, Cleveland 1
New York 1, Detroit 0
Chicago 1, Minnesota 0
Kansas City 6, Oakland 5
Californie 3, Texas 2
Seattle 4, Milwaukee 3

Hier

Baltimore à Cleveland, 2
Boston à Toronto
New York à Detroit
Minnesota à Chicago
Oakland à Kansas City
Californie au Texas
Milwaukee à Seattle

Aujourd'hui

Boston, Torrez (0-4) à Toronto, Jefferson (2-1), 19 h 30
Baltimore, Flanagan (4-2) à Cleveland, Barker (4-3), 19 h 35
New York, Underwood (3-3) à Détroit, Schatzeder (2-4), 20 h
Minnesota, Zahn (2-5) à Chicago, Trout (1-3), 20 h 30
Californie, Kison (2-4) au Texas, Comer (1-3) ou Darwin (2-1), 20 h 35
Oakland, Keough (5-3) à Kansas City, Gura (5-2), 20 h 35
Milwaukee, Caldwell (3-1) à Seattle, Beattie (2-3), 22 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	ca	moy.
Molinaro, Chi.	77	29	.377
Revering, Oak.	99	37	.374
Trammell, Det.	101	37	.366
Landreaux, Min.	138	50	.362
Velez, Tor.	94	34	.362
Molitor, Mil.	130	47	.362
Yount, Mil.	128	44	.344
Wathan, KC	99	34	.343
Bell, Tex.	127	43	.339
Remy, Bos.	133	45	.338

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	19	12	.613	—
PHILADELPHIE	16	14	.533	2½
MONTRÉAL	16	16	.500	3½
CHICAGO	15	16	.484	4
ST-LOUIS	14	20	.412	6½
NEW YORK	12	19	.387	7

Section Ouest

LOS ANGELES	22	13	.629	—
HOUSTON	19	14	.576	2
CINCINNATI	20	15	.571	2
SAN DIEGO	18	17	.514	4
ATLANTA	13	20	.393	8
SAN FRANCISCO	14	22	.389	8½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	20	13	.606	—
TORONTO	19	13	.594	½
BOSTON	17	18	.486	4
MILWAUKEE	15	18	.455	5
DÉTROIT	15	18	.455	5
BALTIMORE	15	19	.441	5½
CLEVELAND	13	19	.406	6½

Section Ouest

CHICAGO	21	15	.583	—
KANSAS CITY	19	15	.559	1
OAKLAND	19	16	.543	1½
TEXAS	18	17	.514	2½
SEATTLE	18	19	.486	3½
CALIFORNIE	14	19	.424	5½
MINNESOTA	15	21	.417	6

HOCKEY

Coupe Stanley

Lundi

Islanders NY 5, Philadelphie 2

Jeudi

Islanders NY à Philadelphie, 20 h 05

Samedi

Philadelphie à Islanders NY, 14 h, si nécessaire

Mardi

Islanders NY à Philadelphie, 20 h 05, si nécessaire

Les meneurs

	b	p	pts
Trottier, Isl.	11	15	26
Perreault, Buf.	10	11	21
Barber, Phil.	12	8	20
Bourne, Isl.	10	9	19

COUPE STANLEY

Finale 4-de-7

Série O

	pj	g	p	bp	bc	pts
ISLANDERS NY	4	3	1	18	15	6
PHILADELPHIE	4	1	3	15	18	2

Le vaccin contre la rouille!

De nos jours, la contamination par la rouille est le pire mal dont peut être affligée une voiture. Pour combattre cette épidémie, il existe un vaccin: EONIZER.*

PROCÉDÉ UNIQUE
Par son procédé unique, appelé EONIZATION, EONIZER immunise plus de 300 recoins de la carrosserie de votre voiture contre la rouille en 3 étapes importantes: le nettoyage à la vapeur, le séchage mécanique et l'injection d'un enduit protecteur exclusif qui s'imprègne dans les pores du métal et déloge toutes les molécules d'oxygène dont la rouille a besoin pour faire ses ravages. Et pour s'assurer de la qualité de l'immunisation, un spécialiste inspecte votre voiture après chaque étape de l'EONIZATION. Finalement, votre voiture est cirée à la main.

RECOMMANDÉ PAR L'A.P.A.
De plus, EONIZER est exclusivement recommandé par l'APA, l'Association pour la protection de l'automobiliste, depuis plus de 12 ans. Vous pouvez aussi vous fier à l'expérience de milliers d'automobilistes et d'une centaine d'entreprises telles Molson, Coca-Cola, Hydro-Québec, C.N. et le Ministère des Transports, qui ont immunisé leurs véhicules contre la rouille en faisant confiance à EONIZER.

GARANTIE DE 10 ANS
EONIZER offre également la meilleure garantie qui existe dans le domaine de l'antirouille. Selon son nouveau plan de protection continue contre la rouille... toute automobile neuve de moins de 3 000 kilomètres est garantie 10 ans** contre les perforations dues à la corrosion venant de la paroi intérieure, sans limite de parcours et de frais de réparation. Cette garantie est transférable.
Le propriétaire n'a qu'à se présenter aux révisions annuelles où, moyennant des frais minimes, les spécialistes d'EONIZER retouchent sa voiture selon un plan de travail spécifique à chaque modèle... Mieux vaut prévenir que guérir!
EONIZER vous offre aussi le vaccin Polygarde* qui protège la peinture de votre voiture comme le ferait une mince couche de plastique transparent, tout en y ajoutant lustre et éclat pour l'aider à conserver son apparence des premiers jours.
Enfin, EONIZER offre le vaccin Fibregarde* qui met fin aux taches sur tapis, sièges et tissus qui peuvent ainsi conserver toute leur beauté d'origine.
Donc, si la vie de votre voiture vous tient à coeur, prenez sans tarder un rendez-vous chez EONIZER. Dites-vous bien que le vaccin EONIZER, c'est une assurance contre la maladie.

**garantie de 5 ans sur les ailerons simples.

ēonizer
*marques déposées.

483-2333

1095, rue St-André
(au sud de Dorchester)
6800 ouest, rue St-Jacques
(à l'ouest de Cavendish)

Déploiement de musique française au Festival Ottawa

par Angèle Dagenais

Le Festival d'opéra qui se déroule chaque été depuis maintenant neuf ans à Ottawa s'est hissé au cours des années au rang des manifestations prestigieuses de la capitale. Cette année, du 3 au 27 juillet, *Festival Ottawa* rend hommage aux Impressionnistes français et notamment à Claude Debussy dont on exécutera *Pelléas et Mélisande* et ses contemporains Ravel (*L'Enfant et les sortilèges* en version de concert) et Massenet (*Thérèse* en version de concert). En plus de ce déploiement de musique française on donnera *La Bohème* de Puccini en italien — bien que l'histoire de cet opéra se situe à Paris dans le Quartier latin vers 1830 — et *La Fille du régiment* de Donizetti qui sera chanté en français.

En plus de ce programme prestigieux et varié d'opéra, les amateurs de musiques pourront entendre le Quatuor Via Nova composé de Marie-Claire Jamet, harpe, Robert Cram, flûte, James Morton, clarinette et Michel Béroff, piano, interpréter des oeuvres de Fauré, Debussy, Caplet, Ravel, Franck; le baryton Bruno Laplante, les duettistes Jean-Philippe Collard et Michel Béroff, les Swingle Singers, le Trio Collard, Amoyal, Lodéon, le pianiste Pascal Rogé, le Trio Pasquier et le pianiste Jean-Paul Sévilla interprétont également de la musique de chambre ou des mélodies françaises de la première moitié du XXe siècle.

Le directeur artistique de l'événement présenté par le Centre national des arts d'Ottawa est encore une fois Mario Bernardi qui dirigerait également l'Orchestre du CNA au cours de ce mois de musique et d'opéra.

Pelléas et Mélisande, chef-d'oeuvre de Debussy mettra en vedette Maria Ewing (Mélisande), Alan Titus (Pelléas), Victor Braun, Pierre Charbonneau et Gabrielle Lavigne. La mise en scène a été confiée à l'Américain Frank Corsaro qui a signé plusieurs adaptations et mises en scène sur Broadway en plus d'une carrière d'acteur à la scène et à l'écran. Il est présentement conseiller artistique et régisseur en chef du Houston Grand Opera et professeur à plein temps à l'Université de Houston. Les décors de *Pelléas et Mélisande* seront réalisés par Lloyd Evans, longtemps attaché au New York City Opera qui est aussi peintre, dessinateur et décorateur. Les éclairages seront de Neil Peter Jampolis. *Pelléas* sera donné les 3, 5, 9 et 16 juillet à 20 h.

La Bohème de Puccini sera mise en scène par la Canadienne Sonja Frisell, les costumes seront de Robert Provost, les décors de José Varona et éclairages de N.P. Jampolis avec Diana Soviero (Mimi), Neil Shicoff (Rodolfo), Maria Pellegrini (Musetta), Allan Monk (Marcello), Ara Berberian et Gary Relyea. Cet opéra sera présenté les 12, 15, 18, 23 et 25 juillet.

Enfin, *La Fille du Régiment* de Domizetti sera mis en scène par Lofti Mansouri, directeur général de la Canadian Opera Company depuis 1976 et metteur en scène invité de plusieurs des plus grandes maisons d'opéra du monde — Milan, Venise, Munich, Salzbourg, Rome, Chicago, etc. Les décors seront réalisés par l'Italien Beni Montresor, les éclairages par N.P. Jampolis et Paolo Peloso dirigera l'Orchestre du CNA. La distribution comprendra Ruth Welting (Marie), Rockwell Blake (Tonio), Maureen Forrester (La Marquise), Claude Corbeil (Sulpice), etc. Deux rôles de composition seront tenus par Jean Dalmain (Hortensio) et Muriel Millard (la Duchesse de Crakenthorp). Les dates des représentations sont les 17, 19, 22, 24 et 26 juillet.

L'Enfant et les sortilèges de Maurice Ravel, mini-opéra savoureux relatant l'histoire d'un vilain petit garçon qui abime les meubles et torture les animaux sera présenté avec deux pianos en première partie du concert des Swingle Singers le 15 juillet. Il ne sera représenté par la suite au cours du mois de juillet.

En version de concert avec choeur et grand orchestre, *Thérèse* de Massenet sera présenté une seule fois également, le 27 juillet avec Mignon Dunn (Thérèse), Alain Vanzo (Armand de Clerval), Louis Quilico (André Thorel), les choeurs et l'Orchestre du Centre national des arts sous la direction de Mario Bernardi.

Pour ceux qui ne veulent pas se rendre en voiture à Ottawa pour ce festival, le Train de l'opéra VIA est encore en service cette année à partir de Québec et Montréal et un forfait de $79 (Québec) ou $63 (Montréal) permet de défrayer le passage en train, une chambre d'hôtel au Château Laurier et un excellent fauteuil à l'opéra. Pour tous renseignements, 871-1331 à Montréal ou 692-3940 à Québec ou 1-800-361-5390 partout ailleurs en province.

Pour les «mordus», un arrangement particulièrement astucieux du programme de Festival Ottawa cette année permet les 15, 16 et 17 juillet de combiner les trois opéras, *L'Enfant et les sortilèges* ainsi qu'un concert. La dernière fin de semaine, les 25, 26 et 27 juillet permettra également d'entendre, deux opéras, *La Bohème* et *La Fille du régiment*, *Thérèse* de Massenet et un concert. Tous les renseignements peuvent être obtenus au CNA à (613) 237-4400 et des réservations téléphoniques avec cartes de crédit sont possibles dès maintenant.

Un fichier du spectacle

Deux ministères québécois, Affaires culturelles et Affaires intergouvernementales, viennent de créer un *fichier du spectacle* de façon à hâter les demandes d'artistes qui sollicitent de l'aide gouvernementale pour se produire à l'étranger.

Ce fichier servira également au gouvernement pour choisir artistes et organismes québécois qui peuvent représenter le Québec lors d'échanges culturels ou dont les oeuvres sont dignes de rayonnement à l'extérieur du pays.

Le fichier du spectacle s'adresse à tous les artistes et intervenants québécois du monde du spectacle qui désireraient offrir leurs productions pour une diffusion à l'extérieur du Québec. Pour l'année 1980-81 les pays considérés en priorité pour des fins de diffusion sont les États-Unis, les pays d'Europe et de l'Amérique latine. Un montant de $200,000 est consacré pour la prochaine année à cette fin par le ministère des Affaires intergouvernementales.

Tous ceux qui sont intéressés à s'inscrire au fichier du spectacle pour l'année 80-81 sont priés de le faire avant le 15 juin ou avant le 30 novembre 1980 en écrivant au Service de l'aide à la diffusion, Direction des arts d'interprétation, Ministère des Affaires culturelles, 700 boul Saint-Cyrille est, Québec, G1R 5A9, tél. (418) 643-5125.

La politique du «un pour cent»: nouveaux projets

En accord avec la nouvelle politique du «un pour cent», 26 nouveaux édifices gouvernementaux à être construits dans la région de Montréal devront être dotés d'oeuvres d'art intégrées. Pour ce faire, la Direction des arts de l'environnement visuel du ministère des Affaires culturelles a lancé, par voie de concours, un appel aux artistes professionnels de la région de Montréal. Les artistes choisis recevront, conformément à l'esprit de la politique du «un pour cent», des montants variant entre $15,000 et $250,000, soit un pour cent du coût total de la construction pour la réalisation d'oeuvres d'art destinées aux futurs édifices. Voici la liste de ces édifices et le montant alloué, dans chaque cas, à l'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement: Centre d'accueil Réal Morel ($43,087); Centre d'accueil Eloria Lepage ($37,589); Centre d'accueil Ernest Routhier ($29,089); Centre d'accueil Henri Bradet ($29,247); Centre d'accueil Henri Dunant ($79,844); Centre d'accueil Ovila Légaré ($23,000); Centre d'accueil Idola Saint-Jean ($23,000); Résidence Paul Gouin ($23,000); Centre d'accueil La Pinière ($23,000); Centre d'accueil Robert Cliche ($23,000); Centre d'accueil Marie Rollet ($25,000); Centre d'accueil Louis Riel ($23,000); Centre d'accueil Télesphore Savaria ($23,000); Centre d'accueil François Seguenart ($20,000); Hôpital Le Gardeur ($125,737); Centre d'accueil Alphonse Rouleau ($18,000); Manoir de la Pointe-Bleue ($10,675); Centre d'accueil Henriette Cere ($19,213); Centre d'accueil Marie Berthe Couture ($18,327); centre d'accueil Dorion-Vaudreuil ($23,000); Centre hospitalier Pierre Boucher ($75,000); Centre d'accueil Chevalier de Levis ($23,000); Centre d'accueil Narbonne ($15,000); Résidence Champagnat ($15,000); Centre d'accueil Laurent Bergevin ($19,000); Centre d'accueil Valleyfield ($35,500).

Au ministère, on indique que les dossiers déjà parvenus lors des inscriptions précédentes feront l'objet d'une étude pour le présent concours. Pour participer, les artistes sont priés d'envoyer leur curriculum vitae ainsi que trois diapositives récentes dans chacune de leur spécialité à l'adresse suivante: Ministère des Affaires culturelles, Bureau régional de Montréal, 222 boulevard Saint-Laurent, Montréal H2Y 2Y3.

Mise de l'avant par le ministre des Affaires culturelles M. Denis Vaugeois, la relance du «un pour cent» s'est d'abord concrétisée dans le cadre de la construction du Palais des congrès. Une quinzaine d'artistes avaient alors été choisis pour réaliser des oeuvres d'art, se partageant un budget de $380,000. Il s'agit, on s'en souvient, de François Dallegret ($50,000), de Micheline Beauchemin ($60,000), de Charles Daudelin ($40,000), d'André Mongeau ($20,000). Pour la réalisation de portes en bois sculptées, quatre sculpteurs se sont réparti $24,000. Ce sont: Lucie Laporte, Armand Vaillancourt, René Derouin et Carol Grenon. Sept autres artistes réaliseront un ensemble de tapisserie pour un montant de $70,000. Il s'agit de Mariette Rousseau-Vermette, Louise Panneton, Denise Beaudin, Hughette Dorais, Denise Philippon, Ray Senior et Yvon Soucy.

Si la relance récente de cette politique, qui n'avait jamais été vraiment appliquée de par le passé, a été accueillie très favorablement dans le milieu des arts visuels, de nombreux créateurs sont toutefois d'avis que pour être totalement réussie, cette politique devrait permettre une consultation initiale plus grande entre l'artiste et l'architecte. Pour beaucoup d'artistes, le risque est grand de voir apparaître, dans le cadre du «un pour cent», des oeuvres d'art traditionnelles, «plaquées» à l'architecture sans y être carrément intégrées.

R.V.

Mauvaise adaptation d'un roman à la scène

par Jacques Larue-Langlois

Bande de petits verrats, adaptation théâtrale du roman de Louis Caron, **Le Bonhomme Sept-heures**; mise en scène: Odette Guimond et Carl Béchard avec Sylvie Beauregard, Carl Béchard, Michel Bergeron, Benoît Dagenais, Sylvie Gosselin et Odette Guimond produit par le Théâtre de la Nouvelle lune; salle Fred-Barry.

Je n'ai pas lu le roman de Louis Caron, *Le Bonhomme Sept-heures*, dont *Bande de petits verrats* constitue une adaptation théâtrale. Je ne doute point qu'il puisse s'agir en l'occurrence d'un récit intéressant, plein d'humour et de candeur, dont la lecture au coin du feu me transporterait d'aise en me faisant revivre le milieu social qui a baigné mon enfance de Nicolétain. Cependant, l'adaptation scénique qu'en ont tirée ceux du Théâtre de la Nouvelle lune n'offre absolument rien d'intéressant.

Par petites touches, par scènes brèves et décousues, à grand renfort de costumes éclatants et d'effets exagérés, tous les poncifs éculés de la parodie sociale s'y pointent le nez à tour de rôle pour appuyer une supposée dénonciation des pires clichés sexistes et des plus invraisemblables quiproquos qui marquent les relations entre adultes et enfants. Il y a peut-être là matière à tirer une pièce pour enfants passable, à condition de consentir à leur faire la morale! Car est bien moraliste ce spectacle de la stupidité humaine où tous les adultes sans exception sont des arriérés mentaux et tous les enfants des îlots de fraîcheur et d'inventivité tendre et novatrice, du genre de celles qui les pousse à aller sonner de nuit à la porte de chez M. Augustin ou à trancher la gorge de son lapin préféré.

Visuellement, la production n'est pas totalement dénuée d'intérêt et pourrait enthousiasmer une classe entière de troisième année. Certains des comédiens sont excellents à rendre des personnages caricaturaux et en particulier Sylvie Beauregard, dont la folle est splendide de vérité soutenue, et Benoît Dagenais, un Augustin farfelu à souhait. Mais ces séquences sans queue ni tête ne se raccrochent à aucune structure théâtrale et constituent au mieux un collage épais de tableaux extraits du roman.

Si c'est dans ces conditions qu'une partie de Nicolet s'est effondrée, en novembre 1955, on a envie de dire que ce fut une excellente chose.

Et un bon point pour le spectacle de La Nouvelle lune: il ne dure que cinquante minutes.

Le film d'Alain Resnais bien accueilli à Cannes

CANNES (AFP) — Le festival de Cannes a chaleureusement applaudi hier à *Mon oncle d'Amérique*, cette «comédie du comportement» d'Alain Resnais, inspirée de thèses du professeur Henri Laborit.

D'ores et déjà, on chuchote dans les couloirs du palais que le film est un des grands partants pour le palmarès final. S'il paraît difficile qu'il détrône *Kagemusha* d'Akira Kurosawa pour la palme d'or, il paraît comme un candidat sérieux pour le prix de la mise en scène ou le prix spécial du jury.

Mon oncle d'Amérique en effet est le film le plus novateur que l'on ait présenté jusqu'à présent dans ce 33ème festival de Cannes, dont la tendance, même si les films sont de très bon niveau, est jusque là plutôt conformiste. Comme dans la plupart de ses oeuvres, Alain Resnais (auteur notamment de *Hiroshima mon amour*, *L'année dernière à Marienbad*, *Providence*) y casse le récit traditionnel.

Le cinéaste en effet, aidé par le scénariste Jean Gruault, s'est inspiré des théories du comportement du professeur Laborit pour imaginer trois personnages qu'il présente de leur enfance jusqu'à maintenant: Jean (Roger Pierre), 50 ans, issu de la haute bourgeoisie provinciale et haut fonctionnaire, René (Gérard Dépardieu), 30 à 40 ans, paysan angevin qui abandonne l'exploitation paternelle pour aller chercher du travail en ville, Janine enfin (Nicole Garcia), 30 ans, fille d'un ouvrier métallurgiste qui devient comédienne.

Parallèlement aux histoires des quatre personnages du film, le professeur Laborit intervient pour expliquer le comportement de nos héros: ainsi, pour la première fois au cinéma, on voit co-exister le déroulement d'une intrigue romanesque avec le cheminement d'un discours scientifique.

La structure du film — histoire des personnages, coupée de réflexions d'Henri Laborit, de plans d'expériences sur des rats pour expliquer les réactions des humains, d'extraits de vieux films — aurait pû être fastidieuse. Bien au contraire, le film est constamment drôle, plein d'intelligence et d'humour. Enfin *Mon oncle d'Amérique*, comédie du mal-être, est une analyse de la France en 1980 avec ses mutations inévitables et ses codes.

Il faut saluer également l'interprétation de Roger Pierre, Nicole Garcia et Gérard Dépardieu, qui ont visiblement pris un grand plaisir à interpréter leurs personnages et qui sont remarquables.

Le second film présenté en compétition, *Out of the Blue*, a rencontré auprès de la critique moins de succès que *Mon oncle d'Amérique*. Il a été réalisé par un cinéaste-acteur qu'on a souvent vu à Cannes, Dennis Hopper, qui en 1969 avait obtenu un prix à Cannes pour *Easy Rider*.

Film américano-canadien, *Out of the Blue* raconte l'histoire d'une adolescente du Middle West, fille d'un conducteur d'autobus en prison et d'une serveuse de restaurant de moeurs plutôt légères, mal dans sa peau, rebelle à la société, qui idolâtre Elvis Presley et qui s'identifie à la *Punk Rock Generation*. Son inadaptation la conduira au meurtre.

Alain Resnais avait toutes les raisons de sourire hier après que le Festival de Cannes eut applaudi Mon oncle d'Amérique.

Andress mère

LOS ANGELES (Reuter) — L'actrice de cinéma d'origine suisse Ursula Andress, âgée de 44 ans, a donné naissance mardi à Los Angeles à son premier enfant, un garçon. La mère et l'enfant, qui pèse trois kg, se portent bien. L'actrice a déclaré que le père est l'acteur américain Harry Hamlin, qu'elle compte épouser.

■

«Le Portugal nous ensoleille» est le thème d'une promotion qui se tient du 20 au 24 mai au Complexe Desjardins. Ce festival comprend chansons (fados), cuisine typique, invitation au voyage et fabrication, sur place, de produits d'artisanat: dentelles, vannerie et poterie. Du 26 au 31 mai, au même endroit, se déroulera une exposition de voitures anciennes appartenant à la Fondation Craven, dont une Cadillac Tourisme, modèle 1909, qui se vendait à l'époque $750.00.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

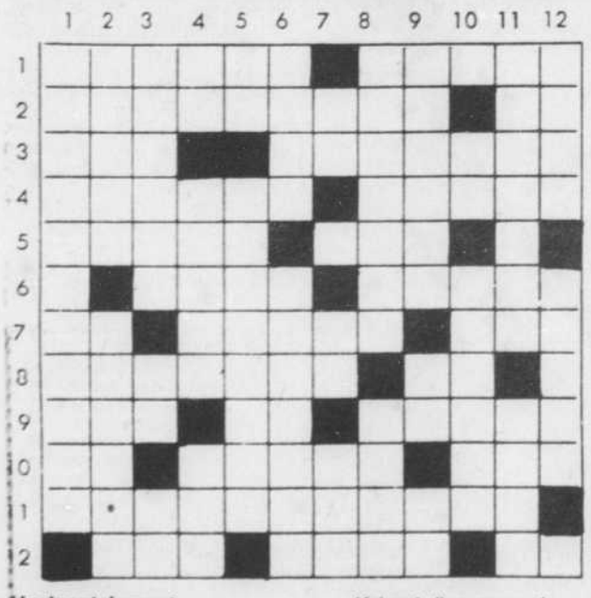

Horizontalement

1—Nom usuel des croûtes ou exfoliations produites par diverses maladies de la peau. — Graine du cacaoyer.
2—Savoir-vivre. — Avalé.
3—Habitude ridicule. — Aiguiser des outils.
4—Dans un dessin, une peinture, retouche destinée à faire ressortir certains détails. — Légèrement froid.
5—Point cardinal. — Éclat de voix.
6—Verbe gai. — Ville de Belgique.
7—Saint-Père. — Petite botte de bûchettes enduites de résine à un bout, pour allumer le feu. — Unité monétaire roumaine.
8—Plante de la famille des composées. — Baryum.
9—Époque. — Patrie d'Abraham. — Imposer.
10—Usages. — Douleur. — Tente avec audace.
11—Créerions de nouveau.
12—Ciment utilisé pour faire des joints hermétiques aux divers récipients soumis à l'action du feu. — Lu de nouveau. — Éminence.

Verticalement

1—Voleur qui détrousse les passants.
2—Terme de civilité. — Sel dérivant d'un peroxyde.
3—Ensemble des ruches. — Venu au monde. — Cuivre.
4—Technétium. — Lieu où l'on se met à l'abri. — Adresse.
5—Coups de baguette. — Petit outre.
6—Manière d'être. — Couper la gorge.
7—Conifère. — Pronom indéfini. — Colère.
8—Petit coffre. — Comm. de l'Ardèche.
9—Arrêt de la sécrétion rénale. — Baryum. — Marque l'alternative.
10—À toi. — Marque de fabrique d'un avertisseur sonore pour automobile.
11—Elle sécrète le miel. — Crochet double.
12—Mammifère au corps lourd et massif. — Au-delà de.

Solution d'hier

RENE MALO présente
POUR TOUS
L'homme à tout faire
une comédie romantique
Un film écrit et réalisé par MICHELINE LANCTOT
Ouimetoscope
1204 EST SAINTE CATHERINE 525-8600
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 1980 — Quinzaine des Réalisateurs —

LE BRIDGE

Recherchez ardûment la bonne technique

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Ouest
Vulnérables: Nord-Sud

	Nord ♠ A D 10 ♥ 6 3 ♦ A V 10 3 ♣ 8 7 5 3	
Ouest ♠ — ♥ R V 9 8 5 ♦ R D 9 6 4 ♣ R V 9		Est ♠ 8 7 3 ♥ 10 7 4 2 ♦ 8 7 5 2 ♣ 10 4
	Sud ♠ R V 9 6 5 4 2 ♥ A D ♦ — ♣ A D 6 2	

Les enchères:

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♥	passe	passe	2 ♥
3 ♦	contre	3 ♥	3 ♠
passe	6 ♠	passe	passe

L'entame: le Roi de carreau.

Le jeu de la carte pour le déclarant serait encore son ingéniosité à trouver dans la répartition de son jeu la technique qui lui permettra de rapporter le nombre de levées nécessaires à l'exécution de son contrat. Il va sans dire que cette habilité est inversement proportionnelle au nombre de points que les mains contiennent.

La donne ci-dessus aprés des enchères fort remplies d'optimisme laissa le déclarant avec la responsabilité de soutirer 12 levées de ses 26 cartes avec un nombre minimum de 27 francs points. En plus, son adversaire de gauche avait ouvert les enchères; il était donc la ligne Maginot qu'il fallait franchir. L'entame du Roi de carreau et la prise de connaissance du mort firent voir au déclarant toute l'ampleur des problèmes. Son jeu présentait bel et bien 1 coeur et 2 ou 3 trèfles pendants. Son imagination fonctionnant à son mieux établissait deux lignes de conduite. Ou bien Ouest n'avait que 2 trèfles, dont le Roi en tête, et le jeu de l'As suivi d'un autre petit affranchirait 3 trèfles de sa main et alors sur l'As de carreau l'écart de la Dame de coeur s'imposait; ou encore Ouest pouvait posséder 3 trèfles et aucun atout, ce qui expliquerait son ardeur dans ses enchères. Afin de se prémunir contre cette répartition possible de 3 trèfles chez Ouest, le déclarant employa une technique splendide qui triompha de ce hasard. Sur l'As de carreau du Mort, il écarta un premier trèfle. Le Valet de carreau fut joué immédiatement et un deuxième trèfle fut sacrifié. Ouest prit la main et pour protéger son jeu il ne vit rien de mieux que de jouer un troisième carreau. La levée fut gagnée par le Mort sur laquelle la Dame de trèfle fut défaussée.

L'ingéniosité de Sud réussissait à son comble; le quatrième trèfle, si minime soit-il, servira à défausser la Dame de coeur perdante du déclarant. Le moment se présentait donc pour le jeu du trèfle. L'As qui se présentait seul dans la main du déclarant fut joué, la main alla au mort par le jeu d'un premier atout. Un trèfle fut coupé et un deuxième atout plaça la main au mort pour qu'il joue son troisième trèfle que le déclarant coupa emportant du même coup le Roi du joueur Ouest et établissant le 8 du Mort. Nord possédait encore un atout pour rentrer en main et continuer la magie de ce jeu. Sur le 8 de trèfle la Dame de coeur fut éliminée, et le déclarant ne possédait plus aucune perdante. Une seule était passée aux adversaires et par une belle manipulation le chelem était accompli.

ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON / 842-5053
MICHEL SERRAULT (La cage aux folles)
"AGRÉABLE, DIVERTISSANT... avec des dialogues bien frappés" — LE MONDE
14 ANS
7:30 9:30
L'ESPRIT DE FAMILLE
Nicole Courcel
ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON / 842-5053
14 ANS
la femme flic
7:30 - 9:30
Miou-Miou
$2.50 ÉTUDIANTS avec carte
"Jonathan Livingston le goéland"
2e FILM
POUR TOUS
Harold et Maude
Musique de CAT STEVENS — un film de HAL ASHBY
JONATHAN 7:30 - HAROLD 9:15
Cinéma Parallèle 722-0302 3180 rue BELANGER

Oscar du Meilleur Film Etranger
14 ANS
PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES
le Tambour
Le PARISIEN 4
486 STE CATHERINE O. 866-3856
1:00, 3:30, 6:15, 9:00

FRANCE FILM, LES ENTREPRISES GESSER ET LES CREATIONS DES ENFANTS C.S. présentent
"Les pensées des jeunes" "Young Dreams"
Une compagnie de 400 jeunes chanteurs, danseurs et musiciens
Mise en scène et chorégraphie Clare Schapiro
Direction musicale Laurie Lesk
24-30-31 MAI à 20 h 30
Théâtre St-Denis — Bell Berri 1594 rue St-Denis Renseignements: 849-4211
Billets en vente: Théâtre St-Denis $6.50, $7.50

LA BOÎTE À ÉCHOS

Du 30 mai au 17 juin se déroulera le 14e Concours International de Montréal, auquel participeront 68 pianistes en provenance de 24 pays. Les premières épreuves éliminatoires (entrée gratuite) se tiendront le 30 mai et les 1, 2 et 3 juin à la Salle Claude-Champagne (rue Vincent-d'Indy) et de nouvelles épreuves éliminatoires auront lieu à la même salle les 4, 5 et 6 juin. Les finales se feront avec la participation de l'Orchestre Symphonique de Montréal, sous la direction de James de Preist, les 13, 14 et 15 juin à la Place des Arts (Salle Maisonneuve) si les activités n'y sont plus entravées par des conflits de travail.

Les premiers lauréats se produiront le 17 juin dans un concert de gala, avec l'OSM, à la Place des Arts, espère-t-on (Pour informations: 671-3186 ou 284-1171.) L'ensemble des lauréats toucheront $22,500, dont un premier prix de $10,000. Le jury de neuf membres comprend: Arffi Armenian (Canada); Cary Graffman (Etats-Unis); Arthur Balsam (Etats-Unis); Jacques Rouvier (France); K.U. Schnabel (Autriche); Lili Kraus (Etats-Unis); John Ogdon (Grande-Bretagne); Msitslav Smirnov (URSS) et Bogomil Starchenov (Bulgarie).

■

L'Association québécoise du jeune théâtre (AQJT) vient d'annoncer qu'un 7e festival québécois de théâtre pour enfants se tiendra du 22 au 27 août, au Parc Lafontaine, à Montréal. Sept troupes québécoises et trois troupes venues de l'extérieur doivent faire partie de ce festival ayant comme thème: «Le théâtre pour enfants et l'école».

■

Enfilm '80 organise un deuxième concours de films Super 8 tournés par les moins de 16 ans. Les films de 10 minutes ou moins traitent du sujet que chacun choisit librement. Les cinéastes en herbe ont jusqu'au 1er juin pour faire parvenir leur film à Enfilm 80, Terre des Hommes, Montréal H3C 1A0. Les gagnants recevront un équipement Super 8 et Radio-Canada diffusera leurs créations l'automne prochain.

TÉLÉVISION

2 CBFT

7.25 Ouverture et horaire
7.30 La vie continue.
Anim.: Gérard-Marie Boivin. Entretien avec les principales personnalités politiques au Canada.
9.00 En mouvement
9.15 L'évangile en papier
9.30 Animagerie
9.45 Tam-Tam
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine Express:
A votre santé. Inv.: Louise Lambert-Lagacé. Trucs à faire chez-soi avec Jacques Elliott.
11.00 Au fil de la semaine
Inv.: Jacques Normand, comédien.
11.30 Madame et son fantôme
12.00 Action-Santé
"Au Cegep". On enseigne très peu le conditionnement physique au primaire et l'on retrouve dans nos Cegeps des étudiants peu habitués à l'effort devant des équipements sportifs des plus modernes.
12.30 Les coqueluches
13.30 L'e téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de vivre
Inv.: Un groupe de l'Ile d'Orléans. Chronique information: L'acupuncture.
16.00 Bobino
16.30 Place du fondateur
Texte: Pierre Guénette
17.00 Cosmos 1999
19.30 Baseball des Expos:
Du Stade Olympique de Montréal, les Braves d'Atlanta rencontrent les Expos.
Horaire en cas de pluie:
19.30 Race de monde.
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu.
20.00 Les grands films:
"La part du feu" (Français 1977) Drame réalisé par Etienne Périer, avec Michel Piccoli, Claudia Cardinale et Jacques Perrin.
22.00 Le son des Français d'Amérique
"Le P'tit Canada" Quelques québécois de Lowell au Massachusette racontent l'émigration de leurs compatriotes au début du siècle dans les différentes villes industrielles de la Nouvelle Angleterre.
22.30 Le téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Reflets d'un pays:
Bilan de la saison touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. — M. Lucien Ruelland, chanteur d'opéra à la retraite, se raconte.
24.20 Cinéma:
"Tous peuvent me tuer" (Français 1957) Policier réalisé par Henri Decoin, avec Anouk Aimé, François Perrier, Peter Van Eyck, Eleonora Rossi et Pierre Mondy...
2.05 Le téléjournal

10 CFTM

6.55 Horaire
7.00 Les p'tits bonshommes
7.30 Fanfan Dédé
8.00 Gronico & Cie
8.30 Le 10 vous informe
8.35 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne:
"Notre langue", "Comprendre l'actualité", "Mode-beauté".
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
12.15 Le 10 vous informe
12.30 Ciné-Quiz:
"Simba" (Britannique 1954) Drame social réalisé par Brian Desmon Hurst, avec Dirk Bogarde, Donald Sinden et Virginia McKenna.
14.30 Janette veut savoir:
"Qu'est-ce que la télépathie"
15.30 Les services à la communauté
16.00 Les Satellipopettes
16.30 Ma sorcière bien-aimée
17.00 Jasonik le brigand
18.00 Le 10 vous informe
18.30 Les Tannants
19.30 Les Brillant
Textes de Marcel Gamache
20.00 La petite maison dans la prairie
21.00 Mini-série:
"La filière"
22.00 Shirley.
Inv.: Pauline Michel
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports au 10
23.10 La couleur du temps
23.25 Film-O-Dix:
"Le détective" (Américain 1968) Drame policier réalisé par Gorden Douglas, avec Frank Sinatra, Lee Remick et Jack Klugman.
1.00 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
Films documentaires
11.00 Readalong. Think About, Write On
Émission du ministère de l'éducation destinée à favoriser l'apprentissage de la langue anglaise chez les jeunes.
11.30 Parlez-moi
Avec l'ami Sol, les jeunes anglophones apprennent le français.
13.30 Mon ami Pierrot
13.45 Les 100 tours de Centour
14.00 Passe-Partout
Une émission divertissante pour les petits de trois à six ans.
14.30 Le marché aux images
15.30 Justice pour tous
"Assurance-automobile". Me Louis-Paul Allard et son invité nous expliquent le fonctionnement de la Régie de l'assurance-automobile.
16.00 Des arts et des hommes:
Série qui nous propose un panorama de l'art à travers le monde. "Le premier mil". Un voyage en Haute-Volta où les Samos fêtent la saison des pluies et celle de la récolte.
16.30 L'envers du décor
"Suzanne Jacob". Ce soir, elle nous parle de sa vie, de sa carrière et du métier d'auteur-compositeur-interprète.
17.00 Les livres et nous
17.30 La Place Royale à Québec
18.00 La petite Lulu
18.30 Les amis de mes amis:
Série d'émissions qui fait partager la vie quotidienne de quelques enfants à travers le monde. "Les enfants des réfugiés".
19.00 Le monde des peintres naïf:
"Les naïfs de Belgique et des Pays-Bas".
20.00 Droit de parole
21.00 Prise I
Une émission qui nous fait connaître de jeunes cinéastes québécois.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes:
"Sibor et Bora"
10.15 Société d'aujourd'hui:
Inv.: Isabelle Aubret et Bruno Brel
11.30 Midi première (variété)
Inv.: Richard Clayderman
12.00 Télé-Foot:
Coupe européenne: Extraits de F.C. Nantes/F.C. Valence — Match International: Espagne-France (amateurs) — Coupe de France: hutième de finale
13.00 Télé-Film:
"L'inspecteur mène l'enquête: effet 17", avec Danielle Aymé, Michèle Herbé, Michel Bedetti et Rémy Darcy.
14.30 Fenêtre sur:
"Albert Camus: retour à Tipasa". Si Camus était vivant... Jean-Pierre Prévost imagine ce qu'aurait pu être le voyage de Camus en 1980 sur sa terre natale d'Algérie.
15.00 Des chiffres et des lettres
15.20 Passez donc me voir
15.40 Actualités régionales:
"Le sud-ouest de la France"
17.00 Pour les jeunes:
"Truc en troc"
17.45 Société d'aujourd'hui:
Évocation de Luis Mariano avec Jean-Louis Chardans. — Georgette Lemaire. — Micheline Presle lit un poème.
19.00 Midi première (variété)
Inv.: Ringo
19.30 Télé-Foot:
Championnat de France: extraits de rencontres de première division: Valenciennes-Nantes-Nancy-Paris St-Germain.
20.30 Télé-Film:
"Nadine" de Jean Cosmos, avec Jacques Debary, Marc Eyraud et Jacques Balutin.
22.00 Fenêtre sur:
"Cet héritage qui est le nôtre" Film réalisé par Thierry Nolin. — En direct, Bernard Golay s'entretient avec Jacques Verroust.
22.30 Des chiffres et des lettres
22.50 Passez donc me voir
23.10 Actualités régionales:
"Le sud-ouest de la France".

6 CBMT

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
10.00 Quebec School Telecast
10.30 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 From Now On
12.28 Senior citizens billboard
12.30 Wicks
13.00 Today From Ontario
14.00 The Edge of Night
14.30 Take Thirty
15.00 The Bob McLean Show
16.00 Beyond Reason
16.30 All in the Family
17.00 The Beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The City at Six
19.30 Happy Days
20.00 Mork and Mindy
20.30 Adventures in history
21.00 Post referendum news special
22.00 The fifth estate
23.00 The national
23.27 The City Tonight
23.45 Gunsmoke
24.45 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allan
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flinstones
12.30 Street Talk:
"Can you really prepare for retirement?"
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 The Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 The Waltons
21.00 Movie special: "Murder can hurt you" avec Jamie Farr, Tony Danza et Gavin MacLeod.
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
The Twelve Midnight Movie: "Night of the Iguana" (1964) avec Richard Burton, Deborah Kerr et Ava Gardner...
2.00 Sign Off

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Kramer vs Kramer" 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Muppet movie" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Coal miner's daughter": 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Small circle of friends" 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The psychiatrist" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Split beaver girls" 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 10.
BERRI, 1260 St-Denis (288-2115) — "Flic ou voyou" 13 h 10, 16 h 30, 20 h 05. "Music machine" 15 h 00, 18 h 30, 22 h 00.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Jeux à trois" 12 h 00, 15 h 25, 18 h 45, 22 h 05. "Annie la vierge de St-Tropez" 13 h 35, 17 h 00, 20 h 20.
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "1941" 17 h 45, 21 h 30. "The jerk" 19 h 50.
BONAVENTURE II, — "The changeling" 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Kramer contre Kramer" 19 h 15, 21 h 15.
BROSSARD II, — "Hulk" 18 h 00, 21 h 15. "Buck Rogers" 20 h 00.
BROSSARD III, — "Flic ou voyou" 18 h 00, 21 h 30. "Music machine" 20 h 00.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Kramer contre Kramer" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
CHAMPLAIN II, — "C'est l'apocalypse" 18 h 15, 21 h 00.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Ces adorables victoriennes" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. "L'enfer pour Miss Jones" 14 h 30, 17 h 00, 19 h 30, 22 h 00.
CHÂTEAU II, — "Frissons" 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. "Rage" 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35.
CINÉMA DE MONTRÉAL I, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Justice pour tous" 13 h 15, 17 h 35, 21 h 50. "L'express de minuit" 15 h 25, 19 h 45.
CINÉMA DE MONTRÉAL II, — "Oh! les petites starlettes" 13 h 00, 15 h 35, 18 h 15, 21 h 00. "Deux suédoises à Paris" 14 h 15, 16 h 55, 19 h 35, 22 h 15.
CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30, "Harold et Maude" 21 h 15.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Acquisitions récentes: "Le jongleur de Notre-Dame", "Mais où sont les nègres d'antan", "L'homme à ressort et les S.S.", "la traversée de l'Atlantique à la rame", "la Joconde", "Baby story" 19 h 30. "Bandits à Orgosolo" (de Vittorio De Seba, Italie, 1961) 21 h 30.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Die langhing," 19 h 05, 21 h 05.
COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "La soumise" 18 h 30 "Cavale érotique" 20 h 10 "Maîtresse légitime" 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Norma Rae" 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 40, 20 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS II, — "La poursuite infernale" 12 h 05, 15 h 55, 19 h 45 "Mon nom est Bulldozer" 13 h 50, 17 h 40, 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Apprentissage à l'école" 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45. "Elles font tout" 13 h 25, 15 h 50, 18 h 15, 20 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Les bons débarras" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Relâche.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Muppet movie" 19 h 10, 21 h 10.
CÔTE-DES-NEIGES II, — "Apocalypse now" 18 h 25, 21 h 10.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "C'est l'apocalypse" 20 h 00.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (921-6060) — "Martin et Léa" 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN II, "Cordélia" 19 h 20, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Meatballs" 19 h 00, 21 h 00.
DORVAL II, "Godsend" 19 h 00, 21 h 00.
DORVAL III, "A small circle of friends" 19 h 15, 21 h 25.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "All that Jazz" 19 h 00, 21 h 15.
DÉCARIE SQUARE II, — "Kramer vs Kramer" 19 h 00, 21 h 00.
ÉLYSÉE I, 35 milton (842-6053) — "L'esprit de famille" 19 h 30, 21 h 30.
ÉLYSÉE II, — "Un second souffle" 19 h 30, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 18 h 00. "La chouette équipe" 19 h 40.
GREENFIELD II, "Ces adorables victoriennes" 18 h 00, 20 h 30 "L'enfer pour Miss Jones" 19 h 30, 21 h 55.
GREENFIELD III, — "Les passionnées" 18 h 05, "L'initiatrice" 19 h 50.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "The psychianist" 12 h 20, 15 h 05, 17 h 50, 20 h 35. "Doctor and his women" 13 h 50, 16 h 35, 19 h 20, 22 h 00.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Flic ou voyou" 19 h 50. "Music machine" 21 h 50.
KENT, 6100 ouest Sherbrooke (469-9707) — "The tin drum" 18 h 25, 21 h 05.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Manhattan" 18 h 05, 19 h 45, 21 h 25.
LA CITÉ II, — "Best boy" 19 h 00, 21 h 05.
LA CITÉ III, — "The rose" 18 h 15, 20 h 45.
LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Embraye bidasse, ça fume" 20 h 00. "Capitaine Apache" 21 h 30.
LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 18 h 00. "La chouette équipe" 19 h 40.
LAVAL II, — "L'enfer pour Miss Jones" 19 h 10. "Ces adorables victoriennes" 20 h 10.
LAVAL III, — "Maison de filles" 18 h 30. "Suprêmes jouissances" 19 h 55.
LAVAL IV, — "Histoire d'Olivier" 18 h 05. "L'enjeu" 19 h 40.
LAVAL V, — "Les amusants jeux érotiques de nos voisins" 19 h 05, "Clarisse" 20 h 30.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Kramer contre Kramer" 19 h 15, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, — "Cordelia" 19 h 00, 21 h 00.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques Cartier (878-9397) En haut: "Le party" (de Blake Edwards) 18 h 30. En bas: "Abba" Dès 20 h 30, Entrée libre.
LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437)— "Killand be killed" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
LOEW'S II, — "Foxes" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
LOEW'S III, — "Meatballs" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
LOEW'S IV, — "Little darlings" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
LOEW'S V, — "Godsend" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Face G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Nos plus belles années" 19 h35. "Kramer contre Kramer" 21 h 40.
MASCOUCHE II, — "Prophétie" 19 h 30, "Faut trouver le joint" 21 h 20.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Embraye bidasse, ça fume" 18 h 15, 21 h 30. "Capitaine Apache" 20 h 00.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Naughty victorians" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. "Devil in Miss Jones" 14 h 30, 17 h 00, 19 h 30, 22 h 00.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Le dernier des géants" 19 h 00 "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 20 h 50.
MONTENACH II, — "Convoi 19 h 10, "La cage aux folles" 21 h 05.
OUIMÉTOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Les damnés" (de Luchino Visconti, Italie, RFA, 1969) 18 h 30, 21 h 30.
OUIMÉTOSCOPE II, — "Les grands enfants" de Paul Tana, 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) "François et le chemin du soleil" 19 h 00. "L'Univers fascinant de la publicité" (1ère partie) 21 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Naughty Victorian" 12 h 45, 15 h 10, 17 h 35, 20 h 10. "Devil in Miss Jones" 14 h 15, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 45.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Le souffle de la tempête" 19 h 20. "Le champion" 21 h 30.
PARADIS II, — "Les oies sauvages" 19 h 10. "Mon nom est Bulldozer" 21 h 20.
PARADIS III, — "Ben" 19 h 20. "Le commando des tigres noirs" 21 h 00.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Rétrospective centre de recherches MontFaucon: "So Happy", "Suite", "Télécouleur inflammable", "Tableaux des Indes galantes" 19 h 30, 21 h 00.
PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "La chouette équipe" 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35.
PARISIEN II, — "Cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
PARISIEN III, — "La fille" 13 h 30, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 15.
PARISIEN IV, — "Le tambour" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.
PARISIEN V, — "Et la tendresse bordel?" 12 h 20, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 35.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "All that jazz" 19 h 00, 21 h 10.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Being there" 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II, — "Gilda live" 12 h 50, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Emmanuelle Queen of Sados" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30: "Spirit of 70 sex" 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 00.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Maison de filles" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 00, 21 h 45. "Perversités suédoises" 15 h 00, 17 h 45, 20 h 25.
RIVOLI II, — "La fille" 13 h 30, 17 h 35, 21 h 30. "Pot-de-vin" 15 h 30, 19 h 30.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Terreur à l'école", "L'Apache".
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "La balade démente" 12 h 10, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40. "La grande casse numéro 2" 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05.
SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Le mariage de Maria Braun" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Being there" 18 h 30, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Meatballs" 19 h 05, 21 h 05.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Flic ou voyou" 18 h 10, 21 h 40. "Music machine" 20 h 00.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 18 h 05. "La chouette équipe" 19 h 50.
VERSAILLES II, — "Ces adorables victoriennes" 18 h 05, 20 h 35. "L'enfer pour Miss Jones" 19 h 35, 22 h 05.
VERSAILLES III, — "Les passionnées" 18 h 10. "L'initiatrice" 19 h 55.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "La poursuite infernale" 19 h 15; "Mon nom est Bulldozer" 21 h 05.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Kramer contre Kramer" 19 h 15, 21 h 15.
WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Fantasia" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 20 h 55.
YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "The black stallion" 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

CINÉ-PARCS
Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs dès 19 h 15.
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Trans-Canadienne, sortie 95 (655-5515) — "Kramer contre Kramer"; "Le privé de ces dames".
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, — "Embraye bidasse, ça fume"; "Les quatre mercenaires d'El Paso".
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "Rocky II, la revanche"; "La malédiction de la panthère rose".
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, "C'est l'apocalypse"; "Tueur d'élite".
CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Meatballs"; "French post cards".
CINÉ-PARC DOLLARD II, — "Kill and be killed"; "Meteor".
CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "C'est l'apocalypse"; "Tueur d'élite".
CINÉ-PARC LAVAL II, — "Embraye bidasse, ça fume"; "Capitaine Apache".
CINÉ-PARC LAVAL III, — "L'incroyable Hulk"; "Buck Rogers au 25e siècle".
CINÉ-PARC LAVAL IV, — "Kramer contre Kramer"; "L'amour sur béquilles".
CINÉ-PARC ODÉON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — C'est l'apocalypse"; "Tueur d'élite".
CINÉ-PARC ODÉON II, — "Music machine"; "Flic ou voyou".
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, Autoroute des Laurentides, sortie 44 ouest (861-0659) — "Music machine"; "Avalanche express".
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, "Rocky 2, la revanche", "La malédiction de la panthère rose".
CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "L'Incroyable Hulk"; "Buck Rogers au 25e siècle".
CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Music machine"; "Bête mais discipliné".
CINÉ-PARC VAUDREUIL II, — "Embraye, ça fume"; "Les quatre mercenaires d'El Paso".

SUR SCÈNE

ATELIER CONTINU, 1200 est, Laurier "Avec l'envie soudaine d'une nuit blanche", création de Lise Roy et Michel Breton, production du Théâtre de Carton. Jeu. à dim.: 20 h 30. Du 22 mai au 8 juin. Rés.: 272-2655.
CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Damnée Manon, sacrée Sandra" de Michel Tremblay, avec Sylvie Germain et André Doucet. Mise en scène de Danielle Fichaud, du mer. au lun. 20 h 30.
CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Une goutte d'eau sur la glace" de Suzanne Aubry avec Jasmine Dubé et Geneviève Notebaert. Mise en scène: Claude Poissant. Jeu. à lun.: 21 h 00, Sam.: 20 h 00, 22 h 00. Relâche mar. mer.
CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — "Ma Corriveau" de Victor Lévy Beaulieu. Interprété par Josiane Goffoy; "Les méfaits du tabac" d'Anton Tchékov. Interprété par Patrick Dupont et "Dr. l'abstraction symbolique de la Trinité révélée" de Nicole Leriche, interprété par l'auteur. Mer. à sam. 20 h 30.
CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — "L'ouvre-boîte" de Victor Lanoux, avec Denis Tremblay et Michel Vivier. Mise en scène: Yves Desjardins. Mer. à dim.: 20 h 30.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, Théâtre-danse: Soulières, Glard et Mobiles présentent "Autour de...", chorégraphies de Monique Glard, Nicole Marchand, Françoise Riopelle, Luana Santini, Daniel Soulières. Mer. à ven.: 21 h 00. Sam. dim.: 17 h 00, 21 h 00.
L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — François Guy. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00. Entrée libre.
L'ESKABEL, 2334 rue Centre (près du métro Charlevoix) — "Plein-Chant" mise en scène Jacques Crête. Du mer. au dim.: 21 h 00. Rens.: 931-0695 ou 931-8401.
LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Bug Alley Band. Sem. 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 1 h 00.
LA POUDRIÈRE, Ile Ste-Hélène — "George Dandin" ou (le mari confondu) et "Les Précieuses Ridicules", de Molière avec Elisabeth Chouvalidzé, Jacques Zouvi, Gabrielle Mathieu, Alain Gendreau, Serge Dupire, Béatrix Van Til, Jean Rossignol et Jean Dalmain. Mise en scène: Jean Dalmain. Mar. à sam.: 19 h 30, 21 h 30. Matinées mer. ven.: 14 h 30. À compter du 12 mai la pièce sera présentée en français et en anglais, en alternance.
STUDIO DE L'ÉCOLE NATIONALE, 360 est, Laurier — Le Théâtre de la Rallonge présente "Pourquoi s'mett' tout nus", écrit et joué par Lorraine Pintal, Louise Saint-Pierre, Daniel Simard. Tous les soirs 21 h 00 sans relâche. Rens.: 282-1996.
SALLE POLLACK, 555 ouest, rue Sherbrooke (392-8224) — Beverley Gertsman, piano, 20 h 30. Oeuvres de Brahms, Prokofiev, Shostakovich.
THÉÂTRE DE L'ÎLE, 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — "L'école des Femmes" de Molière avec Gilles Provost, Sylvie Houle, Robert Côté, Bernard Assiniwi, Lisette St-Gelais, Jean-Louis Fuys, Lucien Crustin, Daniel Richer. Mise en scène: Raphaël Albani. Mer. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Dim.: 19 h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "L'Impromptu d'Outremont" de Michel Tremblay avec Rita Lafontaine, Denise Morelle, Monique Mercure, Eve Gagnier. Mise en scène: André Brassard. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 30.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — Festival de créations de femmes, du 21 mai au 6 juin. Spectacles: "Parce que c'est la nuit" du Théâtre Expérimental des Femmes, 22 h 00. "Amélie ou la désespérance apprivoisée" avec Chantal Aubré, 20 h 30.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Production du Théâtre de la Nouvelle Lune. "Bande de petits verrats" de Louis Caron. Mise en scène: Carl Béchard, Odette Guimond. Avec Benoît Dagenais, Sylvie Beauregard, Sylvie Gosselin, Michel Bergeron. Tous les soirs 20 h 30. Relâche dim. lun.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 avenue des Pins (845-7277) — "Les folleries du samedi soir", comédie légère de Marcel Mithois, avec Andrée Lachapelle, Lenie Scoffie, Gabriel Gascon, Yvon Dumont. Mise en scène: Paul Buissonneau. Du mer. au dim.: 20 h 00. Pour enfants: "Le cirque de Pantalon" et "Le crocodile s'est échappé" avec Lucie Saint-Cyr, Bernard Meney, Jacques Thériault, Mario Lirette, Louis Dallaire. Mise en scène: Paul Buissonneau. Lun. à ven.: 14 h 00. (groupes scolaires).
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Apprends-moi Céline" de Maria Pacome, avec Catherine Begin, Janine Sutto, François Trottier, Louise Deschâtelets et Jean Deschenes. Mise en scène de Danièle J. Suissa. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00.
THÉÂTRE DES VOYAGEMENTS, 5145 St-Laurent (274-7985) — "Audience" et "Vernissage" de Vaclav Havel avec Vincent Bilodeau, Robert DuParc, Nadine Marchand, Jean-Marie Moncelet. Mise en scène: Robert DuParc. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, Faculté de Musique, 2375 chemin de la Côte Ste-Catherine (343-6479) — Salle 1020 — Atelier de jazz, dir.: Al Hajj Sayyd Abdul Al-Khabbyr, 20 h 30.
GRAND THÉÂTRE, 269 est, boul. St-Cyrille (643-4975) — Salle Louis-Fréchette "Roméo et Juliette" opéra de Charles Gounod, avec Colette Boky, André Jobin et Joseph Rouleau. Mise en scène: Jacques Létourneau 20 h 00.
GRAND THÉÂTRE, Salle Octave-Crémazie "Les Femmes savantes" de Molière, 20 h 30. Mise en scène: Jean Herbiet.
CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(713)-996-5051) — Opéra — Films: "The tin drum" (allemand, sous-titres anglais) 20 h 30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS, Théâtre "Henry Five" de William Shakespeare. 20 h 00.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- 55¢ par ligne agate
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce et ½
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES

AIDE-DOMESTIQUE ('live-in'), bon salaire et conditions de travail. Prendre soin d'un enfant d'un an, et entretien ménager léger. Expérience et références requises. Appeler après 18 hres: 277-0322. 22-5-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. **Claude Morrier 668-3879. J.N.O.**

DÉCAPAGE, restauration de tous genres, boiseries, portes, fenêtres. Travail personnalisé. Bonne expérience. Estimation gratuite. Après 5 h. 737-3470, 842-6935 26-5-80

APPARTEMENTS À LOUER

VAN HORNE, près de Wilderton Crescent

Afghanistan

1) La guerre sainte et sauvage des maquis afghans contre l'occupation soviétique

par Jean Bertolino

Journaliste français dont les grands reportages sont désormais célèbres. Jean Bertolino rentre d'un boyage d'information en Afghanistan et au Pakistan où l'avait envoyé la Télévision de France. Pour les lecteurs du DEVOIR, il rend compte de sa mission.

C'EST dans la province Nord-Ouest du Pakistan que se trouve la plus grosse concentration de réfugiés afghans, environ 600,000, 95% d'entre eux étant d'origine pouchtou. Leurs camps de toile s'étalent sur des aires dénudées, à la périphérie de Banun, Kohat, Peshawar. Les subsides que leur alloue le gouvernement pakistanais — quatre roupies par tête et par jour — et les dons internationaux suffisent à peine à les maintenir en vie et n'apaisent ni leur faim ni leur rancoeur.

Cette arrivée massive d'êtres totalement démunis, remâchant sous la chaleur étouffante des tentes leur haine de l'occupant soviétique, inquiète les dirigeants pakistanais. Face au peu d'intérêt que manifestent à leur égard les États occidentaux ou, ce qui est encore plus décevant, les nations musulmanes, les réfugiés, pour l'heure, se sentent abandonnés à leur sort, complètement délaissés. L'expérience palestinienne a déjà prouvé que ce genre de déréliction débouche sur la révolte et les actes désespérés.

Les Pathans, qui habitent la province frontalière du Nord-Ouest appartiennent à l'ethnie pouchtou, parlent exactement la même langue que leur corréligionnaires afghans. La séparation de ce peuple par la conquête britannique et la cartographie coloniale n'est jamais parvenue à distendre les vieux liens tribaux ou à empêcher les alliances matrimoniales. Autour des Peshawar subsistent encore de larges enclaves tribales où ni la Justice, ni l'armée, ni l'Administration pakistanaises ne peuvent opérer et où la seule loi qui est en usage est, dit-on, la «loi de Dieu».

Dans ces zones incontrôlées se cultivent le canabis et le pavot. Le hashish, l'opium et les armes y sont en vente libre. Les bourgs, tels celui de Dara, entre Peshawar et Kohat, regorgent de petits arsenaux rudimentaires, reproduisant tous les modèles possibles et imaginables de fusils, mitraillettes ou grenades. Ce sont des lieux d'asile bénis pour les malfaiteurs. Toute une faune interlope de trafiquants, de contrebandiers, de criminels y prospère, à l'abri des poursuites judiciaires.

L'objectif plus ou moins avoué du gouvernement pakistanais a toujours été de parvenir à neutraliser puis à absorber les «Agencies», ces états dans l'État, sources de désordres et d'anarchie, constituant une menace permanente de désintégration. En une vingtaine d'années, l'État pakistanais a phagocyté les principautés de Dir, Swat et Chittral. Les territoires tribaux de la Khyber Pass du Mohmand et du Waziristan étaient eux aussi appelés à être résorbés à plus ou moins brève échéance. L'affaire afghane a enrayé le processus. Le trafic d'armes qui végétait connaît depuis l'invasion soviétique un essor sans précédent. Les ateliers de fabrication semi-clandestins qui travaillaient au ralenti ont brusquement décuplé leur production. On commence même à sortir sur place des D.C.A. rudimentaires «made in Dara» à l'intention des Moudjahidines afghans, confrontés au feu meurtrier des hélicoptères russes. Prix: 60,000 francs. Elles ne sont pas automatiques, et il faut réarmer la culasse après chaque tir. La reprise de ces activités illicites, les profits substantiels qui en résultent ne prédisposent guère les tribus pouchtoues à l'assimilation. Les avantages économiques qu'elles tirent de leur situation actuelle les incitent au contraire à manifester plus que jamais leur ombrageuse susceptibilité sur le chapitre de leurs droits et particularismes locaux.

La présence des 600, réfugiés afghans tout à proximité des «Agencies» est un atout en leur faveur. L'idée d'un grand Pouchtounistan, qui engloberait l'Afghanistan et tout le nord-ouest du Pakistan, bien qu'aujourd'hui sous-jacente, larvée, ne s'est jamais complètement estompée de l'esprit de ce peuple. Elle peut très bien ressurgir et mobiliser les multitudes amères qui croupissent dans les camps, non seulement contre le régime de Kaboul, mais aussi contre le gouvernement d'Islamabad. Le déséquilibre numérique qui découle de l'afflux de réfugiés est un facteur de déstabilisation extrêmement sérieux.

Partagé entre les Pouchtous, les Pendjabis, les Sindis et les Baloutches, le Pakistan n'est pas à l'abri d'un «septembre noir». En raison, précisément, de l'absence d'unité raciale et culturelle, celui-ci, s'il se produisait, pourrait avoir des conséquences désastreuses, allant jusqu'à l'éclatement du pays. Le foisonnement des organisations afghanes, qui se livrent dans Peshawar à une concurrence sans merci, laisse présentement au Gouvernement un répit qu'il utilise en jouant son jeu personnel, lequel consiste à afficher ouvertement une neutralité prudente, à prôner apparemment l'unité des Afghans, mais à ne rien faire qui puisse la permettre. Déjà il subventionne certains leaders pour les avoir à sa main et les faire agir dans son propre intérêt. Cette ambiguïté s'explique. Pour réduire au maximum les risques de conflagration interne, le Pakistan va devoir se montrer de plus en plus vigilant.

Si tous les groupements de résistance afghans portent l'indispensable qualificatif d'«Islamique» — Société Islamique d'Afghanistan, Parti Islamique d'Afghanistan, Front National Islamique, Mouvement de la Révolution Islamique, etc. — aucun ne possède de plateforme politique, et leurs leaders, des religieux, des théologiens, de prétendus docteurs ou ingénieurs, sont bien incapables de préciser ce qui les distingue entre eux. Tous parlent de la «djihad», la guerre sainte contre les Soviétiques, de la nécessaire mobilisation des masses pour la lutte et de l'édification future d'une république islamique dure et pure, à la Khomeiny. Mais lorsqu'on leur demande quel est leur programme, ils répondent évasivement: «Il est basé sur le Coran et les principes de l'Islam», puis orientent la conversation vers des sujets moins compromettants.

Ainsi se comportèrent, lors de notre entretien, Sabatallah Modjahidi, chef du Front National Afghan, le professeur Rabani, de la Société Islamique, et l'Ingénieur Gulbudin, du Parti Islamique d'Afghanistan.

En vérité, tous ces hommes sont très proches les uns des autres, et seule leur ambition personnelle sans doute les éloigne. Il est pratiquement impossible d'avoir avec eux des conversations sur les domaines touchant au mode de vie traditionnel. La femme est un sujet tabou. Aborder le problème de son aliénation ou souhaiter son émancipation est jugé comme étant un acte sacrilège. Si, de surcroit, on se lance dans les questions sociales, si on se met, par exemple, à parler de réforme agraire, on devient tout de suite un suspect. Pour eux, ce genre de propos ne peuvent être tenus que par des sympathisants communistes.

— Que pensez-vous des Kurdes d'Iran et de leur lutte, ai-je demandé à Nadji Bullah, jeune secrétaire du Jamiat Islami (Société Islamique), qui a étudié cinq ans à Hawaï et avoue avoir été, durant son séjour à Honolulu, un «mauvais musulman», avant de devenir le dévot qu'il est présentement, ne ratant aucune des cinq prières et passant plusieurs heures par jour à psalmodier des sourates coraniques.

— Les Kurdes, me répondtil, je suis contre. Ce sont des communistes.

— Il y a pourtant un mollah à leur tête.

— Cet Ezeddine Husseini est un mauvais musulman, répartit Nadji Bullah. C'est un mollah rouge. Les Kurdes veulent briser l'unité de l'Iran, introduire dans ce pays l'idéologie marxiste. S'ils étaient de bons croyants, ils ne se dresseraient pas contre Khomeiny. Le chiisme et le sunnisme procèdent de l'Islam, et le Coran est le lien entre tous les musulmans, quelle que soit leur confession. L'Ayatollah est un homme de Dieu qu'il faut respecter, auquel il faut obéir. En Iran, ceux qui se révoltent sont des traîtres.

Un rapprochement entre les principaux groupes de résistance s'est récemment esquissé. Six des plus grandes organisations ont décidé de créer l'Alliance Islamique pour la Libération de l'Afghanistan. Le Parti Islamique d'Afghanistan, présidé par l'Ingénieur Gulbudin, n'ayant pas obtenu une représentation conforme, à la présidence. Emprisonné à Kaboul, de 1974 à 1980, libéré par erreur sous Babrak Karmal en janvier dernier, il se contente de haïr les Soviétiques et leurs alliés afghans, mais ne formule aucune idée progressiste. L'arriération dans laquelle a été tenu l'Afghanistan se reflète dans la structure mentale de ses leaders musulmans.

Lorsque je demandai à Me Modjahidi, qui avait été lui-même candidat à la présidence de l'Alliance ce qu'il pensait de l'action de M. Sayaf, l'heureux élu, il eut cette répartie significative: «L'Alliance n'est rien. Elle n'a aucun pouvoir réel. Seul le conseil de la Révolution peut être amené à prendre des décisions.»

Or, le conseil de la Révolution, qui est censé regrouper les chefs de tous les partis, est purement fictif. Les quelques réunions au sommet qui ont déjà eu lieu n'ont été que des séances de parlotte n'ayant débouché sur aucun résultat concret.

Il y a quelques mois, un commandant de l'armée afghane, Abdel Raouf, après avoir liquidé les commissaires politiques de son régiment, déserta avec toute sa troupe, en emportant armes et munitions. A sa grande stupéfaction, une unité du Hesbi Islami (Parti Islamique) de l'ingénieur Gulbudin, lui tendit une embuscade pour lui râfler son précieux butin de Kalachnikov et de R.P.G. (Lance-rocket anti-char). Portant avec eux leurs blessés, les déserteurs arrivèrent affamés et désarmés au Pakistan, où on les parqua dans un camp de réfugiés.

Ils voulaient se battre contre les Soviétiques: les voici contraints à l'inaction.

Ceux qui, sans vergogne les ont dépouillés étaient pourtant musulmans comme eux et résistants. Leur convoitise fut plus forte que leurs sentiments fraternels. Les armes dérobées n'ont même pas été distribuées aux militants du Hesbi qui en étaient encore dépourvus, mais vendues sur le marché libre de Dara, au prix de 10 000 F. la Kalachnikov.

— Qui vous les a proposées, ai-je demandé à l'un des détaillants?

Cette voiture blindée a été enlevée aux troupes soviétiques par des maquisardss afghans qui tentent maintenant de le faire servir à leur combat, jusqu'à ce que des pièces mécaniques soient brisées et leur remplacement impossible. (Photolaser AP)

— Des Moudjahidines du Hesbi.

— Et qui vous les achète maintenant?

— D'autres Moudjahidines.

Dans ce genre de transaction, le marchand prend 5 000 F. de commission par Kalachnikov. 15 000 F. le prix d'une mitraillette volée. Voilà qui est bien cher payé pour une «juste cause». Aujourd'hui, le commandant Abdel Raouf rôde, désabusé, dans les rues de Peshawar, et raconte à qui veut l'entendre sa navrante aventure.

L'armement que pourraient éventuellement fournir les U.S.A. ou d'autres nations occidentales à la résistance afghane suscite certaines interrogations. Comment dispenser équitablement cette aide? Qui équiper en priorité? L'Alliance pourrait évidemment se charger de recevoir puis de distribuer le matériel, mais alors résisterait-elle aux querelles qui ne manqueraient pas d'éclater au moment de la répartition?

De hautes et rudes montagnes frontalières séparent les directions des partis islamiques afghans de leur base. Les guérilleros qui, sur le terrain, se battent en leur nom, loin de se laisser paralyser par les magouilles de Peshawar, mènent, avec peu de moyens, une guerre sainte et sauvage contre les Soviétiques.

(A suivre)

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

le compte de chèques pour ceux qui pensent que chaque dollar compte

LE COMPTE DE CHÈQUES À INTÉRÊT QUOTIDIEN.

BANQUE TD

Demandez-nous comment en profiter.

Ce compte est offert dans la plupart des succursales.
Renseignez-vous auprès de la vôtre.